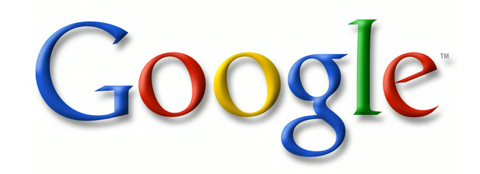





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

OEUVRES
COMPLETES
DE
VOLTAIRE.

OEUVRES COMPLETES DE VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-SEIZIEME.

76

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

Suite de l'année 1763-1764.



RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 d'avril.

MES divins anges, je vois à peine, en écrivant, ce que j'écris; mon clerc eſt bien malade, 1763.
et moi auſſi; maman *Denis* a un engorgement au foie. Nous ſommes tous auprès d'*Eſculape-Tronchin*, mais *Eſculape* a la goutte, et nous avons le ridicule de demander la ſanté à un malade. Il n'y a que le ridicule de prier les ſaints qui ſoit plus fort. Mes anges, nous ne ſommes nullement de votre avis ſur la figure d'*Antigone* au mariage d'*Olimpie*. Nous ſavons ce que c'eſt que d'aſſiſter à des mariages. Vous ne nous aviez jamais fait cette objection; pourquoi la faites-vous aujourd'hui? quel ennemi vous a parlé contre nous? comment pouvez-vous me dire qu'*Antigone a les raiſons les plus*

1763. *fortes de s'oppoſer à ce mariage?* Il n'en a certainement aucune ; il n'a pas le moindre droit ; il n'a pas la poſſibilité ; il eſt hors du temple dans le parvis ; il faudrait qu'il fût fou pour troubler les cérémonies ſacrées. Comment peut-il empêcher que *Caſſandre* donne la main à ſon eſclave ? Il n'eſt sûr de rien ; il n'a encore pris aucunes meſures ; il n'a que des doutes, il n'eſt venu que pour les éclaircir ; dira-t-il : Je m'oppoſe à ce mariage, parce que je crois *Olimpie* fille d'*Alexandre?* Tout le monde, le grand-prêtre, *Caſſandre*, *Olimpie* répondraient : Tant mieux, c'eſt un mariage fort ſortable ; vous n'êtes point en droit de vous y oppoſer ; vous ne connaiſſez pas ſeulement *Olimpie* ; le droit civil et le droit canon ſont contre vous ; de quoi vous aviſez-vous de faire du bruit à la meſſe ?

Antigone n'eſt donc pas ſi ſot que de faire un tapage inutile ; il s'y prend plus prudemment ; il ſoulève les peuples et fait venir des troupes ; il agît en prince, en ambitieux, en méchant homme.

Sentez-vous bien, mes anges, à quel point il ſerait ridicule de faire le mariage devant un confident, qui enſuite en rendrait compte à *Antigone?* Je ſuis ſi convaincu de tout ce que je vous dis, que le parterre même ne me ferait pas changer de ſentiment. Cette pièce

d'ailleurs n'eſt point du tout dans le ſyſtême ordinaire du théâtre. Elle nous a fait un très-grand effet, à nous autres habitans des Alpes qui ne connaiſſons point la tyrannie de l'uſage. Le ſpectacle en eſt fort beau. Si vous aviez vu *Statira* entourée de ſes prêtreſſes, et la ſcène où *Olimpie*, en embraſſant ſa mère, lui avoue en larmes qu'elle aime le meurtrier de ſon père et de ſa mère ; ſi vous aviez vu notre bûcher, vous auriez eu du plaiſir comme nous. L'hiérophante eſt un digne prêtre ; catholiques, huguenots, luthériens, déiſtes, tout le monde l'aime. Je ne réponds point de Paris ; je crois bien que la cabale de *Fréron* criera, et c'eſt pourquoi j'ai toujours été dans le deſſein de haſarder cette tragédie plutôt à l'impreſſion qu'au théâtre. Mes chers anges, vous la ferez jouer ſi vous voulez ; je n'ai ſur cela aucune volonté que la vôtre. Vous vous doutez bien qu'il m'importe aſſez peu quelle pièce on repréſente dans une ville que j'ai quittée pour jamais, quand la moitié de la ville s'efforçait de louer Catilina, et que tous les *Mercures* et toutes les brochures m'accablaient de mépris en croyant faire leur cour à madame de *Pompadour*. Après avoir vécu malheureuſement pour le public, j'ai pris le parti de vivre pour moi. J'avoue que, l'an paſſé, je fus un peu trop ſéduit d'*Olimpie*, mais je me ſuis tempéré. 1763.

1763. *Jean-Jacques* ne se tempère pas comme moi. *Jean* a écrit à *Christophe*. Il y a un mois que sa lettre est imprimée, mais il n'y en a eu que trois exemplaires dans Genève. L'abbé *Quesnel* l'a eue à Versailles. Malheureusement l'auteur fait des cartons, et c'est ce qui retarde la publicité de ce modeste ouvrage. L'auteur y disait qu'*on aurait dû lui élever des statues*. On lui a fait voir qu'en effet on pourrait bien lui en dresser une dans la place de Grève ; qu'à la vérité elle ne serait pas ressemblante, mais qu'il y aurait un écriteau dans le goût de celui d'*inri* Enfin il cartonne, et moi je cartonne aussi l'Histoire générale, de peur de l'*inri*.

Vous ne me parlez point, mes anges, de l'incendie de l'opéra ; c'est une justice de DIEU : on dit que ce spectacle était si mauvais qu'il fallait tôt ou tard que la vengeance divine éclatât.

Je suis en peine de mon contemporain le président *Hénault* ; il aura pris sa pleurésie à Versailles. Cet accident devrait le corriger. J'ai connu une femme qu'une grande maladie guérit de sa surdité. Le président est sourd, et moi aussi ; mais j'ai par-dessus lui une propension extrême vers l'aveuglement. J'ai perdu ma jolie petite écriture ; les yeux me cuisent. Je finis en baisant le bout de vos ailes avec les respects les plus tendres. *V.*

LETTRE II.

1763.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

22 d'avril.

Le bon Dieu vous le rende, Monſieur, d'avoir guéri M. le comte de *Braſſac* de ſa peur. Non-ſeulement vous êtes philoſophe, mais vous en faites. Je ſuis bien fâché de n'avoir plus de ſermons, mais vous aurez des curés *Meſlier* tant que vous en voudrez. Je ne ſais ſi le dernier ouvrage de *J. J. Rouſſeau*, intitulé *Emile*, eſt parvenu juſqu'à vous. Il eſt vrai que dans ce livre, qui eſt un plan d'éducation, il y a bien des choſes ridicules et abſurdes. Il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuiſier; voilà le fond de ce livre; mais il introduit au troiſième tome un vicaire ſavoyard, qui, ſans doute, était vicaire du curé *Jean Meſlier*. Ce vicaire fait une ſortie contre la religion chrétienne, avec beaucoup d'éloquence et de ſageſſe. Vous avez ſu que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre *Jean-Jacques*; que *Jean-Jacques*, pourſuivi d'ailleurs par le parlement de Paris, brûlé à Genève ſa patrie, brûlé à Berne, c'eſt-à-dire dans la perſonne de ſon livre, s'eſt retiré dans un déſert près de Neuchâtel, qui

1763. appartient au roi de Pruſſe. C'eſt de là que ce pauvre martyr écrit une lettre de deux cents pages à l'archevêque de Paris, intitulée *Lettre de J. J. Rouſſeau à Chriſtophe de Beaumont.* Il eſt fort difficile d'en avoir des exemplaires ; s'il m'en tombe entre les mains, je tâcherai de vous les faire parvenir contre-ſignés. Adieu, Monſieur ; continuez à détruire l'erreur et à aimer vos amis. Daignez toujours me compter parmi ceux qui vous ſont le plus dévoués.

LETTRE III.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

MES chers anges, je vous envoie Olimpie, que j'ai fait imprimer pour deux raiſons aſſez fortes. La première, à cauſe des remarques que je crois très-intéreſſantes et très-utiles, ſi utiles même qu'on ne les aurait jamais imprimées à Paris, où les véritables gens de lettres ſont perſécutés, et où l'inſolent et ridicule *Omer de Fleuri* oſe proſcrire la Religion naturelle, ainſi que le bon ſens.

La ſeconde raiſon, c'eſt que ni *le Kain* ni mademoiſelle *Clairon* ne mutileront mon ouvrage. Je vous avoue que, dans l'état où

ſont les choſes, j'aime mieux les ſuffrages de l'Europe que ceux de la ville de Paris. Vous m'avouerez, mes chers anges, que c'eſt aux ſeuls gens de lettres qu'on doit actuellement la réputation de la France. L'impératrice de Ruſſie veut faire imprimer chez elle l'*Encyclopédie*, tandis qu'*Omer de Fleuri* veut qu'on vole à Paris les ſouſcripteurs. On repréſente, à Moſcou et à Rome, ce même Mahomet qu'*Omer de Fleuri* voulait anéantir à Paris, &c. 1763.

J'avoue qu'on a protégé dans votre ville une comédie, dont tout le mérite conſiſtait à dire que *Diderot* et d'*Alembert* étaient des fripons. J'avoue qu'on élève un mauſolée à un aſſez mauvais poëte bourſouflé, qui n'a preſque jamais parlé français; mais ces petites faveurs ſi bien appliquées ne me font pas changer de ſentiment.

Je crois que mademoiſelle *Clairon* eſt la plus grande actrice que vous ayez eue; mais permettez-moi de ne m'en rapporter en aucune manière à aucun de ſes jugemens.

Permettez-moi auſſi de vous dire que vous me faites une vraie peine de céder à ceux qui ont aſſez peu de goût pour vouloir retrancher ces vers que dit *Antigone* au premier acte:

Nous verrons... Mais on ouvre, et ce temple ſacré
Nous découvre un autel de guirlandes paré.

1763. Je vois des deux côtés les prêtresses paraître ;
Au fond du sanctuaire est assis le grand-prêtre.
Olimpie et Cassandre arrivent à l'autel !

Chaque mot que dit *Antigone* est la peinture d'un spectacle qui lui sera funeste, et lui-même, en prononçant ces paroles, ajoute beaucoup à la solennité du spectacle. Rien n'est si pauvre, si mesquin, si opposé à la vérité de la véritable tragédie, que de vouloir tout étriquer, tout tronquer, d'ôter aux mouvemens et aux sentimens l'étendue qui leur est nécessaire. Si on resserrait, par exemple, la catastrophe de la fin, il n'y aurait plus rien de pathétique ; j'aimerais autant entendre les chanoines dépêcher leurs complies pour gagner plus vîte leur argent.

En un mot, mes chers anges, je n'ai nullement envie que l'on joue à présent Olimpie ; et, puisqu'on n'a pas voulu reprendre le Droit du seigneur, et qu'on a violé toutes les règles pour me faire cet outrage, je ne me soucie point du tout de me risquer au hasard de la représentation, au caprice du parterre et aux fureurs de la cabale. J'avais peut-être quelque talent, et je me fesais un plaisir de le consacrer aux amusemens de mes anges ; mais eux-mêmes ne me conseilleraient pas, dans les circonstances présentes, d'essuyer de nouvelles humiliations.

Je suis bien étonné qu'on me reproche d'avoir dit, dans l'Histoire de *Pierre le grand*, ce que j'avais déjà dit dans celle de *Louis XIV*. Vous me direz que j'ai eu tort dans l'une et dans l'autre. Malheureusement ce tort est irréparable, tous les exemplaires étant partis de Genève, il y a plus de trois mois, à ce que disent les *Cramer*; et ces torts consistent à avoir dit des vérités dont tout le monde convient, et qui ne nuisent à personne. Au reste, si vous avez trouvé quelque petite odeur de philosophie morale, et d'amour de la vérité dans l'Histoire de *Pierre le grand*, je me tiens très-récompensé de mon travail, car c'est à des lecteurs tels que vous que je cherche à plaire. 1763.

Vous aurez incessamment la lettre de *Jean-Jacques* à *Christophe*. Il n'a point fait de cartons, comme on le croyait; il persiste toujours à dire qu'il fallait lui élever des statues au lieu de le brûler; il assure que si on trouve quelques traits voluptueux dans son *Héloïse*, il y en a davantage dans l'*Aloïsia* que tous les prêtres ont à Paris dans leurs bibliothèques. Il proteste à *Christophe* qu'il est chrétien, et en même temps il couvre la religion chrétienne d'opprobres et de ridicules; il y a une douzaine de pages sublimes contre cette sainte religion. Peut-être ce qu'il dit est-il trop fort;

1763. car, après tout, le chriſtianiſme n'a fait périr qu'environ cinquante millions de perſonnes de tout âge et de tout ſexe, depuis environ quatorze cents ans, pour des querelles théologiques. J'oubliais de vous dire que *Jean-Jacques*, dans ſon épître, prouve à *Omer* qu'il eſt un ſot, en quoi je ſuis entièrement de ſon avis.

Mes divins anges, la plus grande conſolation de ma vie eſt votre amitié; il eſt vrai que je ne vous verrai plus, mais je ſongerai toujours que vous daignez m'aimer. Madame *Denis* eſt infiniment ſenſible à toutes vos bontés. *Tronchin* prétend qu'elle ſera guérie après qu'elle aura pris quatre ou cinq mille pilules. J'aimerais mieux faire un voyage aux eaux, pourvu que vous y fuſſiez.

Mes divins anges, il faut encore que je vous diſe que j'exige abſolument des *Cramer* d'ôter mon miſérable nom des frontiſpices de leur recueil. Vous ſavez que rien n'eſt plus aiſé que de brûler un livre. Un *Chaumeix*, un *Gauchat* n'ont qu'à recueillir, falſifier, empoiſonner quelques phraſes, et donner un extrait calomnieux à un *Omer*, *Omer* fera ſon réquiſitoire, et des hommes extrêmement ignorans condamneront au braſier un livre qu'ils n'auront pas lu. A la bonne heure, les *Cramer* n'en feront pas fâchés; mais moi, ſi mon nom

eſt à la tête d'une hiſtoire ſage et inſtructive, 1763.
je ſuis décrété en perſonne, et mes biens confiſqués, ſi je ne comparais pas devant *meſſieurs*. Or, c'eſt ce qui eſt abſolument inutile. Je veux bien qu'on décrète un quidam qui pouvait prouver que le parlement n'a aucun droit de faire des remontrances que par la pure conceſſion des rois, et qui ne l'a pas dit; qui pouvait prouver que les enregiſtremens ne viennent que des *regeſta*, des compilations qu'on s'aviſa de faire ſous *Philippe-le-Bel*, des *olim*, de l'habitude enfin qu'on prit de tenir regiſtre (habitude qui ſuccéda au tréſor des chartres); qui pouvait éclaircir cette matière, et qui ne l'a pas fait. On peut brûler une hiſtoire dans laquelle la conduite du parlement eſt toujours ménagée; on peut brûler ce livre par arrêt du parlement, cela eſt dans l'ordre; mais je ne veux pas être brûlé en effigie. N'êtes-vous pas de mon avis?

Mes anges, un petit mot d'Olimpie, et je finis. Un homme qui a été à moi, qui a été volé à Francfort avec moi, l'a imprimée à ſes dépens: c'eſt un plaiſir que je lui devais. Sera-t-il juſte d'empêcher ſon édition d'entrer en France, et de le priver du fruit de ſes avances? Je m'en rapporte à vos cœurs angéliques.

Vous m'avez, j'en ſuis sûr, trouvé ſombre, chagrin dans mon épître. Je ne ſais pourquoi

1763. je ſuis triſte ; car votre humeur eſt toujours égale, et je voudrais vous imiter. Je crois que c'eſt parce que le vent du nord ſouffle ; mais je ſuis à vous à tout vent, ô anges.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE IV.

A MONSIEUR

LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD.

Avril.

J'AI lu, Monſieur, la lettre de votre bacha (*) ; tout ce qui m'étonne, c'eſt qu'ayant été exilé dans l'Aſie mineure, il n'alla pas ſervir le ſophi de Perſe *Thamas Kouli-kan* ; il aurait pu avoir le plaiſir d'aller à la Chine, en ſe brouillant ſucceſſivement avec tous les miniſtres : ſa tête me paraît avoir eu plus beſoin de cervelle que d'un turban. Il y avait un peu de folie à vouloir ſe battre avec le prince *Eugène*, préſident du conſeil de guerre ; c'eſt à peu-près comme ſi un de nos officiers appelait en duel le doyen des maréchaux de France. Que ne propoſait-il auſſi un duel au grand-viſir ?

(*) M. de *Bonneval* qui s'était fait turc.

Cependant on pourrait tirer quelque parti de sa lettre, en élaguant les inutilités, en adoucissant les choses flatteuses qu'il dit de notre ambassadeur M. de *Villeneuve*, et en donnant quelques coups de lime au style grivois du bacha; on lui passera tout, parce qu'il était un homme aimable. 1763.

Je voudrais bien être à portée, Monsieur, de vous prouver avec quels sentimens respectueux j'ai l'honneur d'être, &c.

Voltaire.

LETTRE V.

A M. HELVETIUS.

Le premier de mai.

VOICI, mon illustre philosophe, un gentilhomme anglais très-instruit, et qui, par conséquent, vous estime.

Je me suis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui pensent. M. *Makartney* pense tout comme vous. Il croit, malgré *Omer* et *Christophe*, que, si nous n'avions point de mains, il serait assez difficile de faire des rabats à *Christophe* et à *Omer*, et des sifflets pour les bourdons de *Simon le Franc*, favori du roi, &c. &c. &c.

1763. Il trouve notre nation fort drôle; il dit que, ſitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde eſt alarmé, comme ſi les Anglais feſaient une deſcente.

Puiſque vous avez eu la bonté de reſter parmi les ſinges, tâchez donc d'en faire des hommes. DIEU vous demandera compte de vos talens. Vous pouvez plus que perſonne écraſer l'erreur, ſans montrer la main qui la frappe. *Jean-Jacques* dit, à mon gré, une choſe bien plaiſante, quoique géométrique, dans ſa lettre à *Chriſtophe.*

Pour prouver que, dans notre ſecte, la partie eſt plus grande que le tout, il ſuppoſe que notre ſauveur JESUS CHRIST communie avec ſes apôtres : en ce cas, dit-il, il eſt clair que JESUS mit ſa tête dans ſa bouche. Il y a, par-ci, par-là, de bons traits dans ce *Jean-Jacques.*

On m'a envoyé les deux extraits de *Jean Meſlier :* il eſt vrai que cela eſt écrit du ſtyle d'un cheval de carroſſe; mais qu'il rue bien à propos ! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon, en mourant, d'avoir enſeigné des choſes abſurdes et horribles ! quelle réponſe aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'aſſurer que la philoſophie n'eſt que le fruit du libertinage !

Vale ; je vous eſtime autant que je vous aime.

LETTRE

LETTRE VI.

1763.

A MONSIEUR

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 de mai.

LE pauvre vieux malade a reçu, Monſieur, des bouteilles de vin dont il vous remercie, et dont il boira s'il peut jamais boire; il y a auſſi des ſauciſſons dont il mangera s'il peut manger : il eſt dans un état fort triſte, et ne peut guère actuellement parler ni de vers ni de ſauciſſons. Vraiment, Monſieur, vous me faites bien de l'honneur de vous regarder comme mon fils; il eſt vrai que je me ſens pour vous la tendreſſe d'un père, et que de plus j'ai l'âge requis pour l'être.

N'attribuez, Monſieur, qu'à ma vieilleſſe ſi je ne me ſouviens pas du père *Pacciaudi* ou *Pacciardi;* je n'ai pas la mémoire bien fraîche et bien sûre. Il ſe peut faire que j'aye eu l'honneur de voir ce théatin; mais je prie ſon ordre de me pardonner, ſi je ne m'en ſouviens pas.

Rien ne peut égaler l'honneur que vous et vos amis m'avez daigné faire en traduiſant quelques-uns de mes faibles ouvrages, et rien

1763. ne peut diminuer à mes yeux le mérite des traducteurs, ni affaiblir ma reconnaissance.

Comme l'état où je suis ne me permet d'écrire que très-rarement, et encore par une main étrangère, je n'entretiens pas un commerce fort suivi avec notre cher *Goldoni*; mais j'aime toujours passionnément ses écrits et sa personne. J'imagine qu'il restera long-temps à Paris, où son mérite doit lui procurer chaque jour de nouveaux amis et de nouveaux agrémens. Mais, quand il retournera dans la belle Italie, je le supplierai de passer par notre hermitage; nous aurons le plaisir de nous entretenir de vous. Il vous portera, Monsieur, mon respect extrême pour votre personne, et mes regrets de mourir sans avoir eu la consolation de vous voir. *V.*

LETTRE VII.

1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

ANGES EXTERMINATEURS,

CELUI qui vous appelait furie avait bien raifon. Vous êtes mon berger, et vous écorchez votre vieux mouton. Voici les derniers bêlemens de votre ouaille miférable.

1°. Vous voulez qu'on imprime la médiocre Zulime au profit de mademoifelle *Clairon*; très-volontiers, pourvu qu'elle la faffe imprimer comme je l'ai faite. Je doute qu'elle trouve un libraire qui lui en donne cent écus; mais je confens à tout, pourvu qu'on donne l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu.

2°. Voulez-vous faire fupprimer l'édition d'Olimpie, ou en faire imprimer une autre; en adouciffant quelques paffages fur ce déteftable grand-prêtre *Joad*, et le tout au profit de mademoifelle *Clairon*? de tout mon cœur, avec grand plaifir affurément.

3°. L'Hiftoire générale eft peut-être un peu plus férieufe. Le parlement fera irrité; de quoi? de ce que j'ai dit la vérité. Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir

1763. dit que les Anglais ont pris le Canada, que j'avais, par parenthèse, offert, il y a quatre ans, de vendre aux Anglais; ce qui aurait tout fini, et ce que le frère de M. *Pitt* m'avait proposé. Mais laissons-là le Canada, et parlons des iroquois qui me feraient brûler pour avoir laissé entrevoir un air d'ironie sur des choses très-ridicules.

Entre nous, y aurait-il rien de plus tyrannique et de plus absurde, que d'oser condamner un homme pour avoir représenté le roi comme un père qui veut mettre la paix entre ses enfans? Voilà le précis de toute la conduite du roi. J'ai rendu gloire à la vérité, et cette vérité n'a point été souillée par la flatterie. La cour peut ne m'en pas savoir gré; mais, de bonne foi, le parlement ferait-il une démarche honnête de rendre un arrêt contre un miroir qui le montre à la postérité? miroir qu'il ne cassera pas, et qui est d'un assez bon métal. Ne saura-t-on pas que c'est la vérité qui l'a indisposé personnellement? et, quand il condamnera le livre en général, quel homme ignorera qu'il n'a vengé que ses prétendues injures particulières? Je n'ai d'ailleurs rien à craindre du parlement de Paris, et j'ai beaucoup à m'en plaindre. Il ne peut rien ni sur mon bien ni sur ma personne. Ma réponse est toute prête, et la voici :

Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'historien de l'Etat : Quoi ! vous voulez écrire mes fautes ? Sire, répondit le griffonnier chinois, mon devoir m'oblige d'aller écrire tout à l'heure le reproche que vous venez de me faire. 1763.

Eh bien donc, dit l'empereur, allez, et je tâcherai de ne plus faire de fautes, &c. &c.

Mais, s'il est vrai que j'aye altéré des faits et des dates, j'ai beaucoup d'obligation à M. l'abbé de *Chauvelin* et à M. le président de *Meynières*. Ces dates et ces faits ont été pris dans tous les journaux du temps, et même dans la *Gazette ecclésiastique*, qui certainement n'a pas eu envie de déplaire au parlement. J'attends avec empressement l'effet des bontés de MM. de *Meynières* et de *Chauvelin* ; et je corrigerai les chapitres concernant les billets de confession, et la cessation de la justice. J'avoue que j'aurai bien de la peine à louer ces deux choses ; elles me paraissent absurdes, comme à toute la terre. Je m'en rapporte à votre ami M. le duc de *Praslin* ; je m'en rapporte à vous, mes anges. Vous savez votre *Histoire de France* ; il y a eu des temps plus funestes ; mais y en a-t-il eu de plus impertinens ? Je voudrais que vous fussiez aux Délices, oui assurément, je le voudrais ; vous y verriez des anglais, des tudesques, des polacres, des russes ; vous

1763. verriez ce qu'on pense de notre pauvre nation ; vous verriez comme l'Europe la traite ; vous me trouveriez le plus circonspect de tous les hommes dans la manière dont j'ai parlé de vos belles querelles.

A l'égard du czar *Pierre I*, vous en usez avec moi précisément comme le docteur *Tronchin* avec madame *Denis* ; elle lui a demandé quatre pilules de moins, et il lui fait prendre quatre pilules de plus. Mais, mes divins anges, quand un livre est lâché dans l'Europe, il n'y a plus de remède. Je griffonne, *Cramer* imprime, bien ou mal, et il fait ses envois sans me consulter. Je n'ai assurément aucun intérêt à la chose, je n'en ai que la peine. Qu'on supprime ses livres à Paris, c'est son affaire ; pourquoi ne vous a-t-il pas fait présenter le premier exemplaire ?

Voilà M. de *Thibouville* qui m'envoie vraiment de beaux projets pour Olimpie : c'est bien prendre son temps.

Ma conclusion est que je vous suis très-obligé de me procurer les remarques de MM. de *Meynières* et de *Chauvelin*. La vérité, que je préfère à tout, me les fera adopter sur le champ. Mais je vous jure que la crainte de tous les parlemens du royaume ne me ferait pas altérer un fait vrai ; de même que les trois états du royaume assemblés ne m'empêcheraient pas de vous aimer.

Ne me faites pas peur des parlemens, je vous en prie; car je ne tiens en nulle manière à mes terres au bout de la Bourgogne. Je vais vendre tout ce que j'ai en France, dont je peux disposer; j'enverrai ma nièce avec M. et madame *Dupuits* à Paris; le parlement ne saisira pas ce que je lui aurai donné, et il m'en restera assez pour vivre et pour mourir libre, et même pour aller mourir dans un pays plus chaud que le mont Jura et les Alpes, dont la neige me rend aveugle six mois de l'année. 1763.

Mes anges, tout diables que vous êtes, je suis sous vos ailes à la vie et à la mort.

LETTRE VIII.

A M. GOLDONI.

Aux Délices, 10 de mai.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, Monsieur, vos bienfaits. La personne qui m'avait dit tant de bien de la pièce dont vous avez gratifié Paris, ne m'avait pas trompé. Je ne me plains que de la peine que m'ont fait mes pauvres yeux en la lisant; mais le plaisir de l'esprit m'a bien consolé des tourmens de mes yeux. Je viens de relire l'Avventuriere

1763. onorato, il Cavaliero di buon gusto, et la Locandiera. Tout cela est d'un goût entièrement nouveau, et c'est, à mon sens, un très-grand mérite dans ce siècle-ci. Je suis toujours enchanté du naturel et de la facilité de votre style. Que j'aime ce bon et honnête aventurier! que je voudrais vivre avec lui! Il n'y a personne qui ne voulût ressembler au cavalier di buon gusto, et je suis toujours prêt de demander au marquis de *Forlipopoli* sa protection. En vérité, vous êtes un homme charmant.

Quand j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mes rêveries, qui ne sont pas encore tout-à-fait prêtes, je ferai avec vous le marché des Espagnols avec les Indiens; ils donnaient des petits couteaux et des épingles pour de bon or.

Je reçois quelquefois des lettres de *Lelius Albergati*, l'ami intime de *Térence*. Heureux ceux qui peuvent se trouver à table entre *Térence* et *Lelius !*

Bonsoir, Monsieur; je vous aime et vous estime trop pour faire ici les plats complimens de la fin des lettres. *V.*

LETTRE

LETTRE IX.

1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de mai.

ENCORE un mot, mes anges exterminateurs. J'écris à MM. de *Meynières* et de *Chauvelin*, pour les remercier de la bonté qu'ils ont : voilà déjà un devoir de rempli pour la profe.

A l'égard des vers, j'ai toujours oublié de vous dire que j'avais fait quelques changemens dans Zulime, pour la tirer, autant qu'il eſt poſſible, du genre médiocre.

Quand il vient une idée, on s'en fert, et on remercie DIEU ; car les idées viennent, DIEU fait comment. J'ai beau rêver à Olimpie, je fuis à fec. Point de grâce à rendre à DIEU. Je dédie Zulime à mademoifelle *Clairon ;* mais, dans ma dédicace, je fuis fi fort de l'avis de l'intendant des menus contre l'abbé *Grizel*, que je doute fort que cette brave dédicace foit honorée de l'approbation d'un cenfeur royal et d'un privilége. Quel chien de pays que le vôtre, où l'on ne peut pas dire ce qu'on penfe ! On le dit en Angleterre ; quel mal en arrive-t-il ? la liberté de penfer empêche-t-elle les Anglais d'être les dominateurs

1763. des mers et des guinées ? Ah, Français ! Français ! vous avez beau chaſſer les jéſuites, vous n'êtes encore hommes qu'à demi.

On me mande que votre parlement examine les manuſcrits de monſieur le contrôleur général avec une extrême ſévérité, et qu'on parle d'un lit de juſtice. Les arrangemens de finance ne laiſſent pas de nous intéreſſer, nous autres Génevois ; mais vous vous donnerez bien de garde de m'en dire un mot. Vous ſeriez pourtant de vrais anges, ſi vous daigniez en toucher quelque choſe.

Je prends la liberté de vous adreſſer cette lettre pour frère *Damilaville*. Je vous ſupplie de la lui faire tenir par la petite poſte, ou de la lui donner, s'il vous fait ſa cour. Pardon de la liberté grande.

Mes anges, ſoyez donc plus doux, plus traitables. Peut-on accabler ainſi un pauvre montagnard ?

Mon Dieu, que je trouve les tracaſſeries des billets de confeſſion, et tout ce qui s'en eſt ſuivi, ridicules ! c'eſt la farce de l'hiſtoire. Peut-on traiter ſérieuſement un ſujet de farce ? Paſſez-moi un peu de plaiſanterie, je vous en prie ; cela fait du bien aux malades.

Mes anges, ne ſoyez pas impitoyables envers votre vieille créature qui vous aime tant.

LETTRE X.

1763.

AU MEME.

Aux Délices, 19 de mai.

Je reçois la lettre et le paquet, du 14 de mai, de mes anges. Non, vraiment, ils ne sont point exterminateurs, et je les rétablis dans leur titre naturel, et dans leur dignité d'anges sauveurs. Ils ont daigné prendre le seul parti convenable ; je les remercie également de leurs bontés et de leur peine. Il est vrai que vous en aurez beaucoup, mes divins anges, à empêcher que l'Europe ne trouve les querelles pour les billets de confession, et pour une supérieure de l'hôpital, extrêmement ridicules. On n'avait parlé de ces misères que pour faire voir combien les plus petites choses produisent quelquefois des événemens terribles. Il y a loin d'un billet de confession à l'assassinat d'un roi, et cependant ces deux objets tiennent l'un à l'autre, grâce à la démence humaine. C'était ce qu'il fallait faire sentir dans une histoire qui n'est que celle de l'esprit humain ; et, sans cela, on aurait abandonné au mépris et à l'oubli toutes ces petites tracasseries passagères, qui ne sont faites que pour le recueil *D*, ou le recueil *E*.

1763. notre résident, afin qu'il en ait le mérite, si la chose comporte le mot de mérite; et, quand on sera content de cet essai, je continuerai, supposé qu'il me reste au moins un œil.

LETTRE XI.

AU MEME.

21 de mai.

Je reçois, ô anges de paix! votre lettre du 17 de mai, et les deux cahiers refondus dans votre creuset; je les trouve très-bien, et je vous trouve infiniment plus raisonnables que l'auteur des *Remarques*. Je n'ai point reconnu dans lui la modération que je lui supposais, il s'en faut beaucoup: il respire l'esprit de parti; et si ses confrères pensent de même, l'arrangement des finances, auquel je m'intéresse tout comme un autre, ne finira pas sitôt.

J'avais très-bien compris la raison de la petite contradiction qui se trouvait dans votre lettre precédente et celle de *Philibert Cramer*; il n'y avait nul mal à la chose, et tout se confond dans le mérite du bon office que vous me rendez, et dans la reconnaissance que je vous en dois.

Je vous enverrai incessamment la Zulime

dédiée à la nymphe *Clairon*. Vous aurez auſſi une nouvelle édition d'Olimpie; celle d'Allemagne n'eſt bonne que pour les pays étrangers; et il eût été bon qu'elle n'eût point tranſpiré à Paris, attendu qu'il y a dans les remarques une faute impardonnable : on a mis *Jeanne Gray* pour *Marie Stuart ;* ramaſſe, *Fréron*. 1763.

Le cinquième acte d'Olimpie n'eſt point du tout vide au théâtre, il s'en faut beaucoup, comptez que les yeux ſont très-ſatisfaits, c'eſt tout ce qu'il m'eſt permis de dire. Si vous aviez vu une jeune *Olimpie* venir en deuil ſur le théâtre, au milieu des prêtreſſes vêtues de blanc avec de belles ceintures bleues, vous auriez crié, comme les autres, la rareté! la curioſité! vous auriez même été très-attendris; et, quant au bûcher, on aurait volontiers payé un écu pour le voir. Au reſte, meſſieurs de Paris, faites tout comme il vous plaira, et Dieu vous béniſſe!

Pourvu que je ne ſois pas maudit de mes anges, je ſuis content; je me mets au bout de leurs pieds et de leurs ailes.

1763.

LETTRE XII.

AU MEME.

Aux Délices, 23 de mai.

Il faut que je vous dise, mes chers anges, que j'ai de la peine à croire que les observations succinctes soient du président de *M****, qui m'avait autrefois paru modéré et philosophe. Je vous avoue que ces observations sont un monument rare de l'esprit de parti, qui attache de l'importance à de bien petites choses. Mais les préjugés des autres ne servent qu'à me faire aimer davantage votre raison, et tout augmente la reconnaissance que je vous dois.

L'idée de la *Gazette littéraire* me fait bien du plaisir, d'autant plus que je me doute que vous la protégez.

Dites-moi, je vous en prie, mes anges, qui sont ces abbés *Arnaud* et *Suard*; ce sont apparemment gens de mérite, puisqu'ils sont encouragés par M. le duc de *Praslin*. Il me semble qu'on pourrait se servir de cet établissement pour ruiner l'empire de l'illustre *Fréron*.

J'ai déjà envoyé à M. le duc de *Praslin* trois cahiers de notices et d'extraits d'ouvrages

étrangers, dont quelques-uns ont de la réputation. J'ai eu grand ſoin de mettre en marge que ces eſquiſſes informes n'étaient préſentées que pour être miſes en œuvre par les auteurs, et que je n'envoyais que des matériaux brutes pour leur bâtiment. J'ai fort à cœur cette entrepriſe. Il n'y a que ma maladie des yeux qui me faſſe craindre d'être inutile; ſans cela, je pourrais dégroſſir tout ce qui ſe ferait en Eſpagne, en Allemagne, en Angleterre et en Italie. J'ai en main un homme qui m'aiderait. On pourrait aiſément me faire venir tous les livres par la poſte; et alors les auteurs de cet ouvrage périodique, ſervis régulièrement, n'auraient plus qu'à rédiger et à embellir les extraits. J'ai propoſé à M. le duc de *Praſlin* cet arrangement, et, s'il convient, je m'en chargerai de grand cœur. Cet amuſement convient à mon âge, il ne demande pas de grands efforts d'imagination, et je travaillerai juſqu'à ce que je devienne tout-à-fait aveugle et impotent, deux bénéfices dont je pourrai bientôt être pourvu.

1763.

Comme je vous fais toujours des confeſſions générales, je dois vous dire que madame *Denis*, à qui j'ai donné Ferney, a préſenté requête à M. le duc de *Praſlin*, pour avoir ſes cauſes commiſes au conſeil privé: en voici le motif.

1763. Les priviléges de la terre sont tous fondés sur les traités des rois, depuis *Charles IX* jusqu'à *Louis XV*; les parlemens s'embarrassent peu des traités. Le roi paraît le seul juge comme le seul interprète des conventions faites avec les ducs de Savoie, Berne et Genève. Si on attaque nos droits aux parlemens, nous les perdons infailliblement ; si nous plaidons au conseil, nous espérons gagner.

Il y aurait peut-être une autre tournure à prendre, ce serait de ne plaider nulle part, et d'abandonner ses droits pour être plus tranquille. C'est un parti de *Bias* et de *Diogène*, et je le prendrais peut-être si j'étais seul ; mais il serait triste pour madame *Denis* de perdre de très-belles prérogatives, et le plus clair revenu de sa terre.

Vous ne me dites jamais rien du tripot ; pas un mot de la tragédie de Socrate ; profond silence sur les trois tomes immortels du modeste *Palissot* ; vous ne parlez ni de l'opéra, ni des édits, ni de la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe*. Les yeux me cuisent et refusent le service à votre créature *V*.

LETTRE XIII. 1763.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 23 de mai.

Je ſuis très en peine, Monſieur, d'un gros paquet que je vous adreſſai, il y a quelques ſemaines, par M. *Bouret*. Il m'eſt important de ſavoir ſi la poſte uſe de ſon droit, qui n'eſt pas le droit des gens, d'ouvrir les paquets et de les garder. Celui que je vous envoyais ne méritait d'être gardé, ni par vous ni par la poſte. Je vous demande en grâce de m'inſtruire ſi vous l'avez reçu. Quelle ſenſation fait dans Paris la tragédie de Socrate? le ſujet n'eſt pas trop intéreſſant; s'il l'eſt devenu, c'eſt une preuve que la philoſophie fait de terribles progrès, et que la partie ſaine du public déteſte les *Anitus*, les *Omer* et les *Chriſtophe*. Dieu ſoit béni!

Que dit-on de la *Lettre de Jean-Jacques à Chriſtophe?* Savez-vous que *Paliſſot* a fait imprimer ſes œuvres? le fait-on? Tout ſon recueil eſt contre les pauvres philoſophes, et cependant il penſe comme eux; cela fait ſaigner le cœur. Conſolez-moi en écrivant ſur la poëſie, puiſque vous ne voulez plus me conſoler en

1763. la cultivant. Eſt-il poſſible que ce coquin de *Fréron* vous ait fait abandonner un art où vous auriez certainement eu de très-grands ſuccès ? Votre *Poëtique* réuſſit beaucoup auprès des gens du métier et de ceux qui n'en ſont pas ; c'eſt la preuve du vrai mérite. Je ſuis toujours preſque aveugle, j'ai peine à écrire; mais je lirai avec bien du plaiſir quelques mots de vous.

Conſervez vos ſentimens pour votre ancien ami *V.*

LETTRE XIV.

A M. VERNES, *miniſtre à Séligny.*

Aux Délices, 24 de mai.

Non aſſurément *Jean-Jacques* n'eſt pas ce que vous ſavez, et peu d'êtres penſans ſont ce que vous ſavez. S'il y a une bonne morale dans les *Mille et une nuits*, on adopte cette morale, et on rit des contes bleus. Les uns rient tout bas, les autres rient tout haut; ceux qui rient ſous cape perſécutent quelquefois ceux qui ont ri trop fort, et qui ont réveillé leurs voiſins par leurs éclats. Voilà le monde, mon très-cher curé; et vous ſavez bien. . . . . (Je raye ceci par excès de diſcrétion.).

On dit que *Jean-Jacques* fait actuellement des fagots, comme le médecin malgré lui; il en a tant conté, qu'il eſt bien juſte qu'il en faſſe. A l'égard de ſon abdication, il ſe croit un *Charles-Quint* qui abdique l'empire. 1763.

La Tolérance ne ſervira de rien, à moins qu'on n'ait des protections très-fortes. Il eſt difficile de perſuader de ſi loin des ames occupées de leurs intérêts, et entraînées par le torrent des affaires. Je ferai mes efforts, mais j'ai peu d'eſpérance; je n'ai qu'un violent déſir, parce qu'à Pékin et à Méaco ce ferait une bonne œuvre.

C'eſt bien dommage qu'on n'ait pas fait une hiſtoire des conciles dans le goût naïf du *Précis du concile de Trente*: il faut eſpérer que quelque bonne ame rendra ce ſervice aux honnêtes gens. Tout vient dans ſon temps, et un temps arrivera où l'on n'enſeignera aux hommes que la morale qui vient de DIEU, et qu'on laiſſera là les dogmes qui viennent des pères: car quels enfans que ces pères! ou quels radoteurs!

Enfin l'infame procédure des infames juges de Toulouſe eſt partie, ou part cette ſemaine. Nous eſpérons que l'affaire ſera jugée au grand conſeil où nous aurons bonne juſtice, après quoi je mourrai content.

N. B. Le parlement de Toulouſe ayant roué

1763. le père, a écorché la mère. Il a fallu payer cher l'extradition des pièces ; mais tout cela eſt fait par la juſtice.

Ah, *manigoldi !*

LETTRE XV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 4 de juin.

Mon cher et ancien camarade, toujours le même refrain, toujours les mêmes regrets de ce que Ferney n'eſt pas en Normandie, ou Launai dans le pays de Gex.

Nous ſommes quatre à préſent à Ferney, et nous ne pouvons courir. Madame *Denis* eſt languiſſante, je le ſuis plus qu'elle, et je deviens aveugle ; j'écris avec peine, je vois à peine mes caractères, et je les forme gros pour me ſoulager. Vous êtes ſeul, vous avez de la ſanté, vous pouvez aller. Vous devriez bien un jour entreprendre le voyage ; car enfin, il faut ſe voir avant de mourir. Il eſt clair que nous ne converſerons pas enſemble quand nous ſerons *cinis*, *fabula et manes*.

J'aurais bien voulu vous envoyer Olimpie, mais comment vous l'adreſſer ? il n'y a plus moyen d'envoyer aucun imprimé par la poſte.

La *Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont*, *archevêque de Paris*, a mis l'alarme par-tout. On a ouvert et supprimé tous les paquets qui contenaient du moulé, de quelque nature qu'ils fussent; ainsi on a coupé les vivres à l'ame. 1763.

Notre Corneille avance; nous en sommes malheureusement à Bérénice. Vous savez qu'il ne sortit pas de ce combat à son avantage. Je fais imprimer la Bérénice de *Racine* avec des remarques qui m'ont paru nécessaires. J'en fais peu sur la pièce de *Corneille*, vous savez qu'elle n'en mérite pas; mais il faut tout pardonner à l'auteur de Cinna.

Vous avez vu que j'étais dans le goût des remarques, par celles que j'ai faites sur Olimpie; elles sont un peu philosophiques. J'avais, dès long-temps, assez d'antipathie contre le rôle de *Joad*, dans Athalie. Je sais bien qu'en supposant qu'*Athalie* voulait tuer son petit-fils, le seul rejeton de sa famille, *Joad* avait raison; mais comment imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger son petit-fils pour se venger de ce qu'on a tué tous ses frères et tous ses enfans? cela est absurde: *Quodcunque ostendis mihi sic, incredulus odi.* Le public n'y fait pas réflexion, il ne sait pas la *Sainte-Ecriture*. *Racine* l'a trompé avec art; mais, au fond, il résulte que *Joad* est du plus mauvais exemple.

1763. Qui voudrait avoir un tel archevêque ? Il a peint un prêtre, et moi j'ai voulu peindre un bon prêtre ; je m'en rapporte à vous.

Adieu, mon cher ami ; nous vous aimerons tant que nous vivrons.

LETTRE XVI.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR GENERAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Au château de Ferney, le 9 de juin.

Je n'ai point reçu, Monsieur, l'imprimé dont vous daignez m'honorer, et qui m'avait tant plu en manuscrit. Il se pourra fort bien faire que je ne le reçoive pas, quelque contre-signé qu'il puisse être, à moins qu'on ne l'adresse à M. *Janel*, intendant des postes et maître absolu de tous les imprimés qu'on envoie, ou qu'on ne me dépêche le paquet par la diligence de Lyon, à l'adresse de M. *Camp*, banquier à Lyon. Il y a, depuis peu, une petite inquisition sur les livres ; on coupe les vivres à nos pauvres ames, tant que l'on peut. Je crois que nous en avons l'obligation à la lettre

que

que M. *Jean-Jacques Rousseau* s'est avisé d'écrire à *Christophe de Beaumont*. 1763.

Je ne suis point du tout étonné, Monsieur, que le *pédant, lourd, crasseux et vain* (*), soit fâché qu'un homme, qui n'a pas l'honneur d'être pédant de l'université, lui enseigne son métier. Vous avez chassé les jésuites, et vous avez bien fait, Messieurs; je vous en loue, je vous en remercie; mais il vous faudra un jour réprimer les bacheliers en fourrure, ainsi que les gens en bonnet à trois cornes. *La Fontaine* a raison de dire :

Je ne connais de bête pire au monde
Que l'écolier, si ce n'est le pédant.

Dès que j'aurai votre excellent ouvrage, je le proposerai à un libraire, et j'aurai l'honneur de vous en donner avis.

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que le sénat de Suède est un conseil de régence perpétuel. Vous savez mieux que moi que chaque gouvernement a sa forme différente, et que rien ne se ressemble dans ce monde. Je suis partisan de l'autorité des parlemens, et j'aimerais passionnément celui de Paris, si vous en étiez le procureur général. Je voudrais surtout qu'il fût un peu plus philosophe;

(*) *Crévier.*

1763. il ne l'eſt point du tout, et cela me fâche. Mais vous me conſolez autant que vous m'inſtruiſez. DIEU nous donne bien des magiſtrats comme vous, afin que nous puiſſions nous flatter d'égaler les Anglais en quelque choſe!

Agréez, Monſieur le très-ſincère reſpect d'un pauvre homme près de perdre les yeux, et qui veut les conſerver pour vous lire.

Voltaire.

LETTRE XVII.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, le 12 de juin.

ON ne peut obliger, Monſieur, ni avec plus de bonté ni avec plus d'eſprit. Vous m'avez écrit une lettre charmante que je préfère encore à votre lettre de change. J'ai été en effet ſi malade que M. le marquis de *** a quelque raiſon de douter que je ſois en vie. *Deſcartes* diſait : *Je penſe, donc je ſuis*; et moi je dis : *Je vous aime, donc je ſuis.*

L'abbé dont vous me parlez vous en dirait autant s'il n'était pas mort. C'était un homme qui aimait paſſionnément la vérité, et qui déteſtait ſouverainement la tyrannie eccléſiaſ-

tique. On dit qu'on a trouvé dans ſes manuſcrits quelques morceaux qui répondent aſſez aux idées que vous propoſez. Cet homme penſait que, de tous les fléaux qui affligent le genre-humain, l'intolérance n'eſt pas le moins abominable. 1763.

Nous allons entreprendre un nouveau procès aſſez ſemblable à celui des *Calas*. Vous avez peut-être entendu parler de la famille *Sirven*, accuſée d'avoir noyé ſa fille que l'évêque de Caſtres avait enlevée pour la faire catholique. Le même préjugé dont la fureur avait fait rouer *Calas*, fit condamner *Sirven* à être rompu vif, la mère à être pendue, et deux de leurs filles à aſſiſter à la potence, et à être bannies. Heureuſement ce jugement, plus cruel encore que celui de *Calas*, et non moins inſenſé, n'a été exécuté qu'en effigie; mais la famille, dépouillée de tous ſes biens, eſt dans le dernier malheur.

M. de *Beaumont*, à qui j'ai envoyé toutes les pièces que j'ai pu recouvrer, prétend qu'il y a des moyens de caſſation encore plus forts que ceux qu'on a employés en faveur des *Calas*. Il nous manque encore des pièces importantes; nous eſſuyons bien des longueurs; mais nous ne nous décourageons point. Il faut enfin déraciner le préjugé monſtrueux qui a fait deux fois des aſſaſſins de ceux

1763. dont le premier devoir est de protéger l'innocence.

Adieu, Monsieur; madame *Denis* et toute ma famille vous fait les plus sincères complimens. Je me souviendrai toute ma vie que vous fûtes le premier qui me parlâtes des *Calas*. Vous avez été la première origine de la justice qu'on leur a rendue, et de celle qu'on va bientôt achever de leur rendre. J'espère que vous verrez incessamment à Marseille un petit Traité sur la tolérance, qui n'est pas fait pour scandaliser les honnêtes gens.

LETTRE XVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de juin.

Mes divins anges, on m'a mandé qu'on avait imprimé Olimpie à Paris, et qu'on avait supprimé la seule note pour laquelle je souhaitais que l'ouvrage fût public. Il est bon de connaître les Juifs tels qu'ils sont, et de voir de quels pères les chrétiens descendent. Le fanatisme est bien alerte en France sur tout ce qui peut l'égratigner: ce monstre craint la raison comme les serpens craignent les cigognes. On est beaucoup plus raisonnable dans

le petit pays que j'habite. Ah, que les Français sont encore loin des Anglais, en philosophie et en marine ! 1763.

J'ai peur de déplaire aux auteurs de la *Gazette littéraire*, en les servant; mais je ne les sers que pour vous plaire. Votre projet d'établir ce journal est celui de St *Michel* d'écraser le diable. Vous pensez bien que je servirai avec zèle dans votre armée. Si M. le duc de *Praslin* veut seulement favoriser la bonne volonté de quelques directeurs des postes, qui m'enverront les nouveautés d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne, moyennant une petite rétribution, je fournirai exactement votre armée, et les deux chefs rédigeront à leur gré tout ce que je leur ferai parvenir. Je m'instruirai, je m'amuserai, je vous servirai, rien ne pouvait m'arriver de plus agréable.

C'est monsieur le contrôleur général qui a fait graver *Tronchin*; c'est lui qui donne ces estampes, et c'est lui faire plaisir de lui en demander. Je ne crois pas qu'il fasse graver *messieurs* de la grand'chambre, ni que *messieurs* fassent la dépense de son portrait. On siffle sa pièce, mais je ne l'en crois pas l'auteur.

Pour celle d'Olimpie, il est bien difficile d'exécuter l'idée que vous approuvez, et que je n'ai proposée que comme nouvelle, et non comme heureuse. Songez qu'*Antigone* étant

1763. mort, rien ne pourrait plus alors empêcher *Olimpie* de se faire religieuse ; le pontife n'aurait plus à craindre le combat des deux rivaux dans le temple, et s'il craignait la violence de *Cassandre*, il démentirait son caractère ; le théâtre serait trop vide, la fin trop maigre. *Olimpie*, entre les deux rivaux, forme un bien plus beau spectacle qu'en se trouvant seule avec *Cassandre ;* et c'est peut-être quelque chose d'assez heureux d'introduire devant elle les deux princes, obligés tous deux de respecter celle qu'ils veulent enlever, et réduits à l'impossibilité de troubler la cérémonie. La mort d'*Antigone* ne peut jamais faire un grand effet. Ce n'est pas un tyran dont la mort soit nécessaire pour mettre deux amans en liberté, et ce n'est guère que dans ce cas que le spectateur aime la mort d'un personnage odieux. *Antigone* mort ne ferait qu'un personnage de moins au cinquième acte. Considérez encore que tous les personnages mourraient, et qu'il faut bien au moins qu'il en reste un, n'importe lequel. Mais c'est le plus coupable qui est sauvé ! oui, par ma foi, mes anges ; c'est ainsi que la providence est souvent faite, et j'en suis bien fâché.

En attendant que je débrouille mes idées, voici une Zulime pour M. de *Thibouville-Baron*. Cette Zulime me paraît assez rondement écrite, c'est tout. J'ai peu d'enthousiasme

pour mes ouvrages, mes anges; je n'en ai que pour vous. 1763.

Comme, depuis quelque temps, la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe* a excité l'attention de ceux qui sont chargés de l'inspection de la poste, et qu'à cette occasion on a saisi plusieurs imprimés, j'ai craint et je crains encore pour les Olimpie et les Zulime que j'ai déjà envoyées à mes anges sous le couvert de M. le duc de *Praslin* et de M. de *Courteille*. Je suis comme le lièvre qui tremblait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

Vous ai-je dit que toute la cour de l'électeur palatin, et les étrangers qui y sont, lui ont redemandé Olimpie? qu'il l'a fait rejouer deux fois, quoique les princes n'aiment pas à voir deux fois la même chose? On prétend, à Manheim, que je n'ai jamais rien fait, ni de moins mauvais ni de plus théâtral. Ne sera-ce donc qu'aux bords du lac Leman, et sur ceux du Rhin, que j'obtiendrai un peu d'indulgence?

J'en reviens toujours à *Candide*; il faut finir par cultiver son jardin: tout le reste, excepté l'amitié, est bien peu de chose; et encore, cultiver son jardin n'est pas grand chose.

Vanité des vanités, et tout n'est que vanité, excepté de vivre tout doucement avec les personnes auxquelles on est attaché.

1763. La nièce à *Pierre*, la nièce à *François*, et le vieux *François* baisent le bout de vos ailes.

LETTRE XIX.

AU MEME.

18 de juin.

MES anges, est-ce encore le coadjuteur qui a fait rendre ce bel arrêt contre la petite vérole ? *Messieurs* ont apparemment voulu fournir des pratiques à Genève. Depuis l'arrêt contre l'émétique, on n'avait rien vu de pareil. Il me semble que la philosophie a donné de l'ardeur aux *Gilles*. Plus la raison se fortifie d'un côté, plus la grave folie établit ses treteaux. Vous ne concevez pas jusqu'à quel point on se moque de nous en Europe. Je vous le dis souvent, après qu'un *Berrier* a gouverné votre marine, il manquait un *Omer*, et vous l'avez. Ce sont là de ces pièces qui sont sifflées dans le parterre de toutes les nations qui pensent. A vous dire le vrai, je ne suis pas fâché de cette équipée; j'en ferai mention en temps et lieu, pour égayer mes œuvres posthumes.

Je n'ai nulles nouvelles de la *Gazette littéraire* que vous protégez, nulle correspondance

encore

encore établie. J'ai bientôt épuisé ma Suisse qui fournit plus de soldats que de livres. Les auteurs ne m'ont pas fait tenir une feuille de leur gazette. Si M. le duc de *Praslin* approuvait la manière dont je veux m'y prendre pour avoir les livres nouveaux d'Italie, d'Angleterre et de Hollande, je servirais avec zèle et avec promptitude; mais je ne reçois ni ordres ni livres, et je reste oisif. Tant mieux, me dites-vous, vous aurez plus de temps de travailler à Olimpie. Mes anges, je suis épuisé, rebuté; je renifle sur cette Olimpie. Il faut attendre le moment de la grâce, et cultiver le jardin de *Candide*.

1763.

Je baise les plumes de vos ailes.

LETTRE XX.

A M. MARMONTEL.

19 de juin.

Tout ce que je peux vous dire, mon cher ami, c'est que le droit des gens s'accommode peu de l'infidélité de la poste. On saisit un livre, passe encore; mais saisir la lettre qui l'accompagne! se rendre maître du secret des particuliers, comme si nous étions dans une guerre civile! cela n'est pas dans *l'Esprit des*

1763. *lois*. Voilà, encore une fois, ce que nous a valu *Jean-Jacques* avec sa lettre à *Christophe*. Ce polisson insolent gâte le métier. Il semble qu'on ne cherche qu'à rendre la philosophie ridicule.

Je n'ai laissé imprimer Olimpie qu'en faveur d'une petite note sur les grands-prêtres, qu'on aura, sans doute, retranchée à Paris. Je voudrais vous faire parvenir deux exemplaires d'un extrait de *Jean Meslier*; cet ouvrage m'a toujours frappé. Il est nécessaire qu'il soit connu, et vous pourriez le mettre en bonnes mains. Il faut servir la raison autant qu'on le peut; c'est notre reine, et elle a encore bien des ennemis à Paris. Elle s'est formé beaucoup de sujets dans le pays où je suis, parce qu'on y a plus le temps de penser. Je tâcherai de vous envoyer *Jean Meslier* par voie bien sûre.

Mangocapac est un étrange nom pour un héros de tragédie; *Mahomet* est plus sonore. C'est pure malice à vous de ne rien faire pour le théâtre; on ne peut en parler mieux que vous faites dans votre excellent livre de la *Poëtique*. Je vous dis que vous ferez des tragédies dignes de votre *Poëtique*, quand il vous plaira. Je vous parlais fort au long de votre *Poëtique*, dans ma lettre tombée entre les mains des ennemis. Je vous remerciais

ſurtout d'avoir rendu juſtice à *Quinault*, dont on n'a pas aſſez connu le mérite. 1763.

Je hais *Rouſſeau*, je parle du poëte; ce malheureux a fini par faire de mauvais vers contre la philoſophie. Adieu; vous ne tomberez jamais dans ce péché infame, et je vous aimerai toujours.

Voltaire.

LETTRE XXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de juin.

SI je pouvais rire, monſeigneur le grand médecin, ce ſerait de voir maître *Omer de Fleuri* uſurper vos droits, et ſe mêler de l'inoculation en plein parlement, ſans vous avoir conſulté. Cet ennemi de l'inoculation a pourtant gardé madame de *Forcalquier*, et fait des vers pour *Tronchin*, non pas le fermier général, mais *Tronchin* l'inoculateur. Vous me direz que ces vers valent ſans doute ſa proſe, et vous aurez raiſon. Mais avouez qu'il eſt plaiſant de voir le parlement donner un arrêt contre la petite vérole. Il eſt bien clair que la faculté de médecine ſera contre

l'inoculation, et que la ſacrée faculté ſera de
1763. l'avis de l'autre. Tout le monde viendra ſe faire inoculer à Genève ; il faudra agrandir la ville.

Je crois que madame la comteſſe d'*Egmont* a eu la petite vérole ; c'eſt bien dommage ; ſans cela nous l'inoculerions, et nous lui donnerions des fêtes. Je voudrais bien, pour la rareté du fait, voir, avant de mourir, monſieur le maréchal amener ſa fille dans notre pays huguenot. Le bruit a couru que vous alliez troquer votre gouvernement de Guienne contre celui de Languedoc ; c'était une grande joie chez toutes les parpaillotes. Cependant il paraît que votre nation n'eſt pas ſi aimable que vous ; elle eſt toute raſſotée de vos lits de juſtice, de vos parlemens qui ne veulent pas obtempérer.

Je ne ſais quelle maligne influence eſt tombée ſur ce pauvre peuple ; mais il m'eſt avis qu'il eſt ſorti de ſon élément qui était la gaieté. Pour moi, il eſt vrai que je ſuis auſſi dérouté que la nation ; mais je ſuis vieux, aveugle et ſourd ; et ces petits agrémens ne rendent pas un homme exceſſivement folâtre. Il n'appartient qu'aux héros d'être toujours gais ; vous le ſerez quand vous aurez mon âge, et fort au-delà. Avec de la ſanté, de la gloire, de grands établiſſemens, de

l'esprit, des amis, on peut se livrer tout naturellement à une joie honnête. 1763.

Vous protégez donc de près mademoiselle d'*Epinai*; cela dit qu'elle est buona roba, mais cela ne dit pas qu'elle est bonne actrice. Qu'elle soit ce qu'il vous plaira, j'obéis à vos ordres de grand cœur.

Je me prosterne devant votre force permanente, devant vos agrémens toujours nouveaux, devant votre esprit aussi sensé que gai, qui met aux choses leur véritable prix, et qui sait très-bien que la vie n'est qu'un pélerinage qu'il faut semer de coquilles et de fleurs. Ma philosophie est la très-humble servante de la vôtre.

Ed in tanto la riverisco sommamente con ogni ossequio. *V.*

1763.

LETTRE XXII.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 22 de juin.

MONSIEUR,

J'AI reçu enfin, et j'ai dévoré votre excellent *Traité de l'éducation*. Autrefois le trifte emploi d'inftruire la jeuneffe était méprifé des honnêtes gens et abandonné aux pédans, et, qui pis eft, aux moines. Vous donnez envie d'être régent de phyfique et de rhétorique ; vous faites, de l'inftitution des enfans, un grand objet de gouvernement. Pourquoi ne tirerait-on pas du fein de nos académies les meilleurs fujets qui voudraient fe confacrer à des emplois devenus par vous fi honorables ? Mais il faudrait *Michel de l'Hôpital* ou M. de *la Chalotais* pour chancelier.

Il vient d'arriver à Genève des ballots de votre livre; il eft lu et admiré. Genève croira que je vaux quelque chofe, en voyant comme vous avez daigné parler de moi. C'eft-là tout ce qu'on pourra critiquer dans votre livre. Il me femble, à l'empreffement que tous les pères de famille ont à vous lire, qu'on fera

bientôt obligé de faire ici une nouvelle édition, quoiqu'on ait fait venir de France une grande quantité d'exemplaires; en ce cas, je vous demanderai les additions dont vous voudrez embellir votre ouvrage. 1763.

Ne voudriez-vous pas dire, en parlant des vingt-cinq ans que mettrait un boulet de canon à parcourir l'eſpace qui s'étend de notre globe au ſoleil, que c'eſt en ſuppoſant la vîteſſe toujours égale? c'eſt une bagatelle. Je me conformerai exactement à tous vos ordres.

Vous donnez de beaux exemples, en plus d'un genre, au parquet de Paris. On prétend que maître *Omer de Fleuri* ne les a pas ſuivis en feſant ſon réquiſitoire contre l'inoculation.

J'ai peur que le gouvernement ne ſoit ſi embarraſſé de la peine qu'auront tant d'hommes faits à payer les impôts, qu'il ne pourra donner à l'éducation des enfans l'attention qu'elle mérite. *Curtæ neſcio quid ſemper abeſt rei.* C'eſt aſſurément ce qu'on ne dira pas de votre livre, quoiqu'on le trouve trop court.

Agréez, Monſieur, le reſpect, l'attachement et la reconnaiſſance de votre très-humble, &c.

1763.

LETTRE XXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de juin.

DIVINS anges, je reçois votre lettre du 21 de juin. Voici le temps où mon sang bout, voici le temps de faire quelque chose. Il faut se presser, l'âge avance, il n'y a pas un moment à perdre. Il me faut jouer de grands rôles de tragédie, pour amuser ces enfans et ces Génevois. Mais ce n'est pas assez d'être un vieil acteur, je suis et je dois être un vieil auteur; car il faut remplir sa destinée jusqu'au dernier moment.

Cela ne m'empêchera pas, dans les entr'actes, de travailler à votre gazette. Je suivrai très-exactement les ordres de M. le duc de *Praslin*, s'il m'en donne. Encore une fois, il est pourtant bien étrange que je n'aye pas vu une seule *Gazette littéraire*: qu'est-ce que cela veut dire?

Cramer assure qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à *Robin-mouton*, et qu'on a ôté mon nom par-tout. Je désirerais fort de n'être pas réduit à faire un désaveu inutile, qu'on ne croira pas, et qui ne servira à rien. Il ne

s'agit que d'engager *Merlin* à veiller ſur ſon propre intérêt ; c'eſt ce que j'ai mandé à frère *Damilaville*. 1763.

Au reſte, il y a long-temps que j'ai pris mon parti ſur cette affaire. Si on me pourſuit, je crois la choſe très-injuſte, et tout le monde ici penſe de même. Je n'ai pas écrit un ſeul mot qui puiſſe déplaire à la cour ; ma juſtification eſt toute prête. Je ſais très-bien que le roi ne me ſoutiendra pas plus contre le parlement, que le préſident d'*Eguille ;* mais je me ſoutiendrai très-bien moi même. Je n'habite point en France, je n'ai rien en France qu'on puiſſe ſaiſir ; j'ai un petit fonds pour les temps d'orage. Je répète que le parlement ne peut rien ſur ma fortune, ni ſur ma perſonne, ni ſur mon ame, et j'ajoute que j'ai la vérité pour moi. Un corps entier fait ſouvent de très-fauſſes démarches, il faut s'y attendre ; mais ſoyez très-sûrs qu'à mon âge tous les parlemens du monde ne troubleront pas ma tranquillité. Le ſang ne me bout que pour les vers ; je ſuis et ſerai ſerein en proſe. Il m'importe fort peu où je meure ; j'ai quatre jours à vivre, et je vivrai libre ces quatre jours.

J'ai été fidelle avec le dernier ſcrupule ; je n'ai envoyé à perſonne une ſeule ligne de ce que vous avez très-ſagement ſupprimé. Je

1763. vous ſupplie de m'inſtruire ſi les *Cramer* ont laiſſé ſubſiſter mon nom à la tête de quelques exemplaires : ce point eſt très-important, car on ne peut procéder contre la perſonne que quand elle s'eſt nommée. Toutes les procédures générales et ſans objet tombent. Mais enfin, qu'on procède comme on voudra, je ſuis auſſi imperturbable que je ſuis dévot à mes anges.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE XXIV.

AU MEME.

A Ferney, 6 de juillet.

MES divins anges ſauront que je ne ſais rien de la *Gazette littéraire* à laquelle ils s'intéreſſent. Il eſt toujours fort ſingulier qu'après les peines que je me ſuis données, les auteurs ne m'aient rien fait dire, et ne m'aient pas envoyé une de leurs gazettes. Ne trouvez-vous pas cela fort encourageant ? Mes anges, *ſervire e non gradire, e una coſſa per far mordere*.

Le préſident *Hénault* m'a envoyé une préface anglaiſe, en ſon honneur, qui eſt à la tête de la traduction de ſa *Chronologie ;* il ne me parle

que de cela, et date de Verſailles. Et moi, je ne lui parle point de la traduction angloiſe de l'Hiſtoire générale, je ne parle de cette Hiſtoire qu'à vous. Nous avons imaginé, avec *Cramer*, une tournure pour que le parlement ne ſoit point fâché, et nous vous enverrons inceſſamment le petit avertiſſement. Je ſuis bien aiſe de ne point parler en mon nom; il y a toujours quelque ridicule à parler de ſoi. 1763.

M. de *Thibouville* crie toujours après un cinquième acte. Vraiment, j'ai bien autre choſe à faire. Il faut attendre que l'inſpiration vienne: malheur à qui fait des vers quand il le veut; quiconque n'en fait pas malgré ſoi, en fait de mauvais.

Permettez encore ce petit billet pour *le Kain*; il vous apprendra que je ſuis le plus grand acteur qu'il y ait en Suiſſe. J'ai joué, à l'âge de près de ſoixante et dix ans, *Gengis-kan* avec un applaudiſſement univerſel. Nous avions parmi les ſpectateurs une eſpèce de kalmouk qui diſait que je reſſemblais à *Gengis-kan* comme deux gouttes d'eau, et que j'avais le geſte tout-à-fait tartare; mais madame *Denis* jouait encore mieux que moi, s'il eſt poſſible.

Je prends toujours la liberté de vous adreſſer des paquets pour frère *Damilaville*. Il

1763. y a des choſes concernant mes petites affaires, des mémoires pour mon notaire et pour mon procureur. Je ſuis forcé de prendre ce tour parce que M. *Mariette*, l'avocat des *Calas*, n'a pas reçu une lettre de change que je lui avais envoyée avec un mémoire imprimé. L'imprimé a été ſaiſi, et la lettre de change avec lui. On ne ſait plus comment faire; on coupe les vivres à l'ame, comme on coupe les bourſes.

Vous n'aurez point de tragédie nouvelle par cette poſte; vous n'aurez pas même de changemens pour la tragédie des roués, parce qu'il vaut mieux que je vous la renvoye avec toutes les corrections que j'aurai imaginées, et avec celles que vous m'aurez indiquées.

Reſpect et tendreſſe, et pardon pour les paquets. *V*.

LETTRE XXV.

AU MEME.

13 de juillet.

Eh, qui vous a dit, mes divins anges, que je brochais un drame? Je vous ai dit que le ſang me bouillait: mais que de raiſons de le faire bouillir quand je conſidère tout

ce qui se passe dans ce monde! Si mon pot 1763.
bout, cela ne dit pas qu'il y ait une tragédie dedans; mais, s'il y en avait une, vous seriez ardemment conjurés de ne la donner jamais sous mon nom. Soyez pleinement convaincus que le public ne se tournera jamais de mon côté, quand il verra que je veux paraître toujours sur la scène; on se lasse de voir toujours le même homme. On siffla douze fois *Pierre Corneille* après sa Rodogune, dont on avait passé bénignement les quatre premiers actes. Voilà comme sont faits les hommes, et surtout les gens de mon pays. Si on eut un enthousiasme extravagant pour l'extravagante et barbare pièce de ce vieux fou de *Crébillon*, ce fut parce qu'il était misérable, parce qu'il avait été vingt ans sans rien donner, et surtout parce qu'on voulait m'humilier. Je n'ai donné Olimpie qu'à cause des remarques, qui peuvent être utiles aux gens de bien; c'est pour avoir le plaisir de parler du beau livre des *Rois*, et pour mettre dans tout son jour l'abomination du peuple de DIEU, que j'ai permis que *Colini* imprimât la pièce. Je ne perds pas une occasion de rendre de petits services à la sacro-sainte; mon zèle est actif.

A l'égard de la pièce, je parierai contre qui voudra qu'elle fera un très-grand effet

1763. ſur le théâtre, et j'en ai la preuve ; mais il faut attendre, et j'attends très-volontiers.

J'ai toujours trouvé très-bon que *le Kain* et mademoiſelle *Clairon* imprimaſſent Zulime ; mais ce n'eſt pas ma faute ſi un nommé *Ducheſne* ou *Grangé* en donna une édition clandeſtine déteſtable, et ſi les libraires ne donneraient pas cent écus pour une édition nouvelle ; ce n'eſt pas ma faute ſi ce monde eſt un brigandage. Je donne tout, et on ne me fait gré de rien ; c'eſt un ancien uſage.

Mais encore, ſi je feſais un drame, je ne le ferais pas en ſix jours ; il m'en coûterait quinze ou ſeize ; car je m'affaiblis de moitié ; et puis, pour les coups de ciſeau, il faudrait trois ou quatre mois. Mais mieux vaudrait tout abandonner que d'être connu, et ce ne ferait que l'incognito qui pourrait me déterminer. Je vous y mettrais un ſtyle dur qui dérouterait le monde ; la pièce ſerait un peu barbare, un peu à l'anglaiſe ; il y aurait de l'aſſaſſinat ; elle ſerait bien loin de nos mœurs douces ; le ſpectacle ſerait aſſez beau, quelquefois très-pittoreſque. Enfin, ſi les anges me juraient par leurs ailes qu'ils cacheraient ce ſecret dans leur tabernacle, je leur jurerais, de mon côté, que les *Thiriot* et autres n'en croqueraient que d'une dent. Ce drame ſerait d'un jeune homme qui promet-

trait quelque chofe de bien finiftre, et qu'il faudrait encourager. Ne ferait-ce pas un grand plaifir pour vous de vous moquer de ce public fi frivole, fi changeant, fi incertain dans fes goûts, fi volage, fi français? Enfin, mes anges, vous avez ranimé ma fureur pour le tripot; en voilà les effets. Mangocapac eft-il imprimé? Il faut tâcher que le drame inconnu foit un petit Mango; qu'il y ait du fort, du nerveux, du terrible. On ne pleurera pas cette fois; mais faut-il pleurer toujours? 1763.

J'ai lu les *Remontrances*. Vraiment le parlement d'Angleterre ne parlait pas autrement à *Charles I*; cela eft mirifique.

Mes anges, je n'ai pas un moment à moi depuis dix ans. Je vous conjure de dire à M. le préfident de *la Marche* combien je lui fuis obligé. Le contrat de l'acquifition de Ferney eft au nom de madame *Denis*; je lui ai donné la terre. Comment l'appeler de mon nom? Je n'ai point d'enfans; et fi *meffieurs* m'échauffent les oreilles, je quitterai tout plutôt que de ne leur pas répondre; car, après tout, la vérité eft plus forte qu'eux, et je connais gens qui prendront mon parti. J'aime mieux mourir libre que d'avoir une terre de mon nom.

Je n'ai point écrit à M. de *Chauvelin* l'ambaffadeur. Que lui dirais-je? que je fuis très-mécontent de fon frère?

1763. Mes divins anges, pardonnez mon petit enthoufiafme.

Refpect et tendreffe. *V.*

LETTRE XXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 de juillet.

Il n'y a point de cas pareil, Monfeigneur, ni de billet pareil. Je crois qu'il y a un an, ou deux, ou trois, qu'on me demanda un rôle pour mademoifelle *Hus*; je donnai mon confentement. Je crus, quand vous me donnâtes vos ordres, qu'il en était comme des teftamens, dont le dernier annulle tous les autres; et l'envie de vous obéir eft toujours ma dernière volonté. Je ne me fouviens point du tout d'avoir donné aucun rôle cette année. Je n'ai aucun ambaffadeur au tripot, et vous êtes maître abfolu. Il eft vrai qu'on dit que votre protégée n'eft que jolie, tant mieux; vous la formerez, cela vous amufera. *Quel reproche avez-vous à me faire, s'il vous plaît, M. Grichard?* pourquoi grondez-vous? à qui en avez-vous? ferait-il vrai que vous duffiez amener ici madame votre fille? Venez, logez aux Délices; vous y ferez très-commodément,

fi

ſi mieux n'aimez Ferney. Je ne ſuis content ni du tripot de la comédie, ni de celui du parlement; mais je ſuis ſi heureux à Ferney, que rien ne peut me chagriner, pas même ma ſanté et la mort qui approche. 1763.

Je vous ſouhaite vie longue et gaie.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE XXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 de juillet.

O Anges, ſans vous faire languir davantage, voici la tragédie des coupe-jarrets; elle n'eſt pas fade. Je ne crois pas que les belles dames goûtent beaucoup ce ſujet; mais, comme on a imprimé au louvre l'incomparable Triumvirat de l'inimitable *Crébillon*, j'ai cru que je pouvais faire quelque choſe d'auſſi mauvais, ſans prétendre aux honneurs du louvre. Si vous croyez que votre peuple ait les mœurs aſſez fortes, aſſez anglaiſes, pour ſoutenir ce ſpectacle digne, en partie, des Romains et de la Grève, vous vous donnerez le plaiſir de le faire eſſayer ſur le théâtre; ſe no, no.

1763. Vous me direz : mais quelle rage de faire des tragédies en quinze jours ! Mes anges, je ne peux faire autrement. Il y avait un peintre, élève de *Raphaël*, qu'on appelait *Far-presto*, et ce n'était pas un mauvais peintre.

Je vais vîte parce que la vie est courte, et que j'ai bien des choses à faire. Chacun travaille à sa façon, et on fait comme on peut. En tout cas, vous aurez le plaisir de lire du neuf; cela vous amusera, et j'aime passionnément à vous amuser.

Remarquez bien que tout est historique. *Fulvie* avait aimé *Octave*, témoin l'épigramme ordurière d'*Auguste*. *Fulvie* fut répudiée par *Antoine*. *Sextus Pompée* était un téméraire, il fesait des sacrifices à l'ame de son père. *Lucius César*, proscrit, à qui on pardonna, était père de *Julie*.

Antoine et *Auguste* étaient deux garnemens fort débauchés.

Mes anges, j'ai vu votre chirurgien parmesan : il dit que vous irez à Parme, que vous passerez par Ferney ; je le voudrais. Quel jour pour moi ! que je mourrais content !

LETTRE XXVIII.

1763.

AU MEME.

27 de juillet.

Mes divins anges, Dieu soit loué, et *le Kain !* Je suis fort aise que votre nation soit assez ferme pour soutenir une tragédie sans femme ; cette aventure est fort à l'honneur des acteurs. *Le Kain* m'a écrit une jolie lettre sur cette affaire ; s'il se met à avoir de l'esprit, il ne lui manquera rien. Vraiment, je serai fort aise que M. le duc de *Praslin* s'amuse de mes coupe-jarrets ; mais il y a un rôle de *Fulvie* dont je ne suis pas content aux premiers actes ; la vérité historique m'avait induit en erreur. Il est vrai que la femme d'*Antoine* avait eu une passade avec *Octave ;* mais ce trait historique n'est point du tout tragique. Je ne crois pas qu'une femme répudiée par son mari, et abandonnée par son amant, puisse jamais jouer un beau rôle.

Je me complaisais à peindre toute la licence de ces temps de cruauté et de débauche: J'ai été trop loin, et j'ai avili *Fulvie* en peignant les triumvirs tels qu'ils étaient. En un mot, il faut retoucher le rôle de *Fulvie*.

1763. La pièce, à cela près, vous paraît-elle aller un peu? S'il y a quelque chose de mauvais, dites-le-moi; s'il y a du bon, dites-le-moi aussi. Je ne suis point rétif, point opiniâtre, point amoureux de ma statue. Quand je ne corrige pas, c'est que je ne trouve pas; la bonne volonté ne me manque point, mais bien l'imagination. On n'a pas toujours des idées à commandement; c'est un coup de la grâce: elle vient quand il lui plaît; elle est, comme l'amour, très-volontaire.

Je vous promets le secret: il n'y aura point de *Thiriot* dans cette affaire. La nymphe *Clairon* n'aura pas, je crois, de rôle dans mes coupe-jarrets: *Julie* est trop jeune, *Fulvie* trop peu de chose. Ce ne sera jamais qu'une femme qui veut se venger, et ce n'est pas assez pour un premier rôle; il faudrait des passions plus tragiques. *Fulvie* réussirait à Londres; on y aime les caractères de toute espèce, dès qu'ils sont dans la nature: nous sommes plus délicats et plus dégoûtés.

Mes anges, dès que vous aurez passé légèrement sur le rôle de *Fulvie* avec M. le duc de *Praslin*, et que vous aurez daigné examiner le reste, renvoyez-moi ma drogue.

Mais est-il vrai que le feu couve sous la cendre en Russie? qu'il y a un grand parti en faveur de l'empereur *Ivan*? que ma chère

impératrice sera détrônée, et que nous aurons un nouveau sujet de tragédie? 1763.

J'ai reçu enfin le prospectus de messieurs de la *Gazette littéraire*; je souhaite qu'on y répande un peu de sel, afin de faire tomber le gros poivre de l'ami *Fréron*; mais il sera bien difficile qu'un ouvrage sérieux, dont le ministère répond, soit si salé.

N'ai-je pas un compliment à faire à monsieur d'*Argental*, sur le traité qui assure Plaisance au duc de Parme? et cela ne vaudra-t-il pas à mes anges quelques fromages de Parmesan?

LETTRE XXIX.

AU MEME.

30 de juillet.

J'AI pris la liberté d'envoyer des paperasses à mes anges, attendu qu'on ne peut pas toujours envoyer des tragédies. J'ai recours à leurs bontés en prose et en vers.

Il est question vraiment d'une affaire considérable. Si M. d'*Argental* veut seulement jeter les yeux sur le précis de ma requête au roi en son conseil, il verra de quoi les prêtres sont capables. Je ne sais comment m'y prendre

1763. pour faire parvenir, par la poste, un si énorme paquet à M. *Mariette*.

Pardon, encore une fois, mes divins anges, si je vous importune à ce point.

On dit que le président *Hénault* est fort malade; il semble qu'il retombe bien souvent; cela fait peine. Je voudrais bien savoir s'il joint à sa maladie celle de la dévotion. Serait-il bête à ce point-là, avec l'esprit qu'il a? Mais les gens faibles, quelque esprit qu'ils aient, sont capables de croire que deux et deux font cinq. J'ai une autre maladie, c'est d'être sensiblement affligé de voir tant de faiblesse dans des hommes de mérite. On me console beaucoup en me disant que le président n'a pas infiniment de compagnons de sa maladie d'esprit. Le nombre des sages augmente, dit-on, à vue d'œil. Dieu soit loué! c'est tout ce qu'on veut dans Alep.

Je crois qu'on peut faire quelque chose de mes roués: êtes-vous de cet avis? Savez-vous qu'il est horriblement difficile de trouver des sujets, et de faire du neuf? Vous voyez: je suis obligé de revenir à Rome, après avoir fait le tour du monde.

Respect, tendresse et pardon.

LETTRE XXX. 1763.

AU MEME.

Premier d'auguste.

O Anges de lumière, voici donc ce que M. de *Thibouville* me mande sous votre cachet.

Mais j'aurai bien autre chose encore. Oui, oui, oui, j'en sais plus que je n'en dis, peut-être plus que vous-même qui me tenez rigueur, entendez-vous. Mon Dieu que cela sera beau!

Il en sait plus qu'il n'en dit; donc il a lu mes roués; il en sait plus que moi; donc il sait votre sentiment sur mes roués, que je ne sais pas encore. Il est donc dans la bouteille; vous lui avez donc fait jurer de garder le secret: ce secret est essentiel; c'est en cela que consiste tout l'agrément de la chose. Figurez-vous quel plaisir de donner cela sous le nom d'un adolescent sortant du séminaire. Comme on favorisera ce jeune homme qui s'appelle, je crois, *Marcel!* Voilà la vraie tragédie, dira *Fréron*. Les soldats de *Corbulon* diront: Ce jeune homme pourra un jour approcher du grand *Crébillon;* et mes anges de rire. Si on siffle, mes anges ne feront

1763. ſemblant de rien ; quoi qu'il arrive, c'eſt un amuſement sûr pour eux, et c'eſt tout ce que je prétendais.

Mais me voici à préſent bien loin de la poëſie et de cette niche que vous ferez au public. Mon procès me tourmente. Je prévois une perte de temps effroyable. Si je peux parvenir à raccrocher cette affaire au croc du conſeil, dont on l'a décrochée, je ſuis trop heureux. Elle y pendra long-temps, et j'aurai toujours le plaiſir de me moquer d'un homme d'Egliſe, ingrat et chicaneur.

Il y a un ſiècle que je n'ai reçu de nouvelles de mon frère *Damilaville* ; je ne ſais plus comme le monde eſt fait.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE XXXI.

À MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 d'auguſte.

L'UN des anges, je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 4 d'auguſte. Je vous envoie, pour vous amuſer, un premier acte un peu plus poli que n'était l'autre, plus dialogué et plus convenable. Il y a, dans tous les

les actes, des morceaux que j'ai fortifiés ; mais à présent que j'ai un maudit procès pour 1763.
mes dixmes, et que je fais des écritures, je ne peux guère faire d'écrits. J'ai eu douze jours de bon, je les ai employés à brocher un drame ; cela eſt bien honnête. Avouez, Madame, qu'il ſera bien plaiſant d'être ſous le maſque ; donnez-vous ce plaiſir-là, je vous prie.

J'ai peur que M. le duc de *Praſlin* n'aime pas mon impératrice de Ruſſie ; j'ai peur qu'on ne la dégotte ; il ne me reſtait plus que cette tête couronnée, il m'en faut une abſolument.

J'ai lu les *Quatre ſaiſons* du cardinal de *Bernis*, c'eſt une terrible profuſion de fleurs. J'aurais voulu que les bouquets euſſent été arrangés avec plus de ſoin ; je jouis pleinement de ce qu'il a chanté. Vous ne ſavez pas, Madame, combien l'on eſt heureux d'être à la campagne, et peut-être qu'il ne le ſait pas non plus.

Je ris aux anges, c'eſt-à-dire que je ſuis rempli pour vous, Madame, du plus tendre reſpect. *V.*

Madame *Denis*, et ma petite famille qui rit et ſaute tout le jour, baiſent humblement le bout de vos ailes.

1763.

LETTRE XXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'auguſte.

O Mes anges ! après avoir beaucoup écrit de ma main, je ne peux plus écrire de ma main. Je ne m'aviſerai pas de vous envoyer corrections, additions, pour la tragèdie de mes roués. Une autre farce vient à la traverſe. On prétend que notre ami *Fréron*, très-attaché à l'*Ancien teſtament*, a fait imprimer la facétie de Saül et de David, qui eſt dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas trop faite pour le théâtre de Paris. Ce ſcélérat, plus méchant qu'*Achitophel*, a mis bravement mon nom à la tête. C'eſt du gibier pour *Omer*. Je n'y fais autre choſe que de prévenir *Omer*, et de préſenter requête, s'il veut faire réquiſitoire. Je me joins d'eſprit et de cœur à *meſſieurs*, en cas qu'ils veuillent poſer ſur le réchaud *Saül* et *David*, au pied de l'eſcalier du mai. C'étaient, je vous jure, deux grands poliſſons que ce *Saül* et *David*; et il faut avouer que leur hiſtoire et celle des voleurs de grand chemin ſe reſſemblent parfaitement. Maître *Omer* eſt tout-à-fait digne de ces temps-là. Quoi qu'il en ſoit, je déshérite mon neveu

le conſeiller au parlement, s'il n'inſtrumente pas pour moi dans cette affaire, en cas qu'il faille inſtrumenter. 1763.

Je lui donne tous pouvoirs par les préſentes, et mes anges ſont toujours le premier tribunal auquel je m'adreſſe.

Je vous ſupplie donc d'envoyer chercher aux plaids mon gros neveu, et de l'aſſurer de ma malédiction s'il ne ſe démène pas dans cette affaire.

De plus, j'envoie à frère *Damilaville* un petit avertiſſement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes :

» Ayant appris qu'on débite à Paris ſous
» mon nom, et ſous le titre de Genève,
» je ne ſais quelle farce intitulée, dit-on,
» Saül et David, je ſuis obligé de déclarer
» que l'éditeur calomnieux de cette farce
» abuſe de mon nom, qu'on ne connaît point
» à Genève cette rapſodie, qu'un tel abus
» n'y ſerait pas toléré, et qu'il n'y eſt pas
» permis de tromper ainſi le public. »

Nul ange n'a jamais eu, depuis le démon de *Socrate*, un ſi importun client ; tantôt tragédies, tantôt farces, tantôt *Omer*, je ne finis point ; je mets la patience de mes anges à l'épreuve. Si l'affaire eſt ſérieuſe, je les ſupplie d'envoyer chercher mon neveu, ſinon mes anges jetteront au feu la lettre qui eſt

1763. pour lui. En tout cas, je crois qu'il ſera bon que frère *Damilaville* faſſe mettre dans les papiers publics le petit avertiſſement daté de la ſainte ville de Genève. Il faut être bien méchant pour avoir mis mon nom là! Mes méchancetés à moi ſe terminent au Pauvre diable, au Ruſſe à Paris, aux Pompignades, aux Berthiades, à l'Ecoſſaiſe; mais aller au criminel! ah fi!

Reſpect et tendreſſe au bout de vos ailes. *V.*

LETTRE XXXIII.

AU MEME.

16 d'auguſte.

J'ENVOIE à mes divins anges la lettre de M. *Douet* ou *Drouet*, fermier général, lequel fermier paraît n'avoir point du tout d'envie de donner au neveu de *Pierre Corneille* un nouvel emploi; et il le trouve poſté à merveille au port Saint-Nicolas. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt de voir un *Drouet* meſurer du bois et du charbon, et un *Corneille* fermier général.

On m'a envoyé des choſes aſſez plaiſantes ſur les ſept cents quarante millions de M. *Rouſſel*.

je l'avais pris d'abord pour le tréſorier d'*Aboul-Caſſem*. Meſſieurs les pariſiens doivent regorger d'or et d'argent. 1763.

Au reſte, mes anges voient que j'ai un peu d'occupation ; je les ſupplie très-inſtamment de m'excuſer auprès de M. de *la Marche*, ſi je n'ai pas l'honneur de lui écrire. Je n'ai pas eu encore le temps d'écrire à M. de *Chauvelin*, à peine ai-je celui de vaquer à mes petites affaires. Un pauvre laboureur eſt bien empêché quand il faut faire des tragédies et des commentaires ſur des tragédies : c'eſt bien pis pour l'hiſtoire ; le pauvre homme n'en peut plus, il demande quartier.

Je baiſe humblement le bout de vos ailes, mes anges.

LETTRE XXXIV.

A M. DUPONT,

De la ſociété royale d'agriculture.

A Ferney, 16 d'auguſte.

JE vois, Monſieur, que vous embraſſez deux genres un peu différens l'un de l'autre, la finance et la poëſie. Les eaux du Pactole doivent être bien étonnées de couler avec

1763. celles du Permesse. Vous m'envoyez de fort jolis vers avec des calculs de sept cents quarante millions. C'est apparemment le trésorier d'*Aboul-Cassem* qui a fait ce petit état de sept cents quarante millions, payables par chacun an. Une pareille finance ne ressemble pas mal à la poësie ; c'est une très-noble fiction. Il faut que l'auteur avance la somme, pour achever la beauté du projet.

Vous avez très-bien fait de dédier à monsieur l'abbé de *Voisenon* vos réflexions touchant l'argent comptant du royaume ; cela me fait croire qu'il en a beaucoup. Vous ne pouviez pas mieux égayer la matière, qu'en adressant quelque chose de si sérieux à l'homme du monde le plus gai. Je vous réponds que si le roi a autant de millions que l'abbé de *Voisenon* dit de bons mots, il est plus riche que les empereurs de la Chine et des Indes. Pour moi, je ne suis qu'un pauvre laboureur ; je sers l'Etat en défrichant des terres, et je vous assure que j'y ai bien de la peine. En qualité d'agriculteur, je vois bien des abus ; je les crois inséparables de la nature humaine, et surtout de la nature française ; mais, à tout prendre, je crois que le bénéfice l'emporte un peu sur les charges. Je trouve les impôts très-justes, quoique très-lourds, parce que, dans tout pays, excepté dans celui des chi-

mères, un Etat ne peut payer ses dettes qu'avec de l'argent. J'ai le plaisir de payer toujours mes vingtièmes d'avance, afin d'en être plutôt quitte. 1763.

A l'égard des *Frérons* et des autres canailles, je leur ai payé toujours trop tard ce que je leur devais en vers et en prose.

Pour vous, Monsieur, je vous paye avec grand plaisir le tribut d'estime et de reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'auguste.

Je reçois la lettre du 11 d'auguste de mes divins anges, avec le gros paquet. J'entre tout d'un coup en matière ; car je n'ai pas de temps à perdre.

D'abord, mes anges sauront que toutes les choses de détail ne sont point du tout comme elles étaient.

A l'égard de l'horreur que vous me proposez, et à laquelle madame *Denis* n'a jamais pu consentir, cela prouve que vous êtes

1763. devenu très-méchant depuis que vous êtes miniſtre. C'eſt ce que je mande à M. le duc de *Praſlin*; le crime ne vous coûte rien; nous avions jugé, dans l'innocence des champs, qu'il était abominable que *Fulvie* voulût aſſaſſiner *Antoine*; que ce n'était point l'uſage des dames romaines, quand on leur préſentait des lettres de divorce; que deux aſſaſſinats à la fois, et tous deux manqués, pouvaient révolter les ames tendres et les eſprits délicats. Mais, puiſque ce comble d'horreur vous fait tant de plaiſir, je commence à croire que le public pourra le pardonner; mais je vous avertis que la combinaiſon de ces deux aſſaſſinats eſt horriblement difficile; il eſt à craindre que l'extrême atrocité ne devienne ridicule. Un aſſaſſinat manqué peut faire un effet tragique; deux aſſaſſinats manqués peuvent faire rire, ſurtout quand il y en a un haſardé par une dame. Toutes les combinaiſons que ce plan exige demandent beaucoup de temps. J'y rêverai, et j'y rêve déjà en vous contant la choſe ſeulement.

Mes divins anges, mon affaire contre la ſainte Egliſe eſt entre les mains de M. *Mariette*; cette affaire eſt terrible. Si nous la perdions, tous les droits, tous les avantages de notre terre nous ſeraient infailliblement ravis; nous aurions jeté plus de cent mille écus dans la

rivière. Tous nos droits sont fondés sur le traité d'Arau. Il ne s'agit aujourd'hui que de savoir qui doit être juge du traité d'Arau; ou le roi qui le connaît, ou le parlement de Dijon qui ne le connaît pas. 1763.

La république de Genève, intéressée comme moi dans cette affaire, a chargé M. *Cromelin* d'en parler ou d'en écrire à M. le duc de *Praslin*, afin que ce ministre puisse faire regarder au conseil cette affaire comme une affaire d'Etat, laquelle doit être jugée au conseil des parties, comme tous les procès de ce genre y ont été jugés.

Mais aujourd'hui il ne s'agit que de revenir contre un arrêt de ce même conseil des parties, obtenu par défaut, et subrepticement contre MM. de *Budé* qui n'en ont rien su, et qui étaient dans leurs terres en Savoie, quand on a rendu cet arrêt. Il renvoie les parties plaider au parlement de Dijon, selon les conclusions de l'Eglise, et contre les déclarations de nos rois que MM. de *Budé* n'ont pu faire valoir, dans l'ignorance où ils étaient des procédures que l'on fesait contre eux.

C'est à M. *Mariette*, chargé du pouvoir de MM. de *Budé* et du nôtre, à revenir contre cet arrêt, et à renouer l'affaire au conseil des parties.

Il sera peut-être nécessaire que préalablement nous obtenions des lettres-patentes

1763. du roi, au rapport de M. le duc de *Praslin*. C'est ce que j'ignore et sur quoi probablement M. *Mariette* m'instruira.

On m'avait mandé des bureaux de M. de *Saint-Florentin* que cette affaire dépendait de son ministère, parce qu'il a le département de l'Eglise ; mais M. le duc de *Praslin* a le département des traités.

Pompée et *Fulvie* disent qu'ils sont fort fâchés de cet incident qui vient les croiser ; que le traité d'Arau n'a aucun rapport avec l'Empire romain et les proscriptions.

Mes anges, ma tête bout, et mes yeux brûlent. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

Encore un mot pourtant ; M. de *Martel*, fils de la belle *Martel*, ci-devant inspecteur de la gendarmerie, arrive ici sous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée et une tignace par-dessus ses cheveux : il dit qu'il vous connaît beaucoup. Expliquez-moi donc cela, je vous en conjure. Est-il fou ? *V.*

LETTRE XXXVI. 1763.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 19 d'augufte; (car il eft trop barbare d'écrire *août* et de prononcer *ou*).

L'aveugle Voltaire à l'aveugle marquife du Deffant.

Les gens de notre efpèce, Madame, devraient fe parler au lieu de s'écrire, et nous devrions nous donner rendez-vous aux quinze-vingts, d'autant plus qu'ils font dans le voifinage de M. le préfident *Hénault*. On m'a mandé qu'il avait été dangereufement malade ces jours paffés, mais qu'il fe porte mieux. Je m'intéreffe bien vivement à votre fanté et à la fienne; car enfin, il faut que ce qui refte à Paris de gens aimables vive long-temps, quand ce ne ferait que pour l'honneur du pays.

Etes-vous de l'avis de *Mécène* qui difait: Que je fois goutteux, fourd et aveugle, pourvu que je vive, tout va bien? Pour moi, je ne fuis pas tout-à-fait de fon opinion; et j'eftime qu'il vaut mieux n'être pas que

1763. d'être ſi horriblement mal. Mais quand on n'a que deux yeux et une oreille de moins, on peut encore ſoutenir ſon exiſtence tout doucement.

J'ai eu une grande diſpute avec M. le préſident *Hénault*, au ſujet de *François II*; et je vous en fais juge. Je voudrais que, quand il ſe portera bien, et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il preſsât le dialogue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié, et même qu'il ſe donnât le plaiſir de le faire en vers blancs, c'eſt-à-dire en vers non rimés. Je ſuis perſuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces hiſtoriques de *Shakeſpeare*, et qu'on pourrait traiter les principaux événemens de notre hiſtoire dans ce goût.

Mais il faudrait pour cela un peu de cette liberté anglaiſe qui nous manque. Les Français n'ont encore jamais oſé dire la vérité toute entière. Nous ſommes de jolis oiſeaux à qui on a rogné les ailes. Nous voletons, mais nous ne volons pas.

Je vous ſupplie, Madame, de lui dire combien je lui ſuis attaché.

Adieu, Madame; je ne ſais ſi nous avons jamais bien joui de la vie, mais tâchons de la ſupporter. Je m'amuſe à entendre ſauter, courir, déraiſonner mademoiſelle *Corneille*,

ſon petit mari, ſa petite ſœur, dans mon petit château, pendant que je dicte des commentaires ſur Agéſilas et Attila. Et vous, Madame, à quoi vous amuſez-vous? Je vous préſente mon très-tendre reſpect. 1763.

LETTRE XXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 d'auguſte.

O Mes anges! il arrive toujours quelques tribulations aux barbouilleurs de papier, c'eſt leur métier. J'y ſuis accoutumé depuis plus de cinquante ans. Patience, cela finira. On a imprimé mon pauvre Droit du ſeigneur tout délabré. Cela, joint à la publication de la pièce ſainte de Saül et David, qu'on dit auſſi ridiculement imprimée, eſt une mortification que je mets aux pieds de mon crucifix. Je penſe que le petit avis ci-joint eſt l'unique remède que je doive employer pour ce petit mal, et je ſuppoſe que ma lettre à mon gros neveu eſt inutile. Je ſoumets le tout à votre prudence, et à la grande connaiſſance que vous avez de votre ville de Paris.

Je ne peux, du pied des Alpes, diriger

1763. mes mouvemens de guerre ; je peux ſeulement dire en général : Si *Omer* avance de ce côté-ci, lâchons-lui mon procureur : ſi *Fréron* marche de ce côté-là, tenons-nous-en à notre petit avis au public. Je m'en remets à la bonté de mes anges et au battement de leurs ailes.

Mes anges doivent avoir reçu un gros paquet adreſſé à M. le duc de *Praſlin* ; ils ont dû voir qu'on s'eſt hâté de leur obéir. L'épithète d'aſſaſſines n'avait jamais été donnée juſqu'ici aux dames ; mais, puiſque vous le voulez, *Fulvie* eſt aſſaſſine. Je ne dis pas que j'aye exécuté tous vos ordres ; car ce n'eſt pas aſſez d'aſſaſſiner ſon mari dans ſon lit, il faut encore faire de beaux vers. Renvoyez-moi donc mon griffonnage apoſtillé, et puis j'aurai l'honneur de vous le renvoyer au net.

Je baiſe les ailes de mes anges le plus humblement du monde. *V.*

LETTRE XXXVIII.

1763.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 d'auguste.

VOTRE Excellence faura que je deviens quinze-vingt, que je fuis des mois entiers fans pouvoir écrire. Si l'air de Turin vous a donné une entrave, ou un clou, l'air du lac pourrait bien m'ôter entièrement la vue.

Vous vous amufez, Monfieur, à faire des enfans comme les pauvres gens. Vous aurez bientôt une famille nombreufe, tant mieux; il ne faurait y avoir trop de gens qui vous reffemblent. Je ne fuis pas fi content de monfieur le coadjuteur que de vous. Vous favez, fans doute, que nous appelions autrefois monfieur l'abbé, le coadjuteur. Il a oublié l'ancienne amitié dont il m'honorait, parce qu'il a cru que je ne criais pas affez haut: Vive monfieur le coadjuteur!

Je fais que je devrais, plus humble en ma misère,
Me fouvenir du moins que je parle à fon frère;

auffi je lui pardonne de tout mon cœur. Il eft impoffible de ne pas aimer la rage qu'il a pour le bien public.

1763. J'avais bien recommandé aux *Cramer* de vous envoyer toutes les misères dont vous voulez bien me parler; mais l'un eſt allé à Paris, l'autre à la campagne; et je vois que votre Excellence n'a point été ſervie. Je leur ferai bien réparer leur faute : je vous demande très-humblement pardon de leur négligence.

Le bruit a couru que l'infant voyagerait l'année prochaine, et qu'il paſſerait par Genève; je ſouhaite que vous en faſſiez autant. Je ſais que vos amis de Paris ſoupirent après votre retour. Je ſais que tous les lieux ſont égaux pour les eſprits bien faits, mais il n'en eſt pas de même quand les eſprits bien faits ont des cœurs ſenſibles.

Je crois que vous verrez à Turin M. de *Schouvalof*, ci-devant empereur de Ruſſie. Je l'attends à Ferney dans le mois prochain. Il ira de là à Turin et à Veniſe, et il y ſoupera probablement avec les ſix autres rois qui mangeaient à table d'hôte avec *Candide* et ſon valet *Cacambo*.

Votre Excellence n'aura que l'hiver prochain *Pierre Corneille* et ſes Commentaires. J'ai fait ma tâche plus vîte que les libraires ne font la leur. Vous trouverez que mon Commentaire n'eſt pas comme celui de dom *Calmet*, qui loue tout ſans diſtinction. Il eſt vrai que

Corneille

Corneille est pour moi un auteur sacré ; mais je ressemble au père *Simon* à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre : Monseigneur, répondit-il, je critique la *Bible*. 1763.

Conservez-moi vos bontés, je vous en prie. Permettez-moi de me mettre aux pieds de celle qui fait le bonheur de votre vie, et qui l'augmentera dans un mois. *L'aveugle V.*

LETTRE XXXIX.

A M. HELVETIUS.

25 d'auguste.

PAX *Christi*. Je vois, avec une sainte joie, combien votre cœur est touché des vérités sublimes de notre sainte religion, et que vous voulez consacrer vos travaux et vos grands talens à réparer le scandale que vous avez pu donner, en mettant, dans votre fameux livre, quelques vérités d'un autre ordre, qui ont paru dangereuses aux personnes d'une conscience délicate et timorée, comme MM. *Omer Joli de Fleuri*, *Gauchat*, *Chaumeix* et plusieurs de nos pères.

Les petites tribulations que nos pères éprouvent aujourd'hui, les affermissent dans leur

1763. foi, et plus nous sommes dispersés, et plus nous sesons de bien aux ames. Je suis à portée de voir ces progrès, étant aumônier de monsieur le résident de France à Genève. Je ne puis assez bénir DIEU de la résolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne, dans un temps où tout le monde l'attaque et se moque d'elle ouvertement. C'est la fatale philosophie des Anglais qui a commencé tout le mal. Ces gens-là, sous prétexte qu'ils sont les meilleurs mathématiciens et les meilleurs physiciens de l'Europe, ont abusé de leur esprit, jusqu'à oser examiner les mystères. Cette contagion s'est répandue par-tout. Le dogme fatal de la tolérance infecte aujourd'hui tous les esprits; les trois quarts de la France, au moins, commencent à demander la liberté de conscience: on la prêche à Genève.

Enfin, Monsieur, figurez-vous que, lorsque le magistrat de Genève n'a pu se dispenser de condamner le roman de M. *J. J. Rousseau*, intitulé *Emile*, six cents citoyens sont venus, par trois fois, protester au conseil de Genève qu'ils ne souffriraient pas que l'on condamnât, sans l'entendre, un citoyen qui, à la vérité, avait écrit contre la religion chrétienne; mais qu'il pouvait avoir ses raisons, qu'il fallait les entendre; qu'un citoyen de Genève peut écrire

ce qu'il veut, pourvu qu'il donne de bonnes explications. 1763.

Enfin, Monsieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur *Julien*, les philosophes *Celse* et *Porphire* livrèrent, dès les premiers temps, à nos saintes vérités. Tout le monde pense comme *Bayle*, *Descartes*, *Fontenelle*, *Shaftesbury*, *Bolingbroke*, *Collins*, *Wolston*. Tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un Dieu ; que la sainte vierge *Marie* n'est pas mère de DIEU ; que le Saint-Esprit n'est autre chose que la lumière que DIEU nous donne. On prêche je ne sais quelle vertu, qui, ne consistant qu'à faire du bien aux hommes, est entièrement mondaine et de nulle valeur. On oppose au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, livres qui fesaient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre par-tout adroitement. Ces petits livrets se succèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point, on les donne à des personnes affidées qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. Tantôt c'est le Sermon des cinquante qu'on attribue au roi de Prusse ; tantôt c'est un extrait du *Testament* de ce malheureux curé *Jean Meslier*, qui demanda pardon à Dieu en mourant d'avoir enseigné le christianisme ; tantôt c'est je ne sais quel *Catéchisme de l'honnête homme*

1763. fait par un certain abbé *Durand*. Quel titre, Monſieur, que le *Catéchiſme de l'honnête homme*, comme s'il pouvait y avoir de la vertu hors de la religion catholique! Oppoſez-vous à ce torrent, Monſieur, puiſque DIEU vous a fait la grâce de vous illuminer. Vous vous devez à la raiſon et à la vertu indignement outragées; combattez les méchans comme ils combattent, ſans vous compromettre, ſans qu'ils vous devinent. Contentez-vous de rendre juſtice à notre ſainte religion, d'une manière claire et ſenſible, ſans rechercher d'autre gloire que celle de bien faire. Imitez notre grand roi *Staniſlas*, père de notre illuſtre reine, qui a daigné quelquefois faire imprimer des petits livres chrétiens entièrement à ſes dépens. Il eut toujours la modeſtie de cacher ſon nom, et on ne l'a ſu que par ſon digne ſecrétaire, M. de *Solignac*. Le papier me manque; je vous embraſſe en JESUS-CHRIST.

JEAN PATOUREL, *ci-devant jéſuite*.

LETTRE XL.

1763.

AU MEME.

15 de feptembre.

Mon cher philofophe, vous avez raifon d'être ferme dans vos principes, parce qu'en général vos principes font bons. Quelques expreffions hafardées ont fervi de prétexte aux ennemis de la raifon. On n'a caufe gagnée avec notre nation qu'à l'aide du plaifant et du ridicule. Votre héros *Fontenelle* fut en grand danger pour les oracles, et pour la reine *Méro* et fa fœur *Enégu* (*) ; et quand il difait que, s'il avait la main pleine de vérités, il n'en lâcherait aucune, c'était parce qu'il en avait lâché, et qu'on lui avait donné fur les doigts. Cependant cette raifon tant perfécutée gagne tous les jours du terrain. On a beau faire, il arrivera en France, chez les honnêtes gens, ce qui eft arrivé en Angleterre ; nous avons pris des Anglais les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortiffement, la conftruction et la manœuvre des vaiffeaux, l'attraction, le calcul différentiel, les fept couleurs primitives, l'inoculation ; nous prenons infenfiblement

(*) Rome, Genève.

1763. leur noble liberté de penser et leur profond mépris pour lès fadaises de l'école. Les jeunes gens se forment, ceux qui sont destinés aux plus grandes places sont défaits des infames préjugés qui avilissent une nation ; il y aura toujours un grand peuple de sots, et une foule de fripons ; mais le petit nombre des penseurs se fera respecter. Voyez comme la pièce de *Palissot* est déjà tombée dans l'oubli; on sait par cœur les traits qui ont percé *Pompignan*, et l'on a oublié pour jamais son *Discours* et son *Mémoire*. Si on n'avait pas confondu ce malheureux, l'usage d'insulter les philosophes, dans les discours de réception à l'académie, aurait passé en loi. Si on n'avait pas rendu nos persécuteurs ridicules, ils n'auraient pas mis de bornes à leur insolence. Soyez sûr que tant que les gens de bien seront unis, on ne les entamera pas. Vous allez à Paris, vous y serez le lien de la concorde des êtres pensans. Qu'importe, encore une fois, que notre tailleur et notre sellier soient gouvernés par frère *Croust* et par frère *Berthier* ? Le grand point est que ceux avec qui vous vivez soient éclairés, et que le jansénisle et le molinisle soient forcés de baisser les yeux devant le philosophe. C'est l'intérêt du roi, c'est celui de l'Etat, que les philosophes gouvernent la société. Ils inspirent l'amour de la patrie, et les fanatiques y

portent le trouble. Mais, plus ces miſérables ſentiront votre ſupériorité, plus vous aurez d'attention à ne leur point donner priſe par des paroles dont ils puiſſent abuſer. Notre morale eſt meilleure que la leur, notre conduite plus reſpectable; ils parlent de vertu, et nous la pratiquons : enfin notre parti l'emporte ſur le leur dans la bonne compagnie. Conſervons nos avantages ; que les coups qui les écraſeront partent de mains inviſibles, et qu'ils tombent ſous le mépris public. Cependant vous aurez une bonne maiſon, vous y raſſemblerez vos amis, vous répandrez la lumière de proche en proche, vous ſerez reſpecté même de ces indignes ennemis de la raiſon et de la vertu : voilà votre ſituation, mon cher ami. Dans ce loiſir heureux, vous vous amuſerez à faire de bons ouvrages, ſans y expoſer votre nom aux cenſures des fripons. Je vois qu'il faut que vous reſtiez en France, et vous y ſerez très-utile. Perſonne n'eſt plus fait que vous pour réunir les gens de lettres; vous pouvez élever chez vous un tribunal qui ſera fort ſupérieur, chez les honnêtes gens, à celui d'*Omer Joli*. Vivez gaiement, travaillez utilement, ſoyez l'honneur de notre patrie. Le temps eſt venu où les hommes comme vous doivent triompher. Si vous n'aviez pas été mari et père, je vous aurais dit : *Vende*

1763.

1763. *omnia quæ habes, et sequere me*; mais votre situation, je le vois bien, ne vous permet pas un autre établissement qui, peut-être même, serait regardé comme un aveu de votre crainte, par ceux qui empoisonnent tout. Restez donc parmi vos amis; rendez vos ennemis odieux et ridicules; aimez-moi, et comptez que je vous serai toujours attaché avec toute l'estime et l'amitié que je vous ai vouées depuis votre enfance.

LETTRE XLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de septembre.

Mes anges, je me crois un petit prophète. Je me souviens que, lorsqu'on m'envoya la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'académie*, je prédis que le libraire ferait banqueroute. Je ne me suis pas trompé, et malheureusement cette banqueroute retombe sur la famille *Corneille*. M. *Duclos*, qui avait beaucoup d'estime pour la veuve *Brunet*, décorée du malheureux titre de libraire de l'académie, voulut que le principal bureau des souscriptions fût chez elle. Elle a reçu pour sept ou huit mille francs d'argent comptant, après quoi, elle

elle a fait la gambarouta. Voilà le ſort de la plupart des entrepriſes de ce monde. 1763.

Si vous me permettez, mes anges, de vous parler de mon procès ſacerdotal, je vous dirai que meſſieurs de Berne et de Genève ſont intéreſſés comme nous dans cette affaire, qu'ils y interviennent, et que ce fut même, ſur la requête de meſſieurs de Berne, que le conſeil des dépêches ſe réſerva à lui ſeul la connaiſſance de cette affaire, par un arrêt du 25 juin 1756; que c'eſt contre cet arrêt authentique et contradictoire que le curé de Ferney a obtenu un arrêt par défaut qui nous renvoie au parlement de Dijon. Nous revenons aujourd'hui contre cet arrêt, et nous ſoutenons que c'eſt principalement à M. le duc de *Praſlin* à juger cette cauſe, qui eſt plutôt une affaire d'Etat qu'un procès. Il s'agit uniquement de l'exécution du traité d'Arau, et de toutes les garanties renouvelées par tous nos rois, depuis *Charles IX*. Le parlement de Dijon n'admet ni ces traités, ni ces garanties, mais le roi les maintient, et il a promis que ces ſortes d'affaires ne ſeraient jamais jugées qu'en ſon conſeil.

Au reſte, le procès n'eſt pas directement intenté à madame *Denis* et à moi, il l'eſt à Berne, à Genève, au colonel de *Budé*, au colonel *Pictet*. S'ils perdent, nous perdons;

1763. s'ils gagnent, nous gagnons. Nous ne venons qu'après eux, comme ayant acheté d'eux la terre aux mêmes conditions que Berne l'avait vendue au seizième siècle, et que les ducs de Savoie l'avaient inféodée au quatorzième.

Nous supplions *Octave*, *Pompée* et *Fulvie* d'intercéder pour nous auprès de M. le duc de *Praslin*. Il est bien vrai qu'ils ne sont pas aussi honnêtes gens que lui; aussi je compte beaucoup plus sur la protection de mes anges, que sur celle de ces personnages.

Vous devez avoir reçu mes roués; j'y ai mis tout mon savoir-faire, qui est bien peu de chose; mais enfin, puisque j'ai fait tout ce que j'ai pu et tout ce que vous avez voulu, qu'avez-vous à me dire?

Respect et tendresse.

LETTRE XLII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 de septembre.

NON, Monsieur, ce n'est pas moi qui écris des lettres charmantes, mais bien votre Excellence; et l'un de ses talens a toujours été de séduire.

On vous a dépêché un petit paquet qui contient, je crois, un peu d'hiſtoire. Vous y verrez quelque choſe du temps préſent, mais non pas tout; car malheur à celui qui dirait tout. Il faut qu'un français paſſe rapidement ſur les dernières années. Il y a un éloge du duc de *Sully* qu'on vous a peut-être envoyé. C'eſt un ouvrage de M. *Thomas*, ſecrétaire de M. le duc de *Praſlin*, qui remporte autant de prix à l'académie que nous avons perdu de batailles. Il loue beaucoup ce miniſtre d'avoir eu toujours à Sully un fauteuil plus haut que les autres. Cela n'eſt bon que pour *Montmartel* et pour madame ſa femme qui, ayant les jambes trop longues, ſont obligés à cette cérémonie; mais, d'ailleurs, *Thomas* fait un beau portrait de *Roſny* et de ſon adminiſtration.

1763.

J'ai vu ces jours-ci un vieux florentin aſſez plaiſant, qui prétend que tous les états de l'Europe feront banqueroute les uns après les autres. Le libraire de l'académie a déjà commencé. Ce libraire eſt une femme; et je me doutais bien qu'elle ferait à l'aumône, dès qu'elle aurait achevé notre *Dictionnaire*; cela n'a pas manqué; et le pis de l'affaire, c'eſt qu'elle emporte huit mille francs à nos pauvres *Corneille*. Je ne ſais ſi c'eſt cette aventure qui m'a donné de l'humeur contre Suréna, Agéſilas,

1763. Pulchérie et une douzaine de pièces du grand-homme dont j'ai l'honneur d'être le commentateur; je parie qu'il n'y a que moi qui aye lu ces tragédies-là, et je prends la liberté de parier que vous ne les avez jamais lues, ni ne les lirez ; cela eſt impoſſible. Ah! que *Racine* eſt un grand-homme ! Madame l'ambaſſadrice n'eſt-elle pas de cet avis-là ? Adieu nos beaux arts, ſi les choſes continuent comme elles ſont. La rage des remontrances et des projets ſur les finances a ſaiſi la nation ; nous nous aviſons d'être ſérieux, et nous nous perdons; mais nous feſions autrefois de jolies chanſons, et à préſent nous ne feſons que de mauvais calculs : c'eſt *Arlequin* qui veut être philoſophe.

Avez-vous entendu parler d'un ſénéchal de *Forcalquier* qui, en mourant, a fait un legs au roi, de l'*Art de gouverner*, en trois volumes in-4°? C'eſt bien le plus ennuyeux ſénéchal que vous ayez jamais vu. Je ſuis bien las de tous ces gens qui gouvernent les Etats du fond de leur grenier. Voilà-t-il pas encore un conſeiller du roi au parlement qui lui donne ſept cents quarante millions tous les ans ! Tâchez, Monſieur, d'en avoir le vingtième, ou du moins un pour cent; cela eſt encore honnête.

Que vos Excellences agréent toujours mon reſpect. *V.*

LETTRE XLIII.

1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 de feptembre.

Je reçus hier les ordres de mes anges, concernant la confpiration des roués, et j'envoie fur le champ tous les changemens qu'ils demandent pour les affaffins et affaffines. Il faut affurément que M. le duc de *Praflin* ait une ame bien noire, pour vouloir qu'une femme égorge fon mari dans fon lit; mais puifque mes anges ont eu cette horrible idée, il la faut pardonner à un miniftre d'Etat. Mettez le feu aux poudres de la façon qu'il vous plaira, faites comme vous l'entendrez, mais ne me demandez plus de vers, car vous m'empêchez de dormir, et je n'en peux plus. Laiffez-moi, je vous prie, ce vers :

L'ardeur de me venger ne m'en fait point accroire.

Il ne faut pas toujours que *Melpomène* marche fur des échaffes; les vers les plus fimples font très-bien reçus, furtout quand ils fe trouvent dans une tirade où il y en a d'affez forts. *Racine* eft plein à tout moment de ces vers que vous réprouvez. Une tragédie n'aurait point du

1763. tout l'air naturel, s'il n'y avait pas beaucoup de ces expreſſions ſimples, qui n'ont rien de bas ni de trop familier.

Divertiſſez-vous, mes anges, de la niche que vous allez faire. Je ne ſais s'il faut intituler la pièce le Triumvirat ; le titre me ferait ſoupçonner, et on dirait que je ſuis le ſavetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de *Crébillon* ; cependant, il eſt difficile de donner un autre titre à l'ouvrage. Tirez-vous de là comme vous pourrez : tout ce que je puis vous dire, c'eſt que cette pièce ne ſera pas du nombre de celles qui font répandre des larmes ; je la crois très-attachante, mais non attendriſſante. Je crois toujours qu'Olimpie ferait un bien plus grand effet ; elle eſt plus majeſtueuſe, plus auguſte, plus théâtrale, plus ſingulière ; elle fait verſer des pleurs toutes les fois qu'on la joue ; et les comédiens de Paris me paraiſſent auſſi mal-aviſés qu'ingrats de ne la pas repréſenter.

Permettez que je mette dans ce paquet des affaires temporelles avec les ſpirituelles. Voici un petit mémoire pour M. le duc de *Praſlin*, en cas que mon affaire ſacerdotale ne ſoit pas encore rapportée. Nous lui devons bien des remercîmens, madame *Denis* et moi, de la bonté qu'il a eue de ſe charger de ce petit procès, qui était d'abord dévolu à M. de

Saint-Florentin. Il eſt vrai que cette affaire, toute petite qu'elle eſt, étant fondée ſur les traités de nos rois, appartient de droit aux affaires étrangères ; mais j'aime encore mieux attribuer la peine qu'il daigne prendre, à l'amitié qu'il a pour vous, et aux bontés dont il honore madame *Denis* et moi. 1763.

Comme je prends la liberté de lui adreſſer votre paquet, je ſuppoſe qu'il ſe ſaiſira du mémoire qui eſt pour lui; il eſt court, net et clair, point de verbiage ; pour un eſprit de ſa trempe,

N'alongeons point en cent mots ſuperflus
Ce qu'on dirait en quatre tout au plus.

Qu'eſt-ce que la défaite des bernardins ? cela eſt-il plaiſant?

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1763.

LETTRE XLIV.

A M. PICTET, *à Pétersbourg.*

Septembre.

MON cher géant, vraiment votre lettre eſt d'un vrai philoſophe : vous êtes un *Anacharſis*, et d'*Alembert* n'a pas voulu l'être. Je ne ſais pourquoi le philoſophe de Paris n'a pas oſé aller chez la *Minerve* de Ruſſie : il a craint peut-être le ſort d'*Ixion*.

Pour votre *Jean-Jacques*, ci-devant citoyen de Genève, je crois que la tête lui a tourné quand il a prophétiſé contre les établiſſemens de *Pierre le grand*. J'ai peut-être mieux rencontré quand j'ai dit que, ſi jamais l'empire des Turcs était détruit, ce ſerait par la Ruſſie; et, ſans l'aventure du Pruth, je tiendrais ma prophétie plus sûre que toutes celles d'*Iſaïe*.

Votre auguſte *Catherine ſeconde* eſt aſſurément *Catherine* unique ; la première ne fut qu'heureuſe. J'ai pris la liberté de lui envoyer quelques exemplaires du ſecond tome de *Pierre le grand*, par M. de *Balk*. Je me flatte qu'elle y trouvera des vérités. J'ai eu de très-bons mémoires ; je n'ai ſongé qu'au vrai : je ſais heureuſement combien elle l'aime.

Ce qu'elle a daigné dicter à ſon géant, me

paraît d'un esprit bien supérieur. Oh ! qu'elle a raison, quand elle fait sentir cette fastidieuse prolixité d'écrits pour et contre les jésuites, et quand elle parle de ces quatre-vingts pages d'extraits sur des choses qu'on doit dire en dix lignes ! que j'ai de vanité de penser comme elle ! Mais on ne doit jamais rendre public ce qu'on admire, à moins d'une permission expresse; sans quoi il faudrait, je pense, imprimer toutes ses lettres. 1763.

Savez-vous bien que madame la princesse sa mère m'honorait de beaucoup de bonté, et que je pleure sa perte ? Si je n'avais que soixante ans, je viendrais me consoler en contemplant sa divine fille.

Mon cher géant, mettez à ses pieds, je vous prie, ce petit papier pomponé. Si vous êtes bigle, vous verrez que je deviens aveugle et sourd. Elle daigne donc protéger la petite-fille de *Corneille* ? Eh bien, n'est-il pas vrai que toutes les grandes choses nous viennent du Nord ? ai-je tort ?

Madame votre mère vous mandera les nouvelles de Genève. Pour moi, je suis si pénétré du billet que j'ai lu de votre auguste impératrice, que j'en oublie jusqu'à votre grande république. J'ai baisé ce billet : n'allez pas le lui dire, au moins ; cela n'est pas respectueux.

1763.

LETTRE XLV.

A M. PROST DE ROYER, *avocat à Lyon.*

A Ferney, premier d'octobre.

Je vous remercie, Monſieur, du plus court et du meilleur livre qu'on ait écrit depuis long-temps. La raiſon et l'éloquence l'ont dicté; on ne peut y répondre que par du fanatiſme et du galimatias. Je ne doute pas que votre archevêque, ayant comme vous beaucoup d'eſprit et de lumières, ne ſoit entièrement de votre avis dans le fond de ſon cœur. Il eſt trop bon citoyen pour ſoutenir une abſurdité qui ruinerait l'Etat. Des ſyſtêmes établis dans des temps de ténèbres, doivent diſparaître dans notre ſiècle; et vous aurez la gloire d'avoir détruit le plus pernicieux des préjugés. Il faut avouer que nous avons encore beaucoup de lois abſurdes et contradictoires; on les doit à l'eſprit monacal qui a régné trop long-temps. Il eſt également triſte et honteux pour nos tribunaux, d'être réduits à éluder ce que, ſans doute, ils voudraient abolir: mais on trouve la ſuperſtition en poſſeſſion de la maiſon, on n'oſe pas l'en chaſſer tout d'un coup, et on ſe contente d'y loger avec elle.

Ce que vous dites des cinq talens qui devaient en produire cinq autres, m'a toujours frappé : mais j'avoue que cet intérêt à cent pour cent, m'avait paru un peu trop fort. Cela fait voir qu'il y a bien des choses qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre. 1763.

Il est très-vrai, Monsieur, que MM. *Tronchin* et *Camp* me donnent quatre pour cent du peu d'argent qu'ils ont à moi ; M. le cardinal de *Tençin* en tirait cinq : et si monsieur votre archevêque fait bien, il en tirera autant, attendu qu'au bout de l'année il donnera aux pauvres vingt-cinq mille livres, au lieu de vingt mille.

LETTRE XLVI.

A M. HELVETIUS.

4 d'octobre.

MON frère, le hasard m'a remis sous les yeux le décret de la sorbonne, et le réquisitoire de maître *Omer*. Je vous exhorte à les relire, pour vous exciter à la vengeance en regardant votre ennemi. Je ne crois pas qu'on ait entassé jamais plus d'absurdités et plus d'insolences, et je vous avoue que je ne

1763. conçois pas comment vous laiſſez triompher l'hydre qui vous a déchiré. Le comble de la douleur, à mon gré, eſt d'être terraſſé par des ennemis abſurdes. Comment n'employez-vous pas tous les momens de votre vie à venger le genre-humain, en vous vengeant? Vous vous trahiſſez vous-même, en n'employant pas votre loiſir à faire connaître la vérité. Il y a une belle hiſtoire à faire, c'eſt celle des contradictions : cette idée m'eſt venue en liſant l'impertinent décret de la ſorbonne. Il commence par condamner cette vérité, que toutes les idées nous viennent par les ſens, qu'elle avait adoptée autrefois, non parce qu'elle était vérité, mais parce qu'elle était ancienne. Ces marauds ont traité la philoſophie comme ils traitèrent *Henri IV*, et comme ils ont traité la bulle, que tantôt ils ont reçue, et qu'ils ont tantôt condamnée.

Ces contradictions règnent depuis *Luc* et *Matthieu*, ou plutôt depuis *Moïſe*. Ce ferait une choſe bien curieuſe que de mettre ſous les yeux ce ſcandale de l'eſprit humain. Il n'y a qu'à lire et tranſcrire; c'eſt un ouvrage très-agréable à faire; on doit rire à chaque ligne. *Moïſe* dit qu'il a vu DIEU face à face, et qu'il ne l'a vu que par derrière; il défend qu'on épouſe ſa belle-ſœur, et il ordonne qu'on épouſe ſa belle-ſœur; il ne veut pas

qu'on croye aux ſonges, et toute ſon hiſtoire eſt fondée ſur des ſonges. 1763.

Enfin, dans chaque page, depuis *la Genèſe* juſqu'au concile de Trente, vous trouvez le ſceau du menſonge.

Cette manière d'enviſager les choſes eſt palpable, piquante, et capable de faire le plus grand effet. Ne feriez-vous pas charmé qu'on fît un tel ouvrage ? Faites-le donc, vous y êtes intéreſſé ; vous devez décréditer ceux qui vous ont traité ſi indignement.

Si l'idée que je vous propoſe n'eſt pas de votre goût, il y a cent autres manières d'éclairer le genre-humain. Travaillez, vous êtes dans la force de votre génie ; je me charge de l'impreſſion, vous ne ferez jamais compromis.

Adieu ; ſoyez ſûr que votre *Fontenelle* n'eût jamais été auſſi empreſſé que moi à vous ſervir.

1763.

LETTRE XLVII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 6 d'octobre.

Me voilà, Monfieur, redevenu taupe. Votre Excellence faura que, dès qu'il neige fur nos belles montagnes, mes yeux deviennent d'un rouge charmant, et que j'aurais très-bon air aux quinze-vingts. Cela me donne quelquefois de petits remords d'avoir bâti et planté entre le mont Jura et les Alpes; mais enfin l'affaire eft faite, et il faut faire contre neige bon cœur, auffi-bien que contre fortune.

Il n'y a pas moyen de difputer contre votre Excellence. Je vous ai promis quelque chofe pour le mois d'avril; eh bien, attendez donc le mois d'avril; vous m'avouerez que cet argument eft affez bon. Si vous avez commandé votre foupé pour dix heures, devez-vous gronder votre cuifinier de ce qu'il ne vous fait pas fouper à huit? Cependant je ne défefpère pas d'avoir l'honneur de vous donner de petites étrennes. Vous autres miniftres, vous êtes difcrets, et il y a plaifir de fe confier à vous; il y en aurait bien davantage à vous faire fa cour.

Il eſt à croire qu'un ambaſſadeur à Turin a lu le *Vicaire ſavoyard* de *Jean-Jacques* ; et votre Excellence eſt trop bien inſtruite des grands événemens de ce monde, pour ignorer que la moitié de la ville de Genève a pris le parti de *Jean-Jacques* contre le conſeil de cette auguſte république. On a parlé, pendant quelques momens, d'avoir recours à la médiation de la France. J'aurais fait alors une belle brigue, pour tâcher d'obtenir que vous euſſiez daigné venir mettre la paix dans mon voiſinage. J'aurais voulu auſſi que madame l'ambaſſadrice partageât ce miniſtère ; les Génevois, en la voyant, auraient oublié toutes leurs querelles. 1763.

Je prie vos Excellences de me conſerver toujours leurs bontés, et d'agréer le reſpect du quinze-vingt *V.*

1763.

LETTRE XLVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 11 d'octobre.

Je vous jure, Madame, que je ſuis aveugle auſſi ; n'allez pas me renier. Il eſt vrai que je ne le ſuis que par bouffée, et que je ne ſuis pas encore parvenu à être abſolument digne des quinze-vingts. J'ai d'ailleurs pris mon parti depuis long-temps ſur tout ce qu'on peut voir et ſur tout ce qu'on peut entendre ; et c'eſt ce qui fait que je ne regrette guère dans Paris que vous, Madame, et le très-petit nombre de perſonnes de votre eſpèce.

Je ſuis perſuadé que madame la ducheſſe de *Luxembourg* eſt partie pour la vie éternelle avec de grands ſentimens de dévotion ; et cela eſt bien conſolant. Vivez gaiement, Madame, avec quatre ſens qui vous reſtent : quatre ſens, et beaucoup d'eſprit, ſont quelque choſe.

C'eſt vous qui êtes très-clair-voyante, et non pas moi ; vous voyez ſurtout à merveille le ridicule de la façon d'écrire d'aujourd'hui.

Le

Le ſtyle qui eſt à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande ſimplicité. 1763.

Il n'eſt pas juſte que vous ſoyez ſans Pucelle. Je vais prendre ſi bien mes meſures, que vous en aurez une inceſſamment. Il y a quelquefois de petits morceaux aſſez curieux qui me paſſent par les mains ; mais je ne ſais comment faire pour vous les envoyer. Et vous, Madame, comment feriez-vous pour vous les faire lire ? Ces petits ouvrages ſont, pour la plupart, d'une philoſophie extrêmement inſolente, qui ferait trembler votre lecteur. On ne peut guère confier ces rogatons à la poſte.

Si vous aimiez l'hiſtoire, vous auriez un amuſement sûr pour le reſte de votre vie ; mais j'ai peur que l'hiſtoire ne vous ennuye. J'eſſaierai de vous faire parvenir un petit morceau dans ce genre, qui vous mettra au fait de bien des choſes : cela eſt court, et n'eſt point du tout pédant.

Le grand malheur de notre âge, Madame, c'eſt qu'on ſe dégoûte de tout. Une Pucelle amuſe un quart d'heure, mais on retombe enſuite dans la langueur ; on vit triſtement au jour la journée ; on attend que quelqu'un vienne chez nous par oiſiveté, et qu'il nous diſe quelque nouvelle à laquelle nous ne nous intéreſſons point du tout. On n'a plus ni paſſion ni illuſion ; on a le malheur d'être

1763. détrompé ; le cœur ſe glace, et l'imagination ne ſert qu'à nous tourmenter.

Voilà à peu-près notre état ; et quand, avec cela, on a perdu les deux yeux, il faut avouer qu'on a beſoin de courage. Vous en avez beaucoup, Madame, et il eſt ſoutenu par la ſociété de vos amis.

Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault* que je lui ſerai bien ſincèrement attaché pour tout le reſte de ma vie ; je l'eſtime infiniment à tous égards. Ma grande querelle avec lui ſur *François II* ne roule point du tout ſur le fond de l'ouvrage qui me plaît beaucoup, mais ſur quelques embelliſſemens que je lui demandais, en cas qu'il fît réimprimer l'ouvrage.

On m'a parlé d'une tragédie de Saül et David, qui eſt dans ce goût ; elle eſt traduite, dit-on, de l'anglais ; cette pièce eſt fort rare. Si vous pouvez vous la procurer, elle vous amuſera un quart d'heure, ſurtout ſi vous vous ſouvenez de l'hiſtoire hébraïque, qu'on appelle la *Sainte-Ecriture*. Les hommes ſont bien bêtes et bien fous.

Adieu, Madame ; prenez-les pour ce qu'ils ſont, et vivez auſſi heureuſe que vous le pourrez, en les mépriſant et en les tolérant. *V.*

LETTRE XLIX.

1763.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 d'octobre.

Le second livre des *Machabées*, livre écrit très-tard, et que S[t] *Jérôme* ne regarde point comme canonique, n'a rien de commun avec les Juifs. Cette loi consiste dans le *Décalogue*, dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome*, et elle passe chez les Juifs pour avoir été écrite quinze cents ans avant le livre des *Machabées*.

Vouloir conclure qu'une opinion, qui se trouve dans les *Machabées*, était l'opinion des Juifs du temps de *Moïse*, serait une chose aussi absurde que de conclure qu'un usage de notre temps était établi du temps de *Clovis*. Il est indubitable que la loi attribuée à *Moïse* ne parle, en aucun endroit, de l'immortalité de l'ame, ni des peines et des récompenses après la mort. La secte des Phariſiens n'embrassa cette doctrine que quelques années avant *Jésus-Christ*; elle ne fut connue des Juifs que long-temps après *Alexandre*, lorsqu'ils apprirent quelque chose de la philosophie des Grecs dans Alexandrie. Au reste, il est clair que les livres des *Machabées* ne sont que des romans; l'histoire y est falsifiée à chaque page : on y

1763. rapporte un traité prétendu fait entre les Romains et les Juifs, et voici comme on fait parler le sénat de Rome dans ce traité :

„ Bénis soient les Romains et la nation „ juive sur terre et sur mer, à jamais ! que „ le glaive et l'ennemi s'écartent loin d'eux ! „

C'est le comble de la grossièreté et de la sottise de l'écrivain d'attribuer ainsi au sénat romain le style de la nation juive. Il y a quelque chose de plus ridicule encore, c'est de prétendre que les Lacédémoniens et les Juifs venaient de la même origine. Les livres des *Machabées* sont remplis de ces inepties. On y reconnaît à chaque page la main d'un misérable juif d'Alexandrie, qui veut quelquefois imiter le style grec, et qui cherche toujours à faire valoir sa petite nation. Il est vrai que, dans la relation du prétendu martyre des *Machabées*, on représente la mère comme pénétrée de l'espérance d'une vie à venir. C'était la créance de tous les païens, excepté les épicuriens.

C'est insulter à la raison de se servir de ce passage pour faire accroire aux esprits faibles et ignorans que l'immortalité de l'ame était énoncée dans les lois judaïques. M. *Warburton*, évêque de Worchester, a démontré, dans un très-savant livre, que les récompenses et les peines après la vie furent un dogme inconnu aux Juifs pendant plusieurs siècles. De là on

conclut évidemment que ſi *Moïſe* fut inſtruit de cette opinion ſi utile à la canaille, il fut bien mal-aviſé de n'en pas faire la baſe de ſes lois; et, s'il n'en fut pas inſtruit, c'était un ignorant, indigne d'être légiſlateur. 1763.

Pour peu qu'un homme ait de ſens, il doit ſe rendre à la force de cet argument. S'il veut d'ailleurs lire avec attention l'*Hiſtoire des Juifs*, il verra ſans peine que c'eſt, de tous les peuples, le plus groſſier, le plus féroce, le plus fanatique, le plus abſurde. Il y a plus d'abſurdité encore à imaginer qu'une ſecte née dans le ſein de ce fanatiſme juif, eſt la loi de DIEU et la vérité même; c'eſt outrager DIEU, ſi les hommes peuvent l'outrager. J'eſpère que mon cher frère fera entendre raiſon à la perſonne que l'on a pervertie.

J'oubliais l'article de la pythoniſſe: cette hiſtoire n'a rien de commun avec la créance des peines et des récompenſes après la mort; elle eſt d'ailleurs poſtérieure à *Moïſe* de plus de ſix cents ans. Elle eſt empruntée des peuples voiſins des Juifs, qui croyaient à la magie, et qui ſe vantaient de faire paraître des ombres, ſans attacher à ce mot d'ombre une idée préciſe: on regardait les manes comme des figures légères reſſemblantes aux corps; enfin la pythoniſſe était une étrangère, une miſérable devinereſſe: mais, ſi elle croyait à l'immortalité

1763. de l'ame, elle en savait plus que tous les Juifs de ce temps-là, &c.

Je me flatte que mon cher frère saura bien faire valoir toutes ces raisons. Je l'exhorte à détruire, autant qu'il pourra, la superstition la plus infame qui ait jamais abruti les hommes et désolé la terre.

J'embrasse tendrement mon cher frère, je m'intéresse à tous ses plaisirs; mais le plus grand de tous, et en même temps le plus grand service, est d'éclairer les hommes; mon cher frère en est plus capable que personne; je lui serai bien tendrement attaché toute ma vie.

LETTRE L.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'octobre.

PUISQUE mes anges me mandent que les ennemis de la *Gazette littéraire* ont pris le parti d'aller à la campagne, voici une petite note pour cette gazette; elle pourra amuser mes anges. M. *Arnaud* étendra et embellira mon texte; je me borne à donner des indications.

Je répète à mes anges qu'il doit m'être arrivé un paquet d'Angleterre à M. le duc de *Praslin*. Si on ne me fait pas parvenir mes

instrumens, avec quoi veut-on que je travaille? On ne peut pas rendre des briques, quand on n'a point de paille, à ce que disaient les Juifs, quoique je n'aye jamais vu faire des briques avec de la paille. 1763.

Mais qui donc sera honoré du ministère de la typographie? M. de *Malesherbes* n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain, en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà presque à moitié chemin des Anglais, car nous commencions à tâcher de les imiter en tout; mais nous sommes bien loin de leur ressembler.

J'ai toujours oublié de réfuter ce que mes anges disent de la dame libraire de l'académie. Elle ne devait pas, en convolant en secondes noces, violer le dépôt que les *Cramer* avaient remis entre ses mains. Un libraire peut aisément faire banqueroute pour avoir imprimé des livres qui ne se vendent point, mais un argent dont on est dépositaire n'est pas un objet de commerce; ainsi il me paraît que les *Cramer* ont très-grande raison de se plaindre. Manger l'argent d'autrui, et donner en payement des livres dont personne ne veut, est un étrange procédé.

Quoi qu'il en soit, le Corneille devrait déjà être imprimé, et il ne l'est pas. Ce n'est pas moi assurément qui suis en retard; vous

——— ſavez que je vais toujours vîte en beſogne.
1763. J'aurais fait imprimer le Corneille en ſix mois, ſi je m'étais mêlé de la preſſe. Je ſonge toujours que la vie eſt courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. J'eſpère pourtant que vous aurez pour vos étrennes le recueil des belles et des déteſtables pièces de *Pierre Corneille*.

M. de *Chauvelin* l'ambaſſadeur prétend que je dois lui faire confidence de quelque choſe pour le mois d'avril; je lui ai répondu que, ſi je lui ai promis pour le mois d'avril, je lui tiendrai parole dans ce temps-là. Vous m'avouerez qu'un miniſtre n'a pas à ſe plaindre quand on obſerve fidellement les traités à la lettre.

Votre petite conjuration va-t-elle ſon train? Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE LI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 d'octobre.

JE préſume que votre Excellence a déjà fait l'acquiſition d'un nouvel enfant, que madame l'ambaſſadrice ſe porte à merveille, et que vous n'êtes occupé que de vos ouvrages qui, en vérité, valent mieux que les miens.

Dès que vous aurez du loiſir, j'enverrai

donc

donc à votre Excellence ce qu'elle croit que je lui dois depuis le mois d'avril; mais je vous avertis, Monſieur, que ce n'eſt que de la proſe; et voici de quoi il eſt queſtion. 1763.

Lorſque la veuve *Calas* préſenta ſa requête au conſeil, l'horreur que tout le monde témoigna contre le parlement de Toulouſe, fit croire à pluſieurs perſonnes que c'était le temps d'écrire quelque choſe d'approfondi et de raiſonné ſur la tolérance. Une bonne ame ſe chargea de cette entrepriſe délicate; mais elle ne voulut point publier ſon écrit, de peur qu'on n'imaginât que l'eſprit de parti avait tenu la plume, et que cette idée ne fît tort à la cauſe des *Calas*. Peut-être l'ouvrage n'eſt-il pas indigne d'être lu par un homme d'Etat. J'aurai l'honneur de vous le faire tenir dans quelques jours.

Il y a auſſi une petite brochure qui ſert de ſupplément à l'Hiſtoire univerſelle. Il y aurait de l'indiſcrétion à vous l'envoyer par la poſte, et je ne prendrai cette liberté que ſur un ordre précis.

Voilà pour tout ce qui regarde le département de la proſe. A l'égard du département des vers, je ne peux rien envoyer qu'en 1764; et, ſi je meurs avant ce temps-là, vous ſerez couché ſur mon teſtament pour un paquet de vers.

1763. Je préſente mes reſpects à madame l'ambaſſadrice, à monſieur votre fils aîné, et à monſieur ſon cadet. *V.*

LETTRE LII.

AU MEME,

A Ferney, 3 de novembre.

J'AVAIS donc bien deviné, et vos deux Excellences doivent être fort contentes. Je me réjouis d'un bonheur que je ne connais qu'en idée; c'eſt à de vieux laboureurs comme moi qu'il faudrait des enfans, un ambaſſadeur n'en a pas tant beſoin. Ne pouvant en avoir par moi-même, j'en fais faire par d'autres; mademoiſelle *Corneille*, que j'ai mariée, va me rendre ce petit ſervice, et me fera grand-père dans quelques mois.

Je voudrais bien, Monſieur, avoir quelque choſe de prêt pour amuſer madame l'ambaſſadrice, lorſqu'elle ſera quitte de toutes les ſuites de couche, et ſurtout de viſites, de complimens. Je ne vous ai envoyé que de l'hiſtoire. Un anglais, qui doit paſſer par Turin, vous aura ſans doute remis un petit paquet.

On fit partir, il y a ſix ſemaines, par les

muletiers, quelques volumes; mais, comme vous ne m'en avez jamais accusé la réception, je commence à douter que les muletiers aient été fidelles. On dit même qu'il y a, dans Turin, des gens plus infidelles que les muletiers, qui saisissent tous les livres, sans respecter l'adresse; mais je suis bien éloigné de croire qu'on ose ainsi violer le droit des gens. A tout hasard, ma ressource est dans les Anglais. Il y en a un qui part dans quinze jours, et qui vous apportera encore de la prose. 1763.

Toujours de la prose! me direz-vous; oui, sans doute, car nous ne sommes pas en 1764. Et pourquoi attendre l'année 1764? c'est que les vers ne se font pas si aisément qu'on pense; c'est qu'il faut du temps pour les corriger; c'est qu'on ambitionne extrêmement de vous plaire; et que, pour y réussir, on lime, autant qu'on le peut, son ouvrage. Pardonnez la lenteur aux vieillards, c'est leur apanage. Ne croyez point qu'on fasse des vers comme vous faites des enfans. Vous avez choisi, pour vos ouvrages, le plus beau sujet du monde. Il n'en est pas de même de moi; je lutte contre les difficultés; j'ai plutôt planté mille arbres que je n'ai fait mille vers. Voilà mon papier fini, mes yeux refusent le service.

Mille tendres respects.

1763.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de novembre.

Il ne s'agit pas tous les jours, mes divins anges, de confpiration et d'affaffinats. Je mets, pour cette fois, à l'écart les Grecs et les Romains, et je ne fonge qu'aux dixmes.

Voici une lettre de monfieur le premier préfident du parlement de Bourgogne, qui, fans doute, eft conforme à celle qu'il a écrite à M. le duc de *Praflin*. J'ignore s'il eft convenable que le roi faffe enregiftrer aujourd'hui, au parlement de Bourgogne, les traités d'*Henri IV*. Tout ce que je fais, c'eft que je demande la protection de M. le duc de *Praflin*, et qu'il eft néceffaire que notre caufe foit remife par-devant le confeil, qui, ci-devant, l'avait évoquée à lui. Les enregiftremens n'empêcheraient pas probablement le parlement de juger felon le droit commun. Il pourrait dire : Nous avons déjà jugé cette affaire depuis plus de cent ans ; le confeil s'en eft emparé depuis ; nous nous en tenons à notre premier arrêt, antérieur d'un fiècle à l'enregiftrement que nous fefons aujourd'hui, et

cet enregiſtrement ne peut préjudicier au droit commun, qui décide en faveur des curés contre les ſeigneurs. 1763.

Vous m'avouerez qu'alors ma cauſe, qui eſt très-importante, ſerait très-haſardée. Il eſt plus ſimple, plus court, plus naturel, que le conſeil d'Etat retienne à lui l'affaire qui était entre ſes mains, et qui n'en eſt ſortie que par un arrêt par défaut, ſubrepticement obtenu.

C'eſt ſur quoi, mes anges, je vous demande votre protection auprès de M. le duc de *Praſlin*, et j'écris en conformité à M. *Mariette*, mon avocat au conſeil.

Vous me direz que voilà un vrai ſtyle de dépêches, et que je ſuis un étrange homme : voilà trois parlemens du royaume que j'ai un peu ſaboulés, Paris, Toulouſe et Dijon; cependant, aucun n'a donné encore de décret de priſe de corps contre moi, comme contre le beau monſieur *Duménil*.

Cette aventure de M. *Duménil* n'eſt-elle pas bien ſingulière ? et ne ſommes-nous pas dans le ſiècle du ridicule, après avoir été, dans le temps de *Louis XIV*, dans le ſiècle de la gloire ? De grâce, donnez-moi un petit mot de conſolation, en me parlant de vos roués et de vos aſſaſſinats. Mes anges, vivez heureux.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1763. LETTRE LIV.

AU MEME.

Je présente encore à mes anges un exemplaire de la Tolérance, et je les supplie de le prêter à mon frère *Damilaville*. J'en ai fort peu d'exemplaires, et Paris n'en aura de longtemps. Je me flatte que M. le duc de *Praslin* et mes anges protégeront cet ouvrage. M. le duc de *Choiseul* me mande qu'il en est *enchanté*, ainsi que madame de *Grammont* et madame de *Pompadour*. Peut-être qu'un jour ce livre produira le bien dont il n'aura d'abord fait voir que le germe. L'approbation de mes anges et de leurs amis sera d'un grand poids. Je ne sais si je leur ai mandé que je connais des millionnaires qui sont prêts à revenir avec leur argent, leur industrie et leurs familles, pour peu que le gouvernement voulût avoir pour eux la même indulgence seulement que les catholiques obtiennent en Angleterre. Mais en France on entend toujours raison bien tard.

J'enverrai incessamment les Remarques sur l'Histoire générale à ce M. *Hume*, cousin de cet autre *Hume* charmant, auteur de l'Ecossaise. Ce *Hume* me plaît d'autant plus qu'il a été qualifié d'athée dans le *Journal encyclopédique*. Je sens bien, mes anges, qu'il faut qu'un

français fasse les avances avec un anglais ; ces messieurs doivent être fiers. Je ne fonde pas leur orgueil sur ce qu'ils nous ont pris le Canada, la Guadeloupe, Pondichéri, Gorée, et qu'avec environ dix mille hommes ils ont rendu les efforts des maisons d'*Autriche* et de *Bourbon* impuissans ; mais sur ce qu'ils disent ce qu'ils pensent, et qu'ils l'impriment. Il est vrai que j'agis à peu-près avec la même liberté qu'un anglais, mais je ne fais qu'usurper le droit qu'ils ont, et partant, je leur dois toute sorte de respect. 1763.

Permettez, mes anges, que je fourre ici, pour frère *Damilaville*, un paquet dans lequel il n'y a point de méprise.

Je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes.

N. B. Il est bien vrai qu'on critiqua autrefois,

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

mais il est encore plus vrai que ce vers est admirable.

1763.

LETTRE LV.

A M. GOLDONI.

A Ferney, 9 de novembre.

AIMABLE peintre de la nature, vous avez, la France et vous, tant de charmes l'un pour l'autre, que je ferai mort avant que vous puiffiez revenir en Italie, et paffer par mes petites retraites.

Je ne vous ai point encore envoyé les rêveries qu'on a imprimées fous mon nom, et qui courent le monde. La raifon en eft que je lis vos ouvrages, et que plus je les lis, moins j'aime les miens, mais auffi je vous en aime davantage; cependant, j'aurai foin de vous payer mon tribut, tout indigne qu'il eft de vous.

J'ai eu l'honneur de voir vos ambaffadeurs vénitiens; ils font venus fur ma Brenta; je les ai reçus de mon mieux. Il me vient quelquefois des italiens fort aimables, et ils ne fervent qu'à vous faire défirer davantage. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami le fénateur de Bologne, qui eft auffi le fénateur de *Melpomène* et de *Thalie*. Je vois qu'il eft conftant dans fon goût pour le théâtre, et que par conféquent DIEU le bénira toujours.

Vivez heureux où vous êtes, et, quand vous repasserez les Alpes, souvenez-vous qu'entre elles et le mont Jura, il y a un bassin d'environ quarante lieues, où demeure le plus constant de vos admirateurs, qui demande place au rang de vos amis. *V.* 1763.

LETTRE LVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de novembre.

Mes chers anges, j'écrivais à M. *Hume*, lorsque j'ai été prévenu par sa lettre. Je lui envoie ces Remarques sur l'Histoire générale, que vous n'avez pas désapprouvées. J'y joins un nouvel exemplaire pour vous, qui pourrait aussi amuser M. le duc de *Praslin*, si ses dépêches lui laissaient le temps de lire.

J'y joins un très-petit morceau pour la *Gazette littéraire*, il vous paraîtra assez curieux.

Mon neveu du grand conseil me mande que vous avez la bonté de me faire parvenir son *Histoire de Jeanne*; ce neveu-là a une belle vocation pour écrire l'histoire des catins; il se prépare de l'occupation pour toute sa vie.

Comme je ne peux pas le payer en même

1763. monnaie, je lui envoie les Remarques ſur l'Hiſtoire générale, et le Traité ſur la tolérance, qui eſt, comme vous ſavez, d'un brave théologien que je ne connaîs pas. Je prends la liberté de m'adreſſer à vous pour lui faire tenir cette petite cargaiſon accompagnée d'une lettre qui eſt dans le paquet. J'abuſe de vos bontés; mais vous m'avez accoutumé à l'excès de votre indulgence. Nous vous prions, madame *Denis* et moi, d'être plus que jamais les anges de Ferney. Nous n'avons pas un moment à perdre pour rappeler notre affaire au conſeil du roi, c'eſt le ſeul moyen de nous tirer d'embarras. Nous vous ſupplions de nous mander les intentions de M. le duc de *Praſlin*; cette affaire eſt pour nous de la dernière importance, toute la douceur de notre vie en dépend. Nous remettons notre deſtinée entre vos mains.

On parle d'une tragédie nouvelle qui a beaucoup de ſuccès, et vous ne nous en dites rien. Vous croyez donc que nous ne nous intéreſſons pas au tripot? Un coquin de janſéniſte vient d'imprimer un gros volume contre le théâtre; les jéſuites du moins ne ſe feraient pas rendus coupables de ce fanatiſme. On nous a défaits des renards, et on nous a mis ſous la dent des loups. Moi, je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

LETTRE LVII.

1763.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

À Ferney, 26 de novembre.

AGRÉEZ aussi, monsieur le Prince, avec les remercîmens de ma nièce et de nos enfans, ceux d'un vieillard; car tous les âges sont également sensibles à votre mérite. Il est vrai que je ne peux plus jouer la comédie; mais il en est de ce plaisir comme de tous ceux auxquels il faut que je renonce : je les aime fort dans les autres; ma jouissance est de savoir qu'on jouit. Je désire plus que je n'espère de vous revoir entre nos montagnes; l'apparition que vous y avez faite nous a laissé des regrets qui dureront long-temps. Nous serions trop heureux si nous étions faits pour vous posséder, comme nous le sommes pour vous aimer et pour vous respecter. Le vieux malade s'acquitte parfaitement de ces deux devoirs. *V.*

1763.

LETTRE LVIII.

A M. MARMONTEL.

Premier de décembre.

ENFIN, mon cher confrère, je puis vous appeler de ce nom. Voilà ce que je désirais depuis si long-temps. Jugez de la joie de madame *Denis*, et de la mienne. Voilà notre académie bien fortifiée; les fripons et les sots n'auront pas désormais beau jeu. Le jour de votre réception sera un grand jour pour les belles-lettres. Je ne peux vous exprimer le plaisir que nous ressentons ici. *V*.

LETTRE LIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Premier de décembre.

L'AVEUGLE fait ce qu'il peut pour amuser l'aveugle. Le quinze-vingt des Alpes convient que les remontrances des parlemens, leurs arrêts, leurs démissions, la *Pastorale* de mon-

ſeigneur du Puy, ſont des choſes fort amuſantes; mais il croit que le préſent conte pourrait aussi faire paſſer un quart d'heure de temps, attendu (comme il eſt très-bien dit dans ledit conte) que les ſoirées d'hiver ſont longues. Il faut que les aveugles faſſent des contes, ou qu'ils jouent de la vielle; car, ſi on avait perdu quatre ſens, il n'y aurait autre choſe à faire qu'à ſe réjouir avec le cinquième. 1763.

Les Alpes préſentent leurs reſpects à Saint-Joſeph. On ſuppoſe que M. le préſident *Hénault* jouit d'une parfaite ſanté; on l'aſſure du plus tendre et du plus véritable attachement. *V.*

LETTRE LX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de décembre.

MES divins anges ſauront qu'un jeune M. *Turretin* devait leur apporter des Tolérances, il y a environ quinze jours; que ce jeune *M. Turretin*, d'ailleurs fort aimable, s'eſt arrêté à Lyon, et qu'il n'arrivera avec ſon paquet que dans quelques jours.

Je crois avoir dit à mes anges que cette petite requête de l'humanité et de la raiſon avait fort bien réuſſi auprès de madame de

1763. *Pompadour* et de M. le duc de *Choiſeul ;* c'eſt pourtant un ouvrage bien théologique, bien rabbinique. Mais comme il ne faut pas être toujours enfoncé dans la *Sainte-Ecriture*, vous aurez des contes tant que vous en voudrez ; vous n'avez qu'à dire.

Faites-moi donc un peu part de votre conſpiration. Vous me traitez, comme *Léontine* et *Exupère* en uſent avec *Héraclius ;* ils font tout pour lui, et ne lui en diſent pas un mot. Mais c'eſt, à mon ſens, un grand défaut, dans Héraclius, que ce prince reſte là pendant cinq actes comme un grand nigaud, ſans ſavoir de quoi il s'agit. Mais je m'en remets entièrement à ma *Léontine* et à mon *Exupère*, et je vous donne même la préférence ſur ces deux perſonnages.

Nous ſommes enterrés ſous la neige ; c'eſt le temps de s'égayer, car la nature eſt bien triſte. Je tâche de m'amuſer et d'amuſer mes divins anges. Je baiſe le bout de leurs ailes avec la plus grande dévotion. *V.*

LETTRE LXI.

1763.

AU MEME.

15 de décembre, jeudi au foir.

JE reçois une lettre célefte et bien confolante de mes anges, du 8 de décembre. Je ne me plains plus, je ne crains plus; mais je n'ai plus de Quakers. Il faudrait engager quelque honnête libraire à imprimer ce falutaire ouvrage à Paris.

Je rêverai à Olimpie. Je demande quinze jours ou trois femaines; car actuellement je fuis furchargé, et les yeux me font beaucoup de mal.

J'avertis par avance que maman n'eft point de l'avis de monfieur de *Thibouville*; mais je prierai DIEU qu'il m'infpire, et s'il me vient quelque bonne penfée, je la foumettrai à votre hiérarchie.

Songeons d'abord aux conjurés et aux roués. Je commence à n'être pas fi mécontent de cette befogne, et je crois que, fi mademoifelle *Duménil* jouait bien *Fulvie*, et mademoifelle *Clairon* pathétiquement *Julie*, la pièce pourrait faire affez d'effet. Cependant j'ai toujours fur le cœur l'ordre qu'on donne à *Julie*, au quatrième acte, d'aller prier Dieu dans fa

1763. chambre ; c'eſt un défaut irremédiable. Mais où n'y a-t-il pas des défauts ? Peut-être cet endroit défectueux rebutera mademoiſelle *Clairon* ; elle aimera mieux le rôle de *Fulvie* : en ce cas, *Julie* ferait, je crois, à mademoiſelle *Dubois*, et cet arrangement vaudrait peut-être bien l'autre.

Je ſuis enchanté que l'affaire de la *Gazette littéraire* ſoit terminée ; mais je crains bien d'être inutile à cette entrepriſe. Il faut lire pluſieurs livres, et je deviens aveugle ; heureuſement un aveugle peut faire des tragédies ; et, ſi les roués ne me découragent pas, vous entendrez parler de moi l'année prochaine.

Laiſſons là *Icile*, je vous en ſupplie ; c'eſt un point ſur un *i*. Ne me parlez point d'une engelure, quand le renvoi de *Julie* dans ſa chambre me donne la fièvre double tierce.

Le Corneille eſt entièrement fini depuis long-temps ; on l'aura probablement ſur la fin de janvier. La petite-nièce à *Pierre* avance dans ſa groſſeſſe, tantôt chantant, tantôt ſouffrant. Notre petite famille eſt compoſée d'elle, de ſon mari, d'une ſœur et d'un jéſuite ; voilà un plaiſant aſſemblage ; c'eſt une colonie à faire pouſſer de rire. Je ſouhaite que celle de M. le duc de *Choiſeul*, à la Guiane (qui eſt, ne vous déplaiſe, le pays d'Eldorado), ſoit auſſi unie et auſſi gaie. La nôtre ſe met toujours

à

à l'ombre de vos ailes, et je vous adore du culte d'hyperdulie; et, si les roués réussissent, j'irai jusqu'à latrie. Mettez-moi, je vous en conjure, aux pieds de M. le duc de *Praslin*, pour l'année prochaine, et pour toutes celles où je pourrai exister. 1763.

LETTRE LXII.

AU MEME.

30 de décembre.

Je mets sous les quatre ailes de mes anges ma réponse à notre ami *le Kain* et aux comédiens ordinaires du roi; je les supplie de donner au féal *le Kain* ces deux paperasses. Si je croyais que mes anges, les conjurés, eussent le dessein de faire passer Olimpie avant les roués, j'y travaillerais sur le champ, quoique je ne sois guère en train; c'est à mes conjurés à me conduire, et à me dire ce qu'il faut faire. Je ne suis que l'instrument de leur conspiration; c'est à eux de me manier comme ils voudront.

Je fais toujours des contes de ma *Mère-l'oie*, en attendant leurs ordres. Il y a, je crois, une sottise dans le récit, en petits vers, de *Téone* la gaillarde :

1763. Les dieux seuls *purent comparaître*
A cet hymen précipité.

Il faut :

Les dieux seuls *daignèrent* paraître.

Car les dieux ne comparaissent pas. Je vous supplie donc de corriger cette sottise, de votre main blanche. Vous m'allez demander pourquoi, étant lynx sur les fautes de mes contes à dormir debout, je suis taupe sur les défauts des tragédies ? mes anges, c'est qu'une tragédie est plus difficile à rapetasser qu'un conte. Il faut, pour une tragédie, un extrême recueillement ; et j'ai à présent mon curé en tête. Il ne ressemble point du tout à l'hiérophante d'Olimpie, qui négligeait le temporel ; mon prêtre me poursuit avec une vivacité tout-à-fait sacerdotale, et je ne sais trop que répondre au parlement de Dijon. J'ai pris la liberté d'exposer ma doléance, en peu de mots, à M. le duc de *Praslin*.

La Tolérance me tient aussi un peu en échec. Il y a un homme qui travaille à la cour en faveur des huguenots, et qui probablement ne réussira guère. On me fait craindre que la race des dévots ne se déchaîne contre ma Tolérance : heureusement, mon nom n'y est pas ; et vous savez que j'ai toujours trouvé

ridicule qu'on mît son nom à la tête d'un ouvrage ; cela n'est bon que pour un mandement d'évêque : *Par monseigneur*, CORTIAT, *secrétaire*. 1763.

On dit que l'archevêque de Paris avait préparé un beau mandement, bien chrétien, bien séditieux, bien intolérant, bien absurde, et que le roi lui a fait supprimer sa petite drôlerie. Cela passe pour constant ; mais vous vous gardez bien de m'en dire un mot. Vous oubliez toujours que je suis bon citoyen ; vous croyez que je n'habite que le temple d'Ephèse et la petite île de Reno, auprès de Bologne, où mes trois marousles firent leurs proscriptions.

Comment va la *Gazette littéraire* ? Il me vient d'Angleterre des paquets énormes ; mais qu'en ferai-je avec mes pauvres yeux ? je ne sais où j'en suis. DIEU vous donne santé et longue vie !

Respect et tendresse. *V.*

1763.

LETTRE LXIII.

A M. DE LA HARPE.

Décembre.

APRÈS le plaisir, Monsieur, que m'a fait votre tragédie (*), le plus grand que je puisse recevoir est la lettre dont vous m'honorez. Vous êtes dans les bons principes, et votre pièce justifie bien tout ce que vous dites dans votre lettre. *Racine*, qui fut le premier qui eut du goût, comme *Corneille* fut le premier qui eut du génie, l'admirable *Racine*, non assez admiré, pensait comme vous. La pompe du spectacle n'est une beauté que quand elle fait une partie nécessaire du sujet; autrement, ce n'est qu'une décoration. Les incidens ne sont un mérite que quand ils sont naturels, et les déclamations sont toujours puériles, surtout quand elles sont remplies d'enflures. Vous vous applaudissez de n'avoir pas fait des vers à retenir; et moi, Monsieur, je trouve que vous en avez fait beaucoup de ce genre. Les vers que je retiens le plus aisément sont ceux où la maxime est tournée en sentiment, où le poëte cherche moins à paraître qu'à

(*) Warwick.

faire paraître son personnage, où l'on ne cherche point à étonner, où la nature parle, où l'on dit ce que l'on doit dire; voilà les vers que j'aime : jugez si je ne dois pas être très-content de votre ouvrage. 1763.

Vous me paraissez avoir beaucoup de mérite, attendu que vous avez beaucoup d'ennemis. Autrefois, dès qu'un homme avait fait un bon ouvrage, on allait dire au frère *Vadeblé* qu'il était janséniste; le frère *Vadeblé* le disait au père *le Tellier* qui le disait au roi. Aujourd'hui, faites une bonne tragédie, et l'on dira que vous êtes athée. C'est un plaisir de voir les pouilles que l'abbé d'*Aubignac*, prédicateur du roi, prodigue à l'auteur de Cinna. Il y a eu, de tout temps, des *Frérons* dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles, pour que les rossignols les mangent, afin de mieux chanter.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1763.

LETTRE LXIV.

A M. LE DOCTEUR BIANCHI, *à Rimini.*

VOUS avez prononcé, Monſieur, l'éloge de l'art dramatique, et je ſuis tenté de prononcer le vôtre. Je regardai cet art, dès mon enfance, comme le premier de tous ceux à qui ce mot de *beau* eſt attaché. On me dira : *Vous êtes orfévre, monſieur Joſſe?* mais je répondrai que c'eſt *Sophocle* qui m'a donné mes lettres de maîtriſe, et que j'ai commencé par admirer avant de travailler.

Je vois avec plaiſir que, dans l'Italie, cette mère de tous les beaux arts, pluſieurs perſonnes de la première conſidération, non-ſeulement font des tragédies et des comédies, mais les repréſentent. M. le marquis *Albergati Capacelli* a fait des imitateurs. Ni vous, ni lui, ni moi, Monſieur, ne prétendons qu'on faſſe de l'Europe la patrie des Abdérites; mais quel plus noble amuſement les hommes bien élevés peuvent-ils imaginer? De bonne foi, vaut-il mieux mêler des cartes, ou ponter au pharaon? c'eſt l'occupation de ceux qui n'ont point d'ame; ceux qui en ont doivent ſe donner des plaiſirs dignes d'eux. Y a-t-il une meilleure éducation que de faire jouer *Auguſte* à un jeune

prince, et *Emilie* à une jeune princesse? On
apprend en même temps à bien prononcer sa 1763.
langue, et à la bien parler; l'esprit acquiert des lumières et du goût, le corps acquiert des grâces; on a du plaisir, et on en donne très honnêtement. Si j'ai fait bâtir un théâtre chez moi, c'est pour l'éducation de mademoiselle *Corneille*; c'est un devoir dont je m'acquitte envers la mémoire du grand-homme dont elle porte le nom.

Ce qu'il y avait de mieux au collége des jésuites de Paris, où j'ai été élevé, c'était l'usage de faire représenter des pièces par les pensionnaires, en présence de leurs parens. Plût à Dieu qu'on n'eût eu que cette récréation à reprocher aux jésuites! Les jansénistes ont tant fait qu'ils ont fermé leurs théâtres. On dit qu'ils fermeront bientôt leurs écoles. Ce n'est pas mon avis; je crois qu'il faut les soutenir et les contenir; leur faire payer leurs dettes, quand ils sont banqueroutiers; les pendre même, quand ils enseignent le parricide; se moquer d'eux, quand ils sont d'aussi mauvais critiques que frère *Berthier*. Mais je ne crois pas qu'il faille livrer notre jeunesse aux jansénistes, attendu que cette secte n'aime que le *Traité de la grâce*, de S[t] *Prosper*, et se soucie peu de *Sophocle*, d'*Euripide* et de *Térence*, quoique, par une de ces contradictions

1763. si ordinaires aux hommes, *Térence* ait été traduit par les jansénistes de Port-royal. Faites aimer l'art de ces grands-hommes (je ne parle pas des jansénistes, je parle des *Sophocle*). Malheur aux barbares jaloux à qui DIEU a refusé un cœur et des oreilles; malheur aux autres barbares qui disent : On ne doit enseigner la vertu qu'en monologue; le dialogue est pernicieux. Eh! mes amis, si l'on peut parler de morale tout seul, pourquoi pas deux et trois? Pour moi, j'ai envie de faire afficher: On vous donnera, mardi, un sermon, en dialogue, composé par le révérend père *Goldoni.*

N'êtes-vous pas indigné, comme moi, de voir des gens qui se disent gravement : Passons notre vie à gagner de l'argent; cabalons, enivrons-nous quelquefois; mais gardons-nous d'aller entendre Polyeucte, &c.

LETTRE

LETTRE LXV. 1763.

A M. LE KAIN.

Le . . . . . .

MONSIEUR le *Garrick* de France, vous n'êtes le *Garrick* que pour le mérite, et non pour la bourse. Vous vous en tenez aux applaudissemens du public, et vous laissez là les pensions de la cour; mais, quand une fois le roi aura sept cents quarante millions net de revenu annuel, qu'on lui promet dans des brochures, je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'état. Vous venez de faire un miracle; vous avez fait supporter à la nation une tragédie sans femmes; vous avez aussi fait paraître un corps mort. Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée. Il faut avouer que jusqu'ici la scène n'a pas été assez agissante; mais aussi gare les actions forcées et mal amenées, gare le fracas puéril du collége. Tout a ses mouvemens, et le chemin du bon est bien étroit. Vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur; je ne serai content que lorsque vous serez dans celui de la fortune, et que la cour vous aura

1763. rendu justice. Je vous embrasse bien tendrement. Madame *Denis* vous fait mille complimens. *V.*

LETTRE LXVI.

AU MEME.

A Ferney, 30 de décembre.

Vous verrez, mon cher *Garrick* de France, par ma réponse à messieurs vos confrères et à mesdames vos consœurs, combien j'ai été touché de l'attention qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à présent autant de talens que de zèle, et c'est ce qui est fort difficile. N'allez pas croire, mon cher ami, qu'à soixante et dix ans on soit bien échauffé par les glaces du mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma *Mère-l'oie;* mais les tragédies en cinq actes, et en vers alexandrins, demandent le feu d'un jeune homme : je n'ai plus, malheureusement, que celui de ma cheminée. Peut-être que le souffle de mes anges pourra ranimer en moi encore quelques étincelles. Je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes succès. Je vous réponds surtout de la tendre amitié que conservera pour vous, toute sa vie, le vieux de la montagne. *V.*

LETTRE LXVII.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

Le premier de janvier.

Je reçois la belle lettre ironique de mon cher frère, du 25 de décembre, avec la lettre de frère *Thiriot*, et Ce qui plaît aux dames, et l'Education des filles. Cette Education des filles était destinée à figurer avec d'autres éducations; car nous avons aussi élevé des garçons. Il est vrai que je m'amuse cet hiver à faire des contes, pour réjouir les soirs ma petite famille. Mais frère *Cramer* a fait une action abominable de copier chez moi l'Education des filles, et de l'envoyer à Paris : il ne faut pas fatiguer le public. Je me souviens trop que *la Serre*

Volume sur volume incessamment desserre.

Et frère *Thiriot*, à qui d'ailleurs je fais réparation d'honneur, m'écrit fort sensément qu'il faut user de sobriété.

Vous ne manquerez pas de contes, mes frères; vous en aurez, et de très-honnêtes; un peu de patience, s'il vous plaît.

Au reste, votre lettre du 25 est encore

1764. plus consolante qu'ironique. Je vois qu'on ne brûle, ni l'évêque d'Aléthopolis, ni quakre, ni Tolérance. Mais avez-vous vu l'arrêt du parlement de Toulouse contre le duc de *Fitz-James?* Je vous l'envoie, mes frères ; la pièce est rare, et vaut mieux qu'un conte.

Vous remplissez mon ame d'une sainte joie, en me disant que le *Saint-Evremond* (*) perce dans le monde ; il fera du bien, malgré les fautes horribles d'impression. Béni soit à jamais celui qui a rendu ce service aux hommes !

On parle beaucoup d'une œuvre toute différente, c'est le mandement de votre archevêque. On le dit imprimé clandestinement, comme les *Contes* de *la Fontaine*, et on dit qu'il ne sera pas si bien reçu. Pourrai-je obtenir un de ces mandemens, et un *Anti-financier ?* Si, par hasard, vous aviez mis par écrit vos idées sur la finance, je vous avoue que j'en serais plus curieux que de tous les anti-financiers du monde. Je m'imagine que vous avez des vues plus saines et des connaissances plus étendues que tous ceux qui veulent débrouiller ce chaos.

J'apprends que le parlement de Dijon vient de défendre, par un arrêt, de payer les nou-

(*) Un livre philosophique publié sous le nom de *Saint-Evremond.*

veaux impôts ; j'avoue que je suis bien mauvais serviteur du roi, car j'ai tout payé. 1764.

Adieu, mon cher frère. *Saint-Evremond* est un très-grand saint.

LETTRE LXVIII.

A M. GUY DUCHESNE, *libraire à Paris.*

Aux Délices, premier de janvier.

Le dessein que vous me communiquez, Monsieur, de faire une jolie édition de la Henriade, sera, je crois, approuvé, parce que notre nation, devenue de jour en jour plus éclairée, en aime *Henri IV* davantage. J'ai été toujours étonné qu'aucun littérateur, aucun poëte du temps de *Louis XIII* et de *Louis XIV*, n'eût rien fait à la gloire de ce grand-homme. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

Le bel éloge de *Maximilien de Sully*, par M. *Thomas*, a rendu le grand *Henri IV* plus cher à la nation : ainsi je pense que vous prenez le temps le plus favorable pour réimprimer la Henriade, et que l'amour pour le héros fera pardonner les défauts de l'auteur. Je n'étais pas digne de faire cet ouvrage quand je l'entrepris, j'étais trop jeune ; et à présent je suis trop vieux pour l'embellir.

1764. La dédicace que vous voulez bien m'en faire m'eſt très-honorable; mais, en me dreſſant ce petit autel, je vous prie d'y brûler en ſacrifice votre Zulime et votre Droit du ſeigneur que vous avez imprimés ſous mon nom, et qui ne ſont point du tout mon ouvrage. Vous avez été trompé par ceux qui vous ont donné les manuſcrits, et cela n'arrive que trop ſouvent ; c'eſt le moindre des inconvéniens de la littérature.

Quant aux ſouſcriptions pour le Corneille, arrangez-vous avec l'éditeur de Genève; je ne me ſuis mêlé que de commenter et de ſouſcrire : tout ce que je ſais, c'eſt que l'édition eſt finie. J'ai fait mes commentaires avec une entière impartialité, ſachant bien que les belles pièces de *Corneille* n'ont pas beſoin de louanges, et ſes fautes ne ſont aucun tort à ce qu'il a de ſublime.

On m'a envoyé de Paris un conte intitulé : Ce qui plaît aux dames. J'y ai trouvé *remormora* pour *rememora*, *frange* pour *fange*, une rime oubliée et d'autres fautes ; je ne crois pas que l'imprimeur s'appelle *Robert Etienne*.

Je ſuis, de tout mon cœur, Monſieur, votre très-humble, &c. *Voltaire*.

LETTRE LXIX.

1764.

A MADAME
LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 6 de janvier.

Je ne m'étonne plus, Madame, que vous n'ayez pas reçu la Jeanne que je vous avais envoyée par la poſte, ſous le contre-ſeing d'un des adminiſtrateurs. Aucun livre ne peut entrer, par la poſte, en France, ſans être ſaiſi par les commis qui ſe font, depuis quelque temps, une aſſez jolie bibliothèque, et qui deviendront en tout ſens des gens de lettres. On n'oſe pas même envoyer des livres à l'adreſſe des miniſtres. Enfin, Madame, comptez que la poſte eſt infiniment curieuſe; et, à moins que M. le préſident *Hénault* ne ſe ſerve du nom de la reine pour vous faire avoir une Pucelle, je ne vois pas comment vous pourrez parvenir à en avoir des pays étrangers.

Je m'amuſais à faire des contes de ma *Mère-l'oie*, ne pouvant plus lire du tout. Je ne ſuis pas préciſément comme vous, Madame; mais vous ſouvenez-vous des yeux de l'abbé de *Chaulieu*, les deux dernières années de ſa vie?

1764. figurez-vous un état mitoyen entre vous et lui, c'eſt préciſément ma ſituation.

Je penſe avec vous, Madame, que, quand on veut être aveugle, il faut l'être à Paris; il eſt ridicule de l'être dans une campagne, avec un des plus beaux aſpects de l'Europe.

On a beſoin abſolument, dans cet état, de la conſolation de la ſociété. Vous jouiſſez de cet avantage; la meilleure compagnie ſe rend chez vous, et vous avez le plaiſir de dire votre avis ſur toutes les ſottiſes qu'on fait et qu'on imprime.

Je ſens bien que cette conſolation eſt médiocre; rarement le dernier âge de la vie eſt-il bien agréable; on a toujours eſpéré aſſez vainement de jouir de la vie; et à la fin, tout ce qu'on peut faire, c'eſt de la ſupporter. Soutenez ce fardeau, Madame, tant que vous pourrez; il n'y a que les grandes ſouffrances qui le rendent intolérable.

On a encore, en vieilliſſant, un grand plaiſir qui n'eſt pas à négliger, c'eſt de compter les impertinens et les impertinentes qu'on a vu mourir, les miniſtres qu'on a vu renvoyer, et la foule de ridicules qui ont paſſé devant les yeux. Si, de cinquante ouvrages nouveaux qui paraiſſent tous les mois, il y en a un de paſſable, on ſe le fait lire, et c'eſt encore un petit amuſement. Tout cela n'eſt pas le ciel

ouvert, mais enfin on n'a pas mieux, et c'est un parti forcé. 1764.

Pour M. le président *Hénault*, c'est tout autre chose ; il rajeunit, il court le monde, il est gai, et il sera gai jusqu'à quatre-vingts ans, tandis que *Moncrif* et moi nous sommes probablement fort sérieux. DIEU donne ses grâces comme il lui plaît.

Avez-vous le plaisir de voir quelquefois M. d'*Alembert* ? non-seulement il a beaucoup d'esprit, mais il l'a très-décidé, et c'est beaucoup ; car le monde est plein de gens d'esprit qui ne savent comment ils doivent penser.

Adieu, Madame ; songez, je vous prie, que vous me devez quelque respect ; car, si dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, je suis assurément plus que borgne ; mais que ce respect ne diminue rien de vos bontés.

Il y a long-temps que je suis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre ; je mourrai probablement sans cette joie. Tâchons, en attendant, de jouer avec la vie ; mais c'est ne jouer qu'à *Colin-maillard*. *V.*

1764.

LETTRE LXX.

A M. DAMILAVILLE.

7 de janvier.

GABRIEL ne tâtera plus de mes contes ; ils ne courront plus Paris. Ces petites fleurs n'ont de prix que quand on ne les porte pas au marché ; mon cher frère a raifon.

J'ai été enchanté du difcours de M. *Marmontel*, quoiqu'il y ait un endroit qui m'ait fait rougir. Il a pris, avec une habileté bien noble et bien adroite, le parti de nos frères contre les *Pompignan*. Tout annonce, Dieu merci, un fiècle philofophique ; chacun brûle les tourbillons de *Defcartes* avec l'*Hiftoire du peuple de* DIEU, du frère *Berruyer*. Dieu foit loué !

Il y a long-temps que je n'ai reçu de lettres de M. et de madame d'*Argental*. Je ne fais plus de nouvelles ni des belles-lettres, ni des affaires. Frère *Thiriot* écrit quatre fois par an, tout au plus. On me dit que le parlement de Grenoble eft exilé. Le roi paraît mêler à fa bonté des actions de fermeté : que d'un côté il cède à ce que les remontrances des parlemens peuvent avoir de jufte, de l'autre il maintient les droits de l'autorité royale. Je crois que la

postérité rendra justice à cette conduite digne d'un roi et d'un père. 1764.

On m'assure toujours que le mandement de l'archevêque de Paris est imprimé clandestinement, et qu'on en a vu plusieurs exemplaires. Si vous pouvez, mon cher frère, me procurer une de ces *Instructions pastorales* et un *Anti-financier*, vous me soulagerez beaucoup dans ma misère. Je suis entouré de frimats, accablé de rhumatismes. Mes yeux vont toujours fort mal, mais je me ferai lire ces deux ouvrages que j'attends avec impatience de vos bontés fraternelles.

Je ne sais rien de nouveau non plus du théâtre; mais ce qui me touche le plus, c'est le beau projet que DIEU vous a inspiré à vous et à vos amis, et ce beau projet est. . . . .

Ecr. l'inf.

1764.

LETTRE LXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de janvier.

Il faut que j'importune encore mes anges. Je viens de lire le livre de l'*Anti-financier*, et il me fait trembler pour celui de la Tolérance; car, si l'un dévoile les iniquités des financiers, l'autre indique des iniquités non moins sacrées. Il n'est plus permis d'envoyer une Tolérance par la poste; mais je demande comment un livre, qui a eu le suffrage de mes anges, de M. le duc de *Praslin*, de M. le duc de *Choiseul*, de madame la duchesse de *Grammont* et de madame de *Pompadour*, peut être regardé comme un livre dangereux. Je suis toujours incertain si mes anges ont reçu mes paquets, si ma réponse à l'aréopage comique leur est parvenue, s'ils ont été contens des Trois manières, s'ils conduisent toujours leur conspiration. Je les accable de questions, depuis quinze jours. Je sais bien que les cérémonies du jour de l'an, les visites, les lettres, ont occupé leur temps, et je ne leur demande de leurs nouvelles que quand ils auront du loisir; mais alors je les supplie de me mettre un peu

au fait de toutes les choses sur lesquelles j'ai fatigué leur complaisance. 1764.

Je ne sais encore si la *Gazette littéraire* est commencée ; mais ce qui me fâche beaucoup, c'est que, si mes yeux guérissent, la cure sera longue, et je ne serai de long-temps en état de servir M. le duc de *Praslin* : s'ils ne guérissent pas, je ne le servirai jamais. Celui de mes anges qui ne m'écrit point, me laisse toujours dans l'ignorance sur ses yeux et sur l'état de sa santé ; et l'autre qui m'écrit ne me dit pas un mot de ce qui m'intéresse le plus.

N'avez-vous pas été frappés de l'énergie avec laquelle l'*Anti-financier* peint la misère du peuple, et les vexations des publicains ? Mais il est, ce me semble, comme tous les philosophes, qui réussissent très-bien à ruiner les systêmes de leurs adversaires, et qui n'en établissent pas de meilleurs.

Je finis ma lettre et ma journée par la douce espérance que je serai consolé par un mot de mes anges.

1764.

LETTRE LXXII.

AU MEME.

10 de janvier.

Je fuis affligé que le tyran du tripot fe brouille avec vous. Voilà un beau fujet de guerre ; cela eft bien ridicule, bien petit. Ah, que de faibleffes chez nous autres humains ! Mais exifte-t-il un tripot ? on dit qu'il n'y a plus que celui de l'opéra comique, et que c'eft là que tout l'honneur de la France s'eft réfugié.

Autre fujet d'affliction, mais légère : la difcorde eft toujours à Genève. *Rouffeau* a trouvé le fecret d'allumer le flambeau du haut de fa montagne, fans qu'en vérité il y ait le moindre fondement à la querelle. Le peuple eft infolent, et le confeil faible ; voilà tout le fujet de la guerre. Le plaifant de l'affaire c'eft, comme je vous l'ai déjà dit, que le peuple de *Calvin* prétend qu'un citoyen de Genève a le droit d'écrire tant qu'il veut contre le chriftianifme, fans que le confeil foit en droit de le trouver mauvais ; et, pour rendre la farce complète, les miniftres du faint Evangile font du parti de *Jean-Jacques*, après qu'il s'eft bien moqué d'eux. Cela paraît incompréhenfible, mais cela eft très-vrai. Il faudrait

cette fois recourir à la médiation de *Spinosa*.
Ce petit magot de *Rousseau* a écrit un gros 1764.
livre contre le gouvernement, et son livre enchante la moitié de la ville. Il dit en termes formels qu'il faut avoir perdu le bon sens pour croire les miracles de *Jésus-Christ*. Malheureusement il m'a fourré là très-mal à propos. Il dit au conseil que j'ai fait le Sermon des cinquante. Ah, *Jean-Jacques!* cela n'est pas d'un philosophe; il est infame d'être délateur, il est abominable de dénoncer son confrère, et de le calomnier aussi injustement. En un mot, mon cher ange, vous pouvez compter qu'on est aussi ridicule dans mon voisinage, qu'on l'était à Paris du temps des billets de confession; mais le ridicule est d'une espèce toute contraire.

LETTRE LXXIII.

AU MEME.

11 de janvier.

Je ne sais qui me tient que je ne . . . . me plaigne de mes anges; si je m'en croyais, je ferais. . . . . des remontrances à mes anges, je leur dirais. . . . . . leur fait; mais je veux bien encore suspendre mon juste courroux pour cette poste; je fais plus:

1764. Je t'ai comblé de vers, je t'en veux accabler.

Je me fuis aperçu que le cinquième acte de leur confpiration demandait encore quelques touches; qu'il y avait des morceaux trop brufques, qui n'avaient pas leur rondeur néceffaire; que quelques vers étaient faibles, trop peu énergiques, trop communs. Je me fuis fouvenu furtout que mes anges, dans le temps qu'ils m'aimaient, dans le temps qu'ils m'écrivaient, me difaient que *Julie*, en parlant à *Octave*, reffemblerait trop à *Junie* parlant à *Néron*.

Enfin, hier, ne fefant plus de contes, je repris ce cinquième acte en fous-œuvre; et, au lieu de fatiguer les conjurés de quantité de petites corrections qu'il faudrait porter fur leur ancien exemplaire, je leur envoie un cinquième acte bien propre. Mais que les conjurés prennent bien garde, qu'ils fe fouviennent qu'on connaît l'écriture de mon fecrétaire, et qu'ils rifqueraient d'être découverts! Ainfi, felon leur grande prudence, ils feront tranfcrire le tout par une main inconnue et fidelle, ou, s'ils veulent, je leur en ferai faire une autre copie. Mais, felon leur grande indifférence, ils me laiffent dans ma grande ignorance fur tout ce que je leur ai demandé, fur les paquets que je leur ai envoyés, fur

leur

leur santé, sur leurs bontés, sur la *Gazette littéraire*, sur un paquet qui est venu pour moi 1764.
d'Angleterre, à l'adresse de M. le duc de *Praslin*.

Respect, tendresse et douleur. *V.*

LETTRE LXXIV.

AU MÊME.

13 de janvier.

C'EST donc aujourd'hui le 13 de janvier; c'est donc en vain que j'ai envoyé des mémoires, des contes, des livres, des vers, des actes. Je languis sans réponse, depuis le six de décembre; je meurs; les anges m'ont tué par leur silence. Le silence est le juste châtiment des bavards. Je meurs, je suis mort. Un *De profundis*, s'il vous plaît, à *V.*

1764.

LETTRE LXXV.

A MONSIEUR

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 13 de janvier.

VOUS voulez donc, Monſieur, que les aveugles vous écrivent; mais *Tiréſie* et le vieux bon homme *Tobie* écrivaient-ils ? que pouvaient-ils mander? que pouvaient-ils dire? Les pauvres gens étaient ſurement bien empêchés. Quand *Tobie* aurait écrit trois ou quatre fois à un ſénateur de Babylone qu'une hirondelle lui avait chié dans les yeux, penſez-vous que le ſénateur eût été bien réjoui des bavarderies de *Tobie?* Vous dirais-je que nous avons beaucoup de neige ſur nos montagnes, que je me traîne avec un bâton au coin du feu, que je fais ce que je peux pour guérir mes yeux, et que je n'en peux venir à bout, que mon théâtre eſt fermé, qu'il faut que je m'accoutume à toutes les privations ? Dieu vous préſerve de jamais tomber dans cet état! Heureuſement vous êtes encore jeune; vous avez l'occupation des affaires et l'amuſement des plaiſirs : voilà tout ce qu'il faut à l'homme.

Conservez long-temps tous vos avantages ; 1764.
gouvernez Bologne pendant l'hiver, et le théâtre pendant l'été. Jouissez de la vie ; je supporte la mienne ; et, tant qu'elle durera, je vous serai bien tendrement attaché. *V.*

LETTRE LXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 de janvier.

J'ÉTAIS mort, comme vous savez ; la lettre de mes anges, du 12 de janvier, ne m'a pas tout-à-fait ressuscité, mais elle m'a dégourdi. Il y a eu certainement trois paquets détenus à la poste. On ne veut absolument point de livres étrangers par les couriers ; il faut subir sa destinée : mais avec ces livres on a retenu le conte des Trois manières, qui était adressé à M. de *Courteille* ; et ce qu'il y a de plus criant, de plus contraire au droit des gens, c'est que ce conte manuscrit était tout seul de sa bande, et ne fesait pas un gros volume. Le roi ne peut pas avoir donné ordre qu'on saisît mon conte ; et, s'il l'a lu, il en aura été amusé pour peu qu'il aime les contes.

Je soupçonne donc que ce conte est actuellement entre les mains de quelque commis de

1764. la poste qui n'y entend rien. Comment fléchir M. *Janel* ? est-il possible que la plus grande consolation de la vie, celle d'envoyer des contes par la poste, soit interdite aux pauvres humains ? Cela fait saigner le cœur.

Ce qui m'émerveille encore, c'est que M. le duc de *Praslin* n'ait point reçu de réponse de monsieur le premier président de Dijon. Cette réponse serait-elle avec mon conte ? J'ai supplié M. le duc de *Praslin* de vouloir bien faire signifier ses volontés à mon avocat *Mariette*. Il fera ce qu'il jugera à propos.

Mais quoi ! la conspiration des roués s'en est donc allée en fumée ? J'ai envoyé en dernier lieu un cinquième acte des roués ; il est sans doute englouti avec mon conte. La pièce des roués me paraissait assez bien ; la conspiration allait son train. Ce cinquième acte me paraissait très-fortifié ; mais s'il est entre les mains de M. *Janel*, que dire ? que faire ? M. le duc de *Praslin* ne pourrait-il pas me recommander à M. *Janel*, comme un bon vieillard qu'il honore de sa pitié ? Je suis sûr que cela ferait un très-bon effet.

Par où, comment enverrai-je une Olimpie rapetassée qu'on me demande ? M. *Janel* me saisira tous mes vers.

M. *le Franc de Pompignan* envoie par la poste autant de vers hébraïques qu'il veut, et moi

je ne pourrai pas envoyer un quatrain ! et mes paquets seront traités comme des étoffes des Indes ! 1764.

Vous me parlez, mes divins anges, de distribution de rôles ; mais auparavant il faut que la pièce soit en état, et j'enverrai le tout ensemble.

Mes anges peuvent être persuadés que je leur ai écrit toutes les postes depuis un mois, sans en manquer une, et toujours sous l'enveloppe de M. de *Courteille ;* qu'ils jugent de ma douleur et de mon embarras !

On m'a mandé d'Angleterre qu'il m'était venu un gros paquet de livres pour la *Gazette littéraire*. Je n'entends pas plus parler de ce paquet que de mon conte ; je n'entends parler de rien, et je reste dans la banlieue de Genève, tapi dans les neiges comme un blaireau.

Je n'ai point du tout été la dupe de tous les bruits qui ont couru sur une représentation à Versailles, et j'ai jugé que cette représentation n'aurait pas beaucoup de suite.

Je me mets sous les ailes de mes anges, dans l'effusion et dans l'amertume de mon cœur.

N. B. Remarquez bien que, depuis un mois, je n'ai reçu d'eux qu'une lettre.

Remarquez encore que j'approuve de tout

1764. mon cœur l'idée du père *Corneille*. Je vais écrire, ou plutôt faire écrire (car mes yeux refusent le service), à *Gabriel Cramer*, à Genève, qu'il s'arrange avec les distributeurs des exemplaires à Paris, pour que le père *Corneille* en porte à qui il voudra. Il sera sans doute très-bien accueilli du roi.

LETTRE LXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

18 de janvier.

Il faut se résigner, mon cher frère, si les ennemis de la tolérance l'emportent: *Curavimus Babylonem, et non est sanata, derelinquamus eam.* Il n'y aura jamais qu'un petit nombre de philosophes et de justes sur la terre.

Je vous remercie de l'*Anti-financier*. L'ouvrage est violent, et porte à faux d'un bout à l'autre. Comment un conseiller au parlement peut-il toujours prononcer la chimère de son impôt unique, tandis qu'un autre conseiller, devenu contrôleur général, est indispensablement obligé de conserver tant d'autres taxes? De plus, on confond trop souvent dans cet ouvrage le parlement, cour

ſupérieure à Paris, avec le parlement de la nation qui était les Etats généraux. Je vois que dans tous les livres nouveaux on parle au haſard. Dieu veuille qu'on ne ſe conduiſe pas de même ! 1764.

Je ſuis bien aiſe d'amuſer les frères de quelques notes ſur *Corneille*, en attendant qu'ils aient l'édition. Je voudrais que nos philoſophes, les *Diderot*, les d'*Alembert*, les *Marmontel* viſſent ces remarques. Je penſe qu'ils feront de mon avis, et j'en appelle au ſentiment de mon cher frère.

Je le remercie du *Droit eccléſiaſtique* qu'il m'a fait parvenir par l'enchanteur *Merlin*. On dit que *Lambert* eſt en priſon ; et, ce qui eſt étrange, ce n'eſt pas pour avoir imprimé les mal-ſemaines de *Fréron*.

On a beaucoup parlé à Paris du retour du cardinal de *Bernis ;* on l'a regardé comme un grand événement, et c'en eſt un fort petit. Mais eſt-il vrai que vingt-quatre jéſuites du Languedoc ſe ſont choiſi un provincial ? eſt-il vrai que votre parlement demande au roi l'expulſion de tous les jéſuites de Verſailles ? eſt-il vrai qu'on tient au parlement l'affaire de l'archevêque ſur le bureau, et qu'on s'expoſe à l'excommunication mineure et majeure ?

Je ne peux plus que faire des vœux pour

1764. la tolérance ; il me paraît qu'il n'y en a plus guère dans le monde. Les ennemis sont ardens et les fidelles sont tièdes. Je recommande notre petit troupeau à vos soins paternels.

J'ai toujours oublié de demander à frère d'*Alembert* ce qu'était devenu le pauvre frère de *Prades*. N'en savez-vous point de nouvelles ? Prions DIEU pour lui, et *écr. l'inf*... Priez aussi DIEU pour moi, car je suis bien malade.

LETTRE LXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, le 20 de janvier.

Ce n'est pas un petit renversement du droit divin et humain que la perte d'un conte à dormir debout et d'un cinquième acte qui pourrait faire le même effet sur le parterre, qui a le malheur d'être debout à Paris. J'ai écrit à mes anges gardiens une lettre ouverte que j'ai adressée à M. le duc de *Praslin* ; j'adresse aussi mes complaintes douloureuses et respectueuses à M. *Janel* qui, étant homme de lettres, doit favoriser mon commerce. Je conçois après tout que, dans le temps que l'*Anti-financier* causait tant d'alarmes, on ait

eu

eu aussi quelques inquiétudes sur l'*Anti-intolérant ;* ce dernier ouvrage est pourtant bien honnête, vous l'avez approuvé. MM. les ducs de *Praslin* et de *Choiseul* lui donnaient leur suffrage ; madame de *Pompadour* en était satisfaite. Il n'y a donc que le sieur évêque du Puy et ses consorts qui puissent crier. Cependant, si les clameurs du fanatisme l'emportent sur la voix de la raison, il n'y a qu'à suspendre pour quelque temps le débit de ce livre qui aurait le crime d'être utile ; et, en ce cas, je supplierais mes anges d'engager frère *Damilaville* à supprimer l'ouvrage pour quelques mois, et à ne le faire débiter qu'avec la plus grande discrétion. Ah ! si mes anges pouvaient m'envoyer la petite drôlerie de l'hiérophante de Paris, qu'ils me feraient plaisir ! car je suis fou des mandemens depuis celui de *Jean-George*. Mes anges me répondront peut-être qu'ils ne se soucient point de ces bagatelles épiscopales ; qu'ils veulent qu'*Olimpie* meure au cinquième acte ; que c'est-là l'essentiel ; je leur enverrai incessamment des idées et des vers : mais pourquoi avoir abandonné la conspiration ? pourquoi s'en être fait un plaisir si long-temps pour y renoncer ? Si vous trouvez les roués passables, que ne leur donnez-vous la préférence que vous leur aviez destinée ? Si vous trouvez les 1764.

1764. rouės insipides, il ne faut jamais les donner. Répondez à ce dilemme : je vous en défie ; au reste, votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. Je me prosterne au bout de vos ailes.

N. B. J'ai écrit une lettre fort bien raisonnée à M. le duc de *Praslin* sur les dixmes.

Respect et tendresse.

LETTRE LXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 24 de janvier.

J'AI des remercîmens à faire à monseigneur mon héros, de la pitié qu'il a eue du sieur *Ladouze*, incendié à Bordeaux ; et, si j'osais, je prendrais encore la liberté de lui recommander ce pauvre *Ladouze* ; mais mon héros n'a besoin des importunités de personne, quand il s'agit de faire du bien.

On a ri de Grenoble à Gex d'une lettre de monsieur le gouverneur de Guienne à monsieur le commandant de Dauphiné, dans laquelle il demande quelle est l'étiquette quand on pend les gouverneurs de province. J'espère qu'en effet on finira par rire de tout

ceci, ſelon la louable coutume de la nation. Je ris auſſi, quoiqu'un pauvre diable de quinze-vingt ne ſoit pas trop en joie. 1764.

On n'a pu envoyer à monſeigneur le maréchal les exemplaires cornéliens, attendu qu'on n'a pas encore les eſtampes, que la liſte des ſouſcripteurs n'eſt pas encore imprimée, et qu'il y a toujours des retardemens dans toutes les affaires de ce monde.

Je crois que M. le cardinal de *Bernis* finira par être archevêque; mais d'*Alembert* doute qu'ayant fait les Quatre ſaiſons, il faſſe encore la pluie et le beau temps.

On prétend que l'électeur palatin ſe met ſur les rangs pour être roi de Pologne. Je le trouve bien bon, et je ſuis fort fâché, pour ma part, qu'il veuille ſe ruiner pour une couronne qui ne rapporte que des dégoûts.

Je me mets aveuglément aux pieds de mon héros. *V.*

1764.

LETTRE LXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 de janvier.

DITES-MOI donc, mes anges, si vous avez enfin reçu un cinquième acte et un conte. Une certaine inquisition se ferait-elle étendue jusque sur ces bagatelles? et quand le lion ne veut pas souffrir de cornes dans ses Etats, faut-il aussi que les lièvres craignent pour leurs oreilles? L'aventure de la Tolérance me fait beaucoup de peine. Je ne peux concevoir qu'un ouvrage que vous avez tant approuvé puisse être regardé comme dangereux. Je n'ai, d'ailleurs, et je ne veux avoir d'autre part à cet ouvrage, que celle d'avoir pensé comme vous. Il y a trop de théologie, trop de *Sainte-Ecriture*, trop de citations, pour qu'on puisse raisonnablement supposer qu'un pauvre fefeur de contes y ait mis la main. Je me borne à conseiller à l'auteur de supprimer cet ouvrage en France, si la tolérance n'est pas tolérée par ceux qui sont à la tête du gouvernement. Mais enfin, quand madame de *Pompadour* en est satisfaite, quand MM. les ducs de *Choiseul* et de *Praslin*

témoignent leur approbation, quand M. le marquis de *Chauvelin* joint son enthousiasme au vôtre, qui donc peut proscrire un livre qui ne peut enseigner que la vertu? . . . . 1764.

Si le roi avait eu le temps de le lire chez madame de *Pompadour*, l'auteur oserait se flatter que sa Majesté n'en aurait pas été mécontente, et c'est sur la bonté du cœur du roi qu'il fonde cette espérance. . . . !

Monsieur le chancelier, dans les premiers jours d'un ministère difficile, aurait-il abandonné l'examen de ce livre à quelqu'un de ces esprits épineux qui veulent trouver du mal par-tout où le bien se trouve avec candeur et sans politique? . . . . . .

Enfin, pourquoi a-t-on retenu à la poste de Paris tous les exemplaires que plusieurs particuliers de Genève et de Suisse avaient envoyés à leurs amis, sous les enveloppes qui paraissaient devoir être les plus respectées? Cette rigueur n'a commencé qu'après que les éditeurs ont eu la circonspection dangereuse d'en envoyer eux-mêmes un exemplaire à monsieur le chancelier, de le soumettre à ses lumières, et de le recommander à sa protection. Il se peut que les précautions qu'on a prises pour faire agréer le livre, soient précisément ce qui a causé sa disgrâce. Mes chers anges sont très à portée de s'en

1764. instruire. On peut parler ou faire parler à monsieur le chancelier. Je les conjure de vouloir bien s'éclaircir et m'éclairer. Tout suisse que je suis, je voudrais bien ne pas déplaire en France. Je cherche à me rassurer en me figurant que, dans la fermentation où sont les esprits, on ne veut pas s'exposer aux plaintes de la partie du clergé qui persécute les protestans, tandis qu'on a tant de peine à calmer les parlemens du royaume. Si ce qu'on propose dans la Tolérance est sage, on n'est pas dans un temps assez sage pour l'adopter. Pourvu qu'on ne sache pas mauvais gré à l'auteur, je suis très-content, et j'attends ma consolation de mes anges.

On me mande que plusieurs évêques font des mandemens, à l'exemple de M. de *Beaumont*, et qu'ils iront tenir un concile à Sept Fons. Je ne sais si le rappel de tous les commandans est une nouvelle vraie. Je m'en tiens aux événemens, et je n'y fais point de commentaires comme sur *Corneille*. Les graveurs seuls empêchent que l'édition de Corneille n'arrive.

Mais, encore une fois, pourquoi abandonner votre conspiration ? est-ce le ton d'aujourd'hui de commencer une chose pour ne la pas finir ?

Je vous salue de loin, mes divins anges,

et je crois que ces mots *de loin* sont bien convenables dans le temps présent ; mais je vous salue avec la plus vive tendresse. 1764.

LETTRE LXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

21 de janvier.

Vos lettres, mon cher frère, sont une grande consolation pour le quinze-vingt des Alpes ; elles me font voir combien les philosophes sont au-dessus des autres hommes. Il me semble que vous voyez les choses comme il faut les voir.

Il est certain que les inondations ont arrêté quelquefois les couriers ; mais il n'est pas moins vrai que les premières personnes de l'Etat n'ont pu récevoir de Tolérance par la poste. Vous savez qu'on me fait trop d'honneur en me soupçonnant d'être l'auteur de cet ouvrage ; il est au-dessus de mes forces. Un pauvre feseur de contes n'en fait pas assez pour citer tant de pères de l'Eglise avec du grec et de l'hébreu.

Quel que soit l'auteur, il paraît qu'il n'a que de bonnes intentions. J'ai vu des lettres

1764. des hommes les plus confidérables de l'Europe, qui font entièrement de l'avis de l'auteur depuis le commencement jufqu'à la fin ; mais il y a des temps où il ne faut pas irriter les efprits qui ne font que trop en fermentation. J'oferais confeiller à ceux qui s'intéreffent à cet ouvrage, et qui veulent le faire débiter, d'attendre quelques femaines, et d'empêcher que la vente ne foit trop publique.

Je vous remercie bien de l'exploit du marquis de *Créqui* Voilà, de tous les exploits qu'ont fait les Français depuis vingt ans, le meilleur affurément. Cela vaut mieux que tous les mandemens que vous pourriez m'envoyer. *Chriftophe* à Sept-Fons aura l'air d'un martyr, et j'en fuis fâché ; mais on fe fouviendra que, *nôn Sept-Fons*, *fed caufa facit martyrem.* Les mandemens des autres évêques ne feront pas, je crois, un grand effet dans la nation ; mais le rappel des commandans, le triomphe des parlemens, &c., font une énigme dont je ne puis ou n'ofe deviner le mot. C'eft le combat des élémens dont les yeux profanes ne peuvent découvrir le principe.

Je me flatte qu'enfin l'épidémie des remontrances va ceffer comme la mode des pantins. Mais celle de l'opéra comique fubfiftera longtemps ; c'eft-là le vrai génie de la nation.

Voici un petit billet pour frère *Thiriot*. Je crains bien qu'il ne tâte aussi de la banqueroute de ce notaire. C'était une chose inouïe autrefois qu'un notaire pût être banqueroutier; mais depuis que *Mazade*, *Porlier*, conseillers au parlement, *Bernard*, maître des requêtes, ont fait de belles faillites, je ne suis plus étonné de rien. Ce maître *Bernard*, surintendant de la maison de la reine, beau-frère du premier président de la première classe du parlement de France, et monsieur son fils, l'avocat général, ont emporté, à madame *Denis* et à moi, environ quatre-vingts mille livres, et monsieur le président *Molé* a toujours été si occupé des remontrances sur les finances, qu'il a toujours oublié de me faire rendre justice de monsieur son beau-frère. 1764.

Est-il vrai que M. de *Laverdy* a déjà fait beaucoup de retranchemens dans les dépenses publiques et dans les profits de quelques particuliers ? Si cela est, il sauve quelques écus, mais il doit des millions.

Je ne sais aucune nouvelle du tripot de la comédie, ni des autres tripots qui se croient plus essentiels. Je serai affligé si la pièce de frère *Saurin* essuie un affront ; c'est un des frères les plus persuadés ; je souhaite qu'il soit un des plus zélés. Frère *Helvétius* est-il à

1764. Paris? Tâchez d'avoir quelque chose d'édifiant à me dire touchant le petit troupeau. Cultivez la vigne, mon cher frère, et *écr. l'inf.*

LETTRE LXXXII.

A M. MARMONTEL.

28 de janvier.

Puisque les choses sont ainsi, mon cher ami, je n'ai qu'à gémir et à vous approuver. Vous rendrez du moins justice à mes intentions; je voulais qu'aucune voix ne manquât à vos triomphes. Ce que vous m'apprenez me fait une vraie peine. Je me consolerai si la littérature jouit à Paris de la liberté, sans laquelle elle ne peut exister, si la philosophie n'est point persécutée, si une secte affreuse de rigoristes ne succède pas aux jésuites, si le petit lumignon de raison que vous contribuez à ranimer dans la nation, ne vient pas bientôt à s'éteindre. On dit qu'un pédant de l'université écrit déjà contre l'*Esprit des lois*. Le principal mérite de ce livre est d'établir le droit qu'ont les hommes de penser par eux-mêmes. Voilà les vraies libertés de l'Eglise gallicane qu'il faut que votre aimable coad-

juteur de Strasbourg foutienne. Il y aura toujours en France une efpèce de forciers vêtus de noir, qui s'efforceront de changer les hommes en bêtes ; mais c'eft à vous et à vos amis à changer les bêtes en hommes. On dit que ce *Bougainville*, à qui un homme de tant de mérite a fuccédé, n'était, en effet, qu'une très-méchante bête ; que c'était lui qui avait accufé *Boindin* d'athéifme, et qui l'avait perfécuté, même après fa mort. Si cela eft, ce malheureux, connu feulement par une plate traduction d'un plat poëme, méritait quelques reftrictions aux éloges que vous lui avez donnés. Il fe trouve que l'auteur et le traducteur étaient perfécuteurs. 1764.

L'auteur de l'*Anti-Lucrèce* follicita l'exclufion de l'abbé de *Saint-Pierre*, et le tranflateur profaïque de l'*Anti-Lucrèce* priva *Boindin* de l'éloge funèbre qu'il lui devait. Cet *Anti-Lucrèce* m'avait paru un chef-d'œuvre quand j'en entendis les quarante premiers vers récités par la bouche mielleufe du cardinal ; l'impreffion lui a fait tort. J'aime mieux un de vos contes moraux que tout l'*Anti-Lucrèce*. Vous devriez bien nous faire des contes philofophiques, où vous rendriez ridicules certains fots et certaines fottifes, certaines méchancetés et certains méchans ; le tout avec difcrétion, en prenant bien votre temps,

1764. et en rognant les ongles de la bête quand vous la trouverez un peu endormie.

Faites mes complimens à tous nos frères qui composent le *pusillum gregem*. Que nos frères s'unissent pour rendre les hommes le moins déraisonnables qu'ils pourront! qu'ils tâchent d'éclairer jusqu'aux hiboux, malgré leur haine pour la lumière! Vous serez bénis de DIEU et des sages.

Madame *Denis* et moi nous vous serons toujours bien attachés.

LETTRE LXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 de janvier.

MES anges trouveront ici un mémoire qu'ils sont suppliés de vouloir bien donner à M. le duc de *Praslin*. On dit qu'ils sont extrêmement contens du nouveau mémoire de *Mariette* en faveur des *Calas*. Je crois que leur affaire sera finie avant celle des dixmes de Ferney. *Melpomène*, *Clio* et *Thalie*, c'est-à-dire les tragédies, l'histoire et les contes, n'empêchent pas qu'on ne songe à ses dixmes, attendu qu'un homme de lettres ne doit pas

être un sot qui abandonne ses affaires pour barbouiller des choses inutiles. 1764.

Je sais la substance du mandement de votre archevêque; mais je vous avoue que je voudrais bien en avoir le texte sacré. On dit que l'exécuteur des hautes œuvres de *messieurs* a brûlé la *Pastorale* de monseigneur. Si monsieur l'exécuteur a lu autant de livres qu'il en a brûlé, il doit être un des plus savans hommes du royaume.

Mons du Puy en Velay n'a pas les mêmes honneurs; il voudrait bien être lu, dût-il être brûlé. L'historiographe des singes aura beau jeu quand il écrira l'histoire du temps.

Je suppose que mes anges ont reçu mes deux derniers mémoires envoyés à M. de *Courteille*. Je cours toujours après mon cinquième acte et après mon conte, et je vois que les enfers ne rendent rien.

J'ai reçu une lettre de M. de *Thibouville*. *Le Kain* m'a écrit aussi, et je suis fâché qu'il soit dans le secret de la conspiration.

Je ne réponds à personne; je n'envoie rien; mes raisons sont qu'on joue Castor et Pollux, qu'on va jouer Idoménée, qu'on est fou de l'opéra comique, qu'il faut du temps pour tout, et que j'attends les ordres de mes anges, me prosternant sur leurs ailes.

1764.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE COMTE DE VALBELLE,

Qui avait fait graver le beau portrait de mademoiselle Clairon, en Médée.

Fernay, 30 de janvier.

Je prie celui qui éternise les traits de mademoiselle *Clairon* sur le bronze, comme ses talens le font dans les cœurs, de vouloir bien agréer mes très-humbles remercîmens. J'espère que mes yeux me permettront bientôt de reconnaître des traits qui sont si chers au public. Je me consolerai, en voyant la figure de *Melpomène*, du malheur de ne la pas entendre, et je respecterai toujours les monumens de l'amitié. *V.*

LETTRE LXXXV.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

Je demeure toujours persuadé avec vous, mon cher frère, que ce temps ci n'est pas propre à faire paraître le Traité sur la tolérance. Je n'en suis point l'auteur, comme vous savez, et je ne m'intéressais à cet ouvrage uniquement que par principe d'humanité. Ce même principe me fait désirer que l'ouvrage ne paraisse point. C'est un mets qu'il ne faut présenter que quand on aura faim. Les Français ont actuellement l'estomac surchargé de mandemens, de remontrances, d'opéra comiques, &c. Il faut laisser passer leur indigestion.

Est-il vrai, mon cher frère, qu'on a mis en lumière, au bas de l'escalier du mai, la *Pastorale* de monseigneur? L'auteur sera assurément inséré dans le *Martyrologe* romain. Tout ceci ne fait pas de bien à *l'inf*.... Nos plus grands ennemis combattent pour la bonne cause, sans le savoir. Tout ce que je crains, c'est qu'un esprit de presbytérianisme ne s'empare de la tête des Français, et alors la nation est perdue. Douze parlemens

1764. janſéniſtes ſont capables de faire des Français un peuple d'atrabilaires. Il n'y a plus de gaieté qu'à l'opéra comique. Tous les livres écrits depuis quelque temps reſpirent je ne ſais quoi de ſombre et de pédanteſque, à commencer par l'*Ami des hommes*, et à finir par les *Richeſſes de l'Etat*. Je ne vois que des fous qui calculent mal.

Vous m'aviez promis le livre du *lourd Crévier*. Je vous demande en grâce de le joindre aux *fonctions du parlement*. Je ſouhaite que le livre attribué à *Saint-Evremond*, dont vous m'avez régalé, puiſſe être ſur toutes les cheminées de Paris. Il a beau être farci de fautes d'impreſſion, il fera toujours beaucoup de bien. *Ecrl'inf. écrl'inf.*

LETTRE LXXXVI.

A M. DE CHAMPFORT.

Janvier.

Je faiſis, Monſieur, avec vous et avec M. de *la Harpe*, un moment où le triſte état de mes yeux me laiſſe la liberté d'écrire. Vous parlez ſi bien de votre art, que, ſi même je n'avais pas vu tant de vers charmans dans la Jeune indienne, je ferais en droit de dire : Voilà un

jeune

jeune homme qui écrira comme on fesait il y
a cent ans. La nation n'est sortie de la barbarie 1764.
que parce qu'il s'est trouvé trois ou quatre personnes à qui la nature avait donné du génie et du goût qu'elle refusait à tout le reste. *Corneille*, par deux cents vers admirables, répandus dans ses ouvrages; *Racine*, par tous les siens; *Boileau*, par l'art, inconnu avant lui, de mettre la raison en vers; un *Pascal*, un *Bossuet*, changèrent les Velches en Français; mais vous paraissez convaincu que les *Crébillon* et tous ceux qui ont fait des tragédies aussi mal conduites que les siennes, et des vers aussi durs et aussi chargés de solécismes, ont changé les Français en Velches. Notre nation n'a de goût que par accident; il faut s'attendre qu'un peuple, qui ne connut pas d'abord le mérite du Misanthrope et d'Athalie, et qui applaudit à tant de monstrueuses farces, sera toujours un peuple ignorant et faible, qui a besoin d'être conduit par le petit nombre des hommes éclairés. Un polisson comme *Fréron* ne laisse pas de contribuer à ramener la barbarie; il égare le goût des jeunes gens, qui aiment mieux lire pour deux sous ses impertinences, que d'acheter chèrement de bons livres, et qui même ne sont pas souvent en état de se former une bibliothèque. Les feuilles volantes sont la peste de la littérature.

1764. J'attends avec impatience votre Jeune indienne ; le sujet est très-attendrissant. Vous savez faire des vers touchans ; le succès est sûr ; personne ne s'y intéressera plus que votre très-humble et obéissant serviteur *V*.

LETTRE LXXXVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le premier de février.

LE mot *épiscopos*, évêque, ne renferme pas le mot hébreu, *prêcheur*, *apôtre*, *envoyé à Jérusalem*. Ce ne fut qu'à la fin du premier siècle, et au commencement du second qu'on distingua les *épiscopois*, les *presbytériens*, les *pistois*, les *diacres*, les *catéchumènes* et *énergumènes*. Il n'est fait aucune mention, dans les *Actes des apôtres*, du voyage de *Simon Barjone* à Rome. *Justin* est le premier qui ait imaginé la fable de *Simon Barjone* et de *Simon le magicien* à Rome. Nulle primauté ne peut être dans *Barjone*, puisque *Paul* s'éleva contre lui sans en être repris par personne.

Il est clair, depuis les premiers siècles jusqu'aujourd'hui, que l'Eglise grecque, beaucoup plus étendue que la nôtre, n'a jamais reconnu la primatie de Rome. St *Cyprien*, dans

ses lettres aux évêques de Rome, ne les appelle jamais que frères et compagnons. 1764.

Quant au *Pentateuque*, ces mots *au-delà du Jourdain; le cananéen était alors en ce pays-là; le lit de fer d'Og, roi de Bazan, est le même qui se trouve aujourd'hui en Rabbath; il appela tout ce pays Bazan, et le village de Jaïr jusqu'aujourd'hui; Abraham poursuivit ses ennemis jusqu'à Dan; avant qu'aucun roi ait régné sur Israël.* Tous ces passages et beaucoup d'autres prouvent que *Moïse* n'est point l'auteur de ces livres, puisque *Moïse* n'avait point passé le Jourdain, puisque le cananéen était de son temps dans le pays, &c. Le grand *Newton* et le savant *le Clerc* ont démontré la vérité de ce sentiment.

Cette fausse citation, *et il sera appelé nazaréen*, n'est pas la seule; et, pendant deux siècles entiers, tout est plein de citations fausses et de livres apocryphes. On poussa l'impudence jusqu'à supposer ces vers acrostiches de la sibylle *Erythrée*.

Avec cinq pains et trois poissons
Il nourrira cinq mille hommes au désert;
Et en ramassant les morceaux qui resteront
Il remplira douze paniers.

Voilà une petite partie de ce qu'on peut répondre aux questions dont monsieur l'abbé

1764. veut bien honorer son serviteur et son ami. Monsieur l'abbé ne peut rendre un plus grand service aux hommes qu'en favorisant la nouvelle édition du curé de But et d'Etrepigny en Champagne.

Monsieur l'abbé devrait avoir reçu un sermon qui lui avait été adressé en droiture; mais il y a trop de curieux dans le monde: il faudra, quand il voudra écrire à son serviteur, qu'il fasse passer ses lettres par la couturière à laquelle on adresse celle-ci.

On fait mille tendres complimens à monsieur l'abbé.

LETTRE LXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

Premier de février.

MON cher frère, je n'ai point été trompé dans mes espérances. Le Réquisitoire de maître *Omer* est un des plus plats ouvrages que j'aye jamais lus. Il n'y a pas quatre lignes qui soient écrites en français, et son style pédantesque est digne de lui. Je suppose, par les citations, que le *Mandement* de maître de *Beaumont* est aussi ennuyeux que le *Discours* de maître *Omer*.

De tout ce que j'ai vu depuis dix ans sur toutes ces pauvretés qui ont agité tant d'énerguménes, je ne connais de raisonnable que la déclaration qui impose silence à tous les partis. Le roi me paraît très-sage, mais il me paraît le roi des petites-maisons. Qu'on se donne un peu la peine de se retracer dans l'esprit un tableau fidelle de tout ce qui s'est fait depuis les billets de confession jusqu'à l'arrêt du parlement de Toulouse, qui défend qu'on reconnaisse le commandant du roi pour commandant; qu'on aille ensuite chez le directeur des petites-maisons prendre un relevé de tout ce qui s'y est fait et dit depuis dix ans; et ce n'est pas pour les petites-maisons que je parierai.

1764.

Heureux, encore une fois, ceux qui cultivent en paix et en liberté les belles-lettres, loin de tant de fous, et qui préfèrent *Cicéron* et *Démosthène* à *Beaumont* et à *Omer*.

J'ai bonne opinion du contrôleur général, parce qu'on n'entend point parler de lui. Le plus sage ministre est toujours celui qui donne le moins d'édits. Je n'aimerais pas un médecin qui voudrait guérir tout d'un coup une maladie invétérée.

Je crois, mon cher frère, que M. le duc de *Praslin* rapportera bientôt au conseil mon affaire des dixmes. J'espère que je me moquerai

1764. alors du concile de Latran, qui excommunie les particuliers possesseurs de dixmes inféodées. J'ai plusieurs causes assez agréables de damnation par-devers moi. Il est vrai que j'ai un peu les yeux d'un excommunié, et que je ne peux ni lire ni écrire; mais on dit que je serai guéri avant le mois de juin. En attendant, je vous demande toujours votre protection pour avoir les livres que j'ai demandés.

Ce n'est pas encore, je crois, le temps des contes; mais on enverra, le plutôt qu'on pourra, à mon cher frère quelque bagatelle, sur laquelle on lui demandera son avis.

J'ai peur que l'exploit signifié par M. de *Créqui* (*) à son curé, ne soit une plaisanterie. Les Français ne sont pas encore dignes que la chose soit vraie.

Nous avons un bien mauvais temps; ma santé est encore plus mauvaise. Je reprocherai bien à la nature de me faire mourir sans avoir vu mon cher frère. Recommandez-moi aux prières des fidelles. *Orate, fratres. Ecr. l'inf.*

(*) M. de *Créqui Canaples*. Il demandait à ne plus être nommé dans les prières du prône, &c.

LETTRE LXXXIX.

1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier de février.

L'AVEUGLE des Alpes a lu, comme il a pu, et avec plus de plaisir que de facilité, la consolante lettre du 25 du mois de janvier, dont ses anges gardiens l'ont régalé. Le grand docteur *Tronchin* lui couvre les yeux d'une pommade adoucissante, où il entre du sublimé corrosif. JESUS-CHRIST ne se servait que de boue et de crachat, en criant *effetta*; mais les arts se perfectionnent.

Mes anges avaient donc reçu le cinquième acte de la conjuration un peu radoubé; ils en sont donc contens; on pourrait donc se donner le petit plaisir de se moquer du public, de faire jouer la pièce de l'ex-jésuite, en disant toujours qu'on va jouer Olimpie. Ce serait un chef-d'œuvre de politique comique, qui me paraît si plaisant que je ne conçois pas comment mes conjurés ne se donnent pas cette satisfaction.

Cependant j'en reviens toujours à mon grand principe, que la volonté de mes anges soit faite au tripot comme au ciel.

1764. Je remercie tendrement mes anges de toutes leurs bontés ; c'est à eux que je dois celles de M. le duc de *Praslin*, qui me conservera mes dixmes en dépit du concile de Latran, et qui fera voir que les traités des rois valent mieux que des conciles. Figurez-vous quel plaisir ce sera pour un aveugle d'avoir entre les Alpes et le mont Jura une terre grande comme la main, très-joliment bâtie de ma façon, ne payant rien ni au roi ni à l'Eglise, et ayant d'ailleurs le droit de main-morte sur plusieurs petites possessions.

Je devrai tout cela à mes anges et à M. le duc de *Praslin*. Il n'y a que le succès de la conspiration qui puisse me faire un aussi grand plaisir.

Je les félicite du gain du procès de la *Gazette littéraire* qui fera braire l'âne littéraire. On m'avait envoyé d'Angleterre un gros paquet adressé, il y a un mois, à M. le duc de *Praslin*, pour travailler à sa gazette, dans le temps que j'avais encore un œil ; mais il faut que le diable, comme vous dites, soit déchaîné contre tous mes paquets.

Il paraît (et je suis très-bien informé) qu'on a de grandes alarmes à Versailles sur la Tolérance, quoique tous ceux qui ont lu l'ouvrage en aient été contens. On peut bien croire que ces alarmes m'en donnent. Je

m'intéresse

m'intéresse vivement à l'auteur qui est un bon théologien et un digne prêtre ; je ne m'intéresse pas moins à l'objet de son livre, qui est la cause de l'humanité. Il n'y a certainement d'autre chose à faire, dans de telles circonstances, qu'à prier frère *Damilaville* de vouloir bien employer son crédit et ses connaissances dans la typographie, pour empêcher le débit de cet ouvrage diabolique où l'on prouve que tous les hommes sont frères. 1764.

Je supplie très-instamment mes anges consolateurs de savoir, par le protecteur de la conspiration des roués, si l'on me sait mauvais gré à Versailles de cette Tolérance si honnête. Il peut en être aisément informé, et en dire trois mots à mes anges, qui m'en feront entendre deux ; car, quoique je ne sois pas un moine du couvent, je ne veux pourtant pas déplaire à monsieur le prieur. La liberté est quelque chose de céleste, mais le repos vaut encore mieux.

Ma nièce et moi, nous remercions encore une fois nos anges ; nous présentons à M. le duc de *Praslin* les plus sincères remercîmens ; nous en disons autant à frère *Cromelin*, qui d'ailleurs est un des fidelles de notre petite église. J'ai lu, à propos d'église, le *Réquisitoire* de maître *Omer* contre maître de *Beaumont*. Je ne sais rien de plus ennuyeux, si ce n'est

1764. peut-être le *Mandement* de *Beaumont* que je n'ai point encore vu. Je ne trouve de raisonnable, dans toutes ces fadaises importantes, que la déclaration du roi qui ordonne le silence.

LETTRE XC.

A M. DAMILAVILLE.

4 de février.

MON cher frère, je suis dans les limbes de toute façon; car mes yeux ne voient plus, et je ne sais rien de ce qui se passe. Mais je vois, à vue de pays, la paix renaître dans l'intérieur du royaume, l'argent circuler, l'opéra comique triompher, *Grandval* revenir grasseyer à l'hôtel des comédiens ordinaires du roi, et l'opéra attirer la foule dans la belle salle du louvre; mais, si j'étais à Paris, j'aimerais bien mieux souper avec vous et *Platon*, que de voir toutes ces belles choses.

Laissons toujours dormir la Tolérance. Le bon prêtre qui est l'auteur de cet ouvrage me mande qu'il serait au désespoir de scandaliser les faibles. Mais, si vous pouviez en prendre pour vous une douzaine d'exemplaires, et les faire circuler, avec votre prudence ordinaire, entre des mains sûres et fidelles, vous rendriez

par-là un grand ſervice aux honnêtes gens,
ſans alarmer la délicateſſe de ceux qui craignent 1764.
que cet ouvrage ne ſoit trop répandu.

De tous les contes, j'ai choiſi le plus court et le plus philoſophique, pour l'envoyer à mon cher frère. Les dames n'y entendront rien, mais les philoſophes devineront plus qu'on ne leur en dit.

Au reſte, Thélème ne doit trouver place que dans un petit recueil que les gens de bien feront un jour. L'ouvrage eſt trop petit et trop ſage pour être imprimé ſéparément.

Je ſuppoſe à préſent tout tranquille, ce qui eſt bien triſte pour des Français. Il ne s'agit plus que des plaiſirs qu'ils peuvent goûter à la comédie italienne. Qu'eſt-ce que c'eſt que cet Idoménée? l'a-t-on joué? cela vaut-il mieux que celui de *Crébillon*?

Je n'entends point parler du terrible ouvrage du lourd *Crévier* contre *Monteſquieu*, ni du livre intitulé : *Fonctions du parlement*. Si frère *Thiriot* veut bien m'envoyer ces livres, il me fera plaiſir.

Je prie mon frère de vouloir bien faire parvenir l'incluſe à frère *Dumolard*, au Gros-caillou. Frère *Dumolard* eſt un bon cacouac,

Et ſait du grec, Madame, autant qu'homme de
France.

1764. Le petit livret, attribué à *Saint-Evremond*, fait-il un peu de fortune ? L'âge, la maladie, les fluxions fur les yeux, n'attiédiffent point mon faint zèle.

Vivez heureux, et *écr. l'inf.*

LETTRE XCI.

AU MEME.

8 de février.

Bon ! tant mieux ! ils font piqués : c'eft ce que nous voulions. Quand les mulets de ce pays-là ruent, c'eft une preuve qu'ils ont fenti les coups de fouet.

Mon cher frère doit avoir reçu Thélème, et je fuis bien sûr que Macare eft chez lui. J'ai été bien content des deux tomes de figures que j'ai reçus de *Briaffon* : je vois que l'*Encyclopédie* fera un des plus beaux monumens de la nation françaife, malgré certains petits poliffons qui y ont mis la main, et d'infames poliffons qui ont voulu nous priver d'un ouvrage fi utile.

Mon cher frère, j'ai des nouvelles affez fatisfefantes fur la Tolérance. On fouhaite d'abord que vous en donniez quelques exemplaires à des perfonnes qui les trompèteront

dans le monde, comme un ouvrage honnête, religieux, humain, utile, capable de faire du bien, et qui ne peut faire de mal, &c. Alors il aura son passe-port, et marchera la tête levée. Rendez donc, mon cher frère, ce service aux honnêtes gens. Que frère *Thiriot*, dont on n'a jamais de nouvelles, en fasse passer quelques-uns à M. de *Crosne*, à M. de *Montigny-Trudaine*, à M. le marquis de *Ximenès*. C'est une œuvre charitable que je recommande à votre piété.

1764.

Songez toujours que vous m'aviez promis les sottises de *Crévier* sur *Montesquieu*. Je le payerai, sans faute, de toutes ses peines, dès que j'aurai son mémoire final.

On doit vous avoir envoyé une seconde lettre du quakre, qui est un sermon très-orthodoxe et très-charitable. Ces petits ouvrages font beaucoup de bien aux bonnes ames, et nourrissent la dévotion.

Je ne sais rien de nouveau de votre pays, et dans le nôtre il n'y a que de la pluie. Ma santé est toujours bien mauvaise; les fenêtres de la maison tombent : les *Frérons* seront bien aises. *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!* Il y a des gens qui font du bien dans les provinces; faites-en à Paris, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

1764. LETTRE XCII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de février.

Et pour vous souhaiter tous les bonheurs ensemble,
Ayez un petit-fils, Seigneur, qui vous ressemble.

Cela est d'autant plus nécessaire que, selon ce que j'entends dire, il n'y a personne qui vous ressemble aujourd'hui. Où est l'éclat, la gaieté, le brillant, qui vous accompagnaient de mon temps ? Votre nom allait noblement et gaiement d'un bout de l'Europe à l'autre. Bien peu de gens soutiennent comme vous l'honneur de la nation, et mon héros laissera peu d'imitateurs.

Monseigneur le maréchal m'a bien fait l'honneur de me mander qu'il mariait M. le duc de *Fronsac*, mais le nom de la future est resté au bout de la plume ; ainsi je ne lui fais qu'un demi-compliment ; mais puisse votre maison s'éterniser comme vous avez immortalisé votre nom ! Je commence à espérer que je ne perdrai pas les yeux, quoiqu'ils soient dans un très-piteux état ; et si jamais vous retournez à Bagnères, je me ferai donner un

ordre, figné *Tronchin*, pour vous y aller faire ma cour. 1764.

Je ne fais pas fi vos noces font déjà faites, mais je fuis bien sûr que vous êtes le plus agréable et le plus gai de toute la compagnie. Jouiffez long-temps de toutes les belles grâces que la nature vous a faites. Je ne dois pas vous importuner en vous félicitant, et les occupations de la noce, des préfentations, des vifites, m'avertiffent de vous renouveler mon tendre et profond refpect fans bavarderie. *V.*

LETTRE XCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de février.

Mes divins anges, puifque vous êtes affez lambins pour ne pas renvoyer le premier acte à M. *Marcel*, il vous en envoie cinq. Il fe flatte d'avoir fait tout ce que votre comité exigeait de lui. Il reftera quelques vers raboteux; cela ne fait pas mal au théâtre, et nous fommes convenus qu'il en fallait pour dépayfer le monde. J'avoue que c'eft une grande vanité à moi d'en convenir; mais enfin

1764. j'ai paſſé, dans mon temps, je ne ſais comment, pour faire des vers aſſez coulans. Il faut que M. le duc de *Praſlin* ſe donne avec vous le plaiſir d'attraper le public; c'eſt une vraie opération de miniſtre. M. *Marcel* vous enverra une lettre ſoumiſe pour la reine *Clairon*, qui ſera de la même écriture que la pièce. Je ne connais point de conſpiration mieux arrangée. Nous verrons ſi celle de *Rouſſeau*, contre Genève, réuſſira mieux. Il eſt vrai qu'il a ſept ou huit cents perſonnes dans ſon parti; mais je tiens que mes trois conſpirateurs valent mieux que les aſſociés de *Jean-Jacques*.

Vous avez bien raiſon; M. de *Thibouville* a le viſage trop rond pour un conſpirateur. Vous ſavez que *Céſar* croyait que les viſages longs et maigres étaient de vraies faces de conjurés.

Ah, mes anges! eſt-il poſſible que vous n'aimiez pas:

A deux voluptueux a livré l'univers?

C'eſt bien là pourtant le caractère d'*Antoine* et du jeune *Octave*. Vous me forcerez à mettre des remarques; et les lettres de ces débauchés, que *Suétone* nous a conſervées, y paraîtront avec les gros mots. Que je ſuis fâché contre vous d'avoir oſé condamner ce vers qui dit tant de choſes! Vous y reviendrez, vous l'aimerez, car vous êtes juſtes.

Mes anges, le diable eſt à Genève; mais il eſt auſſi en France, et j'ai grand'peur que toutes ces belles remontrances n'aboutiſſent à donner une paralyſie à la main de nos payeurs des rentes. Vous ne me parlez jamais de ces petites drôleries, vous ne ſongez qu'au tripot; cependant ces affaires-là ſont un peu plus intéreſſantes. 1764.

Mais comment vont les yeux de monſieur d'*Argental*? Pour moi je n'en ai plus. Celles qui ſe mettaient à la fenêtre ne s'y mettent plus, les mouleuſes ceſſent de moudre, l'amandier fleurit, la corde d'argent eſt caſſée ſur la fontaine; adieu les tragédies.

LETTRE XCIV.

A M. LE COMTE DE SADE,

Qui lui avait envoyé le premier volume in-4° des Mémoires ſur la vie de Pétrarque.

Ferney, 12 de février.

VOUS rempliſſez, Monſieur, le devoir d'un bon parent de *Laure* (*), et je vous crois allié de *Pétrarque*, non-ſeulement par le goût et par les grâces, mais parce que je ne crois

(*) La célèbre *Laure* avait épouſé *Hugues de Sade*.

1764. point du tout que *Pétrarque* ait été assez sot pour aimer vingt ans une ingrate. Je suis sûr que vos *Mémoires* vaudront beaucoup mieux que les raisons que vous donnez de m'avoir abandonné si long-temps ; vous n'en avez d'autres que votre paresse.

Je suis enchanté que vous ayez pris le parti de la retraite ; vous me justifiez par-là, et vous m'encouragez. Si je n'étais pas vieux et presque aveugle, *Paul* irait voir *Antoine*, et je dirais avec *Pétrarque* :

Move s'il vecchiarel canuto è bianco
Del dolce loco, ov' ha sua ed a fornita
Ed a la famigliuola sbigottita
Che vede il caro padre venir manco.

J'irais vous voir assurément à la fontaine de Vaucluse. Ce n'est pas que mes vallées ne soient plus vastes et plus belles que celles où a vécu *Pétrarque* ; mais je soupçonne que vos bords du Rhône sont moins exposés que les miens aux cruels vents du nord. Le pays de Gex où j'habite est un vaste jardin entre des montagnes ; mais la grêle et la neige viennent trop souvent fondre sur mon jardin. J'ai fait bâtir un château très-petit, mais très-commode, où je me suis précautionné contre ces ennemis de la nature : j'y vis avec une

nièce que j'aime ; nous y avons marié made- 1764.
moifelle *Corneille* à un gentilhomme du voi-
finage, qui demeure avec nous ; je me fuis donné une nombreufe famille que la nature m'avait refufée, et je jouis enfin d'un bonheur que je n'ai jamais goûté que dans la retraite. Je ne peux laiffer la *famiglia sbigottita* : vous feriez donc fort bien, vous, Monfieur, qui avez de la fanté et qui n'êtes point dans la vieilleffe, de faire un pélerinage vers notre climat hérétique. Vous ne craindrez pas le fouffle empefté de Genève ; monfieur le légat vous chargera d'agnus et de reliques ; vous en trouverez d'ailleurs chez moi ; et je vous avertis d'avance que le pape m'a envoyé, par M. le duc de *Choifeul*, un petit morceau de l'habit de S[t] *François*, mon bon patron. Ainfi vous voyez que vous ne rifquez rien à faire le voyage : d'ailleurs la ville de *Calvin* eft remplie de philofophes, et je ne crois pas qu'on en puiffe dire autant de la ville de la reine *Jeanne*. Il y a long-temps que je n'ai été à ma petite campagne des Délices ; je donne la préférence au petit château que j'ai bâti, et je l'aimerai bien davantage, fi jamais vous daignez prendre une cellule dans ce couvent : vous m'y verrez cultiver les lettres et les arbres, rimer et planter. J'oubliais de vous dire que nous avons chez nous

1764. un jésuite qui nous dit la messe ; c'est une espèce d'hébreu que j'ai recueilli dans la transmigration de Babylone : il n'est point du tout gênant, *non tanta superbia victis :* il joue très-bien aux échecs, dit la messe fort proprement ; enfin, c'est un jésuite dont un philosophe s'accommoderait. Pourquoi faut-il que nous soyons si loin l'un de l'autre, en demeurant sur le même fleuve ?

Je suis bien aise que messieurs d'Avignon sachent que c'est moi qui leur envoie le Rhône ; il sort du lac de Genève, sous mes fenêtres, aux Délices. Il ne tient qu'à vous de venir voir sa source ; vous combleriez de plaisir votre vieux serviteur qui ne peut vous écrire de sa main, mais qui vous sera toujours tendrement attaché. *Voltaire.*

LETTRE XCV.

1764.

A MONSIEUR

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 de février.

VOTRE ami, Monſieur, me fait trop d'honneur, et je ſuis obligé de vous avouer ma turpitude et ma misère. Le goût de la liberté, le voiſinage de la Bourgogne, où j'ai quelque bien, la beauté de la ſituation dont on m'avait fait des éloges très-mérités, m'ont engagé à bâtir dans le pays que j'habite depuis dix ans; mais une ceinture de montagnes couvertes de neiges éternelles gâte tout ce que la nature a fait pour nous. En vain nous ſommes ſous le quarante-ſixième degré de latitude, les vents ſont toujours froids et chargés de particules de glace. Preſque aucune plante délicate ne réuſſit dans ce climat; on eſt obligé de ſemer de nouvelle graine de brocoli tous les deux ans; toutes les belles fleurs dégénèrent. Les vignes, quoique plus méridionales que celles de Bourgogne, ne produiſent que de mauvais vin; le froment qu'on sème rend quatre pour un, tout au

1764. plus ; les figues n'ont point de ſaveur, les oliviers ne peuvent croître. Enfin, nous avons un très-bel aſpect avec un très-mauvais terrain; mais auſſi nous liſons, nous imprimons ce qui nous plaît, et cela vaut mieux que des olives et des oranges.

Je vous avoue à la fois ma misère et mon bonheur. Ce bonheur ſerait parfait, ſi je pouvais jamais embraſſer un homme de votre mérite. Ma vieilleſſe et mes maux me privent d'une ſi douce eſpérance, ſans m'ôter aucun de mes ſentimens. *V.*

LETTRE XCVI.

A M. DAMILAVILLE.

15 de février.

Ah, mons *Crévier!* ah, pédant! ah, cuiſtre! vous aurez ſur les oreilles. Vous l'avez bien mérité; et nous travaillons actuellement à votre procès. Vous entendrez parler de nous avant qu'il ſoit peu, mons *Crévier*.

Mes chers frères auront des contes de toutes les façons; un peu de patience, et tout viendra à la fois. J'ai reçu la première partie des *Lettres hiſtoriques ſur les fonctions du parlement*. Il eſt plaiſant que cela paraiſſe imprimé à Amſterdam:

il ſaut que l'auteur croye avoir dit par-tout
la vérité, puiſqu'il a ſait imprimer ſon livre 1764.
hors de France. Je remercie bien mon cher frère, et j'eſpère qu'il aura la bonté de me ſaire tenir la ſeconde partie. Je ſais venir ſouvent des livres ſur leur titre, et je ſuis bien trompé. Ils reſſemblent preſque tous aux remèdes des charlatans ; on les prend ſur l'étiquette, et on ne s'en porte pas mieux. Mais au moins il y a quelque choſe de conſolant dans les mauvais livres ; quelque mauvais qu'ils ſoient, on y peut trouver à profiter, et même dans celui du lourd *Crévier* contre le ſautillant *Monteſquieu.*

Tout ce que j'apprends des diſpoſitions préſentes conduit à croire qu'on ne fera pas mal de répandre quelques exemplaires de la Tolérance. Tout dépend de l'opinion que les premiers lecteurs en donneront. Il s'agit ici de ſervir la bonne cauſe, et je crois que mon cher frère ne s'y épargnera pas.

Je ne ſais ſi je lui ai mandé que cet ouvrage avait déjà opéré la délivrance de quelques galériens condamnés pour avoir entendu, en plein champ, de mauvais ſermons de ſots prêtres calviniſtes. Il eſt évident que nos frères ont fait du bien aux hommes. On brûle leurs ouvrages, mais il faudra bientôt dire : *Adora quod incendiſti, incende quod adoraſti.*

1764. Puiffent les frères être toujours unis contre les méchans! Qu'ils faffent feulement, pour l'intérêt de la raifon, la dixième partie de ce que les autres font pour l'intérêt de l'erreur, et ils triompheront.

On dit que le contrôleur général a fait retrancher les penfions fur la caffette, fupprimer les tables des officiers de la maifon, et diminuer les revenans-bon des financiers. Ces ménages de bouts de chandelle ne font peut-être pas ce qui fait fleurir un Etat : mais fi on encourage le commerce et l'agriculture, on pourra faire quelque chofe de nous.

J'embraffe tendrement mon cher frère et les frères. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XCVII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 18 de février.

MONSIEUR LE PRINCE,

Il n'y a que le bel état où mes yeux font réduits, qui m'ait pu priver du plaifir et de l'honneur de vous répondre. Je fuis devenu à peu-près aveugle, et je fuis dans l'âge où l'on commence à perdre tout, pièce à pièce.

Il

Il faut ſavoir ſe ſoumettre aux ordres de la nature ; nous ne ſommes pas nés à d'autres conditions. Cela fait un peu de tort à notre théâtre : il n'y a point de rôle pour un vieux malade qui n'y voit goutte, à moins que je ne joue celui de *Tiréſie*. Je n'ai d'autre ſpectacle que celui des ſottiſes et des folies de ma chère patrie. Je lui ai bien de l'obligation ; car, ſans cela, ma vie ſerait inſipide. Après avoir tâté un peu de tout, j'ai cru que la vie de patriarche était la meilleure. J'ai ſoin de mes troupeaux, comme ces bonnes gens ; mais, Dieu merci, je ne ſuis point errant comme eux, et je ne voudrais, pour rien au monde, mener la vie d'*Abraham* qui s'en allait, comme un grand nigaud, de Méſopotamie en Paleſtine, de Paleſtine en Egypte, de l'Egypte dans l'Arabie pétrée, ou à pied ou ſur ſon âne, avec ſa jeune et jolie petite femme, noire comme une taupe, âgée de quatre-vingts ans ou environ, et dont tous les rois ne manquaient pas d'être amoureux. J'aime mieux reſter dans mon hermitage avec ma nièce et la petite famille que je me ſuis faite.

1764.

Madame *Denis* a dû vous dire, Monſieur, combien votre apparition nous a charmés dans notre retraite ; nous y avons vu des gens de toutes les nations, mais perſonne

1764. qui nous ait inſpiré tant d'attachement, et donné tant de regrets. Daignez encore recevoir les miens, et agréer le reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monſieur le Prince, votre, &c. *Voltaire.*

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de février.

L'UN de mes anges peut donc écrire de ſa main! Dieu ſoit loué! N'ont-ils pas bien ri tous deux du propos de la virtuoſe *Clairon!* Votre conſpiration me paraît de plus en plus très plaiſante; je ris auſſi dans ma barbe. Je vous réponds que, ſi noſſeigneurs du tripôt y ont été attrapés, noſſeigneurs du parterre y ſeront pris. Puiſſions-nous jouir de ce plaiſir vîte et long-temps!

A l'égard d'Olimpie, je n'ai plus qu'un mot à dire, c'eſt qu'à l'impoſſible nul n'eſt tenu, et qu'il m'eſt abſolument impoſſible de faire le remue-ménage qu'on me propoſe. J'ai tourné la choſe de mille façons; je me ſuis eſſayé, j'ai travaillé, et mon inſtinct m'a dit: Vieux fou, de quoi t'aviſes-tu de vouloir mieux faire que tu ne peux?

Mes anges doivent avoir reçu un paquet de matériaux pour la *Gazette littéraire*, adressé à M. le duc de *Praslin*. Je le servirai assurément tant que je pourrai. 1764.

Mes anges ne m'ont point mandé qu'il avait consulté messieurs *Gilbert de Voisins* et d'*Aguesseau de Frêne*. Je leur ai, sur le champ, envoyé un mémoire qui n'est pas de paille, et dont je vais faire tirer copie pour mes anges gardiens, si la poste, qui va partir, nous en donne le temps.

N. Voici mon consentement pour ce gros *Grandval*; mais, pour mademoiselle *Dubois*, comment voulez-vous que je fasse? dites-le-moi. Je serais fort aise qu'on jouât le Droit du seigneur, quoique je ne sois guère homme à jouir d'un si beau droit. Vous pensez bien que je ne connais mademoiselle d'*Epinai* que par le droit que les premiers gentilshommes ont sur les actrices. Pour mes anges, ils ont des droits inviolables sur mon cœur pour jamais.

1764.

LETTRE XCIX.

A M. DE CIDEVILLE.

Le 22 de février.

MON cher et ancien ami, vous en ufez avec nous comme les janféniftes avec la communion ; vous nous écrivez *à tout le moins une fois l'an.* Cela n'empêche pas que nous ne vous aimions tous les jours. Nous prétendons d'ailleurs être plus philofophes à Ferney que vous ne l'êtes à Launai ; car nous ne fefons nulle infidélité à nos campagnes, et vous quittez la vôtre. Le fracas et les folies de Paris ont encore pour vous des charmes ; mais il paraît que les tragédies nouvelles n'en ont guère.

Vous me parlez de contes ; en voici un que je vous donne à deviner. Pour peu que vous vous reffouveniez de votre grec, vous n'aurez pas de peine ; et, fi vous n'aviez pas quitté Launai, j'aurais cru que *Macare* était chez vous. Mais vous êtes homme à le mener de la campagne à la ville. *Macare* eft certainement chez mademoifelle *Corneille*, aujourd'hui madame *Dupuits :* elle eft folle de fon mari, elle faute du matin au foir,

avec un petit enfant dans le ventre, et dit
qu'elle eſt la plus heureuſe perſonne du monde. 1764.
Avec tout cela, elle n'a pas encore lu une tragédie de ſon grand-oncle, ni n'en lira. Son grand-oncle commenté vous arrivera, je crois, avant qu'il ſoit un mois. Les Anglais, qui viennent ici en grand nombre, diſent que toutes nos tragédies ſont *à la glace;* il pourrait bien en être quelque choſe; mais les leurs ſont *à la diable.*

Il eſt fort difficile à préſent d'envoyer à Paris des Tolérances par la poſte; mais frère *Thiriot*, tout pareſſeux qu'il eſt, tout dormeur, tout lambin, pourra vous en faire avoir une, pourvu que vous vouliez le réveiller.

Adieu, mon cher et ancien ami; madame *Denis* vous fait les plus tendres complimens.

Si vous aimez les contes, dites à monſieur d'*Argental* qu'il vous faſſe lire chez lui Les trois manières.

1764.

LETTRE C.

A M. ROBERT,

PROFESSEUR-EMERITE DE PHILOSOPHIE, *à Paris.*

Au château de Ferney, 23 de février.

Je vous remercie, Monſieur, et je vous félicite de votre *Plan d'études.* Il ſemble qu'autrefois les colléges n'étaient inſtitués que pour faire des grimauds ; vous ferez des gens de mérite. On n'apprenait que ce qu'il fallait oublier, et, par votre méthode, on apprendra ce qu'il faudra retenir le reſte de ſa vie. La vraie philoſophie prendra la place des ſophiſmes ridicules, et la phyſique n'en ſera que meilleure, en s'appuyant ſur les expériences et ſur les mathématiques plus que ſur les ſyſtêmes. *Newton* a calculé le pouvoir de la gravitation, mais il n'a pas prétendu deviner ce que c'eſt que ce pouvoir. *Deſcartes* devinait tout, auſſi n'a-t-il rien prouvé. *Locke* s'eſt contenté de montrer la marche et les bornes de l'entendement humain : malheur à ceux qui voudraient aller plus loin !

Votre plan, Monſieur, eſt un ſervice rendu à la patrie. Il faut eſpérer que les Français

feront enfin de bonnes études, et qu'on y connaîtra même le droit public qui n'y a jamais été enſeigné. Je ſouhaite que tous ces nouveaux ſecours forment de nouveaux génies. Je ſuis près de finir ma carrière; mais je me conſolerai par l'eſpérance que la génération nouvelle vaudra mieux que celle que j'ai vue. 1764.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Voltaire.*

LETTRE CI.

A M. DAMILAVILLE.

26 de février.

Ce n'eſt pas aſſurément un miniſtre d'Etat qui a écrit les *Lettres hiſtoriques ſur les fonctions eſſentielles du parlement:* J'ai reçu, grâce aux bontés de mon cher frère, le tome ſecond de cet ouvrage. L'auteur eſt un homme très-inſtruit; mais il reſſemble à don *Quichotte* qui voyait par-tout des chevaliers et des châteaux, quand les autres ne voyaient que des meuniers et des moulins à vent. Ne pourriez-vous point me dire à qui on attribue ce livre?

J'ai lu Blanche. Nous prenons donc à préſent nos tragédies chez les Anglais; quand prendrons-nous ce qu'ils ont de bon?

1764. Il y a un petit volume du doux *Caveirac*, intitulé : *Il est temps de parler*. On ne devrait pas avoir le temps de le lire, mais je suis curieux. J'ai à peu-près tout ce qui s'est fait pour et contre les jésuites ; envoyez-moi, je vous prie, le doux *Caveirac*. Voudriez-vous aussi avoir la bonté de me faire connaître le conte de *Piron*, intitulé : *La queue*. On prétend que le public a dit, comme le compère *Matthieu*,

Messire Jean, je n'y veux point de queue.

Que dites-vous du parlement de Toulouse, qui ne veut pas enregistrer l'ordre du roi, de garder le silence ? il faut que ces gens-là soient de grands bavards. A-t-on répondu à ce faquin de *Crévier* ? Nous le tenons d'un autre côté sur la sellette ; il sera condamné au moins à l'amende honorable.

Quid novi ? Ecr. l'inf.

Encore un mot à mon cher frère. Il a dû recevoir, par M. de *Laleu*, un certificat de vie, par lequel il apparaît que je suis possesseur de soixante et dix ans. Je souhaite vivre encore quelques années, pour embrasser mon frère, et pour aider à *écr. l'inf.*

LETTRE

LETTRE CII.

1764.

A M. SAURIN.

28 de février.

VOUS avez fait, Monſieur, bien de l'honneur à ce *Thompſon*. Je l'ai connu, il y a quelque quarante années. S'il avait ſu être un peu plus intéreſſant dans ſes autres pièces, et moins déclamateur, il aurait réformé le théâtre anglais que *Gilles Shakeſpeare* a fait naître et a gâté. Mais ce *Gilles Shakeſpeare*, avec toute ſa barbarie et ſon ridicule, a, comme *Lopez de Véga*, des traits ſi naïfs et ſi vrais, et un fracas d'action ſi impoſant, que tous les raiſonnemens de *Pierre Corneille* ſont à la glace en comparaiſon du tragique de ce *Gilles*. On court encore à ſes pièces, et on s'y plaît en les trouvant abſurdes.

Les Anglais ont un autre avantage ſur nous, c'eſt de ſe paſſer de la rime. Le mérite de nos grands poëtes eſt ſouvent dans la difficulté de la rime ſurmontée, et le mérite des poëtes anglais eſt ſouvent dans l'expreſſion de la nature. Le vôtre, Monſieur, eſt principalement dans des penſées fortes, exprimées avec vigueur ; je vois dans tous vos ouvrages la main du philoſophe.

1764. Vous ſavez qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'*Hiſtoire de Sigiſmunda et de Guiſcardo;* mais je vous fais bon gré d'avoir donné des louanges à ce *Mainfroi* dont les papes ont dit tant de mal, et à qui ils en ont tant fait. Un temps viendra, ſans doute, où nous mettrons les papes ſur le théâtre, comme les Grecs y mettaient les *Atrées* et les *Thyeſtes*, qu'ils voulaient rendre odieux. Un temps viendra où la Saint-Barthelemi ſera un ſujet de tragédie, et où l'on verra le comte *Raymond* de Toulouſe, braver l'inſolence hypocrite du comte de *Montfort*. L'horreur pour le fanatiſme s'introduit dans tous les eſprits éclairés. Si quelqu'un eſt capable d'encourager la nation à penſer ſagement et fortement, c'eſt vous, ſans doute. Je ne ſuis plus bon à rien ; je ſuis comme ce danois qui, étant las de tuer à la bataille d'Hochſtet, diſait à un anglais : *Brave anglais, va-t-en tuer le reſte, car je n'en peux plus.*

Adieu, mon cher philoſophe. Vous ne me parlez plus de votre ménage ; je me flatte qu'il eſt toujours heureux. Conſervez un peu d'amitié à votre véritable ami *V.*

LETTRE CIII.

1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de février.

VOICI ce que je dis d'abord à mes anges sur leur lettre du 23 de février : je les remercie du fond de mon cœur de toutes leurs bontés ; je leur envoie une lettre de monsieur le premier président de Dijon, qui fera connaître à M. le duc de *Praslin* qu'il peut, en toute sureté, protéger les mécréans contre les prêtres.

J'ajoute, à propos de la *Gazette littéraire*, que je pourrai rendre de plus prompts services en italien qu'en anglais, quand les choses seront en train. La raison en est, que les Alpes sont plus près de l'Italie que de l'Angleterre. Mais il me semble que je ne dois établir aucune correspondance, ni faire venir les livres nouveaux d'Italie, sans un ordre exprès de M. le duc de *Praslin*. Je le servirai tant que l'ame me battra dans le corps, et que j'aurai un reste de visière ; et quand je serai aveugle tout-à-fait, je dirai *buona notte*.

Mes anges, *que servirait de vivre*, est fort bien ; mais trouvez-moi une rime à *ivre*.

1764. Pour Olimpie, il y a du malheur, il y a de la fatalité dans mon fait. Je ſuis avec elle comme M. de *Ximenès* avec mademoiſelle *Clairon ;* vous ſavez qu'en trois rendez-vous, il perdit partie, revanche et le tout. Il arrive à mon imagination le même déſaſtre qu'eſſuya ſa tendreſſe. Mais j'aime bien les roués ! Je ſuis fâché à préſent de n'avoir pas joué un tour ; c'était de faire attendre des changemens pour Pâques, et, en attendant, on aurait pu donner les roués : mais n'en parlons plus ; il faut ſe ſoumettre à ſa deſtinée.

Il y a du malheur cette année ſur les tragédies, et vous m'en avez envoyé une preuve.

Vous avez dû recevoir force rogatons ; j'y joins une lettre oſtenſible que je vous écris pour être montrée à M. le duc de *Duras ;* je crois que cela vaut mieux que de lui écrire en droiture.

Reſpect et tendreſſe à mes anges.

LETTRE CIV.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 4 de mars.

MON cher frère, j'ai reçu votre lettre du 26 de février. Vous êtes un homme inimitable, et plût à Dieu que vous fussiez imité! Vous favorisez les fidelles avec un zèle qui doit avoir sa récompense dans ce monde ci et dans l'autre.

M. *Herman*, qui est l'auteur de la Tolérance, vous doit mille tendres remercîmens, en qualité de votre frère; et *Cramer*, en qualité de libraire, vous en doit autant. Vous savez combien je m'intéresse à cet ouvrage, quoique j'aye été très-fâché qu'on m'en crût l'auteur. Il n'y a pas de raison à m'imputer un livre farci de grec et d'hébreu, et de citations de rabbins.

M. *Herman* trouve que l'idée d'en distribuer une vingtaine à des mains sûres, à des lecteurs sages et zélés, est la meilleure voie qu'on puisse prendre. Il faut toujours faire éclairer le grand nombre par le petit.

Mon avis est que, si la cour s'effarouchait de ce livre, il faudrait alors le supprimer,

1764. et en réserver le débit pour un temps plus favorable. Je ne suis point en France (et je suis même très-aise qu'on sache que je n'y suis pas); mais j'aurai toujours un grand respect pour les puissances, et je ne donnerai aucun conseil qui puisse leur déplaire.

J'aime M. *Herman*, mais je ne veux point faire pour lui des démarches qu'on puisse me reprocher. Il pense lui-même comme moi, quoiqu'il ne soit pas français, et il s'en rapporte entièrement à vos bontés et à votre prudence.

Je n'ai envoyé les Trois manières qu'à M. d'*Argental*, à condition qu'il vous les montrerait. Dieu me préserve d'être assez ingrat pour vous cacher quelque chose. Vous me rendrez un très-grand service d'empêcher ce corsaire de *Duchesne* d'imprimer les Trois manières. Ce chien de temple du goût (*), ou du dégoût, a mis en pièces cinq ou six de mes ouvrages : je suis indigné contre lui.

Tout ce qui s'est fait depuis quelque temps étonne les étrangers ; mais on est persuadé de la prudence du roi, et on croit que le royaume lui devra sa paix intérieure, comme il lui doit la paix publique.

On dit qu'il y a dans Paris cinq députés

(*) L'enseigne du libraire *Duchesne*.

du parlement de Toulouſe ; j'eſpère qu'ils ne nuiront point aux pauvres *Calas*. 1764.

Vous m'apprenez qu'on tourmente les proteſtans d'Alſace : vous ſavez qu'il n'y a point de calviniſtes dans cette province, mais des luthériens à qui on a laiſſé tous leurs priviléges. Ils ſont des ſujets très-fidelles, et n'ont jamais remué : je ſerais bien ſurpris qu'on les moleſtât. Ce n'eſt aſſurément pas l'intention de M. le duc de *Choiſeul* qu'on perſécute perſonne.

J'ai communiqué à M. *Herman* votre remarque ſur le peuple juif. On ne peut être plus atrôce et plus barbare que cette nation, cela eſt vrai ; mais, ſi on trouve des exemples inconteſtables de la plus grande tolérance chez ce peuple abominable, quelle leçon pour des peuples qui ſe vantent d'avoir de la politeſſe et de la douceur ! Si je voulais perſuader à une nation d'être fidelle à ſes lois, je ne trouverais point de meilleur argument que celui des troupes de voleurs qui exécutent entre eux les lois qu'ils ſe ſont faites. Ainſi M. *Herman* dit aux chrétiens : Si les barbares Juifs ont toléré les Saducéens, tolérez vos frères.

Voyez ſi vous êtes content de cette réponſe de M. *Herman*.

Vous ne me parlez plus de *Thiriot* ; eſt-il,

dans votre société, aussi négligé que négligent?
1764.

Adieu, mon cher frère. Est-il vrai qu'il y a des prêtres embastillés? c'est un bon temps pour *écr. l'inf.*

LETTRE CV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 de mars.

Je reçois la lettre, du 27 de février, dont mes anges m'honorent. Je suppose qu'ils ont reçu l'épître aux auteurs de la *Gazette littéraire* (*); je suppose aussi qu'ils ont reçu celle que j'ai pris la liberté de leur adresser pour M. de *Cideville* qui, probablement, a quelquefois le bonheur de les voir, et qui demeure rue Saint-Pierre.

Je suppose encore qu'ils ont la lettre de monsieur le premier président de Dijon, qui est tout-à-fait encourageante, conciliante, qui tranche toute difficulté, qui met tout le monde à son aise.

Mes anges m'ordonnent d'envoyer aux comédiens ordinaires du roi la disposition de

(*) Voyez Mélanges littéraires, tome IV.

mes rôles ; je l'envoie *in quantum possum*, *et in quantum indigent*. Si mes anges ne trouvent pas que ma lettre pour M. le duc de *Duras* suffise, il faudra bien en écrire une directement, car j'aime à obéir à mes anges ; leur joug est doux et léger. 1764.

Non, pardieu, il n'est pas si doux ; ils voudraient que, d'ici au 12 du mois, qu'on doit jouer cette Olimpie, je leur fisse un cinquième acte. Je le voudrais bien aussi ; ce n'est pas la mort de *Statira*, au quatrième, qui me fait de la peine, c'est la scène des deux amans au cinquième. C'est une situation assez forcée, assez peu vraisemblable, que deux amans viennent presser mademoiselle de faire un choix, dans le temps même qu'on brûle madame sa mère ; mais je voulais me donner le plaisir d'un bûcher, et, si *Olimpie* ne se jette pas dans le bûcher aux yeux de ses deux amans, le grand tragique est manqué. La pièce est faite de façon qu'il faut qu'elle réussisse ou qu'elle tombe, telle qu'elle est. Ne croyez pas que je suis paresseux, je suis impuissant. Et puis, d'ailleurs, comment voulez-vous que je fasse à présent des vers ? savez-vous bien que je suis entouré de quatre pieds de neige ? j'entends quatre pieds en hauteur, car j'en ai quarante lieues en longueur ; et, au bout de cet horizon, j'ai l'agrément de voir cinquante

1764. à soixante montagnes de glace, en pain de sucre. Vous m'avouerez que cela ne ressemble pas au mont Parnasse : les Muses couchent à l'air, mais non pas sur la neige. Mon pays est fort au-dessus du paradis terrestre, pendant l'été; mais, pendant l'hiver, il l'emporte de beaucoup sur la Sibérie. Si je fesais actuellement des vers, ils seraient à la glace.

On dit qu'on tolèrera un peu la Tolérance; Dieu soit béni! D'ailleurs, je ne conçois rien à tout ce qu'on me mande de chez vous; il semble que ce soit un rêve; je souhaite qu'il soit heureux. Mes anges le seront toujours, quelque train que prennent les affaires; ainsi je trouve tout bon.

Avez-vous lu le Mandement de votre archevêque? Je sais que la pièce est sifflée, mais ne pourriez-vous pas avoir la bonté de me la faire lire? certes, ce que vous avez vu, depuis quelques années, est curieux.

Respect et tendresse. *V.*

Après cette lettre écrite et cachetée, des remords me sont venus au coin du feu. La scène d'*Olimpie* entre ses deux amans, au cinquième acte, m'a paru devoir commencer autrement. Voici une manière nouvelle; je la soumets à mes anges; ils la jetteront dans le feu, si elle leur déplaît.

LETTRE CVI.

1764.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 7 de mars.

Vous dites des bons-mots, Madame, et moi je fais de mauvais contes; mais votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que les grands doivent protéger les petits.

Vous m'avez ordonné expressément de vous envoyer quelquefois des rogatons; j'obéis, mais je vous avertis qu'il faut aimer passionnément les vers pour goûter ces bagatelles. Si ce pauvre *Formont* vivait encore, il me favoriserait auprès de vous, il vous ferait souvenir de votre ancienne indulgence pour moi, il vous dirait qu'un demi-quinze-vingt a droit à vos bontés.

Il faut bien que j'y compte encore un peu, puisque j'ose vous envoyer de telles fadaises. J'ose même me flatter que vous n'en direz du mal qu'à moi. C'est-là le comble de la vertu pour une femme d'esprit.

Vous me répondrez que la chose est bien

1764. difficile, et que la société ferait perdue si l'on ne se moquait pas un peu de ceux qui nous sont le plus attachés. C'est le train du monde; mais ce n'est pas le vôtre; et nous n'avons, dans l'état où nous sommes, vous et moi, de plus grand besoin que de nous consoler l'un l'autre.

Je voudrais vous amuser davantage et plus souvent; mais songez que vous êtes dans le tourbillon de Paris, et que je suis au milieu de quatre rangs de montagnes couvertes de neiges. Les jésuites, les remontrances, les réquisitoires, l'histoire du jour, servent à vous distraire, et moi je suis dans la Sibérie.

Cependant vous avez voulu que ce fût moi qui me chargeasse quelquefois de vos amusemens. Pardonnez-moi donc quand je ne réussis pas dans l'emploi que vous m'avez donné; c'est à vous que je prêche la tolérance : un de vos plus anciens serviteurs, et assurément un des plus attachés, en mérite un peu. *V.*

LETTRE CVII.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 de mars.

Mon cher frère, je vous prie de me mander s'il est vrai qu'on va jouer Olimpie, si les *Moyens de rappel, en faveur des huguenots*, est un bon livre ; si on peut avoir le Mandement de *Christophe*, et celui du doux *Caveirac* ; si l'ouvrage attribué à *Saint-Evremond* produit quelque bon fruit dans le monde ; si vous avez reçu un petit billet que j'écrivais à *Mariette*, dans lequel je l'avertissais que monsieur le premier président de Dijon avait envoyé f... f... mon adverse partie ; si on continue ou si on abandonne le procès de la pauvre *Calas*, &c. &c. &c.

Je crois que frère *Berthier* a passé aujourd'hui auprès de chez moi pour aller à Soleure. Je suis très-fâché de ne lui avoir pas donné à dîner ; j'avais quelques anglais avec moi qui auraient augmenté le plaisir de l'entrevue. Nous étions quinze à table, et je remarquais avec douleur qu'excepté moi, il n'y en avait pas un qui fût chrétien. Cela m'arrive tous les jours ; c'est un de mes grands chagrins.

1764. Vous ne sauriez croire à quel point cette maudite philosophie a corrompu le monde : la révolution des jésuites est bien moins étonnante et moins grande. . . .

Mon frère, *écr. l'inf.*

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de mars.

C'EST donc demain, mes anges, que vous prétendez qu'on fera le service d'Olimpie dans le couvent d'Ephèse. Je doute fort que vous ayez un acteur digne d'officier et de jouer le rôle de l'hiérophante. J'ai représenté ce personnage, moi qui vous parle ; j'avais une grande barbe blanche, avec une mitre de deux pieds de haut, et un manteau beaucoup plus beau que celui d'*Aaron*. Mais quelle onction était dans mes paroles ! je fesais pleurer les petits garçons. Mais votre *Brizard* est un prêtre à la glace ; il n'attendrira personne. Je n'ai jamais conçu comment l'on peut être froid ; cela me passe. Quiconque n'est pas animé, est indigne de vivre ; je le compte au rang des morts.

Je n'entends point parler de votre *Gazette*

littéraire ; j'ai peur qu'elle n'étrenne pas. Si elle eſt ſage, elle eſt perdue ; ſi elle eſt maligne, elle eſt odieuſe. Voilà les deux écueils ; et tant que *Fréron* amuſera les oiſifs par ſes méchancetés hebdomadaires, on négligera les autres ouvrages périodiques qui ne feront qu'utiles et raiſonnables. Voilà comme le monde eſt fait, et j'en ſuis fâché. Mais le plus grand de mes malheurs eſt de n'avoir jamais pu parvenir à lire le Mandement de *Chriſtophe* ni celui du doux *Caveyrac*, dont la groſſe face a, dit-on, été piloriée en effigie. 1764.

Vous avez reçu, ſans doute, mes divins anges, un bel arrêt du conſeil, imprimé, que je vous ai envoyé pour mettre M. le duc de *Praſlin* à ſon aiſe.

Voici une grande nouvelle : on m'aſſure qu'on a vu frère *Berthier* avec un autre frère, ce matin, allant par la route de Genève à Soleure. Si j'en avais été informé plutôt, je les aurais priés à dîner.

Vous êtes heureux, mes anges ; vous vivez au milieu des facéties ; mais vous gardez votre bonheur pour vous, et vous ne m'en parlez jamais. Vous me parlerez de *Grandval* plus que de *Chriſtophe ;* vous oubliez les autres comédies pour celle du faubourg Saint-Germain ; vous ne daignez pas vous communiquer à un pauvre étranger. Quoi qu'il en ſoit, je vous adore.

1764.

LETTRE CIX.

A M. LE CLERC DE MONTMERCY,

Avocat au parlement de Paris, qui lui avait envoyé le poëme intitulé : Voltaire.

Aux Délices, 13 de mars.

Vous êtes donc, Monſieur, comme *Raphaël* qui s'amuſait quelquefois à peindre des fleurs ſur des pots de terre. Vraiment, je vous ſuis bien obligé d'avoir orné à ce point mon vieux pot caſſé. Vous avez prodigué des vers charmans ſur le ſujet le plus mince ; j'en ſuis auſſi honteux que reconnaiſſant.

J'ai encore à vous remercier d'avoir dit tant de bien de M. de *Vauvenargues*, homme trop peu connu, et bien digne de vos louanges et de vos regrets. C'était un vrai philoſophe ; il a vécu en ſage, et eſt mort en héros, ſans que perſonne en ait rien ſu : je chérirai toujours ſa mémoire. Tout ce que vous dites de lui m'attendrit autant que ce que vous dites de moi me fait rougir.

Je m'étonne qu'avec le talent de faire des vers ſi faciles, ſi agréables, ſi remplis de philoſophie et de grâces, vous ne choiſiſſiez pas quelque ſujet digne d'être embelli par vous.

La

La nature vous a donné la pensée, le sentiment et l'expreſſion ; il ne vous manque qu'une toile pour y jeter vos belles couleurs. Peu de gens ſentiront votre mérite, vu le ſujet que vous avez traité ; et moi je le ſens, malgré le ſujet. Je m'intéreſſe à vous indépendamment de la reconnaiſſance ; je voudrais ſavoir ce que vous faites ; ſi vous êtes auſſi heureux que philoſophe ; et je ſuis très-fâché d'être à plus de cent lieues de vous. Une ſanté miſérable et une fluxion horrible ſur les yeux, m'empêchent de vous remercier de ma main ; mais elles n'ôtent rien aux ſentimens avec leſquels je ſerai toujours le plus ſincèrement du monde, Monſieur, votre, &c. 1764.

LETTRE CX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

14 de mars.

Je vous conjure, mon cher Monſieur, de ne point diſputer avec les gens entêtés ; la contradiction les irrite toujours, au lieu de les éclairer ; ils ſe cabrent, ils prennent en haine ceux dont on leur cite les opinions. Jamais la diſpute n'a convaincu perſonne ; on peut ramener les hommes en les feſant penſer

1764. par eux-mêmes ; en paraiſſant douter avec eux, en les conduiſant, comme par la main, ſans qu'ils s'en aperçoivent. Un bon livre qu'on leur prête, et qu'ils liſent à loiſir, fait bien plus ſurement ſon effet, parce qu'alors ils ne rougiſſent point d'être ſubjugués par la raiſon ſupérieure d'un antagoniſte. Cette méthode eſt la plus sûre, et on y gagne encore l'avantage de ſe procurer le repos.

Je ſuis très-édifié, Monſieur, de voir que vous érigez un hôpital, et que, par les juſtes meſures que vous avez priſes, vous guérirez trois cents perſonnes par année. Nous ne ſommes dans ce monde que pour y faire du bien.

Je vois que l'affaire des jéſuites a effarouché quelques eſprits, mais tout ſera calmé par la ſageſſe du roi. Vous ſavez, ſans doute, qu'on a condamné au banniſſement l'abbé de *Caveirac* qui avait fait l'*Apologie de la Saint-Barthelemi*, et qui s'était mis à faire celle des jéſuites. Vous ſavez que ces pères ne ſont plus à Verſailles ; leur éloignement ſemble diſſiper tout eſprit de faction ; mais ce qu'il y a de plus heureux, c'eſt que les finances ſont en très-bon état. Les voiſins de la France s'y intéreſſent autant que les Français, le crédit public renaît, jamais on n'a été plus en droit d'eſpérer des jours heureux.

Il faut qu'il y ait eu quelques manœuvres

ſecrètes de la part des jéſuites, qui ont donné
un peu d'alarmes et qui ont peut-être fait 1764.
ſaiſir, dans le bureau des poſtes, des paquets indifférens qui ont pu être ſoupçonnés d'avoir quelques rapports à ces tracaſſeries. C'eſt un mal très-médiocre dans la félicité publique. Je ne ſais ce que c'eſt que la *Lettre du quaker*; j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai point vue, et, ſur ce qu'on m'en a dit, je ſerais fâché qu'on l'attribuât à mes amis ou à moi.

Vous ſavez, Monſieur, avec quels ſentimens je vous ſuis dévoué pour la vie.

LETTRE CXI.

A M. DAMILAVILLE.

14 de mars.

Mon cher frère, je reconnais votre cœur au zèle et à la douleur que l'intérêt d'un ami vous inſpire. Vous avez l'un et l'autre une belle ame. Mais raſſurez-vous; votre ami n'a certainement rien à craindre de la rapſodie dont vous me parlez. Quand même cette ſatire (*) aurait cours pendant huit jours (ce qui peut bien arriver, grâce à la malignité humaine), la foule de ceux qui ſont attaqués

(*) *La Dunciade*, de *Paliſſot*.

1764. dans cette rapsodie ferait cause commune avec M. *Diderot*, et cette satire ne lui ferait que des amis. Mais, encore une fois, ne craignez rien; on m'écrit que cet ouvrage a révolté tout le monde. L'auteur n'est pas adroit. Quand on veut nuire dans un ouvrage, il faut qu'il soit bon par lui-même, et que le poison soit couvert de fleurs : c'est ici tout le contraire.

Il est vrai que l'auteur a des protecteurs; mais les protecteurs veulent être amusés, et ils ne le seront pas. L'ouvrage sera oublié dans quinze jours; et le grand monument qu'érige M. *Diderot* doit faire à jamais l'honneur de la nation. J'attends l'*Encyclopédie* avec l'impatience d'un homme qui n'a pas long-temps à vivre, et qui veut jouir avant sa mort. Plût à Dieu qu'on eût imprimé cet ouvrage en pays étranger! Quand *Saumaise* voulut écrire librement, il se retira en Hollande, quand *Descartes* voulut philosopher, il quitta la France: mais puisque M. *Diderot* a voulu rester à Paris, il n'a d'autre parti à prendre que celui de s'envelopper dans sa gloire et dans sa vertu.

Il est bien étrange, je vous l'avoue, que la police souffre une telle satire, et qu'on craigne de publier la Tolérance. Mais rien ne m'étonne; il faut savoir souffrir, et attendre des temps plus heureux.

On dit que l'abbé de *la Tour-du-Pin* est à la

baſtille pour les affaires des jéſuites ; c'eſt un parent de mademoiſelle *Corneille*, devenue madame *Dupuits*. C'eſt lui qui ſollicita ſi vivement une lettre de cachet pour ravir à mademoiſelle *Corneille* l'aſile que je lui offrais chez moi. Où en ſerait cette pauvre enfant, ſi elle n'avait eu pour protecteur que ce mauvais parent ? Mon cher frère, les hommes ſont bien injuſtes ; mais de toutes les horreurs que je vois, la plus cruelle, à mon gré, et la plus humiliante, c'eſt que des gens qui penſent de la même façon ſur la philoſophie, déchirent leurs maîtres ou leurs amis. On eſt indigné quand on voit *Paliſſot* inſulter continuellement M. *Diderot* qu'il ne connaît pas ; mais je ſuis bien affligé quand je vois ce malheureux *Rouſſeau* outrager la philoſophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les ſeuls hommes ſur la terre qui pouvaient l'excuſer auprès du public, et adoucir l'amertume du triſte ſort qu'il mérite ! 1764.

Mon cher frère, que je plains les gens de lettres ! Je ſerais mort de chagrin, ſi je n'avais pas ſui la France ; je n'ai goûté de bonheur que dans ma retraite. Je vous prie de dire à votre ami combien je l'eſtime et combien je l'honore. Je lui ſouhaite des jours tranquilles ; il les aura, puiſqu'il ne ſe compromet point

1764. avec les infectes du Parnaffe, qui ne favent que bourdonner et piquer. Mon ambition eft qu'il foit de l'académie ; il faut abfolument qu'on le propofe pour la première place vacante. Tous les gens de lettres feront pour lui, et il fera très-aifé de lui concilier les perfonnes de la cour, qui obtiendront pour lui l'approbation du roi. Je n'ai pas grand crédit affurément, mais j'ai encore quelques amis qui pourront le fervir. Notre cher ange, M. d'*Argental*, ne s'y épargnera pas.

Je vois bien, mon cher ami, qu'il eft plus aifé d'avoir des fatires contre le prochain, que d'avoir le Mandement de *Chriftophe*, et le livre intitulé : *Il eft temps de parler.*

Je vous embraffe de tout mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de mars.

DIVINS ANGES,

J'AI reçu la *Gazette littéraire*, et j'en fuis fort content. L'intérêt que je prenais à cet ouvrage, et la fageffe à laquelle il eft condamné me fefaient trembler ; mais, malgré

sa sagesse, il me plaît beaucoup. Il me paraît que les auteurs entendent toutes les langues; 1764.
ainsi ce ne serait pas la peine que je fisse venir des livres d'Angleterre. Paris est plus près de Londres que Genève, mais Genève est plus près de l'Italie; je pourrais donc avoir le département de l'Italie et de l'Espagne, si on voulait. J'entends l'espagnol beaucoup plus que l'allemand, et les caractères tudesques me font un mal horrible aux yeux, qui ne sont que trop faibles. Je pense donc que, pour l'économie et la célérité, il ne serait pas mal que j'eusse ces deux départemens, et que je renonçasse à celui d'Angleterre; c'est à M. le duc de *Praslin* à décider. Je n'enverrai jamais que des matériaux qu'on mettra en ordre de la manière la plus convenable. Ce n'est pas à moi, qui ne suis pas sur les lieux, à savoir précisément dans quel point de vue on doit présenter les objets au public; je ne veux que servir et être ignoré.

A l'égard des roués, je n'ai pas dit encore mon dernier mot, et je vois avec plaisir que j'aurai tout le temps de le dire.

Madame *Denis* et moi, nous baisons plus que jamais les ailes de nos anges, nous remercions M. le duc de *Praslin* de tout notre cœur. Les dixmes nous feront supporter nos neiges.

Je suis enchanté que l'idée des exemplaires

1764. royaux, au profit de *Pierre*, neveu de *Pierre*, rie à mes anges ; je ſuis perſuadé que M. de *la Borde*, un des bienfaiteurs, l'approuvera.

Nous nous amuſons toujours à marier des filles ; nous allons marier avantageuſement la belle-ſœur de la nièce à *Pierre* ; tout le monde ſe marie chez nous ; on y bâtit des maiſons de tous côtés, on défriche des terres qui n'ont rien porté depuis le déluge ; nous nous égayons, et nous engraiſſons un pays barbare ; et, ſi nous étions abſolument les maîtres, nous ferions bien mieux. Je déteſte l'anarchie féodale ; mais je ſuis convaincu par mon expérience que, ſi les pauvres ſeigneurs châtelains étaient moins dépendans de noſſeigneurs les intendans, ils pourraient faire autant de bien à la France que noſſeigneurs les intendans font quelquefois de mal, attendu qu'il eſt tout naturel que le ſeigneur châtelain regarde ſes vaſſaux comme ſes enfans.

Je demande pardon de ce bavardage ; mais quelquefois je raiſonne comme *Lubin*, je demande pourquoi il ne fait pas jour la nuit. Mes anges, je radote quelquefois, il faut me pardonner ; mais je ne radote point quand je vous adore.

LETTRE

LETTRE CXIII.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

16 de mars.

En réponſe, mon cher frère, à votre lettre du 9 de mars, je ne ſuis point ſurpris que la plate et ennuyeuſe ſatire, pour laquelle on avait obtenu une permiſſion tacite, ait attiré à ſon auteur l'indignation et le mépris. Madame *Denis*, qui a voulu la lire, n'a jamais pu l'achever. Il n'y a certainement que les intéreſſés qui puiſſent avoir le courage de lire un tel ouvrage juſqu'au bout, et ceux-là n'en diront pas de bien. S'il y avait quelque choſe de plaiſant, ce ſerait de voir M. *Diderot* au nombre des ſots.

Il faut bien ſe donner de garde de répondre en forme à une telle impertinence; mais je penſe qu'on ne ferait pas mal de déſigner cet infame ouvrage dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Satire*, et d'inſpirer au public et à la poſtérité l'horreur et le mépris qu'on doit à ces malheureux qui prétendent être en droit d'inſulter les plus honnêtes gens, parce que *Deſpréaux* s'eſt moqué, en paſſant, de quelques poëtes. Il faut avouer que le premier qui donna cet

affreux exemple, a été le poëte *Rouſſeau*,
1764. homme, à mon ſens, d'un très-médiocre génie. Il mit ſes chardons piquans dans des ſatires où *Boileau* jetait des fleurs. Les mots de bélître, de maroufle, de louve, &c., ſont prodigués par *Rouſſeau*; mais du moins il y a quelques bons vers au milieu de ces horreurs révoltantes, et la prétendue *Dunciade* n'a pas ce mérite. Ceux qu'il attaque, et ceux qu'il loue, doivent être également mécontens; le public doit l'être bien davantage, car il veut être amuſé, et il eſt ennuyé : c'eſt ce qui ne ſe pardonne jamais.

Je crois, mon cher frère, qu'il n'eſt pas encore temps de ſonger à la publication de la Tolérance; mais il eſt toujours temps d'en demander une vingtaine d'exemplaires à M. de *Sartine*. Vous les donneriez à vos amis qui les prêteraient à leurs amis; cela compoſerait une centaine de ſuffrages qui feraient grand bien à la bonne cauſe; car, entre nous, les notes qui ſont au bas des pages, ſont auſſi favorables à cette bonne cauſe que le texte l'eſt à la tolérance.

Je vous admire toujours de donner tant de ſoins aux belles-lettres, à la philoſophie, au bien public, au milieu de vos occupations arithmétiques, et des détails prodigieux dont vous devez être accablé.

Puiſque votre belle ame prend un intérêt

ſi ſenſible à tout ce qui concerne l'honneur des lettres et les devoirs de la ſociété, il faut vous apprendre que *Jean-Jacques*, ayant voulu imiter *Platon*, après avoir imité *Diogène*, vient de donner *incognito* un déteſtable opuſcule ſur les dangers de la poëſie et du théâtre. Il m'apoſtrophe dans cet ouvrage, moi et frère *Thiriot*, ſous des noms grecs; il dit que je n'ai jamais pu attirer auprès de moi que *Thiriot*, et que je n'ai réuſſi qu'à en faire un ingrat. Si la choſe était vraie, je ſerais très-fâché; j'ai toujours voulu croire que *Thiriot* n'était que pareſſeux. 1764.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXIV.

A MADAME DE FONTAINE.

Ferney, 19 de mars.

Ma chère nièce, je n'ai qu'un moment pour vous dire combien je vous approuve et vous félicite. Il n'y a rien de ſi doux ni de ſi ſage que d'épouſer ſon ami intime. Vos arrangemens, dont vous voulez bien me faire part, me paraiſſent très-convenables pour toutes les parties intéreſſées; Ornoi y gagnera,

1764. votre château s'embellira, la vie y fera plus animée; tout le mal eft dans cette horrible diftance de votre château au mien.

Je vous prierai de m'inftruire du jour de votre départ : il faut qu'un oncle s'arrange pour un petit préfent de noces. Je voudrais bien être de la cérémonie, et figner au contrat. Je vais annoncer, dans l'inftant, cette nouvelle à madame *Denis* qui répète actuellement fon rôle de *Statira*, et qui le jouera bientôt fur un théâtre mieux entendu, mieux orné, mieux éclairé que celui de Paris.

Je fuis très-fâché de ne vous pas marier dans mon églife en préfence d'un grand *Jéfus*, doré comme un calice, qui a l'air d'un empereur romain, et à qui j'ai ôté fa phyfionomie niaife. Nous vous donnerions vraiment une belle fête; car nous fommes en train, et la tête m'en tourne.

Madame *Denis* arrive; elle penfe comme moi. Nous vous embraffons tendrement, vous et le grand écuyer de *Cyrus* (*), devenu mon neveu.

(*) M. le marquis de *Florian*.

LETTRE CXV.

1764.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de mars.

Je ne vous dirai pas, Madame, que nous ſommes plus heureux que ſages ; car nous ſommes auſſi ſages qu'heureux. Vous tremblez que quelque mal-intentionné n'ait pris le petit mot qui regardait mon confrère *Moncrif*, pour une mauvaiſe plaiſanterie. J'ai reçu de lui une lettre remplie des plus tendres remercîmens. S'il n'eſt pas le plus diſſimulé de tous les hommes, il eſt le plus ſatisfait. C'eſt un grand courtiſan, je l'avoue ; mais ne ſerait-ce pas prodiguer la politique, que de me remercier ſi cordialement d'une choſe dont il ſerait fâché. Pour moi, je m'en tiens, comme lui, au pied de la lettre, et je lui ſuppoſe la même naïveté que j'ai eue quand je vous ai écrit cette malheureuſe lettre que des corſaires ont publiée.

Sérieuſement, je ſerais très-fâché qu'un de mes confrères (et ſurtout un homme qui parle à la reine) fût mécontent de moi : cela me ruinerait à la cour, et me ferait manquer

1764. les places importantes auxquelles je pourrai parvenir avec le temps; car enfin je n'ai que dix ans de moins que *Moncrif*, et l'exemple du cardinal de *Fleuri*, qui commença sa fortune à soixante et quatorze ans, me donne les plus grandes espérances.

Vous ferez fort bien, Madame, de ne plus confier vos secrets à ceux qui les font imprimer, et qui violent ainsi le droit des gens. Je savais votre histoire du lion; elle est fort singulière, mais elle ne vaut pas l'histoire du lion d'*Androclès*. D'ailleurs mon goût pour les contes est absolument tombé : c'était une fantaisie que les longues soirées de l'hiver m'avaient inspirée. Je pense différemment à l'équinoxe : l'esprit souffle où il veut, comme dit l'autre.

Je me suis toujours aperçu qu'on n'est le maître de rien : jamais on ne s'est donné un goût; cela ne dépend pas plus de nous, que notre taille et notre visage. N'avez-vous jamais bien fait réflexion que nous sommes de pures machines? J'ai senti cette vérité par une expérience continue; sentimens, passions, goûts, talens, manière de penser, de parler, de marcher, tout nous vient je ne sais comment. Tout est comme les idées que nous avons dans un rêve; elles nous viennent sans que nous nous en mêlions. Méditez cela;

car nous autres, qui avons la vue baſſe, nous ſommes plus faits pour la méditation que les autres hommes qui ſont diſtraits par les objets. 1764.

Vous devriez dicter ce que vous penſez quand vous êtes ſeule, et me l'envoyer; je ſuis perſuadé que j'y trouverais plus de vraie philoſophie que dans tous les ſyſtêmes dont on nous berce. Ce ſerait la philoſophie de la nature; vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous; vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même. Quiconque a, comme vous, de l'imagination et de la juſteſſe dans l'eſprit, peut trouver dans lui ſeul, ſans autre ſecours, la connaiſſance de la nature humaine; car tous les hommes ſe reſſemblent pour le fonds, et la différence des nuances ne change rien du tout à la couleur primitive.

Je vous aſſure, Madame, que je voudrais bien voir une petite eſquiſſe de votre façon. Dictez quelque choſe, je vous en prie, quand vous n'aurez rien à faire: quel plus bel emploi de votre temps, que de penſer! Vous ne pouvez ni jouer, ni courir, ni avoir compagnie toute la journée. Ce ne ſera pas une médiocre ſatisfaction pour moi de voir la ſupériorité d'une ame naïve et vraie ſur tant de philoſophes orgueilleux et obſcurs: je vous promets d'ailleurs le ſecret.

1764. Vous sentez bien, Madame, que la belle place que vous me donnez dans notre siècle n'est point faite pour moi; je donne, sans difficulté, la première à la personne à qui vous accordez la seconde. Mais permettez-moi d'en demander une dans votre cœur; car je vous assure que vous êtes dans le mien.

Je finis, Madame, parce que je suis bien malade, et que je crains de vous ennuyer. Agréez mon tendre respect, et empêchez que M. le président *Hénault* ne m'oublie. *V.*

LETTRE CXVI.

A M. DAMILAVILLE.

26 de mars.

Vous voyez bien, mon cher frère, que vous aviez conçu trop d'alarmes au sujet de frère *Platon*, et qu'un aussi mauvais ouvrage que la *Palissotie* ne pouvait nuire en aucune manière qu'à son auteur. Il est vrai qu'il est protégé par un ministre (*); mais ce ministre, plein d'esprit et de mérite, aime fort la philosophie, et n'aime point du tout les mauvais vers. S'il fut un peu sévère, il y a quelques

(*) M. le duc de *Choiseul*.

années, envers l'abbé *Morellet*, il faut lui pardonner. L'article indiſcret, inſéré dans une brochure, au ſujet de madame la princeſſe de *Robecq*, indigna tous les amis de cette dame qui, en effet, n'apprit que par cette brochure le danger de mort où elle était. Je ſuis perſuadé que tous nos chers philoſophes, en ſe conduiſant bien, en n'affectant point de braver les puiſſances de ce monde, trouveront toujours beaucoup de protection. 1764.

Ce ſerait aſſurément grand dommage que nous perdiſſions madame de *Pompadour;* elle n'a jamais perſécuté les gens de lettres, et elle a fait beaucoup de bien à pluſieurs. Elle penſe comme vous; et il ſerait difficile qu'elle fût bien remplacée.

Je me conſole de n'avoir pu parvenir à voir les fatras de l'archevêque de Paris et de l'abbé de *Caveyrac*, et je ſuis honteux de m'être fait une bibliothéque de tout ce qui s'eſt écrit, depuis deux ans, pour et contre les jéſuites. Il vaut bien mieux relire *Cicéron*, *Horace* et *Virgile*.

Vous aurez inceſſamment le Corneille commenté; j'ai pris la liberté de vous en adreſſer un ballot de quarante-huit exemplaires, dont je vous ſupplie d'envoyer douze à M. de *Laleu;* vous ferez préſent des autres à qui il vous plaira; c'eſt à vous à diſtribuer vos

1764. faveurs. Il y a des gens de lettres qui ne ſont pas aſſez riches pour acheter cet ouvrage, et qui le recevront de vous bien volontiers, gratis. Je vous ſupplie en grâce d'en faire relier un pour M. *Goldoni*, d'en donner un exemplaire à M. de *la Harpe*, un autre à M. *le Mière*. Je compte bien que M. *Diderot* ſera le premier qui aura le ſien, quoique le fardeau immenſe dont il eſt chargé ne lui laiſſe guère le temps de lire des remarques ſur des vers. Les fanatiques de *Corneille* n'y trouveront peut-être pas leur compte; mais je fais plus de cas du bon goût que de leur ſuffrage. J'ai tout examiné ſans paſſion et ſans intérêt; j'ai toujours dit ce que j'ai penſé, et je ne connais aucun cas dans lequel il faille dire ce qu'on ne penſe point. Comptez, mon cher frère, que je dis la choſe du monde la plus vraie, quand je vous aſſure de mon très-tendre attachement.

LETTRE CXVII.

1764.

AU MEME.

Le 30 de mars.

J'AI à peine le temps, mon cher frère, de vous remercier, en deux mots, de tout ce que vous m'avez écrit de charmant, le 22 de mars. Les belles-lettres font dans un étrange aviliffement à Paris ! mais je me trompe ; ce ne font pas les belles-lettres, ce font les vilaines, les infames lettres ; c'eft la fatire fans fel, la groffièreté fans efprit, l'envie fans aucune raifon d'être envieux, la méchanceté dans toute fa laideur.

Plus on cherche à mordre notre ami *Platon*, et plus je lui fuis attaché. Votre zèle pour la faine littérature eft infatigable : vous êtes bien loin de reffembler à ceux (*) qui ont le temps d'aller dîner tous les jours très-loin de chez eux, et qui n'ont pas le temps, pendant fix mois, d'écrire une feule lettre à leurs amis ; ceux-là glacent le cœur, et vous l'échauffez. Je ferais fort étonné fi l'on permettait actuellement la Tolérance. J'ai toujours penfé qu'il fallait attendre ; mais mon cher frère voit les chofes de plus près, et mieux que moi.

(*) *Thiriot.*

1764. Je crois que frère *Gabriel Cramer* a fini d'imprimer les Contes de *Guillaume Vadé*. Il y a des choſes un peu vives ; on y a ajouté quelques morceaux de *Jérôme Carré*. *Jérôme* et *Guillaume* ſont des gens hardis ; mais la plaiſanterie fait tout paſſer. Vous pouvez dire, dans l'occaſion, aux gens difficiles que c'eſt un recueil de pluſieurs poliſſons, dont aucun ne ſe donnant pour un homme ſérieux, ne mérite pas d'être examiné à la rigueur.

Adieu, mon très-cher frère.

LETTRE CXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 d'avril.

IL faut que je demande les ordres de mes anges ſur une affaire d'Etat, de la plus grande importance. Je ſais que la grande règle des conſpirateurs eſt de n'admettre jamais dans leur complot que ceux qui peuvent les ſervir, et de tuer ſans miſéricorde tous ceux qui peuvent ſe douter de la conſpiration. Il y a pluſieurs mois que je balance ſur la manière dont je dois m'y prendre pour aſſaſſiner M. de *Chauvelin*, l'ambaſſadeur. Il prétend, depuis

un an, que je lui ai promis quelque chose pour le mois d'avril, et que ce n'est pas un poisson d'avril que je lui ai promis. Il était alors très-vraisemblable qu'*Octave* et *Antoine* paraîtraient avant Pâques ; la destinée a voulu que le couvent d'Ephèse eût la préférence. Enfin, nous voici au mois d'avril ; voyez, mes anges, si vous voulez que M. de *Chauvelin* soit de la conspiration : son caractère semble l'en rendre digne ; cela est absolument du ministère des affaires étrangères. Je ne ferai rien sans vos ordres. J'ai résisté une année entière ; il ne sait rien du tout, et je ne rendrai la place que quand vous m'aurez ordonné de capituler. En ce cas, il faudra qu'il fasse serment, par écrit, lui et sa jeune femme, de ne jamais révéler la conspiration.

1764.

Il n'en est pas de même de M. de *Thibouville* ; il croit fermement, avec mademoiselle *Clairon*, que je travaille à Pierre le cruel. Il est bon de fixer ainsi les incertitudes des curieux ; mais le fait est que je ne puis travailler à rien ; je suis très-malade ; la fin de l'hiver, et le commencement du printemps, m'ont infiniment affaibli, et je crois qu'il faut dire adieu à toute espèce de vers et de prose. Je ne sais si je ne me trompe, mais il me semble que j'avais fourni quelques matériaux assez curieux pour votre gazette. J'ai encore un petit cahier

1764. à vous envoyer, ſuppoſé que vous ayez été contens des premiers ; mais, après cela, je ne ſais pas ce que je deviendrai : les nouveautés me manquent, et les forces auſſi.

Je vous ſupplie de vouloir bien me donner des nouvelles de la ſanté de M. le duc de *Praſlin* ; je ſuis fâché de le voir goutteux avant le temps ; car il me ſemble que la goutte n'eſt bonne qu'à mon âge : il ne faut jamais qu'un miniſtre ſoit malade. C'eſt une choſe affreuſe que de ſouffrir et d'avoir à travailler ; cela mine l'eſprit et le corps. Il n'y a que l'entière liberté de n'avoir jamais rien à faire que ce que je veux, et d'être le maître de tous mes momens, qui m'ait fait ſupporter la vie. Portez-vous bien, mes divins anges.

P. S. Voyez d'ailleurs, avec M. le duc de *Praſlin*, ſi vous voulez que j'aſſaſſine M. de *Chauvelin*, ou que je lui révèle le ſecret. Je ſais bien qu'aſſaſſiner eſt le plus ſûr, mais c'eſt un parti que je ne peux prendre ſans votre permiſſion expreſſe.

LETTRE CXIX.

1764.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

2 d'avril.

VOTRE Excellence eſt aſſez bonne pour avoir des griefs contre moi. J'en ai moi-même un bien fort; c'eſt que je n'en peux plus, c'eſt que j'ai abſolument perdu la ſanté, et qu'étant menacé de perdre la vue, tout ce que je peux faire, c'eſt de dicter une malheureuſe lettre. Je ſuis tombé tout d'un coup, mais ce n'eſt pas de bien haut. Je ne ſavais pas que madame l'ambaſſadrice eût été malade; je vous aſſure que je m'y ſerais plus intéreſſé qu'à ma propre miſère, par la raiſon que j'aime beaucoup mieux les pièces de *Racine* que celles de *Pradon*, et que les beaux ouvrages de la nature inſpirent plus d'intérêt que les autres.

J'avoue que j'ai eu grand tort de ne vous pas envoyer les Trois manières; mais, puiſque vous les avez, je ne peux plus réparer mon tort : tout ce que je peux faire, c'eſt de vous donner madame Gertrude, ſi vous ne l'avez pas.

A l'égard de ce qui devait vous revenir vers le mois d'avril, ne prenez pas cela pour un

1764. poiſſon d'avril, s'il vous plaît; je tiendrai ma parole, tôt ou tard; mais donnez un peu de temps à un pauvre malade. J'ai été accablé de fardeaux que mes forces ne pouvaient porter; et, dans l'état où je ſuis réduit, il m'eſt impoſſible de m'appliquer. J'ai conſumé la petite bougie que la nature m'avait donnée; il ne reſte plus qu'un faible lumignon que le moindre effort éteindrait abſolument.

Oſerais-je demander à votre Excellence ſi elle eſt contente de la *Gazette littéraire*? Il me ſemble que cette entrepriſe eſt en bonnes mains, et que, de tous les journaux, c'eſt celui qui met le plus au fait des ſciences de l'Europe : c'eſt dommage qu'il ne parle point des mandemens d'évêques, qu'on brûle tous les jours. Tout ce que je vois jette les ſemences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaiſir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'eſt tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occaſion; et alors ce ſera un beau tapage. Les jeunes gens ſont bien heureux; ils verront de belles choſes.

A propos, je n'oſe vous envoyer un conte à dormir debout, qui eſt très-indigne d'un grave ambaſſadeur; mais, pour peu que madame l'ambaſſadrice ſe plaiſe aux *Mille et*

une

une nuits, je l'enverrai par la première poste. En attendant, voici un petit avis d'un nommé *Vadé* à mes chers compatriotes. Ce *Vadé*-là était un homme bien difficile à vivre. Mille sincères et tendres respects. *V.* 1764.

LETTRE CXX.

A M. DAMILAVILLE.

2 d'avril.

MON cher frère, je vous envoie l'avis d'*Esculape-Tronchin*. Tout *Esculape* qu'il est, il ne vous apprendra pas grand'chose : vous savez assez que la vie sédentaire fait bien du mal aux tempéramens secs et délicats. Si j'étais assez insolent pour ajouter quelque chose aux oracles d'*Esculape*, je conseillerais les eaux de Plombières, ou quelques autres eaux chaudes et douces, en cas que la fortune de la malade lui permette de faire ce voyage sans s'incommoder; car il n'est permis qu'aux gens riches d'aller chercher la santé loin de chez eux; et, à l'égard des pauvres, ils travaillent et guérissent. Le voyage, l'exercice des eaux qui lavent le sang et qui débouchent les canaux, rétablissent presque toujours la machine. Je voudrais aussi qu'on fît lit à part;

1764. un mari mal-ſain et une femme malade ne ſe feront pas grand bien l'un à l'autre, attendu que mal ſur mal n'eſt pas ſanté. Voilà l'avis d'un vieux routier qui n'eſt pas médecin; mais qui, depuis long-temps, ne doit la vie qu'à une extrême attention ſur lui-même.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous prier de m'envoyer Macare imprimé, avec la Lettre au grand fauconnier. Il faut que ce grand fauconnier ait le diable au corps de faire imprimer ces rogatons.

Ne pourrai-je jamais m'édifier avec l'*Inſtruction paſtorale* de *Chriſtophe?* je ſuis fou des paſtorales, depuis celle de *Jean-George;* elles m'amuſent infiniment. Eſt-il vrai qu'il y a un jéſuite, nommé *Deſnoyers*, qui a bravement ſigné le formulaire impoſé aux ci-devant ſoi-diſant jéſuites?

Eſt il vrai qu'on a mis au pilori la groſſe face de l'abbé *Caveirac*, apologiſte de la Saint-Barthelemi et de l'inſtitut de *Loyola?* S'il eſt de la maiſon de *Caveirac*, c'eſt un homme de grande qualité; mais il ſe peut que ce ſoit un poliſſon qui ait pris le nom de ſon village.

Il me paraît que noſſeigneurs de parlement vont grand train. Quand ſerai-je aſſez heureux pour avoir le libelle de ce prêtre? c'eſt un coquin qui ne manque pas d'eſprit; il eſt même fort inſtruit des fadaiſes eccléſiaſtiques,

et il a une forte d'éloquence. Frère *Thiriot* devrait bien s'amuser un quart d'heure à m'écrire tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait. Vous ne me parlez plus de ce paresseux, de ce négligent, de ce loir, de cet ingrat, de ce liron qui passe sa vie à manger, à dormir, et à oublier ses amis. Il n'a rien à faire, et vous, qui êtes accablé d'occupations désagréables, vous trouvez encore du temps pour écrire à votre frère. 1764.

Dieu vous le rende! Vous avez une ame charmante. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'avril.

J'AI vu, mes anges, de fort bons vers de M. de *la Harpe* sur les talens de mademoiselle *Duménil*, et sur les talens acquis de mademoiselle *Clairon*. Je me souviens qu'autrefois cette petite innocente de *Gaussin* me disait tout doucement : *Allez, allez, mademoiselle Clairon sera une grande actrice, mais ne fera jamais pleurer.*

Mais quoi! est-il possible que mademoiselle *Clairon* ne dise pas, *empêchez-moi surtout de le*

1764. *revoir jamais*, d'une manière à se faire claquer, mais claquer pendant un quart d'heure? On trouve qu'il n'y a pas assez d'amour dans son rôle; je maintiens, moi, que ce vers vaut toute une éclogue. Allez, allez, la pièce est pleine d'intérêt; et voilà ce qui la soutient. Que quelque auteur s'avise un jour de mettre un bûcher et point d'intérêt dans sa pièce, comptez qu'on y jettera monsieur, pour réchauffer son ouvrage. Il faut qu'il y ait un grand appareil au spectacle, c'est mon avis; mais il faut que cet appareil fasse toujours une situation intéressante, et qui tienne les esprits en suspens: tel est le troisième acte de Tancrède, tel est le quatrième acte de Mahomet. Tâchons de parler à la fois aux yeux, aux oreilles et à l'ame; on critiquera, mais ce sera en pleurant. Je suis bien las des drames qui ne sont que des conversations; ils sont beaux, mais, entre nous, ils sont un peu à la glace.

Je suis très-fâché que madame d'*Argental* ait pris médecine par nécessité; mais je serais plus fâché encore si elle l'avait prise sans nécessité; car c'est alors que les médecines font très-grand mal. J'ai lu votre écriture tout courant, et sans hésiter un moment, malgré toute la faiblesse de mes yeux. Mon cœur aime passionnément les caractères des deux anges. Envoyez-moi, je vous prie, quand vous

n'aurez rien à faire, toutes les critiques poſſibles d'Olimpie : qui ſait ſi elles ne me piqueront pas d'honneur, et ſi à la fin je ne trouverai pas quelque choſe de nouveau? 1764.

M. *Gilbert de Voiſins* n'eſt-il pas infiniment plus vieux que moi? J'ai une très-mauvaiſe opinion de ce corps-là, et je m'imagine qu'il pourrait bien m'aller juger inceſſamment dans l'autre monde : mais ſurtout que M. le duc de *Praſlin* ſe débarraſſe vîte de ſa goutte, et qu'il ſonge bien ſérieuſement à ſa ſanté. Je vous le répète, le miniſtère eſt un fardeau affreux quand on ſouffre.

On m'avait mandé que madame de *Pompadour* était abſolument hors d'affaire; mais ce que vous me dites, le 29 de mars, me donne beaucoup de crainte. Je lui avais fait mon compliment ſur ſa convaleſcence; je ſuis bien fâché d'avoir eu tort. Mille tendres reſpects; tout Ferney baiſe le bout des ailes de mes anges. *V.*

1764.

LETTRE CXXII.

AU MEME.

10 d'avril.

Mes divins anges, voilà le tripot fermé; il ne vous revient plus qu'un quatrième acte des roués, que je vous enverrai quand il vous plaira; et ce sera à vous à me dire comment j'en dois user avec les ambassadeurs de France à Turin; c'est une affaire d'Etat dans laquelle je ne puis me conduire que par vos instructions et par vos ordres. Mais une affaire d'Etat plus considérable, que nous mettons plus que jamais, maman et moi, à l'ombre de vos ailes, c'est cette fatale dixme pour laquelle on recommence vivement les poursuites. Nous allons être à la merci d'un prêtre ivrogne, notre terre va être dégradée, tous les agrémens dont nous jouissons vont être perdus, si M. le duc de *Praslin* n'a pas pitié de nous. Cette affaire est enfin portée sur le rôle, et elle est la première pour la rentrée du parlement : on dépouillera le vieil homme à la Quasimodo. Maman m'a proposé de mettre le feu au château, et de tout abandonner. Ce serait en effet un parti fort agréable à prendre, surtout après m'être ruiné à embellir cette terre; mais

je crois qu'un bel arrêt du conſeil vaudrait bien mieux, et je l'eſpèrerai juſqu'au dernier moment. Nous vous demandons en grâce de vouloir bien nous dire ſur quoi nous pouvons compter, et ce que nous devons faire. 1764.

Je n'ai point reçu de nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu* touchant ſon bellâtre de *Bellecour*; mais je vous avoue que j'ai toujours du faible pour le Droit du ſeigneur, et que je ferais curieux d'apprendre qu'il aura été joué, à la rentrée, par *Grandval*. Eſt-il poſſible que vous n'ayez que *le Kain* pour le tragique, et qu'il ſoit ſi difficile de trouver des acteurs? Ceſa décourage des jeunes gens comme moi, et je crains bien d'être obligé de renoncer au théâtre à la fleur de mon âge.

Si vous le jugez à propos auſſi, vous brûlerez, ou vous communiquerez à l'abbé *Arnaud* le petit mémoire ci-joint. J'ai cru que ces diſcuſſions littéraires pourraient quelquefois piquer la curioſité du public, que le ſimple énoncé des ouvrages nouveaux n'excite peut-être pas aſſez. Si l'on ne peut faire nul uſage de ces mémoires, il n'y aura de mon côté qu'un peu de temps perdu, et beaucoup de bonne volonté inutile. Il eſt difficile d'ailleurs de rencontrer de ſi loin le goût de ceux pour qui l'on travaille.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1764.

LETTRE CXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

12 d'avril.

MON cher frère, c'eſt un ex-jéſuite, archi-fanatique et archi-fripon, qui a fait le mandement de l'archevêque gaſcon, archi-imbécille. On dit que l'archi-bourreau de Toulouſe l'a brûlé au haut ou au bas de l'eſcalier des plaids. Je ne ſais ſi vous vous ſouvenez d'un chant de la Pucelle, dans lequel tous les perſonnages deviennent fous, et où chacun donne ſur les oreilles à ſon voiſin, qui le lui rend du plus grand cœur, de ſorte que tous combattent contre tous, ſans ſavoir pourquoi. Voilà bien l'image de tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui. Il faut que les honnêtes gens profitent de la guerre que ſe font les méchans. La ſeule choſe qui m'afflige, c'eſt l'inaction des frères. C'eſt une choſe déplorable que l'auteur de la *Gazette eccléſiaſtique* puiſſe imprimer, toutes les ſemaines, les ſottiſes qu'il veut, et que les frères ne puiſſent donner, une fois par an, un bon ouvrage qui achèverait d'extirper le fanatiſme. Les frères ne s'entendent point, ne s'ameutent point, n'ont point

de

de ralliement; ils font ifolés, difperfés; ils fe contentent de dire à fouper ce qu'ils penfent, 1764. quand ils fe rencontrent. Si DIEU avait permis que frère *Platon*, vous et moi, euffions vécu enfemble, nous n'aurions pas été inutiles au monde. Mon cœur eft defféché quand je fonge qu'il y a dans Paris une foule de gens qui penfent comme nous, et qu'aucun d'eux ne fert la caufe commune. Il faudra donc finir comme *Candide*, par cultiver fon jardin.

Puiffe feulement notre petit troupeau demeurer fidelle! Adieu, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXXIV.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 12 d'avril.

ON a fait bien de l'honneur, mon cher confrère, aux ouvrages de *Simon le Franc*, en les fefant fervir à envelopper du tabac. Je connais des citoyens de Montauban qui ont employé les vers et la profe de ce grand-homme à un ufage qui n'eft pas celui du nez. Ce qu'il y a de bien bon, c'eft que, lorfque maître *Simon* nous fit l'honneur de demander une place à

l'académie, c'était dans le dessein d'y introduire après lui M. son frère *Aaron*. Tous deux
1764. prétendaient y faire une réforme, et s'ériger en dictateurs. Le ridicule nous a défaits de ces deux tyrans; Dieu veuille que nous n'en ayons pas d'autres! Il me semble que les lettres sont peu protégées, et peu honorées dans le moment présent; et je suis le plus trompé du monde, si nous n'allons pas tomber sous le joug d'un pédantisme despotique. Nous sommes délivrés des jésuites qui n'avaient plus de crédit, et dont on se moquait. Mais croyez-vous que nous aurons beaucoup à nous louer des jansénistes? Je plains surtout les pauvres philosophes; je les vois éparpillés, isolés et tremblans. Il n'y aura bientôt plus de consolation dans la vie, que de dire au coin du feu une partie de ce qu'on pense. Que nous sommes petits et misérables, en comparaison des Grecs, des Romains et des Anglais!

Je ne sais nulle nouvelle de *Pierre Corneille*: les libraires de Genève se mêlent de tous les détails, et moi je n'ai eu d'autre emploi que celui de dire mon avis sur quelques pièces étincelantes des beautés les plus sublimes, défigurées par des défauts pardonnables à un homme qui n'avait point de modèle. J'ai dit très-librement ce que je pensais, parce que je ne pouvais dire ce que je ne pensais pas.

Je vous ferai parvenir un exemplaire, dès qu'un petit ballot qui m'appartient fera arrivé à Paris. La nièce de *Pierre* va nous donner incessamment un ouvrage de sa façon ; c'est un petit enfant. Si c'est une fille, je doute fort qu'elle ressemble à *Emilie* et à *Cornélie* ; si c'est un garçon, je ferai fort attrapé de le voir ressembler à *Cinna* : la mère n'a rien du tout des anciens Romains ; elle n'a jamais lu les pièces de son oncle ; mais on peut être aimable sans être une héroïne de tragédie. 1764.

Adieu, mon cher confrère ; le sort des lettres en France me fait pitié. Conservez-moi votre amitié, elle me console. *V.*

LETTRE CXXV.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 16 d'avril.

MON cher frère, mon cher philosophe, voici le temps arrivé où le fanatisme va triompher de la raison ; mais la philosophie ne ferait pas philosophie, si elle ne savait s'accommoder au temps. On reprochait aux jésuites la persécution et une morale relâchée ; les jansénistes persécuteront bien davantage, et auront

1764. des mœurs intraitables ; il ne ſera plus permis d'écrire ; à peine le ſera-t-il de penſer. Les philoſophes ne peuvent oppoſer la force à la force ; leurs armes ſont le ſilence, la patience, l'amitié entre les frères.. Plût à Dieu que je fuſſe avec vous à Paris, et que nous puſſions parvenir à les réunir tous ! Plus on cherche à les écraſer, plus ils doivent être unis enſemble. Je le répète, rien n'eſt plus honteux pour la nature humaine que de voir le fanatiſme raſſembler dans tous les temps ſous ſes drapeaux, faire marcher ſous les mêmes lois des ſots et des furieux, tandis que le petit nombre des ſages eſt toujours diſperſé et déſuni, ſans protection, ſans ralliement, expoſé ſans ceſſe aux traits des méchans et à la haine des imbécilles.

Je vous ai envoyé, mon cher frère, la réponſe que j'ai faite à M. *Marin* ; je vous ai ſupplié de la lui faire tenir, après l'avoir lue : il eſt même eſſentiel pour moi que M. de *Sartine* la voye. Frère *Cramer* a imprimé les Contes de *Guillaume Vadé*, qui ſont très-innocens, et y a joint quelques pièces étrangères qui pourraient alarmer les ennemis de la raiſon, et fournir des armes aux perſécuteurs. Je ſuis bien aiſe qu'on ſache que je ne prends en aucune manière le parti de ces ouvrages, que je ne me mêle pas de faire entrer en France une feuille de papier imprimé, que je n'exige

rien, que je ne veux rien. Je n'ai quitté la France que pour vivre en repos. Il faut me laisser perdre mes yeux, et aller à la mort par la maladie, sans persécuter mes derniers jours. 1764.

Je ne vous parlerai point de frère *Thiriot*; il a mis l'indifférence à la place de la philosophie. Il me faut des cœurs plus sensibles; le vôtre inspire bien de la chaleur au mien. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXXVI.

AU MEME.

18 d'avril.

Ah, ah! mon cher frère, vous faites donc de très-jolis vers! et vous les faites sur un bien triste sujet! voilà la seule consolation de nous autres pauvres français: il nous reste de pouvoir gémir avec nos amis, soit en vers, soit en prose.

Je vous disais, à propos de nos sages dispersés, ce que vous me disiez quand nos lettres se sont croisées. Nous pensons de même en tout. Je vous demande en grâce de penser comme moi sur *Guillaume Vadé* et *Jérôme Carré*. Je vous répète qu'il y a, dans ce recueil de *Guillaume* et de *Jérôme*, deux ou trois pièces

1764. que je ne voudrais pas pour rien au monde ni avouer ni avoir faites : car enfin, il faut un peu de politique, et il ne ferait que ridicule de se sacrifier pour gens qui ne se soucient point du tout du sacrifice.

J'ai très-grand'peur que les ouvriers de *Gabriel Cramer* n'aient mis à la tête de l'ouvrage le titre impertinent de *Collection complète des œuvres de V.* Ce *V.* ne s'accommoderait point du tout de cette sottise, et je ne manquerais pas d'écrire à M. de *Sartine* pour désavouer le livre, et le prier très-instamment de le supprimer. Je laisse aux *le Beau*, aux *Crévier* la petite gloire de faire imprimer leurs noms et leurs qualités, en gros caractères, à la tête de leurs déclamations de collége ; je n'ai jamais eu cette ambition ; et quand de maudits libraires ont mis mon nom à mes ouvrages, ils l'ont toujours fait malgré moi.

Je compte, mon cher frère, que vous avez eu la bonté de donner ma lettre à M. *Marin*. Je souhaite que M. de *Sartine* sache combien je m'intéresse peu à la plate gloire d'auteur, et au débit de mes œuvres. M'imprimera qui voudra ; pourvu qu'on ne me défigure pas, je suis content.

Avez-vous reçu les quarante-huit exemplaires du Corneille, que *Cramer* doit vous avoir envoyés ? Je m'attends bien que des

gens, qui n'ont que des préjugés au lieu de goût, ne seront pas contens de moi ; mais il faut fouler aux pieds les préjugés dans tous les genres. 1764.

Mon cher frère, que ne puis-je m'entretenir avec vous !

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'avril.

Nous élevons nos cris à nos anges, du sein des mers qui submergent nos vallées, entre nos montagnes de glace et de neige. Nous offrons volontiers à notre curé la dixme de tout cela ; mais pour la dixme de nos blés, Dieu nous en préserve !

Après nos dixmes, l'affaire la plus intéressante est que mes anges aient la bonté de nous envoyer nos roués. J'y ai fait tant de corrections, tant de changemens, j'y en ferai tant encore, qu'il faut absolument que je fasse porter sur votre copie tous les petits cartons qu'il y faut faire. Voyez-vous, je cherche, par un travail assidu, à mériter vos bontés. Le *Ximenès* a beau me trouver décrépit, je

1764. veux que mes anges me trouvent jeune; je veux que la conſpiration, à la tête de laquelle ils ſont, réuſſiſſe. Jamais rien ne m'a tant réjoui que cette conſpiration. Mettez tout votre eſprit, mes anges, toute votre adreſſe, toute votre politique, pour conduire à bien cette plaiſante aventure, le plus promptement que vous pourrez. Je vous renverrai votre copie, la première poſte après celle où je l'aurai reçue.

Les frères *Cramer* ont envoyé à Paris les Contes de *Guillaume Vadé*, avec quelques autres pièces qu'on pourrait très-bien brûler comme un mandement d'évêque. Vous penſez bien que ces pièces ne ſont pas de moi. Leſdits frères *Cramer* ſe ſont imaginés très-mal à propos qu'ils vendraient mieux leurs denrées, s'ils y mettaient mon nom. Ils ont fait imprimer un titre qui eſt très-ridicule. Ils intitulent ce volume des Contes de *Guillaume Vadé : Suite de la collection des œuvres de V., &c.* J'en ai été indigné ; ils m'ont promis de ſupprimer cette impertinence ; j'ai tout lieu de croire qu'ils ne l'ont pas fait : en ce cas, je vous demande en grâce de vous ſervir de tout votre crédit pour faire ſaiſir l'ouvrage. J'en écrirai moi-même à M. de *Sartine* avec une violente véhémence, et je me vengerai de cet horrible attentat d'une façon exemplaire. Je voudrais

que mon nom fût anéanti, et que mes œuvres subsistassent. J'aime les Contes de *Guillaume Vadé*; mais je voudrais qu'on ne parlât jamais de moi. Je voudrais n'être connu que de mes anges, et je prétends bien que je serai entièrement ignoré dans notre belle conspiration; mais je vous avertis qu'il faudra absolument un nom; car, si on ne nomme personne, on me nommera. Il faudra au moins dire que c'est un jeune jésuite; par exemple, celui au derrière duquel *Pompignan* marchait à la procession, ou bien quelque abbé qui veut être prédicateur du roi. 1764.

Que voulez-vous que je dise à M. de *Richelieu*, quand il me mande qu'il a arrangé tout avec ses camarades les premiers gentilshommes? Je ne crois pas que, de ma petite métairie des Délices, en pays génevois, je puisse lutter honnêtement contre quatre grands officiers de la couronne. Ma destinée est d'être écrasé, persécuté, vilipendé, bafoué, et d'en rire. Pour me dépiquer, je mets sous les ailes de mes anges le petit mémoire ci-joint pour la *Gazette littéraire*. Je n'ai encore rien reçu d'Italie et d'Espagne. Je tire de mon cerveau ce que je peux; mais ce cerveau est bientôt desséché; il n'y a que le cœur d'inépuisable.

1764. LETTRE CXXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 d'avril.

Il faut donc que vous ſachiez, Madame, qu'il y avait un prêtre dans mon voiſinage; ſon nom était d'*Eſtrées*. Ce n'était point la belle *Gabrielle*, et ce n'était point le cardinal d'*Eſtrées*, car c'était un petit laquais natif du village d'Eſtrées, lequel vint à Paris faire des brochures, ſe mettre dans ce qu'on appelle les ordres ſacrés, dire la meſſe, faire des généalogies, dénoncer ſon prochain, et qui enfin a obtenu un prieuré à ma porte, et non pas à ma prière.

Il était là le coquin, et il écrivait en cour, comme nous diſons, nous autres provinciaux; il écrivait même en parlement; et il y avait du bruit, et j'étais très-peu lié avec madame de *Jaucourt*, et je ne ſavais pas ſi elle était plus philoſophe qu'huguenotte; et il y a des occaſions où il faut ne ſe mêler abſolument de rien; m'entendez-vous à préſent?

M'entendez-vous, Madame? et ignorez-

vous combien l'inquisition est respectable ? 1764.
Vous êtes au physique malheureusement comme les rois sont au moral ; vous ne voyez que par les yeux d'autrui. Mandez-moi *s'il y a sureté* ; et soyez très-sûre que toutes les fois qu'on pourra vous amuser, sans rien risquer, sans vous compromettre, on n'y manquera pas.

Ma situation est un peu épineuse ; il y a des curieux qui ouvrent quelquefois les lettres arrivantes de Genève. Vous m'entendez parfaitement, et vous devez savoir que je vous suis tendrement attaché. Je donnerai, quand on voudra, un de mes yeux pour vous faire rattraper les deux vôtres.

M. le chevalier de *Boufflers*, avec son esprit, sa candeur, sa gaucherie pleine de grâces, et la bonté de son caractère, ne sait ce qu'il dit. Le fait est que je suis dans un climat singulier qui ne ressemble à rien de ce que vous avez vu. Il y a, dans une vaste enceinte de quatre-vingts lieues, un horizon bordé de montagnes couvertes d'une neige éternelle. Il part quelquefois de cet olympe de neige un vent terrible qui aveugle les hommes et les animaux : c'est ce qui est arrivé à mes chevaux et à moi, par notre imprudence. Mes yeux ont été deux ulcères pendant près de deux ans. Une bonne femme m'a guéri à peu-près ; mais quand je

m'expofe à ce maudit vent, adieu la vue.
1764. C'était à M. *Tronchin* à m'enfeigner ce qu'il fallait faire, et c'eft une vieille ignorante qui m'a rendu le jour.

Il faut, à la gloire des bonnes femmes, que je vous dife que, dans notre pays, nous fommes fort fujets au ver folitaire, à ce ver de quinze ou vingt aunes de long, qui fe nourrit de notre fubftance, comme cela doit être dans le meilleur des mondes poffibles. C'eft encore une bonne femme qui en guérit, et le grand *Tronchin* en raifonne fort bien.

Sachez encore, Madame, que les femmes commencent à inoculer la petite vérole, qu'elles en font un jeu, tandis que votre parlement donne des arrêts contre l'inoculation, et que vos facultés velches difent des fottifes. Voyez donc combien je refpecte le beau fexe.

La deftruction des jéfuites eft la deftruction du fanatifme. C'eft un excellent ouvrage; auffi votre inquifition velche l'a-t-elle défendu. Il eft d'un homme fupérieur qui vient quelquefois chez vous : c'eft un efprit jufte, éclairé, qui fait des Velches le cas qu'il en doit faire; il contribue beaucoup à détruire, chez les honnêtes gens, le plus abfurde et le plus abominable fyftême qui ait jamais affligé l'efpèce humaine. Il rend en cela un très-grand fervice;

avec le temps les Velches deviendront anglais: Dieu leur en fasse la grâce! 1764.

M. le président *Hénault* m'a mandé qu'il avait quatre-vingt-un ans : je ne le croyais pas. La bonne compagnie devrait être de la famille de *Mathusalem*. J'espère du moins que vous et votre ami serez de la famille de *Fontenelle*. Mais voici le temps de dire, avec l'abbé de *Chaulieu* :

Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être;
Que ces fantômes vains sont enfans de la peur, &c.

Voici surtout le temps de vivre pour soi et ses amis, et de sentir le néant de toutes les brillantes illusions.

Madame la maréchale de *Luxembourg* n'a point répondu au petit mémoire dont vous me parlez. Il est clair que son protégé a tort avec moi; mais il est sûr aussi que je ne m'en soucie guère, et que je plains beaucoup ses malheurs et sa mauvaise tête.

Vous ne me parlez point des *Calas*. N'avez-vous pas été un peu surprise qu'une famille obscure et huguenotte ait prévalu contre un parlement, que le roi lui ait donné trente-six mille livres, et qu'elle ait la permission de prendre un parlement à partie? On a imprimé à Paris une lettre que j'avais écrite à un de

1764. mes amis, nommé *Damilaville* : on y trouve un fait singulier qui vous attendrirait, si vous pouviez avoir cette lettre.

En voilà, Madame, une un peu longue, écrite toute de ma main ; il y a long-temps que je n'en ai tant fait ; je crois que vous me rajeunissez.

Je tâcherai de vous faire parvenir tout ce que je pourrai, par des voies indirectes. Quand vous aurez quelques ordres à me donner, ayez la bonté de faire adresser la lettre à M. *Wagnière*, chez M. *Souchay*, négociant à Genève ; et ne faites point cacheter avec vos armes. Avec ces précautions, l'on dit ce que l'on veut ; et c'est un grand plaisir, à mon gré, de dire ce qu'on pense.

Adieu, Madame ; je suis honteux d'avoir recouvré un peu la vue pour quelques mois, pendant que vous en êtes privée pour toujours. Vous avez besoin d'un grand courage dans le meilleur des mondes possibles. Que ne puis-je servir à vous consoler ! *V.*

LETTRE CXXIX.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

23 d'avril.

COMPTEZ, mon cher frère, que les vrais gens de lettres, les vrais philosophes doivent regretter madame de *Pompadour*. Elle pensait comme il faut; personne ne le sait mieux que moi. On a fait, en vérité, une grande perte.

J'ai lu la *Vie du chancelier de l'Hospital*; c'est l'ouvrage d'un jeune homme, mais d'un jeune homme philosophe. Ce chancelier l'était, et je ne crois pas que notre d'*Aguesseau* doive lui être comparé. Il y a des discours de *l'Hospital* aux parlemens, dont ils ne seront pas trop contens. On ne parlerait pas aujourd'hui sur un pareil ton.

Il y a des fanatiques par-tout. Ceux qui ne savent pas distinguer les beautés de *Corneille* d'avec ses défauts, ne méritent pas qu'on les éclaire; et ceux qui sont de mauvaise foi, ne méritent pas qu'on leur réponde. Si je suis obligé de dire un mot, ce ne sera qu'en faveur de la liberté de penser, et ce qui me paraît la vérité.

Je suis trop heureux, je vous le répète, que la philosophie et les lettres m'aient procuré un ami tel que vous.

1764.

LETTRE CXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 d'avril.

Quoique madame de *Pompadour* eût protégé la déteſtable pièce de Catilina, je l'aimais cependant, tant j'ai l'ame bonne ; elle m'avait même rendu quelques petits ſervices ; j'avais pour elle de l'attachement et de la reconnaiſſance ; je la regrette, et mes divins anges approuveront mes ſentimens. Je m'imagine que ſa mort produira quelque nouvelle ſcène ſur le théâtre de la cour ; mes anges ne m'en diront rien, ou peu de choſe. Olimpie eſt morte pour Verſailles, et je penſe que mademoiſelle *Clairon* veut l'enterrer auſſi à Paris. Elle eſt comme *Céſar ;* elle ne veut point du ſecond rang, et préfère ſa gloire aux intérêts de ſa patrie. Tout le monde doit ſe rendre à des ſentimens ſi nobles.

J'envoie à mes anges, pour leur divertiſſement, un petit extrait qui peut être inſéré dans la *Gazette littéraire*, pour laquelle ils m'ont inſpiré un grand intérêt. J'eſpère que leur protection y fera inſérer ce mémoire, quand même les auteurs auraient déjà parlé du ſujet. Je me réſigne à la volonté de DIEU

ſur

ſur toutes les choſes de ce monde, et parti-
culièrement ſur les droits des pauvres terres 1764.
du pays de Gex. Je tremble d'être obligé de plaider à Dijon ; je demande en grâce à mes anges de me dire bien nettement à quoi je dois m'attendre. Les bontés de M. le duc de *Praſlin* me ſont encore plus chères que mes dixmes ; et cependant mes dixmes me tiennent terriblement à cœur. Mes divins anges, priez pour nous en ce ſaint temps de Pâques.

Je reconnais la bonté de mes anges à ce qu'ils font pour *Pierre Corneille.* Je crois qu'on peut donner quelques exemplaires à *le Kain*, et qu'on ne peut mieux les placer, quoique, dans mes remarques, je condamne quelquefois les comédiens qui mutilent les pauvres auteurs.

LETTRE CXXXI.

AU MEME.

25 d'avril.

Je reçois, mes divins anges, la lettre du 19 d'avril, qui n'eſt point du tout griffonnée, et que mes beaux yeux d'écarlate ont très-bien lue. Nous ſommes pénétrés, maman et moi, de vos bontés angéliques, et de celles de M. le duc de *Praſlin*. Il eſt vrai que nous

1764. ſommes un peu embarraſſés avec le parlement de Dijon, parce que ſi nous lui diſons : Notre affaire eſt au conſeil, nous l'indiſpoſons ; ſi nous demandons des délais, nous ſemblons nous ſoumettre à ſa juridiction. Monſieur le premier préſident ne peut refuſer plus longtemps de mettre la cauſe ſur le rôle. Je m'abandonne à la miſéricorde de DIEU.

Pour l'affaire des roués, elle eſt toute prête, et j'oſe croire qu'ils vaudront mieux qu'ils ne valaient. J'attends votre copie pour la charger d'énormes cartons, depuis le commencement juſqu'à la fin.

Honneur et gloire aux auteurs de la *Gazette littéraire* : qu'ils retranchent, qu'ils ajoutent, qu'ils adouciſſent, qu'ils obſervent les convenances que je ne peux connaître de ſi loin ; tout ce que j'envoie leur appartient, et non à moi. Je me ſuis adreſſé à *Cramer* pour l'Eſpagne et l'Italie, mais je n'ai rien du tout.

Ce *Ducheſne* eſt comme la plupart de ſes confrères ; il préfère ſon intérêt à tout, et même il entend très-mal ſon intérêt en baiſſant un prix qu'il devrait augmenter. J'ai paſſé ma vie dans ces vexations-là ; je n'ai connu que vexations, et j'eſpère bien en eſſuyer juſqu'à mon dernier jour. Je m'attends bien auſſi aux clameurs des fanatiques

de *Pierre Corneille* ; mais je n'ai pu dire que ce que je penſe, et non ce que je ne penſe pas. Il me ſuffit du témoignage de ma bonne conſcience. Puiſſent mes deux anges jouir d'une ſanté parfaite ! que les eaux faſſent tout le bien qu'elles peuvent faire ! Je vous ſouhaite beaucoup de bonnes tragédies et de comédies pour cet été ; mais ni les étés ni les hivers ne donnent pas beaucoup de ces ſortes de fruits ; ils ſont très-rares en tout pays. Aimez-moi, je vous en conjure, indépendamment de votre paſſion pour le théâtre. Je vous aime uniquement pour vous, et je vous ſerai attaché à tous deux juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

1764.

LETTRE CXXXII.

AU MEME.

Aux Délices, premier de mai.

Mes charmans anges, voici vos roués ; je les ai rajuſtés comme j'ai pu. Ne me demandez pas un vers de plus, pas un hémiſtiche ; car je deviens ſi vieux, ſi vieux, ſi dur, ſi ſec, ſi ſtérile, ſi incapable, qu'il faut avoir pitié de moi. Il faut être poſſédé du démon pour faire une tragédie. Je n'en connais pas une

1764. ſeule qui n'ait de grands défauts, et la multitude des déteſtables eſt prodigieuſe.

Faites-moi un plaiſir, mes anges; dites-moi habilement ſi madame la ducheſſe de *Grammont* a perſonnellement du crédit auprès du roi; j'aurais peut-être beſoin qu'elle lui dît un mot; car, tout ſuiſſe qu'on eſt, on ne laiſſe pas de ſe ſouvenir de ſa patrie: enfin j'ai beſoin de ſavoir ſi je peux m'adreſſer à madame la ducheſſe de *Grammont* pour une choſe extrêmement aiſée à faire. J'ai pardonné aux manes de madame de *Pompadour* les prédilections qu'elle avait pour la Sémiramis de *Crébillon*, pour ſon Catilina et pour ſon Triumvirat. Ce ſont, ſans contredit, les plus impertinens et les plus barbares ouvrages qu'un ennemi du bon ſens ait jamais pu faire. Madame de *Pompadour* me feſait l'honneur de me mettre immédiatement après ce grand-homme; mais, après tout, elle m'avait rendu quelques bons offices dont je me ſouviendrai toujours.

On dit que M. de *Marigny* fait travailler à un ſuperbe mauſolée pour *Pradon*, l'abbé *Nadal* et *Danchet*: je lui recommande *Guillaume Vadé*; car, pour moi, qui ne ſerai pas enſeveli en terre ſainte, je ne prétends pas aux monumens. Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait au tripot, quel nouveau chef-

d'œuvre on repréſente. On dit que la ſalle eſt déſerte aux comédies, depuis la retraite de mademoiſelle *Dangeville*; vous n'avez qu'un acteur tragique; le tripot me paraît aller mal. 1764.

Mes anges, conſervez votre ſanté l'un et l'autre; que les eaux vous faſſent du bien! Ayez tout le plaiſir que vous pourrez, cela n'eſt pas toujours auſſi aiſé qu'on le penſe.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CXXXIII.

AU MEME.

Aux Délices, 3 de mai.

Mes anges, les anges doivent avoir reçu les roués, cartonnés en cent endroits. Je ne ſais pas quel acteur jouera le rôle d'*Octave*, mais il eſt impoſſible à l'auteur de ne pas faire d'*Octave* un jeune homme; il n'avait que vingt et un ans, au temps des proſcriptions; on le donne dans toute la pièce comme un homme qui lutte contre les paſſions de la jeuneſſe, comme un jeune débauché, qui s'eſt formé ſous *Antoine* à la licence, au crime et à la politique.

Je me donne mille mouvemens pour empêcher qu'on ne vende l'édition de *Corneille* à

1764. d'autres qu'aux fouscripteurs, et pour empêcher les libraires d'imprimer les Commentaires à part ; mais que puis-je du fond de mes vallées au pied du mont Jura ? Je ressemble à S[t] *Jean* comme deux gouttes d'eau ; il s'appelait la voix qui crie dans le désert, et vous savez que les voix de ces braillards des déserts ne sont guère entendues dans les villes.

Madame ange prend-elle toujours des eaux? monsieur ange va-t-il toujours à la comédie? s'amuse-t-il ? lui donne-t-on de belles pièces nouvelles ? J'ignore tout. Je n'ai pas pu avoir les quatre vers qui sont au bas du portrait du duc de *Sully*, donné par madame de *Pompadour* à monsieur le contrôleur général ; il était fort aisé de faire quatre jolis vers sur cette galanterie.

Nous avons un billet de douze mille francs, payable au mois de septembre, pour en faire un emploi en faveur de M. et de madame *Corneille*, réversible à leur fille. J'ai prié M. de *Laleu* de chercher un emploi sûr ; j'ai, Dieu merci, rempli tous les devoirs que je me suis imposés. Je n'ai plus qu'à traîner doucement les restes d'une vieillesse très-languissante, et je voue ce petit reste à mes anges à qui je souhaite santé, prospérité, amusement et gaieté.

LETTRE CXXXIV.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, le 5 de mai.

Je reçois, mon cher frère, votre lettre du 28 d'avril. Frère *Cramer* m'assure qu'il a ôté mon nom qu'il avait mis malheureusement à la tête des Contes de *Guillaume Vadé*, et qu'il n'en paraîtra pas un seul exemplaire avec ce malheureux titre.

Au reste, je ne prends nul intérêt à *Guillaume Vadé*, ni à son recueil, ni aux autres pièces qu'on a pu y insérer; et, pour peu que l'on trouve dans ce recueil des choses trop hardies qui me feraient sans doute imputées, je vous demande en grâce de dire à M. de *Sartine* que non-seulement je n'ai nulle part à ces pièces, mais que j'en demande moi-même la suppression, supposé qu'on me les attribue. Je sais à quels excès pourrait se porter une cabale dangereuse de fanatiques qui n'ont que trop de crédit. J'avais, dans madame de *Pompadour*, une protectrice assurée; je ne l'ai plus. Je suis dans ma soixante-onzième année, et je veux finir mes jours en paix: je suis une victime échappée au couteau

1764. des prêtres ; il faut que je paiſſe en repos dans les pâturages où je me ſuis retiré.

Mon cher frère, abuſerai-je encore de vos bontés juſqu'à vous prier de vouloir bien faire donner à *Briaſſon* le papier ci-joint? S'il n'eſt pas du nombre des libraires qui ont le privilége de Corneille, il les connaît du moins, et il peut leur faire parvenir cette déclaration de ma part, en cas qu'elle ſoit approuvée par vous et par mes anges. Elle peut toujours ſervir à différer l'exécution de l'entrepriſe très-haſardée des libraires ; c'eſt ſervir, autant que je le peux, la famille *Corneille*. L'auteur de Cinna m'eſt cher, malgré Théodore, Pertharite, Agéſilas et Suréna, comme j'aime les belles-lettres malgré l'horrible abus qu'on en fait.

La permiſſion qu'on a donnée à *Fréron* de les déshonorer deux fois par mois, la ſecrète envie de gens en place qui prétendaient à l'éloquence, ont été des coups mortels ; et la littérature eſt devenue un champ de bataille, dans lequel le pédant en robe noire a écraſé le philoſophe, et où l'araignée de l'*Année littéraire* a ſucé ſon ſang. Le pis de tout cela, c'eſt la diſperſion des fidelles : c'eſt-là le grand objet de vos gémiſſemens et des miens.

S'ils avaient pu ſe raſſembler, c'eût été la

plus

plus belle époque de l'hiſtoire de l'eſprit humain. Les ſtoïciens, les académiciens, les épicuriens, formaient des ſociétés conſidérables. Le ſénat de Rome, partagé entre ces trois ſectes, n'en était pas moins le maître de la terre connue. Et on ne peut raſſembler ſix philoſophes dans le miſérable pays des Velches ! En ce cas, renonçons de bonne grâce à la petite ſupériorité que nous prétendons dans la littérature, et avouons franchement que nous ſommes des demi-barbares. 1764.

Orate, *fratres*, et *écr. l'inf.* tant que vous pourrez.

Que nos lettres, mon cher frère, ne ſoient que pour nous et pour les adeptes.

LETTRE CXXXV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 9 de mai.

C'EST moi, Madame, qui vous demande pardon de n'avoir pas eu l'honneur de vous écrire ; et ce n'eſt pas à vous, s'il vous plaît, à me dire que vous n'avez pas eu l'honneur

1764. de m'écrire. Voilà un plaisant honneur: vraiment, il s'agit entre nous de choses plus sérieuses, attendu notre état, notre âge et notre façon de penser. Je ne connais que *Judas* dont on ait dit qu'il eût mieux valu pour lui de n'être pas né, encore est-ce l'*Evangile* qui le dit: *Mécène* et *la Fontaine* ont dit tout le contraire:

> Mieux vaut souffrir que mourir:
> C'est la devise des hommes.

Je conviens avec vous que la vie est très-courte et assez malheureuse; mais il faut que je vous dise que j'ai chez moi un parent de vingt-trois ans, beau, bien fait, vigoureux; et voici ce qui lui est arrivé: Il tombe un jour de cheval à la chasse, il se meurtrit un peu la cuisse, on lui fait une petite incision, et le voilà paralytique pour le reste de ses jours, non pas paralytique d'une partie de son corps, mais paralytique à ne pouvoir se servir d'aucun de ses membres, à ne pouvoir soulever sa tête, avec la certitude entière de ne pouvoir jamais avoir le moindre soulagement: il s'est accoutumé à son état, et il aime la vie comme un fou.

Ce n'est pas que le néant n'ait du bon; mais je crois qu'il est impossible d'aimer véritablement le néant, malgré ses bonnes qualités.

Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie : il est très-certain qu'on ne la sent point ; ce n'est point un moment douloureux ; elle ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau ; ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus, qui fait de la peine ; c'est l'appareil de la mort qui est horrible, c'est la barbarie de l'extrême-onction, c'est la cruauté qu'on a de nous avertir que tout est fini pour nous. 1764.

A quoi bon venir nous prononcer notre sentence ? elle s'exécutera bien sans que le notaire et les prêtres s'en mêlent. Il faut avoir fait ses dispositions de bonne heure, et ensuite n'y plus penser du tout.

On dit quelquefois d'un homme : il est mort comme un chien ; mais vraiment, un chien est très-heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous, on nous laisserait mourir sans nous en rien dire.

Ce qu'il y a de pis encore, c'est qu'on est entouré alors d'hypocrites qui vous obsèdent pour vous faire penser comme ils ne pensent point, ou d'imbécilles qui veulent que vous soyez aussi sots qu'eux ; tout cela est bien dégoûtant. Le seul plaisir de la vie à Genève, c'est qu'on peut y mourir comme

1764. on veut ; beaucoup d'honnêtes gens n'appellent point de prêtres. On se tue, si on veut, sans que personne y trouve à redire ; ou l'on attend le moment, sans que personne vous importune.

Madame de *Pompadour* a eu toutes les horreurs de l'appareil, et celle de la certitude de se voir condamnée à quitter la plus agréable situation où une femme puisse être. Je ne savais pas, Madame, que vous fussiez en liaison avec elle ; mais je devine que madame de *M*.... avait contribué à vous en faire une amie. Ainsi vous avez fait une très-grande perte ; car elle aimait à rendre service. Je crois qu'elle sera regrettée, excepté de ceux à qui elle a été obligée de faire du mal, parce qu'ils voulaient lui en faire ; elle était philosophe.

Je me flatte que votre ami (*), qui a été malade, est philosophe aussi ; il a trop d'esprit, trop de raison pour ne pas mépriser ce qui est très-méprisable. S'il m'en croit, il vivra pour vous et pour lui, sans se donner tant de peines pour d'autres. Je veux qu'il pousse sa carrière aussi loin que *Fontenelle*, et que, dans son agréable vie, il soit toujours occupé des consolations de la vôtre.

Vous vous amusez donc, Madame, des

(*) Le président *Hénault*.

Commentaires ſur *Corneille*. Vous vous faites lire ſans doute le texte, ſans quoi les notes vous ennuieraient beaucoup. On me reproche d'avoir été trop ſévère ; mais j'ai voulu être utile, et j'ai été ſouvent très-diſcret. Le nombre prodigieux de fautes contre la langue, contre la netteté des idées et des expreſſions, contre les convenances, enfin contre l'intérêt, m'a ſi fort épouvanté que je n'ai pas dit la moitié de ce que j'aurais pu dire. Ce travail eſt fort ingrat et fort déſagréable, mais il a ſervi à marier deux filles : ce qui n'était arrivé à aucun commentateur, et ce qui n'arrivera plus.

1764.

Adieu, Madame ; ſupportons la vie qui n'eſt pas grand'choſe, ne craignons pas la mort qui n'eſt rien du-tout ; et ſoyez bien perſuadée que mon ſeul chagrin eſt de ne pouvoir m'entretenir avec vous, et vous aſſurer, dans votre couvent, de mon très-tendre et très-ſincère reſpect, et de mon inviolable attachement. *V.*

1764.

LETTRE CXXXVI.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 10 de mai.

QUE vous êtes heureux, mon ancien ami, d'avoir conſervé vos yeux, et d'écrire toujours de cette jolie écriture que vous aviez il y a plus de cinquante ans! Votre plume eſt comme votre ſtyle, et pour moi je n'ai plus ni plume ni ſtyle.

Madame *Denis* vous a écrit de ſa main; je ne puis en faire autant. Il eſt vrai que l'hiver paſſé je feſais des contes, mais je les dictais; et actuellement je peux à peine écrire une lettre. Je ſuis d'une faibleſſe extrême, quoi qu'en diſe M. *Tronchin*; et mon ame, que j'appelle *Liſette*, eſt très-mal à ſon aiſe dans mon corps cacochyme. Je dis quelquefois à *Liſette:* Allons donc, ſoyez donc gaie comme la *Liſette* de mon ami. Elle répond qu'elle n'en peut rien faire, et qu'il faut que le corps ſoit à ſon aiſe pour qu'elle y ſoit auſſi. Fi donc, *Liſette*, lui dis-je, ſi vous me tenez de ces diſcours-là, on vous croira matérielle! Ce n'eſt pas ma faute, a répondu *Liſette*; j'avoue ma misère, et je ne me vante point d'être ce que je ne ſuis pas.

J'ai souvent de ces conversations-là avec *Lisette*, et je voudrais bien que mon ancien ami fût en tiers ; mais il est à cent lieues de moi, ou à Paris, ou à Launai, avec sa sage *Lisette* ; il partage son temps entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je ne peux en faire autant ; il faut que j'achève mes jours auprès de mon lac, dans la famille que je me suis faite. Madame *Denis*, maîtresse de la maison, me tient lieu de femme ; mademoiselle *Corneille*, devenue madame *Dupuits*, est ma fille ; ce *Dupuits* a une sœur que j'ai mariée aussi ; et, quoique je sois à la tête d'une grosse maison, je n'ai point du tout l'air respectable. 1764.

J'ai été fort affligé de la mort de madame de *Pompadour* ; je lui avais de l'obligation ; je la pleure par reconnaissance. Il est bien ridicule qu'un vieux barbouilleur de papier, qui peut à peine marcher, vive encore, et qu'une belle femme meure à quarante ans, au milieu de la plus belle carrière du monde. Peut-être si elle avait goûté le repos dont je jouis, elle vivrait encore.

Vous vivrez cent ans, mon ami, parce que vous allez de Paris à Launai et de Launai à Paris, sans soins et sans inquiétudes. Ce qui pourra me conserver, c'est le petit plaisir que j'ai de désespérer le marquis

1764. de *Lizeau*. Il eſt tout étonné de ne m'avoir pas enterré au bout de ſix mois. Je lui joue, depuis plus de trente ans, un tour abominable. On dit que nous avons un contrôleur général qui ne penſe pas comme lui, et qui veut que tout le monde ſoit payé.

Bonſoir, mon ancien ami; ſoyez heureux aux champs et à la ville, et aimez-moi.

LETTRE CXXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 11 de mai.

MON cher frère, ce que vous me dites de l'Intolérance m'afflige et ne m'étonne point. Je m'y attendais, et c'eſt par cette raiſon que je vous ai ſupplié de dire à M. de *Sartine* que je ne répondais ni ne pouvais répondre de tout ce qu'on s'aviſe d'imprimer ſous mon nom; bien entendu que vous n'auriez la bonté de faire cette démarche que quand vous la jugeriez néceſſaire.

J'écrirai inceſſamment à M. le maréchal de *Richelieu* au ſujet de ce comte d'*Olban*. Je ne conçois pas cette rage de vouloir paraître en public, quand on déplaît au public. Ce n'eſt

pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'eſt l'amour propre. 1764.

Je ne ſais aucunes nouvelles du théâtre de Paris. On dit que *le Kain* eſt le ſeul qu'on puiſſe entendre. Nous manquons d'hommes preſque en tous les genres. Si nous n'avons point de talens, tâchons au moins d'avoir de la raiſon.

J'ai toujours ſur le cœur la tracaſſerie qu'on m'a voulu faire avec *Cramer*. N'eſt-il pas bien ſingulier qu'un homme s'aviſe d'écrire de Paris à Genève, *que je jette feu et flamme contre les Cramer*, *que je parle d'eux dans toutes mes lettres avec dureté et mépris*, *que je veux faire ſaiſir leur livre*, *&c.* Et pourquoi, s'il vous plaît, tout ce fracas? parce que je n'ai pas voulu que mon nom figurât avec la famille *Vadé*, et que je me ſuis cru indigne de cet honneur. Quand on l'a ôté, j'ai été content, et voilà tout.

Vous me feriez grand plaiſir d'écrire à *Gabriel* qu'on l'a très-mal informé, que celui qui lui a mandé ces ſottiſes n'eſt qu'un ſemeur de zizanie. Monſieur *Cromelin*, qui eſt un miniſtre de paix, ne la ſèmera pas ſans doute, et je crois avoir fait aſſez de bien aux *Cramer* pour être en droit de compter ſur leur reconnaiſſance. Je ne veux avoir pour ennemis que les fanatiques et les *Frérons*.

1764. Les *Cramer* sont mes frères ; ils sont philosophes, et les philosophes doivent être reconnaissans ; je leur ai fait présent de tous mes ouvrages, et je ne m'en repens point.

Quant à l'édition qu'on veut faire des Commentaires du *Corneille*, détachés du texte, je crois que les libraires de Paris doivent me savoir quelque gré des mesures que je leur propose, uniquement pour leur faire plaisir. Je ne veux que le bien de la chose. Je donne tout gratis aux comédiens et aux libraires. Je fais quelquefois des ingrats ; ce n'est pas la seule tribulation attachée à la littérature.

Cramer s'était chargé de donner des exemplaires du Corneille à *le Kain*, à mademoiselle *Clairon*, à mademoiselle *Duménil* ; pour moi, je n'en ai qu'un seul exemplaire, encore est-il sans figures. Je ne me suis mêlé de rien, sinon de perdre les yeux avec une malheureuse petite édition de *Corneille*, en caractère presque inlisible ; édition curieuse et rare, sur laquelle j'ai fait la mienne. J'ai été le seul correcteur d'épreuves ; je me suis donné des peines assez grandes pendant deux années entières ; elles ont servi du moins à marier deux filles ; mais je ne me suis mêlé en aucune manière des autres détails.

Adieu, mon cher frère. Vous m'avez

envoyé un livre sur l'inoculation ; cela me fait croire qu'elle sera bientôt défendue. O pauvre raison, que vous êtes étrangère chez les Velches ! 1764.

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 14 de mai.

VOICI, mes divins anges, un petit chiffon pour vous amuser, et pour entrer dans la *Gazette littéraire*. Je n'ai rien d'Italie ni d'Espagne. Si M. le duc de *Praslin* veut m'autoriser à écrire au secrétaire de votre ambassadeur à Madrid, et au ministre de Florence, j'aurai bien plus aisément, et plus vîte, et à moins de frais, tous les livres de ce pays-là qui pourront m'être envoyés en droiture. Je ne crois pas qu'après la belle lettre de *Gabriel Cramer*, que je vous ai envoyée, il s'empresse beaucoup de me servir. Il est évident que c'est *Cromelin* qui a fait cette tracasserie, uniquement pour le plaisir de la faire. Il aura trouvé surtout que j'ai manqué de respect à la majesté des citoyens de Genève. Vous me feriez un très-grand plaisir de me renvoyer la lettre dans laquelle je me plaignais, assez

1764. juſtement, d'avoir vu mon pauvre nom joint au nom illuſtre de *Guillaume Vadé*. Je voudrais voir ſi je ſuis en effet auſſi coupable qu'on le prétend.

Tout le monde s'adreſſe à moi pour avoir des Corneille. Les ſouſcripteurs, qui n'avaient point payé la moitié de la ſouſcription, n'ont point eu le livre. Tout ce que je ſais, c'eſt que ni madame *Denis*, ni madame *Dupuits*, ni moi, n'en avons encore. Lorſque je commençai cette entrepriſe, les deux frères *Cramer*, qui étaient alors tous deux libraires, offrirent de ſe charger de tout l'ouvrage en donnant quarante mille francs à mademoiſelle *Corneille*. On en a tiré enfin environ cinquante-deux mille livres, dont douze pour le père, et quarante mille livres de net pour la fille. De ces quarante mille livres, il y en a eu environ trente mille de payées, leſquelles trente ont compoſé la dot de la ſœur de M. *Dupuits*. Le reſte n'eſt payable qu'au mois d'auguſte ou de ſeptembre.

J'imagine que vous avez reçu tout ce qui concerne la conſpiration; ainſi il ne tiendra qu'à vous de mettre le feu aux poudres quand il vous plaira, comme diſait le cardinal *Alberoni*. Pour moi, mes anges, je me ſens dans l'impoſſibilité totale de travailler davantage à ce drame. Mes roués ne feront jamais

verser de larmes, et c'est ce qui me dégoûte; 1764.
j'aime à faire pleurer mon monde : mais du moins les roués attacheront, s'ils n'attendrissent pas. Je vous demande en grâce qu'on n'y change rien, qu'on donne la pièce telle qu'elle est. Jouissez du plaisir de cette mascarade, sans que les comédiens me donnent l'insupportable dégoût de mutiler ma besogne. Les malheureux jouent Régulus sans y rien changer, et ils défigurent tout ce que je leur donne. Je ne conçois pas cette fureur; elle m'humilie, me désespère, et me fait faire trop de mauvais sang.

J'avais une grâce à demander à madame la duchesse de *Grammont*, mais je ne sais si je dois prendre cette liberté. Je ne sais rien, je ne vois le monde que par un trou, de fort loin, et avec de très-mauvaises lunettes. Je cultive mon jardin comme *Candide*, mais je ne suis point de son avis sur le meilleur des mondes possibles; je crois seulement avec fermeté que vous êtes, de tous les anges, les plus aimables et les plus remplis de bonté pour moi; aussi ma dévotion pour vous est sans bornes.

1764.

LETTRE CXXXIX.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

Aux Délices, 16 de mai.

Il y a des traits charmans, Monfieur, dans tous les ouvrages que vous faites, des vers heureux et pleins de génie. Souffrez feulement que je vous dife qu'il ne faut pas prodiguer l'or et les diamans. Quand vous voudrez vous amufer à faire des vers, gardez-vous de trop d'abondance. Vous favez mieux que moi que quatre bons vers valent mieux que quatre cents médiocres. Quand vous en ferez peu, vous les ferez tous excellens. Vous fentez qu'il faut que je vous eftime beaucoup pour ofer vous parler ainfi.

Si vous n'avez rien à faire, et que vous vouliez quelquefois m'écrire des nouvelles de littérature, ou même des nouvelles publiques, à vos heures de loifir, vous me ferez beaucoup de plaifir; mais furtout ne vous gênez pas. On ne doit faire ni vers ni profe, ni même écrire un billet, que quand on fe fent en verve. C'eft l'attrait du plaifir qui doit nous conduire en tout; malheur à celui qui écrit, parce qu'il croit devoir écrire. Vous êtes philofophe, et par conféquent un être très-libre. Ma

philosophie est la très-humble servante de la vôtre, et l'amitié que vous m'avez inspirée me fait espérer que vous en aurez un peu pour moi. Que cette amitié commence par bannir les cérémonies. *V.* 1764.

LETTRE CXL.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 19 de mai.

Je vous remercie bien, mon cher frère, de votre lettre du 11 de mai. Je me souviens que *Catherine Vadé* pensait comme vous, et disait à *Antoine Vadé*, frère de *Guillaume* : Mon cousin, pourquoi faites-vous tant de reproches à ces pauvres Velches ? Eh ! ne voyez-vous pas, ma cousine, répondit-il, que ces reproches ne s'adressent qu'aux pédans qui ont voulu mettre sur la tête des Velches un joug ridicule ? Les uns ont envoyé l'argent des Velches à Rome ; les autres ont donné des arrêts contre l'émétique et le quinquina ; d'autres ont fait brûler des sorciers ; d'autres ont fait brûler des hérétiques, et quelquefois des philosophes. J'aime fort les Velches, ma cousine ; mais vous savez que quelquefois ils ont été assez mal conduits. J'aime, d'ailleurs, à les piquer d'honneur et à gronder ma maîtresse.

1764. Voilà ce que disait ce pauvre *Antoine*, dont Dieu veuille avoir l'ame ! et il ajoutait que, tant que les Velches appelleraient un *angiportus*, *cu de sac*, il ne leur pardonnerait jamais.

A l'égard du dessein où sont les libraires de Paris d'imprimer les remarques à part, ce dessein ne pourrait être exécuté que longtemps après que M. *Pierre Corneille*, le petit-neveu, se serait défait de sa pacotille ; et, si je ne puis empêcher cette édition, il vaut mieux qu'elle soit bien faite et correcte qu'autrement. Ainsi, quand vous verrez mes anges, je vous prie d'examiner avec eux s'il n'est pas convenable de faire dire aux libraires, de ma part, que je les aiderai de tout mon cœur dans leur projet ; cette espérance qu'ils auront les empêchera de se hâter, et ils pourront faire un petit présent à M. *Pierre :* voilà quelle est mon idée.

Dans ma dernière lettre, il y en avait une pour *Briasson*, qui ne regarde en aucune manière l'édition de Corneille. Je lui demande seulement la *Démonstration évangélique* de *Huet*, dont j'ai besoin. Je sais que cette démonstration n'est pas géométrique, mais on se sert quelquefois en français du mot de démonstrations pour signifier fausses apparences.

Il est fort plaisant qu'on dise que *Jérôme*

Carré

Carré a propoſé la paix à maître *Aliboron*. En vérité, c'eſt comme ſi on prétendait que *Morand*, en diſſéquant *Cartouche*, lui fit propoſer un accommodement. 1764.

J'ai reçu le factum pour *Potin* et pour l'humanité; j'en remercierai frère *Beaumont*. *Interim*, *écr. l'inf.*

LETTRE CXLI.

A MADAME GEOFFRIN.

Aux Délices, 21 de mai.

M. le comte de *Creutz*, Madame, était bien digne de vous connaître; il mérite tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire de lui. S'il y avait un empereur *Julien* au monde, c'était chez lui qu'il devrait aller en ambaſſade, et non chez des gens qui font des auto-da-fé, et qui baiſent la manche des moines. Il faut que la tête ait tourné au ſénat de Suède, pour ne pas laiſſer un tel homme en France. Il y aurait fait du bien, et il eſt impoſſible d'en faire en Eſpagne.

Je vous ſouhaite, Madame, les jours et l'eſtomac de *Fontenelle*; vous avez tout le reſte. Agréez le reſpect du vieux de la montagne. *V.*

1764.

LETTRE CXLII.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 21 de mai.

MON cher confrère, je n'ai eu chez moi M. le comte de *Creutz* qu'un jour. J'aurais voulu passer ma vie avec lui. Nous envoyons rarement de pareils ministres dans les cours étrangères. Que de velches, grand Dieu, dans le monde! Je vous avoue que je suis de l'avis d'*Antoine Vadé*, qui prétend que nous ne devons notre réputation, dans l'Europe, qu'aux gens de lettres. Ils ont fait sans doute une grande perte dans madame de *Pompadour*. Nous ne pouvions lui reprocher que d'avoir protégé Catilina et le Triumvirat; elle était philosophe. Si elle avait vécu, elle aurait fait autant de bien que madame de *Maintenon* a fait de mal. M. le comte de *Creutz* me disait qu'en Suède les philosophes n'avaient besoin d'aucune protection; il en est de même en Angleterre: cela n'est pas tout-à-fait ainsi en France. DIEU ait pitié de nous, mon cher confrère! M. de *Creutz* m'apporta aussi une lettre du très-philosophe frère d'*Alembert*. Dites, je vous prie, à ce très-digne et très-illustre frère que je ne lui écris point, parce

que je lui avais écrit quelques jours auparavant. 1764.

Vous devez avoir reçu un Corneille ; vous en recevrez bientôt un autre. *Cramer* a un chaos à débrouiller; je ne me suis mêlé en aucune manière des détails de l'édition ; et je n'ai encore, en ma possession, qu'un exemplaire imparfait que je n'ai pas même relu.

J'ai été très-affligé de la *Dunciade*, ainsi que de la comédie des Philosophes ; mais j'ai toujours pardonné à *Jérôme Carré* les petits complimens qu'il a faits de temps en temps à maître *Aliboron* dit *Fréron*. Ce *Fréron* n'est que le cadavre d'un malfaiteur qu'il est permis de disséquer.

On dit que frère *Helvétius* est allé en Angleterre, en échange de frère *Hume*. Je ne sais si notre secrétaire perpétuel me conserve toujours un peu d'amitié. Les frères doivent se réunir pour résister aux méchans, dont on m'a dit que la race pullule. Frère *Saurin* doit aussi se souvenir de moi dans ses prières. J'exhorte tous les frères à combattre avec force et prudence pour la bonne cause. Adressons nos communes prières à St *Zénon*, St *Epicure*, St *Marc-Antonin*, St *Epictète*, St *Bayle*, et à tous les saints de notre paradis. Je vous embrasse bien tendrement. Frère *V*.

1764.

LETTRE CXLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 de mai.

QUE le nom d'anges vous convient bien, et que vous êtes un couple adorable! que les libraires ſont velches, et qu'il y a encore de velches dans le monde! Tout ira bien, mes divins anges, grâce à vos bontés. Vous avez raiſon, dans votre lettre du 14 de mai, d'un bout à l'autre. Je conçois bien qu'il y a quelques velches affligés; mais il faut auſſi vous dire qu'il y avait une page qui raccommodait tout; que cette page, ayant été envoyée à l'imprimerie un jour trop tard, n'a point été imprimée; que cet inconvénient m'eſt arrivé très-ſouvent, et que c'eſt ce qui redoublait ma colère de *Ragotin* contre les libraires.

J'ai eu une longue converſation avec mademoiſelle *Catherine Vadé* qui s'eſt aviſée de faire imprimer les fadaiſes de ſa famille. Elle a retrouvé dans ſes papiers ce petit chiffon que je vous préſente pour conſoler les Velches.

J'ai eu l'honneur auſſi de parler aux roués. Il eſt très-vrai qu'il ne faut pas dire ſi ſouvent à *Auguſte* qu'il eſt un poltron; mais quand on

veut corriger un vers, vous ſavez que ſouvent il en faut réformer une douzaine. Voyez ſi vous êtes contens du petit changement. En voilà quelques-uns depuis la dernière édition ; vous pourriez, pour vous épargner la peine de coudre tous ces lambeaux, me renvoyer la pièce, et je mettrais tout en ordre. 1764.

Je corrige tant que je peux avant la repréſentation, afin de n'avoir plus rien à corriger après.

A l'égard des coupures, et de ces extraits de tragédie, et de ces ſentimens étranglés, tronqués, mutilés, que le public, laſſé de tout, ſemble exiger aujourd'hui, ce goût me paraît velche. C'eſt ainſi que dans Mérope on a mutilé, au cinquième acte, la ſcène du récit, en le fesant faire par un homme, ce qui eſt doublement velche. Il fallait laiſſer la choſe comme elle était ; il fallait que mademoiſelle *Dubois* fît le récit qui ne convient qu'à une femme, et qui eſt ridicule dans la bouche d'un homme. Ces irrégularités ferraient le cœur du pauvre *Antoine Vadé*.

Serez-vous aſſez adorables pour dire à monſieur le premier préſident de Dijon combien nous lui ſommes redevables, maman et moi ; combien nous lui ſommes attachés. Le ciel ſe déclare en notre faveur ; car ce M. *le Beault*, qui préſide actuellement le parlement de

1764. et c'était pour prévenir cet abus velche que j'avais imaginé de faire les propositions les plus honnêtes aux libraires qui ont le privilége ; cela conciliait tout ; et *Pierre*, neveu de *Pierre*, aurait eu le temps de se défaire de sa cargaison , par les mesures que je voulais prendre ; mais tout se vend avec le temps, excepté la belle édition du galimatias de *Crébillon*, faite au louvre.

Je ne suis pas fâché que mademoiselle *Clairon* n'ait pas repris Olimpie ; il faut la laisser désirer un peu au public. Cette pièce forme un spectacle si singulier qu'on la reverra toujours avec plaisir , à peu - près comme on va voir la rareté, la curiosité ; elle ne doit pas être prodiguée.

Est-il vrai que frère *Helvétius* est en Angleterre ? On dit que la France a fait l'échange d'*Helvétius* contre *Hume*. Je viens de passer une journée entière avec le comte de *Creutz*, ambassadeur de Suède à Madrid. Plût à Dieu qu'il le fût en France ! c'est un des plus dignes frères que nous ayons. Il m'a dit que le nouveau catéchisme , imprimé à Stockholm , commençait ainsi :

D. Pourquoi DIEU vous a-t-il créé et mis au monde ?

R. Pour le servir et pour être libre.

D. Qu'est-ce que la liberté ?

R.

R. C'eſt de n'obéir qu'aux lois, &c.

Ce n'eſt pas là le catéchiſme des Velches. 1764.

Mon cher frère, ſi jamais M. *le Clerc de Montmerci* fait des vers, dites-lui qu'il en faſſe moins, par la raiſon même qu'il en fait quelquefois de fort beaux; mais *multiplicaſti gentem, non multiplicaſti lætitiam.* Le moins de vers qu'on peut faire, c'eſt toujours le mieux.

Je viens de recevoir le mot de l'énigme de la belle paix entre l'illuſtre *Fréron* et moi. *Panckoucke* m'écrit une longue lettre, par laquelle il demande une armiſtice, et propoſe des conditions. Je vous enverrai la lettre et la réponſe, dès que j'aurai des yeux ou la parole.

Bonſoir; j'ai trente lettres à dicter; mon imagination ſe refroidit, mais mon cœur eſt toujours bien chaud pour vous. *Ecr. l'inf.*

1764.

LETTRE CXLV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 de mai.

Vous me faites une peine extrême, Madame; car vos triſtes idées ne ſont pas ſeulement du raiſonner, c'eſt de la ſenſation. Je conviens avec vous que le néant eſt, généralement parlant, préférable à la vie. Le néant a du bon; conſolons-nous; d'habiles gens prétendent que nous en tâterons. Il eſt bien clair, diſent-ils, d'après *Sénèque* et *Lucrèce*, que nous ſerons, après notre mort, ce que nous étions avant de naître; mais, pour les deux ou trois minutes de notre exiſtence, qu'en ferons-nous? Nous ſommes à ce qu'on prétend, de petites roues de la grande machines, de petits animaux à deux pieds et à deux mains comme les ſinges, moins agiles qu'eux, auſſi comiques, et ayant une meſure d'idées plus grande. Nous ſommes emportés dans le mouvement général imprimé par le maître de la nature. Nous ne nous donnons rien, nous recevons tout; nous ne ſommes pas plus les maîtres de nos idées que de la circulation du ſang dans

nos veines. Chaque être, chaque manière d'être, tient néceſſairement à la loi univerſelle. Il eſt ridicule, dit-on, et impoſſible que l'homme ſe puiſſe donner quelque choſe, quand la foule des aſtres ne ſe donne rien. C'eſt bien à nous d'être maîtres abſolus de nos actions et de nos volontés, quand l'univers eſt eſclave. 1764.

Voilà une bonne chienne de condition, direz-vous. Je ſouffre, je me débats contre mon exiſtence que je maudis et que j'aime; je hais la vie et la mort. Qui me conſolera, qui me ſoutiendra? La nature entière eſt impuiſſante à me ſoulager.

Voici peut-être, Madame, ce que j'imaginerais pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la ſituation où nous ſommes. Toutes vos privations, tous vos ſentimens, toutes vos idées ſont des choſes abſolument néceſſaires. Vous ne pouviez vous empêcher de m'écrire la très-philoſophique et très-triſte lettre que j'ai reçue de vous; et moi je vous écris néceſſairement que le courage, la réſignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les ſuperſtitions, le plaiſir noble de ſe ſentir d'une autre nature que les ſots, l'exercice de la faculté de penſer, ſont des conſolations

1764. véritables. Cette idée, que j'étais destiné à vous représenter, rappelle nécessairement dans vous votre philosophie. Je deviens un instrument qui en affermit un autre, par lequel je serai raffermi à mon tour. Heureuses les machines qui peuvent s'aider mutuellement!

Votre machine est une des meilleures de ce monde. N'est-il pas vrai que, s'il vous fallait choisir entre la lumière et la pensée, vous ne balanceriez pas? et que vous préféreriez les yeux de l'ame à ceux du corps? J'ai toujours désiré que vous dictassiez la manière dont vous voyez les choses, et que vous m'en fissiez part; car vous voyez très-bien, et peignez de même.

J'écris rarement, parce que je suis agriculteur. Vous ne vous doutez pas de ce métier-là; c'est pourtant celui de nos premiers pères. J'ai toujours été accablé d'occupations assez frivoles qui engloutissaient tous mes momens; mais les plus agréables sont ceux où je reçois de vos nouvelles, et où je peux vous dire combien votre ame plaît à la mienne, et à quel point je vous regrette. Ma santé devient tous les jours plus mauvaise. Tout le monde n'est pas comme *Fontenelle*, Allons, Madame, courage; traînons notre lien jusqu'au bout.

Soyez bien persuadée du véritable intérêt que mon cœur prend à vous, et de mon très-tendre respect.

P. S. Je ſuis très-aiſe que rien ne ſoit changé pour les perſonnes auxquelles vous vous intéreſſez. Voilà un conſeiller du parlement, intendant des finances; il n'y en avait point d'exemple. Les finances vont être gouvernées en forme. L'Etat, qui a été auſſi malade que vous et moi, reprendra ſa ſanté. 1764.

LETTRE CXLVI.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

Aux Délices, 24 de mai.

VOUS me mandez, Monſieur, que vous imprimez mes Romans, et je vous réponds que, ſi j'ai fait des romans, j'en demande pardon à DIEU; mais tout au moins je n'y ai jamais mis mon nom, pas plus qu'à mes autres ſottiſes. On n'a jamais, Dieu merci, rien vu de moi contre-ſigné et parafé *Cortiat*, ſecrétaire, &c. Vous me dites que vous ornerez votre édition de *cus de lampes:* remerciez DIEU, Monſieur, de ce qu'*Antoine Vadé* n'eſt plus au monde; il vous appellerait *velche* ſans difficulté, et vous prouverait qu'un ornement, un *fleuron*, un petit *cartouche*, une petite *vignette* ne reſſemble ni à un *cu* ni à une *lampe.*

1764. Vous me propoſez la paix (*) avec maître *Aliboron* dit *Fréron;* et vous me dites que c'eſt

(*) *Lettre de M. Panckoucke à M. de Voltaire.*

A Paris le 16 de mai.

MONSIEUR,

J'AI trouvé dans le fonds de M. *Lambert*, une partie d'édition d'un recueil de vos Romans, &c. Je déſirerais en donner une nouvelle au public, en y joignant les Contes de *Guillaume Vadé*, &c. J'ornerai cette édition d'eſtampes, de cus de lampe, &c.

Quoique j'aye acquis, Monſieur, par la ceſſion de monſieur *Lambert*, le droit de réimprimer le recueil de ces romans, je crois devoir vous en demander la permiſſion, et je recevrai comme une grâce celle que vous voudrez bien m'accorder.

Il y a bien de l'imprudence, ſans doute, au libraire de l'*Année littéraire* de vous demander des grâces; mais je vous ai déjà prié de croire, Monſieur, que je ſuis bien loin d'approuver tout ce que fait M. *Fréron*. Il vous a ſans doute donné bien des raiſons de le haïr; et cependant lui, il ne vous hait point. Perſonne n'a de vous une ſi haute eſtime, perſonne n'a plus lu vos ouvrages, et n'en fait davantage. Ces jours derniers encore, dans la chaleur de la converſation, il trahiſſait ſon ſecret, et diſait du fond de ſon cœur que vous étiez le plus grand-homme de notre ſiècle. Quand il lit vos ouvrages immortels, il eſt enſuite obligé de ſe déchirer les flancs pour en dire le mal qu'il n'en penſe pas. Mais vous l'avez martyriſé tout vivant par vos répliques; et ce qui doit lui être plus ſenſible, c'eſt que vous l'avez déshonoré dans la poſtérité. Tous vos écrits reſteront. Penſez-vous, Monſieur, que dans le ſecret il n'ait pas à gémir des rôles que vous lui faites jouer? J'ai ſouvent déſiré pour votre repos, pour ma ſatisfaction particulière, et pour la tranquillité de M. *Fréron*

vous qui voulez bien lui faire sa litière. Vous ajoutez qu'il m'a toujours estimé, et qu'il m'a toujours outragé. Vraiment voilà un bon petit caractère; c'est-à-dire que, quand il dira du bien de quelqu'un, on peut compter qu'il le méprise. Vous voyez bien qu'il n'a pu faire de moi qu'un ingrat, et qu'il n'est guère possible que j'aye pour lui les sentimens dont vous dites qu'il m'honore. *Paix en terre aux hommes de bonne volonté;* mais vous m'apprenez que maître *Aliboron* a toujours été de volonté très-maligne. Je n'ai jamais lu son *Année littéraire*; je vous en crois seulement sur votre parole.

1764.

Pour vous, Monsieur, je vois que vous êtes de la meilleure volonté du monde, et je suis très-persuadé que vous n'avez imprimé contre moi rien que de fort plaisant, pour réjouir la cour; ainsi je suis très-pacifiquement, Monsieur, votre, &c.

de voir la fin de ces querelles. Mais comment parler de paix dans une guerre continuelle? Il faudrait au moins une trève de deux mois; et, si vous daigniez prendre confiance en moi, vous verriez, Monsieur, que celui que vous regardez comme votre plus cruel ennemi, que vous traitez ainsi, deviendrait, de votre admirateur secret, votre admirateur public.

Je suis, &c.

PANCKOUCKE.

1764.

LETTRE CXLVII.

A M. DE CHAMPFORT.

Aux Délices, 25 de mai.

JE vous fais, Monfieur, des remercîmens bien fincères de votre lettre et de votre pièce. *La jeune Indienne* doit plaire à tous les cœurs bien faits. Il y a d'ailleurs beaucoup de vers excellens. J'aime à m'attendrir à la comédie, pourvu qu'il y ait du plaifant. Vous avez, ce me femble, très-bien réuffi dans ce mélange fi difficile : je fuis perfuadé que vous irez très-loin. C'eft une grande confolation pour moi qu'il y ait dans Paris des jeunes gens de votre mérite. Je donnerais ici plus d'étendue aux fentimens que vous m'infpirez, fi mes yeux prefque aveugles me le permettaient. Je n'écris qu'avec une difficulté extrême; mais cette peine eft bien adoucie par le plaifir de vous affurer de toute l'eftime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monfieur,

votre, &c.

Voltaire.

LETTRE CXLVIII.

1764.

A M. DE LA HARPE.

Aux Délices, 25 de mai.

AVEC une fluxion fur les yeux qui m'a privé de la vue pendant fix mois, avec une extinction de voix qui m'empêche de dicter, il faut pourtant que je vous dife, mon cher confrère, combien vos lettres me font de plaifir. Vous avez l'efprit jufte et vrai, votre goût eft sûr, vous n'êtes dupe d'aucun préjugé; vous avez bien raifon de dire que je n'ai pas remarqué toutes les fautes de *Corneille*, et cependant on crie fur la moitié que j'ai obfervée avec des regards très-refpectueux; mais les clameurs ne font pas des raifons. Voudrait-on que j'euffe fait aux beautés de *Corneille*, l'outrage d'encenfer les défauts, et qu'à côté de fes admirables fcènes (je ne dis pas de fes admirables pièces) j'euffe placé Théodore, Pertharite, Andromède, la Toifon d'or, Tite et Bérénice, Othon, Pulchérie, Agéfilas, Suréna? J'ai jugé les ouvrages et non l'auteur. J'ai dit ce que tout homme de goût fe dit à lui-même quand il lit *Corneille*, et ce que vous dites tout haut, parce que vous avez la noble

1764. ſincérité qui appartient au génie. N'eſt-il pas vrai que le grand tragique ne ſe rencontre que dans la dernière ſcène de Rodogune? Mais ce ſublime, ſur quoi eſt-il fondé? ſur quatre actes bien défectueux. Pourquoi *Racine* a-t-il été ſi parfait, ſans pourtant faire aucun tableau qui approche de la dernière ſcène de Rodogune? c'eſt que le goût joint au génie ne produit jamais rien de mauvais. C'eſt à vous, mon cher confrère, à réunir ce que la nature partagea entre ces deux grands-hommes.

Il faut bien du temps pour fixer le jugement du public. Vous ſavez avec quelle fureur on affectait de louer cette partie carrée de l'Electre de *Crébillon*, ce roman ténébreux, ces vers durs et hériſſés, ces dialogues où perſonne ne répond à propos, cet *Itys*, cette *Clytemneſtre*, cette *Iphianaſſe*. On commence à peine à ouvrir les yeux. Travaillez, mon cher confrère; faites oublier toutes ces extravagances bourſouflées, tous ces vers velches. Il y a de très-belles choſes dans Rhadamiſte, mais j'eſpère que votre Timoléon vaudra mieux; votre goût pour la ſimplicité eſt le vrai goût, et il n'appartient qu'au grand talent. Il eſt bien ſingulier que vous n'ayez pas un Corneille commenté; vous étiez le premier ſur la liſte. Je ſuis très-affligé de ce contre-temps; il ſera

réparé ; il eſt trop juſte que vous ayez votre modèle pour les belles ſcènes, et les remarques bonnes et mauvaiſes de votre ami *V*. 1764.

LETTRE CXLIX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, le 28 de mai.

VOILA votre Excellence aſſociée à la conjuration. Si quelque curieux ouvre ce gros paquet, il croira, à ce grand mot, qu'il s'agit d'une affaire bien terrible.

Et quand il apprendra que M. le duc de *Praſlin* eſt un des principaux conjurés, il ne doutera pas que vous n'alliez mettre le feu en Italie. Mais, après tout, il n'y a que moi de méchant homme dans tout ceci, en y comprenant mes méchans vers.

Pour vous mettre bien au fait du plan des conjurés, il faut que je vous diſe ce que vous ſavez peut-être déjà auſſi bien que moi. M. de *Praſlin*, qui veut s'amuſer, et qui en a beſoin, et M. et madame d'*Argental* ont fait ſerment qu'on ne ſaurait point le nom de l'auteur ; vous ferez, s'il vous plaît, le même ſerment avec madame l'ambaſſadrice. Il eſt bon de l'accoutumer aux grandes affaires.

1764. On a lu une esquisse de la pièce à nosseigneurs les comédiens; on leur a fait croire que l'auteur était un jeune pauvre diable d'ex-jésuite dont il fallait encourager le talent naissant. Les comédiens ont donné dans le panneau; et voilà la première fois de ma vie qu'on m'a pris pour un jésuite. Je me confie à vous; je suis bien sûr que le secret des conjurés est en bonnes mains. Je n'ai qu'un remords, et il est grand; c'est que la pièce n'est pas tendre, et que les beaux yeux de madame de *Chauvelin* demeureront à sec. Je lui en demande mille pardons. Mais, en qualité d'ambassadrice, elle trouvera du *raisonner* et de fort vilaines actions qui peuvent amuser des ministres. Enfin j'envoie ce que j'ai, et ce que j'ai promis. Si je ne vous ai pas ennuyé plutôt, c'est que la pièce n'était pas faite, et que j'ai été obligé de donner tout mon temps à mon maître *Pierre* que j'ai si mal imité.

Je crois que, du temps de la fronde, les marauds que j'ai l'honneur de vous présenter auraient fort réussi.

Je suis étonné d'écrire une lettre de ma main; mais c'est que ma fluxion, qui désolait mes yeux, s'est jetée ailleurs. Je n'ai rien perdu.

On dit que vous avez à Turin une belle épidémie qui fait mourir les Piémontais. Je me flatte que les ambassadeurs n'ont rien à

craindre, et que l'épidémie reſpecte le droit des gens. 1764.

J'ai eu l'honneur de voir votre ami que vous avez bien voulu charger d'une lettre pour moi. Il m'a paru digne de votre amitié.

Que vos Excellences reçoivent avec amitié les reſpects du vieux de la montagne.

LETTRE CL.

A M. DAMILAVILLE.

Premier de juin.

VRAIMENT, mon cher frère, vous avez bon nez de ne point divulguer la petite correction fraternelle que le neveu de M. *Eratou* fait aux réformateurs et aux réformables. Il ne faut pas que, dans la place où vous êtes, vous vous mêliez de pareilles affaires. Les chers frères ont la force des lions quand ils écrivent, mais il faut qu'ils aient la prudence des ſerpens quand ils agiſſent.

J'ai lu enfin le Mandement de l'archevêque de Paris; je vous avoue qu'il m'a paru modéré et raiſonnable. Otez le nom de jéſuite, il n'y aurait rien à répliquer; mais il n'y a pas moyen d'avoir raiſon quand on ſoutient une ſociété

1764. qui avait trouvé le secret, malgré sa politique, de déplaire à la nation depuis deux cents ans.

Est-il vrai qu'une jeune actrice a débuté avec succès dans les rôles ingénus ? Je m'intéresse beaucoup plus à une nouvelle actrice qu'à un nouveau prédicateur. J'aime le tripot, et je veux que les Velches aient du plaisir.

Dès que j'ai un moment de relâche à mes maux, je songe à porter les derniers coups à l'*inf...*; mais les frères sont dispersés, désunis, et j'ai peur d'être comme le vieux *Priam*: *Telum imbelle, sine ictu.* La lettre de monsieur *Daumart* est à peu-près de même (*) ; l'archevêque d'Auch en rit ; il a cinquante mille écus de rente.

(*) Voici la copie de cette lettre de M. *Daumart* à monsieur l'archevêque d'Auch.

A Ferney, le 29 de mai.

PERMETTEZ, Monseigneur, qu'un gentilhomme s'adresse à vous pour une chose qui vous regarde et qui me touche.

Affligé depuis quatre ans d'une maladie incurable, j'ai été recueilli dans un château de M. de *Voltaire*, sur les confins de la Bourgogne ; il me tient lieu de père, ainsi qu'à la nièce du grand *Corneille*. Je lui dois tout : vous m'avouerez que j'ai dû être surpris et blessé quand on m'a dit que vous aviez traité, dans un mandement, mon bienfaiteur d'auteur mercenaire, et d'homme dont les sentimens erronés avaient disposé la nation à chasser les jésuites. Quant à l'épithète de mercenaire, daignez vous informer de votre neveu, M. de *Billat*, s'il lui a prêté de l'argent en mercenaire ; et quant aux

Adieu, mon cher frère; je vous aime tous les jours davantage; vous êtes ma consolation, et vous m'engagez à être plus que jamais *écr. l'inf.* 1764.

LETTRE CLI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 4 de juin.

J'ECRIS avec grand plaisir, Madame, quand j'ai un sujet. Ecrire vaguement et sans avoir rien à dire, c'est mâcher à vide; c'est parler pour parler, et les deux correspondans s'ennuient mutuellement et cessent bientôt de s'écrire.

jésuites, informez-vous aussi s'il n'a pas reçu et s'il n'entretient pas chez lui le père *Adam*, jésuite, qui a professé vingt ans la réthorique à Dijon; informez-vous si, dans ses terres, il n'a pas mis tous les paysans à leur aise par ses bienfaits. Quand vous serez instruit, je m'assure que vous saurez un peu de mauvais gré à celui qui vous a donné de si faux mémoires, et qui a si indignement abusé de votre nom. La religion et la probité vous engageront sans doute à réparer sa faute, et vous sentirez quelque repentir d'avoir outragé ainsi, sans aucun prétexte, une famille qui sert le roi dans les armées et dans les parlemens. J'attendrai l'honneur de votre réponse un mois entier.

J'ai l'honneur d'être dans cette espérance,

Monseigneur, &c.

DAUMART.

1764. Nous avons un grand objet à traiter; il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. Je ne ſaurais ſouffrir que vous me diſiez que plus on penſe, plus on eſt malheureux. Cela eſt vrai pour les gens qui penſent mal; je ne dis pas pour ceux qui penſent mal de leur prochain, cela eſt quelquefois très-amuſant; je dis pour ceux qui penſent tout de travers: ceux-là ſont à plaindre, ſans doute, parce qu'ils ont une maladie de l'ame, et que toute maladie eſt un état triſte.

Mais vous, dont l'ame ſe porte le mieux du monde, ſentez, s'il vous plaît, ce que vous devez à la nature. N'eſt-ce donc rien d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes, et ſurtout des femmes? de ne pas mettre ſon ame entre les mains d'un charlatan? de ne pas déshonorer ſon être par des terreurs et des ſuperſtitions indignes de tout être penſant? d'être dans une indépendance qui vous délivre de la néceſſité d'être hypocrite? de n'avoir de cour à faire à perſonne, et d'ouvrir librement votre ame à vos amis?

Voilà pourtant votre état. Vous vous trompez vous-même quand vous dites que vous voudriez vous borner à végéter; c'eſt comme ſi vous diſiez que vous voudriez vous ennuyer.

L'ennui

L'ennui eſt le pire de tous les états. Vous n'avez certainement autre choſe à faire, autre parti à prendre, qu'à continuer de raſſembler autour de vous vos amis : vous en avez qui ſont dignes de vous. 1764.

La douceur et la ſureté de la converſation eſt un plaiſir auſſi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeuneſſe. Faites bonne chère, ayez ſoin de votre ſanté, amuſez-vous quelquefois à dicter vos idées, pour comparer ce que vous penſiez la veille à ce que vous penſez aujourd'hui ; vous aurez deux très-grands plaiſirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même. Je vous défie d'imaginer rien de mieux.

Il faut que je vous conſole encore, en vous diſant que je crois votre ſituation fort ſupérieure à la mienne. Je me trouve dans un pays ſitué tout juſte au milieu de l'Europe. Tous les paſſans viennent chez moi. Il faut que je tienne tête à des allemands, à des anglais, à des italiens, et même à des français que je ne verrai plus ; et vous ne vivez qu'avec des perſonnes que vous aimez.

Vous cherchez des conſolations ; je ſuis perſuadé que c'eſt vous qui en fourniſſez à madame la maréchale de *Luxembourg*. Je lui ai connu une imagination bien brillante, et l'eſprit du monde le plus aimable ; j'ai

1764. cru même entrevoir chez elle de beaux rayons de philofophie ; il faut qu'elle devienne abfolument philofophe : il n'y a que ce parti-là pour les belles ames. Voyez la miférable vie qu'a menée madame la maréchale de *Villars*, dans fes dernières années ; la pauvre femme allait au falut, et lifait en bâillant les *Méditations* du père *Croizet*.

Vous qui relifez Corneille, Madame, mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous penfez de mes remarques, et je vous dirai enfuite mon fecret. Daignez toujours aimer un peu votre directeur, qui fe ferait un grand honneur d'être dirigé par vous.

LETTRE CLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de juin.

ANGES céleftes, quoi, je ne vous ai pas mandé que *Cornélie-Chiffon*, que *Chimène-marmotte* nous avait donné une fille ! Il faut donc qu'il y ait eu une lettre de perdue, avec un petit cahier pour la *Gazette-littéraire*. J'envoie ce paquet-ci, pour plus de fureté, par M. le duc de *Praflin* à qui je l'adreffe. Il n'eft pas douteux que M. l'abbé *Arnaud* aura

un Corneille, auſſi-bien que les héros et les héroïnes tragiques; mais il fallait que le ballot arrivât, et il faut que les exemplaires ſoient reliés. Je n'ai pas la moitié, à beaucoup près, des exemplaires que j'avais retenus. 1764.

Oui, je mourrai dans l'opinion que c'eſt une barbarie velche d'étrangler, de tronquer, de mutiler les ſentimens; c'eſt l'opéra comique qui a mis à la mode cette abominable coutume. On ne veut plus rien aujourd'hui que par extrait; et voilà pourquoi on n'a pas fait un bon ouvrage, depuis trente ans, en proſe ou en vers. O Velches! vous êtes dans la décadence, et j'en ſuis bien fâché.

J'ai mis enfin M. de *Chauvelin*, l'ambaſſadeur, dans la confidence de la conſpiration. J'exige de lui et de madame ſa femme le ſerment de ne rien révéler. Mais mon paquet ſera ſurement ouvert par M. le comte de *Viri*. Voilà à quoi on eſt expoſé dans les grandes affaires.

Je vous remercie bien, mes anges, des eſpérances que vous me donnez pour mes dixmes. Si je triomphe de l'Egliſe, ce ſera votre triomphe. L'Egliſe et le parterre ſont des gens difficiles.

J'écrirai à M. de *Lorenzi* et à M. *Béliard*, s'il ne me vient rien par la voie *Cramer*. Monſieur *Algarotti*, qui m'aurait tout fourni, vient de mourir.

1764 J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui madame de *Puiſégur ;* elle a voulu que je la reçuſſe en bonnet de nuit et en robe de chambre. Ma fluxion a un peu quitté mes yeux pour ſe jeter ſur tout le reſte. Je ſuis l'homme de douleurs ; mais je ſouffre le tout aſſez gaiement : c'eſt le ſeul parti qu'il y ait à prendre dans ce monde.

Avez-vous vu les propoſitions de paix que m'a faites maître *Aliboron*, et ma petite réponſe?

Portez-vous bien ſurtout, mes divins anges. Ayez la bonté de préſenter mes très-ſincères remercîmens à M. *Arnaud*. Pardon. *V.*

LETTRE CLIII.

A MADAME

LA PRINCESSE DE LIGNE.

Aux Délices, 6 de juin.

BRIONNE, de ce buſte adorable modèle,
Le fut de la vertu comme de la beauté ;
L'amitié le conſacre à la poſtérité,
Et s'immortaliſe avec elle.

Vous vous adreſſez, Madame, à une fontaine tarie, pour avoir un peu d'eau d'Hippocrène. Je ne ſuis qu'un vieillard malade au

pied des Alpes qui ne ſont pas le mont Parnaſſe. Ne ſoyez pas ſurpriſe ſi j'exécute ſi mal vos ordres. Il eſt plus aiſé de mettre madame de *Brionne* en buſte qu'en vers. Vous avez des *Phidias*, mais vous n'avez point d'*Homère* qui ſache peindre *Vénus* et *Minerve*. 1764.

D'ailleurs, Madame, vous écrivez avec tant d'eſprit, que je ſuis tenté de vous dire : Si vous voulez de bons vers, faites-les. Je ne peux que vous repréſenter la difficulté d'une inſcription en rimes. Quatre vers ſont bien longs ſous un marbre; mais il en faudrait cent pour exprimer tout ce qu'on penſe de vous et de madame la comteſſe de *Brionne*.

Jetez mes quatre vers au feu, Madame, et mettez en proſe :

L'amitié conſacre ce marbre à la beauté et à la vertu.

Cela eſt plus dans le ſtyle qu'on appelle *lapidaire*; ou bien jetez encore au feu cette inſcription, et mettez, en deux mots, votre penſée; cela vaudra beaucoup mieux.

Pardonnez à mon extrême ſtérilité, et agréez le profond reſpect, &c.

1764.

LETTRE CLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 de juin.

Je me flatte que mes anges voudront bien faire payer à la mémoire de M. le comte *Algarotti* le petit tribut ci-joint. (*)

Est-il vrai qu'on va jouer Cromwel, et que c'est le Cromwell de *Crébillon*, achevé par M. du *Clairon*? Si on fait parler ce héros du fanatisme comme il parlait, ce sera un beau galimatias; mais c'est avec du galimatias qu'il parvint à gouverner l'Angleterre; et c'est ainsi qu'on a quelquefois subjugué le parterre.

Voilà donc l'arrêt des juges de Toulouse cassé, mais les os du pauvre *Calas* ne seront pas raccommodés. Qu'obtiendra-t-on en suivant ce procès? les juges de Toulouse seront-ils condamnés à payer les frais de leur injustice? Je baise le bout des ailes de mes anges en toute humilité.

(*) Dans la *Gazette littéraire*.

LETTRE CLV.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 13 de juin.

Je ſerais curieux, mon cher frère, d'avoir un exemplaire du *Supplément aux Velches*, et je l'attends de vos bontés.

Cromwel a-t-il ſubjugué les eſprits à Paris comme en Angleterre ? a-t-il été un ſublîme fanatique, un reſpectable hypocrite, un grand-homme abominable ? *Campiſtron* l'aurait fait tendrement amoureux de la femme du major général *Lambert*.

Vous ſentez, mon cher frère, combien la caſſation de l'arrêt touloufain me ranime. Voilà des juges fanatiques confondus, et l'innocence publiquement reconnue. Mais que peut-on faire davantage ? pourra-t-on obtenir des dépens, dommages et intérêts ? pourra-t-on prendre le ſieur *David* à partie ? Je vois qu'il eſt beaucoup plus aiſé de rouer un innocent, que de lui faire réparation.

Dites-moi, je vous prie, ſi la *Gazette littéraire* prend un peu de faveur. Il me ſemble que cette entrepriſe pourrait un peu nuire au commerce de maître *Aliboron* dit *Fréron*. Je

1764. ſuis enfoncé à préſent dans des recherches pédanteſques de l'antiquité. Tout ce que je découvre dépoſe furieuſement contre l'*inf*... Ah, ſi les frères étaient réunis !

Je ne ſais, mon cher frère, ſi vous avez donné un Corneille commenté à maître *Cicéron de Beaumont* ; il doit en avoir un de préférence. N'eſt-il pas un des élus ? Permettez que je mette ici une lettre pour lui.

Il y a un M. *Blin de Sainmore* qui a fait un joli recueil de vers ; il lui faut un Corneille. Je voudrais bien que frère *Thiriot* me fît l'amitié de le voir, et de lui donner, de ma part, un exemplaire. Frère *Thiriot* pourrait l'engager à donner un ſupplément des fautes que je n'ai pas remarquées, et à faire en général quelques bonnes réflexions ſur l'art dramatique : ce M. *Blin de Sainmore* en eſt très-capable.

Il y a encore un M. *du Belloi* qui a fait des tragédies, qui s'y connaît, qui aime *Racine* ; il demeure dans l'impaſſe, dit-il, des Quatre-vents. Vous m'avouerez qu'un homme qui donne ſon adreſſe dans un *impaſſe*, et non dans un *cu de ſac*, n'eſt pas velche, et mérite un Corneille. Il me paraît eſſentiel d'en donner à ceux qui peuvent défendre le bon goût contre le préjugé.

Je vous ſupplie, mon cher frère, d'envoyer le

le petit billet ci-joint (*) à M. *Mariette*; vous pouvez lui dire ou lui faire dire que quatre personnes lui en enverront chacune autant, et que je paye ma quote-part le premier. Cela m'épargnera la peine d'écrire ; je n'ai pas de temps à perdre ; l'*inf*... m'occupe assez. 1764.

Je vous embrasse, mon cher frère ; je vous demande mille pardons de toutes les peines que je vous donne pour le Corneille. J'abuse excessivement de votre amitié.

LETTRE CLVI.

A M. LE KAIN.

17 de juin.

J'AI vu, mon cher et grand acteur, ce jeune ex-jésuite auteur de ce drame barbare. Il dit qu'un opéra comique est beaucoup plus agréable ; il prétend que ces trois coquins, qu'on donne immédiatement après ce coquin de *Cromwell*, révolteraient le public, et que voilà trop de barbaries ; il dit qu'on mourra de chaud au mois de juillet, et que la pièce fera mourir de froid ; il dit qu'il ne faut aux Velches que de la tendresse. Je ne peux, aux pieds

(*) M. *Mariette* ne voulut point recevoir le mandat ; il fut renvoyé à M. de *Voltaire*.

1764. des Alpes, ſavoir quel eſt le goût de Paris; je m'en rapporte à vous, et je vous plains de jouer la comédie pendant l'été. Heureuſement, votre ſalle eſt fraîche aux pièces nouvelles. Il eſt à croire que votre ex-jéſuite en fera une belle glacière; ſans cette eſpérance, je vous aurais conſeillé de vous habiller de gaze.

Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur. *V.*

LETTRE CLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de juin.

MES anges me permettent-ils de leur adreſſer ma réponſe à *le Kain?* ils verront quels ſont les ſentimens du jeune ex-jéſuite.

J'oubliai, dans ma dernière lettre, de dire que j'avais écrit à M. le duc de *Choiſeul* pour l'Ecole militaire; mais j'ai peur de n'avoir pas grand crédit. J'avais flatté le fondateur de la Guyanne d'orner ſa colonie d'une trentaine de galériens qui ſont ſur les chantiers de Marſeille, pour avoir écouté la parole de DIEU en pleine campagne. Ils avaient promis de s'embarquer avec chacun mille écus. Croiriez-vous que ces drôles-là, quand il a fallu

tenir leur parole, ont fait comme les compagnons d'*Ulysse*, qui aimèrent mieux rester cochons que de redevenir hommes; mes gens ont préféré les galères à la Guyanne. 1764.

Gabriel Cramer arrive à Paris; il jette quelquefois un coup d'œil curieux sur mon bureau, il avise des fatras de vers, et de-là il se met dans la tête que je fais quelque maussade tragédie. J'ai beau nier et le gronder, il a cette idée. Avouez-lui que je travaille à Pierre le cruel, sans lui demander le secret.

Une chose bien plus intéressante, c'est ce procès *Calas*, renvoyé aux requêtes de l'hôtel, c'est-à-dire, devant les mêmes juges qui ont cassé l'arrêt toulousain. Cette horrible aventure des *Calas* a fait ouvrir les yeux à beaucoup de monde. Les exemplaires de la Tolérance se sont répandus dans les provinces où l'on était bien sot; les écailles tombent des yeux, le règne de la vérité est proche. Mes anges, bénissons DIEU.

1764.

LETTRE CLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

18 de juin.

Vous me feriez plaisir, mon cher frère, de me faire avoir les bêtises de *Fréron* sur les Commentaires de *Corneille*. Figurez-vous que *Panckoucke* a communiqué à M. d'*Aquin* (*) sa lettre et ma réponse; ainsi, puisqu'elles sont connues, le droit des gens permet qu'on les imprime. Je crois même que la chose est nécessaire pour l'édification publique, et vous savez que l'édification des Français consiste à rire. Je crois ce temps-ci fort stérile en nouvelles; je suis d'ailleurs toujours comme ce personnage de l'Ecossaise, qui disait : Moins de nouvelles, moins de sottises.

Vous m'avez fait observer que, si le roi de Pologne prend tous ses exemplaires, il n'en restera plus pour faire des présens. Ma foi, je crois que le roi de Pologne doit faire comme le roi de France et comme moi, ne prendre que la moitié des exemplaires pour lesquels il a souscrit; encore n'en ai-je que le tiers, parce qu'il n'en restait plus : on n'en avait pas assez

(*) Rédacteur de l'*Avant-coureur*.

tiré. Il faudrait une cinquantaine d'yeux pour lire vingt-cinq Corneille ; le roi de Pologne n'en a que deux, comme moi, et encore ne font-ils pas meilleurs que les miens. J'ai l'honneur d'être affligé de la vue comme lui. 1764.

Tout ceci, mon cher frère, est peu philosophique : j'aime mieux examiner la façon dont certaines choses qui vous déplaisent se sont établies dans le monde.

Songez à M. *Blin de Sainmore* ; il m'a écrit une belle lettre très-bien raisonnée sur les pièces admirables de *Racine*, et sur les scènes imposantes de *Corneille*. Il y a quelque soixante ans que l'abbé de *Châteauneuf* me disait : Mon enfant, laissez crier le monde ; *Racine* gagnera tous les jours, et *Corneille* perdra.

Pardonnez-moi, encore une fois, mes importunités, et permettez que je mette ces trois lettres dans votre paquet. Vous voilà plus chargé des affaires du Parnasse que de celles du vingtième.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Ecr. l'inf.*

1764.

LETTRE CLIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 20 de juin.

Il faut, Madame, que je vous parle net. Je ne crois pas qu'il y ait un homme au monde moins capable que moi de donner du plaisir à une femme de vingt-cinq ans, en quelque genre que ce puisse être. Je ne sors jamais; je commence ma journée par souffrir trois ou quatre heures, sans en rien dire à M. *Tronchin*.

Quand j'ai bien travaillé, je n'en peux plus. On vient dîner chez moi, et la plupart du temps je ne me mets point à table; madame *Denis* est chargée de toutes les cérémonies, et de faire les honneurs de ma cabane à des personnes qu'elle ne reverra plus.

Elle est allée voir madame de *Jaucourt*, et c'est pour elle un très-grand effort; car elle est malade et paresseuse. Pour moi, je n'ai pu en faire autant qu'elle, parce que j'ai été quinze jours au lit, avec un mal de gorge horrible.

Il faut vous dire encore, Madame, que je ne vais jamais à Genève; ce n'eſt pas ſeulement parce que c'eſt une ville d'héré-tiques, mais parce qu'on y ferme les portes de très-bonne heure, et que mon train de vie campagnard eſt l'antipode des villes. Je reſte donc chez moi, occupé de ſouffrances, de travaux et de charrues, avec madame *Denis*, la nièce à *Pierre Corneille*, ſon mari et un ex-jéſuite qui nous dit la meſſe, et qui joue aux échecs. 1764.

Quand je peux tenir quelque pédant comme moi, qui ſe moque de toutes les fables qu'on nous donne pour des hiſtoires, et de toutes les bêtiſes qu'on nous donne pour des raiſons, et de toutes les coutumes qu'on nous donne pour des lois admirables, je ſuis alors au comble de ma joie.

Jugez de tout cela, Madame, ſi je ſuis un homme fait pour madame de *Jaucourt*. Il m'eſt impoſſible de parler à une jeune femme plus d'un demi-quart d'heure. Si elle était philoſophe, et qu'elle voulût mépriſer également St *Auguſtin* et *Calvin*, j'aurais alors de belles conférences avec elle.

Pour M. *Hume*, c'eſt tout autre choſe: vous n'avez qu'à me l'envoyer, je lui parlerai, et ſurtout je l'écouterai. Nos malheureux Velches n'écriront jamais l'hiſtoire comme

1764. lui ; ils ſont continuellement gênés et garrottés par trois ſortes de chaînes ; celles de la cour, celles de l'Egliſe, et celles des tribunaux appelés parlemens.

On écrit l'hiſtoire en France comme on fait un compliment à l'académie françaiſe ; on cherche à arranger ſes mots de façon qu'ils ne puiſſent choquer perſonne. Et puis, je ne ſais ſi notre hiſtoire mérite d'être écrite.

J'aime bien autant encore la philoſophie de M. *Hume*, que ſes ouvrages hiſtoriques. Le bon de l'affaire c'eſt qu'*Helvétius* qui, dans ſon livre *De l'eſprit*, n'a pas dit la vingtième partie des choſes ſages, utiles et hardies dont on fait gré à M. *Hume* et à vingt autres anglais, a été perſécuté chez les Velches, et que ſon livre y a été brûlé. Tout cela prouve que les Anglais ſont des hommes, et les Français des enfans.

Je ſuis un vieil enfant plein d'un tendre et reſpectueux attachement pour vous, Madame.

V.

LETTRE CLX.

1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juin.

Je crois, mes divins anges, toutes réflexions faites, qu'il faut que le roi de Pologne se contente du paquet qui est chez M. de *Laleu*, depuis plus d'un mois, et qu'il fasse comme le roi son gendre et moi chétif; car, s'il prend les vingt-cinq exemplaires, il n'en restera plus pour ceux à qui j'en destinais. C'est une négociation que vous pouvez très-bien faire avec M. de *Hullin* qui est, sans doute, un ministre conciliant.

Je vous conjure, mes divins anges, de recommander le plus profond secret à messieurs de la *Gazette littéraire*. Je ne fais pas grand cas des vers de *Pétrarque*; c'est le génie le plus fécond du monde dans l'art de dire toujours la même chose; mais ce n'est pas à moi à renverser de sa niche le saint de l'abbé de *Sade*.

S'il fait d'aussi grandes chaleurs à Paris que dans ma grande vallée entre les Alpes, la glace de nos roués sera de saison. Le temps n'est pas trop favorable pour une pièce nouvelle; mais vous savez que vous êtes les maîtres

1764. de tout. Je conseille toujours aux acteurs de s'habiller de gaze. L'ex-jésuite qui m'est venu voir, comme vous savez, m'a prié de vous engager à faire une correction importante ; c'est de mettre *je me meurs*, au lieu de *je succombe*. Je lui ai dit que l'un était aussi plat que l'autre, et que tout cela était très-indifférent. C'est au second acte. C'est *Julie* qui parle à *Fulvie* :

> A peine devant vous je puis me reconnaître,
> Je me meurs.

Ce *je me meurs* est en effet plus supportable que *je succombe*, et sert mieux la déclamation. De plus, il y a un autre *succombe* dans la même scène, et il ne faut pas succomber deux fois. L'auteur pourra bien succomber lui-même ; mais j'espère qu'on n'en saura rien.

Vraiment, mes anges, il faut confier à beaucoup de bavards que je fais Pierre le cruel, et qu'il sera prêt pour le commencement de l'hiver ; rien ne sera plus propre à dérouter les curieux qui parlent des roués, et qui les attribuent déjà à *Helvétius*, à *Saurin*. Il faut les empêcher de venir jusqu'à nous.

Dites-moi un mot, je vous prie, de ces roués, et recommandez bien au fidelle *le Kain* d'empêcher qu'on n'étrique l'étoffe, qu'on ne la coupe, qu'on ne la recouse avec des

vers velches ; il en réſulte des choſes abominables. Un *Guy Ducheſne* achète le manuſcrit mutilé, écrit à la diable; et l'on eſt déshonoré dans la poſtérité, ſi poſtérité y a; cela deſsèche le ſang, et abrège les jours d'un pauvre homme. Quoi qu'il en ſoit, je baiſe le bout de vos ailes avec reſpect et tendreſſe. *V*. 1764.

LETTRE CLXI.

AU MEME.

Aux Délices, 28 de juin.

Je reçois, au départ de la poſte, une lettre d'un ange, du 18 de juin, et je ſuis très-affligé que l'autre ange ſoit malade. Répondons vite.

Quant au vers : *Le danger fuit le lâche, et le brave l'évite*, ſi ce vers n'était pas précédé de ceux qui l'expliquent, il ſerait ridicule; mais, pour prévenir tout ſcrupule, il n'y a qu'à mettre :

Le lâche fuit en vain, la mort vole à ſa fuite;
C'eſt en la défiant que le brave l'évite.

Quant à l'affaibliſſement qu'on demande de la deſcription du combat de *Pompée*, c'eſt

1764. vouloir être froid pour vouloir paraître plus vraisemblable. Il y a des occasions où c'est n'avoir pas le sens commun que de vouloir trop rechercher le sens commun. Je demande très-instamment, très-vivement, qu'on ne change rien à cette scène. Je demande surtout qu'on suive les dernières corrections que j'ai envoyées ; elles me paraissent favoriser beaucoup la déclamation, ce qui est un point très-important. Il ne s'agit pas seulement de faire des vers, il faut en faire qui animent les acteurs.

On se mourait hier de chaud, on se meurt aujourd'hui, on est mort. Les comédiens ont le diable au corps de jouer une pièce nouvelle dans un temps où personne ne peut venir à la comédie.

Quoi, vous n'auriez pas reçu les lettres où je vous parlais des *Calas !* J'apprends, mes divins anges, qu'il s'est tenu un conseil où vous avez admis la pauvre veuve. Vos bontés ne se refroidissent point ; vous avez un grand avantage sur les autres hommes, c'est que vos vertus sont persévérantes. Vous ne me parlez point de la lettre de *Panckoucke* et de ma réponse ; la chose est pourtant plaisante, et mériterait d'être connue.

Je n'ai encore rien d'Italie : les Italiens, par ce temps-ci, ne font que la méridienne.

Je vous ai envoyé l'éloge d'*Algarotti*, qui figurera bien dans la *Gazette littéraire*. Je vous ai écrit par M. le duc de *Praslin* et par M. de *Courteille*; celle-ci sera sous l'enveloppe de M. l'abbé *Arnaud*. Remarquez, s'il vous plaît, que nous nous sommes rencontrés sous le masque de Don Pèdre. J'ai confié à M. de *Thibouville* que je travaillais fortement à ce Don Pèdre; serait-il assez méchant pour m'avoir gardé le secret?

1764.

Adieu, mes divins anges; rions, mais surtout que madame d'*Argental* n'ait plus son rhumatisme; il n'y a pas là de quoi rire.

LETTRE CLXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 27 de juin.

NOTRE commerce à tâtons devient vif, Madame. Votre grand'tante fesait très-bien de prendre le temps comme il vient, et les hommes comme ils sont; mais, quand le temps est mauvais, il faut un abri; et quand les hommes sont ou méchans ou prévenus,

il faut ou les fuir ou les détromper : c'eſt
1764. le cas où je me trouve.

Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, Madame. C'eſt ici où le quinze-vingt des Alpes a beſoin des bontés de la très-judicieuſe quinze-vingt de Saint-Joſeph.

Rouſſeau, dont vous me parlez, m'écrivit, il y a trois ans, ces propres mots, de Montmorenci : *Je ne vous aime point. Vous donnez chez vous des ſpectacles ; vous corrompez les mœurs de ma patrie, pour prix de l'aſile qu'elle vous a donné. Je ne vous aime point, Monſieur ; et je ne rends pas moins juſtice à vos talens.*

Une telle lettre, de la part d'un homme avec qui je n'étais point en commerce, me parut merveilleuſement folle, abſurde et offenſante. Comment un homme qui avait fait des comédies pouvait-il me reprocher d'avoir des ſpectacles chez moi, en France ? pourquoi me feſait-il l'outrage de me dire que Genève m'avait donné un aſile ? Eh ! j'en donne quelquefois ; je vis dans ma terre, je ne vais point à Genève. En un mot, je ne comprends point ſur quel prétexte *Rouſſeau* put m'écrire une pareille lettre. Il a ſans doute bien ſenti qu'il m'avait offenſé, et il a cru que je m'en devais venger ; c'eſt en quoi il me connaît bien mal.

Quand on brûla ſon livre à Genève, et qu'il y fut décrété de priſe de corps, il 1764.
s'imagina que c'était moi qui avais fait une brigue contre lui, moi qui ne vais jamais à Genève.

Il écrit à madame la ducheſſe de *Luxembourg* que je me ſuis déclaré ſon plus mortel ennemi; il imprime que je ſuis le plus violent et le plus adroit de ſes perſécuteurs. Moi perſécuteur! c'eſt *Jeannot* lapin qui eſt un foudre de guerre. Moi, j'aurais été un petit père *le Tellier!* quelle folie! Sérieuſement parlant, je ne crois pas qu'on puiſſe faire à un homme une injure plus atroce que de l'appeler perſécuteur.

Si jamais j'ai parlé de *Rouſſeau* autrement que pour donner un ſens très-favorable à ſon *Vicaire ſavoyard*, pour lequel on l'a condamné, je veux être regardé comme le plus méchant des hommes. Je n'ai pas même voulu lire un ſeul des écrits qu'on a faits contre lui, dans cette circonſtance cruelle où l'on devait reſpecter ſon malheur et eſtimer ſon génie.

Je fais madame la maréchale de *Luxembourg* juge du procédé de *Rouſſeau* envers moi, et du mien envers lui; je me confie à ſon équité, et je vous ſupplie de rapporter le procès devant elle. J'ambitionne trop ſon eſtime pour la laiſſer douter un moment que je ſois capable

1764. de me déclarer contre un infortuné. Je suis si sensiblement touché, que je ne puis cette fois-ci vous parler d'autre chose.

Vous aurez, sans doute, chez vous monsieur d'*Argenson*, et vous vous consolerez tous deux du mal que la fortune a fait à l'un, et que la nature a fait à l'autre.

Adieu, Madame. Pour moi je serai consolé, si vous me défendez de l'imputation calomnieuse que j'essuie. Comptez sur mon très-tendre et très-sincère attachement. *V.*

LETTRE CLXIII.

A M. DAMILAVILLE.

29 de juin.

C'EST à vous, mon cher frère, que je dois adresser ma réponse à madame de *Beaumont*. Me voilà partagé entre elle et son mari. Voilà un couple charmant; l'un protége généreusement l'innocence, l'autre rend la vertu aimable. Voilà des amis dignes de vous.

Quel M. *Fargès*, s'il vous plaît, a opiné si noblement? car il y en a deux. J'en connais un qui est haut comme un chou, et dont les jambes ressemblent assez à celles de l'abbé de *Chauvelin*; il lui ressemble sans doute aussi par

le

le cœur et par la tête, puisqu'il a parlé avec tant de grandeur et de force. 1764.

J'ai déjà écrit à M. le duc de *la Vallière* pour le prier, en qualité de grand veneur, de faire tirer sur le procureur général de la commission, s'il ne prend pas l'affaire des *Calas* aussi vivement que nous-mêmes.

Serez-vous étonné si je vous dis que j'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, dans laquelle on ose me faire entendre que tous les *Calas* étaient coupables, et que les juges ne le sont que d'avoir épargné la famille? Je présume que, si j'étais à Toulouse, on me ferait un assez mauvais parti.

Que dites-vous de ce fou de *Jean-Jacques* qui prétend que je suis son persécuteur? Ce misérable, parce qu'il m'a offensé, ainsi que tous ses amis, s'imagine que je me suis vengé; il me connaît bien mal. Aimons la vertu, mon cher frère, et rions des fous. *Ecr. l'inf.*

1764.

LETTRE CLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 29 de juin.

MES divins anges, vous devez avoir reçu, de la part de l'ex-jéſuite, force vers pour les roués. Ce pauvre diable me dit toujours que la chaleur de la ſaiſon et la froideur de la pièce le font trembler. Il ſe ſouvient ſurtout qu'il a oublié de corriger ce vers :

A mon cœur déſolé que votre pitié s'ouvre.

Il dit qu'il ne manquera pas de le corriger pour la première poſte ; il dit qu'il n'eſt pas aujourd'hui fort en train.

J'ai reçu une lettre anonyme de Toulouſe, aſſez bien raiſonnée en apparence ; mais le fond de la lettre eſt que tous les *Calas* étaient complices, et que les juges n'ont à ſe reprocher que de ne les avoir pas tous condamnés. Cette lettre ne me donne aucune envie d'avoir un procès à Toulouſe.

Je penſe toujours que M. de *Hullin* doit ſe contenter du paquet qui l'attend chez M. de *Laleu*, et que les rois titulaires feront gloire d'imiter les rois régnans.

Au reste, je me flatte que mes anges auront aisément trouvé quelque bavard qui parlera de Pierre le cruel à des bavards de sa connaissance. M. de *Chauvelin* l'ambassadeur est dans le secret, comme vous le savez ; je ne crois pas qu'il en parle à la sérénissime république. Je n'ai plus rien à dire. Respect et tendresse.

1764.

LETTRE CLXV.

AU MEME.

30 de juin.

ANGES que je fatigue, et qui ne vous lassez pas de faire du bien, voici un petit billet pour le conjuré *le Kain*. Mais ces extrêmes chaleurs, ce terrible mois de juillet, font frémir l'ex-jésuite.

N'est-ce pas en Ethiopie qu'on va au conseil dans des cruches pleines d'eau ? Je crois qu'il n'y a plus que ce moyen d'aller à la comédie cet été.

Je crois que la *Gazette littéraire* m'a brouillé avec l'abbé de *Sade*. Ce n'est pas que je me reconnaisse *à la main d'un grand maître* dont l'abbé *Arnaud* a désigné l'auteur des *Remarques sur Pétrarque;* mais enfin, vous savez que j'avais demandé le plus profond secret. Je vous

1764. ſupplie de gronder l'abbé *Arnaud* de tout votre cœur. Encore une fois, je n'aime point *Pétrarque*, mais j'aime l'abbé de *Sade*. Je vois que j'ai été prévenu ſur l'article d'*Algarotti*, et que la *Gazette littéraire* eſt ſervie beaucoup plus promptement que je ne pourrais l'être. Il me reſtera la partie du caprice. Dès que je trouverai un livre nouveau, je le prendrai pour prétexte, pour débiter mes rêveries, comme j'ai fait ſur l'article des ſonges; cela m'égayera quelquefois, et pourra égayer la gazette. Mais à préſent je n'ai pas trop envie de rire; mes yeux ne vont pas trop bien, ma ſanté fort mal. Que mes deux anges ſe portent bien, et je ſuis conſolé.

LETTRE CLXVI.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 30 de juin.

UN vieux ſerviteur de *Melpomène* doit aimer ſon jeune favori; auſſi, Monſieur, pouvez-vous compter que je fais mon devoir envers vous. Vous m'aviez flatté d'un petit voyage avec M. de *Ximenès*.

Je ſuis bien aiſe d'apprendre que l'abbé *Aſſelin* eſt encore en vie. Il y a environ ſoixante ans que je fis connaiſſance avec lui, et je crois

qu'il était majeur. Je lui ſouhaite les années de *Fontenelle*. 1764.

Vous m'avez dit auſſi un mot de *Jean-Jacques Rouſſeau*; c'eſt un étrange fou que cet étrange philoſophe. J'avais encore de la voix et des yeux, il y a trois ans, et je jouais les vieillards aſſez paſſablement ſur le petit théâtre de mon petit château de Ferney; madame *Denis* (par parenthèſe) jouait les rôles de mademoiſelle *Clairon* avec attendriſſement; quelques citoyens génevois venaient quelquefois à nos comédies et à nos ſoupers : il plut à *Jean-Jacques* de m'écrire ces douces paroles : *Vous donnez chez vous des ſpectacles; vous corrompez les mœurs de ma république, pour prix de l'aſile qu'elle vous a donné.*

J'eus aſſez de ſageſſe pour ne pas répondre à *Jean-Jacques*; et la république de *Jean-Jacques* ayant jugé à propos depuis de brûler ſon livre et de décréter de priſe de corps ſa perſonne, *Jean-Jacques* a imaginé que je m'étais vengé de lui, parce qu'il m'avait offenſé, et que c'était moi qui avais engagé le conſeil de Genève à lui donner cette petite marque d'amitié. Le pauvre homme m'a bien mal connu. Il ne ſait pas que je vis chez moi, et que je ne vais jamais à Genève; et il devrait ſavoir que je ne me venge jamais des infortunés. Un de ſes grands malheurs, c'eſt que la tête lui a tourné.

1764. Adieu, Monsieur; vous avez le mérite des véritables gens de lettres, et vous n'en avez pas les injustices. Comptez que je m'intéresse à vous aussi vivement que je plains *Jean-Jacques*.

LETTRE CLXVII.

A MADAME
LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, premier de juillet.

Je passe ma vie à me tromper, Madame; mais aussi il y a des momens où vous n'avez pas raison en tout. Vous me dites que je ne veux pas voir madame de *Jaucourt*. Je serai assurément charmé si je peux l'attirer chez moi; mais je suis à deux grandes lieues d'elle, je ne sors point, et je ne peux sortir. Ma nièce est allée la voir, et madame de *Jaucourt* ne lui a pas rendu sa visite. Tout cela s'arrangera comme on pourra, ainsi que toutes les bagatelles de ce monde.

Un autre reproche que vous me faites, c'est que je me suis vanté d'être votre confrère, et que je ne le suis pas tout-à-fait. Voici mon état.

J'ai des fluxions ſur les yeux qui m'ont ôté l'uſage de la vue, des mois entiers ; elles ſe promènent quelquefois dans les oreilles, et alors je vois, mais je ſuis ſourd ; elles tombent ſur la gorge, et je deviens muet. Voilà un plaiſant état pour courir après une jeune femme, à deux lieues de ma retraite. Les Pariſiennes vont chez *Eſculape-Tronchin*, comme on va aux eaux de Forges ; mais l'air des Alpes fait plus de mal que *Tronchin* ne fait de bien. Il faut un corps d'*Hercule* pour vivre ici ; mais j'y ſuis libre, et j'ai trouvé que la liberté valait encore mieux que la ſanté. M'y voilà établi, je m'y ſuis fait une famille, je ne me tranſporterai point ; je mourrai, comme *Abraham*, dans le coin de terre que j'ai acheté, et ce ſera ma ſeule reſſemblance avec le père des croyans.

1764.

Vous avez vu, Madame, par ma dernière lettre, que le caractère de *Jean-Jacques* eſt auſſi inconſéquent que ſes ouvrages. J'eſpère que madame la maréchale de *Luxembourg* me rendra la juſtice de croire que je ne hais point un homme qu'elle protége, et que je ſuis bien loin de perſécuter un homme ſi à plaindre. Il n'a même été perſécuté que pour des ſentimens qui ſont les miens, et je ſerais une ame bien noire et bien ſotte, de vouloir avilir une philoſophie que j'aime, et de faire

1764. punir un homme accusé précisément des choses qu'on m'impute.

J'aime mieux vous parler de *Corneille* que de *Rousseau ;* j'avoue encore que j'aime mille fois mieux *Racine.* Faites-vous relire les pièces de ce dernier, si vous ne les savez pas par cœur; et vous verrez si, après avoir entendu dix vers, vous n'aurez pas une forte passion de continuer. Dites-moi si, au contraire, le dégoût ne vous saisit pas à tout moment, quand on vous lit *Corneille.* Trouvez-vous chez lui des personnages qui soient dans la nature, excepté *Rodrigue* et *Chimène* qui ne sont pas de lui ?

Cette *Cornélie*, tant vantée autrefois, n'est-elle pas, en cent endroits, une diseuse de galimatias, et une feseuse de rodomontades? Il y a des vers heureux dans *Corneille*, des vers pleins de force, tels que *Rotrou* en fesait avant lui, et même plus nerveux que ceux de *Rotrou ;* il y a du raisonner ; mais, en vérité, il y a bien rarement de la pitié et de la terreur, qui sont l'ame de la vraie tragédie. Enfin, quelle foule de mauvais vers, d'expressions ridicules et basses, de pensées alambiquées et retournées, comme vous dites, en trois ou quatre façons également mauvaises ! *Corneille* a des éclairs dans une nuit profonde ; et ces éclairs furent un beau jour

pour

pour une nation composée alors de petits-
maîtres grossiers, et de pédans plus grossiers 1764.
encore, qui voulaient sortir de la barbarie.

Je n'ai commenté ce fatras que pour marier mademoiselle *Corneille*; c'est peut-être la seule occasion où les préjugés aient été bons à quelque chose. Je ne me passionne point pour *Racine*. Que m'importe sa personne? je n'ai vécu ni avec lui ni avec *Corneille*. Je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète; je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches. Enfin, je ne puis ni sentir qu'avec mon goût, ni juger qu'avec mon jugement.

Racine m'enchante, et *Corneille* m'ennuie. Je vous avouerai même que je n'ai jamais lu ni ne lirai jamais une douzaine de ses pièces que, grâce au ciel, je n'ai point commentées. Ah! Madame, quand vous voudrez avoir du plaisir, faites-vous relire *Racine* par quelqu'un qui soit digne de le lire; mais, pour le bien goûter, rappelez-vous vos belles années; car *Montagne* a dit: Crois-tu qu'un malade rechigné goûte beaucoup les chansons d'*Anacréon* et de *Sapho*?

Je vous ai trop parlé de vers; une autre fois, je vous parlerai philosophie. Mille tendres respects. *V.*

1764.

LETTRE CLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de juillet.

Mes divins anges, quoi, toujours un rhumatisme ! Je conçois bien que nous autres agriculteurs des Alpes nous soyons souvent affligés de ce fléau ; mais un ange, une dame de Paris qui n'est jamais exposée aux malignes influences de l'air ! non, ce n'est pas là une maladie de dame. Que dit à cela M. *Fournier*? Mon cher ange qui n'a point de rhumatisme écrit très-proprement, quoi qu'il en dise, et moi aussi qui ai recouvré la vue jusqu'à ce que je la reperde. Cette vie est pleine de tribulations. Conservez votre santé, mes anges; cela vaut mieux que des pièces de théâtre, et surtout que les pièces d'aujourd'hui. Je fais donc Pierre le cruel, comme dit M. de *Thibouville* ; je l'ai même confié à M. de *Ximenès* ; ainsi je ne crois pas qu'on puisse en douter. Pour vous, mes braves conjurés, vous avez employé un jésuite pour faire les roués. Je ne sais pas quel nom on donne à la pièce ; je sais seulement qu'elle ne ressemble pas à Bérénice. Le petit jésuite dit qu'il est

très-loin de souhaiter qu'on l'imprime sitôt ; il fera tout ce que vous ordonnez pour *le Kain* ; 1764.
il désire seulement qu'on donne un honoraire à un jeune homme qui, depuis dix ans, a copié cinq ou six tragédies, dix ou douze fois chacune, et à qui le petit jésuite doit quelque attention. Ledit défroqué ne veut jamais être connu, à moins qu'ayant été encouragé l'été par un petit succès, il n'en ait un grand pendant l'hiver, après avoir donné la dernière main à ses roués. Vous avez terminé noblement l'affaire du roi de Pologne, et je vous en remercie. *Cramer* viendra sans doute chez vous, et vous lui recommanderez de presser son correspondant d'Italie de dépêcher les livres qu'il a promis, et alors je les aurai. Je suis toujours aux ordres de la *Gazette littéraire*, quoiqu'elle ait mis une certaine note trop flatteuse, à l'extrait de *Pétrarque* ; note à laquelle l'abbé de *Sade* s'obstine, dit-on, à me reconnaître.

Je suis à présent à sec et accablé d'un ouvrage très-considérable, en faveur de la bonne cause. Mes chers anges, respect et tendresse.

LETTRE CLXIX.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

6 de juillet.

Mon cher frère, je ne perds pas le peu de temps qui me reste à vivre. Je me doute bien de ce que frère *Cramer* vous montrera ; mais je ne crois pas que cet ouvrage doive jamais être vendu avec privilége. Je vous demande en grâce de confondre tout barbare et tout faux frère qui pourrait me soupçonner d'avoir mis la main à ce saint œuvre. Je veux le bien de l'Eglise, mais je renonce de tout mon cœur au martyre et à la gloire. Sachez que DIEU bénit notre Eglise naissante ; trois cents *Meslier* distribués dans une province ont opéré beaucoup de conversions. Ah, si j'étais secondé ! mais les frères sont tièdes, les frères ne sont point rassemblés : ce malheureux *Rousseau* n'est fidelle qu'à son caprice et à son amour propre. C'était assurément l'homme le plus capable de rendre de grands services, mais DIEU l'a abandonné. Son *Vicaire savoyard* pouvait faire du bien ; mais cela est noyé dans un roman absurde qu'on ne peut lire. Enfin, ce malheureux s'est rendu indigne de la bonne cause. J'ai été très-fâché de l'excès de folie qui l'a

porté à imprimer que je le perſécutais ; il eſt 1764.
bien triſte qu'un homme qui a paſſé quelque temps pour notre frère, faſſe accroire qu'un de nous le perſécute. Mais que voulez-vous ? ce pauvre homme, m'ayant offenſé, s'eſt imaginé que je m'étais vengé. Il ne connaît pas les véritables frères. Une des faibleſſes de ce pauvre fou, eſt de mentir impudemment. Il ſe vante qu'on a voulu l'engager à écrire contre les jéſuites : quelle pitié ! les parlemens avaient bien beſoin de *Jean-Jacques* ! Ils ont écrit eux-mêmes, et aſſurément mieux que lui.

Je vous embraſſe pieuſement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juillet.

Mes divins anges, je ſuis plus affligé des rhumatiſmes dont vous me parlez, que de la petite diſgrâce de l'ex-jéſuite. Eſt-il poſſible que l'un de mes anges ſouffre ? cela eſt bien injuſte.

J'ai communiqué au petit défroqué l'hiſtoire de ſon infortune ; il m'a demandé le ſecret.

1764. Il craint que, s'il était connu, cela ne l'empêchât d'avoir un bénéfice ; mais surtout il vous supplie de recommander le secret à M. de *Chauvelin*. Il vous demande une grâce, c'est de revenir en requête civile, et de hasarder deux ou trois représentations ; car ce pauvre *Poinsinet* ayant protesté que le délit n'a pas été commis par lui, il se pourra que le public soit moins barbare. Un acteur pourrait annoncer que la pièce n'est point de celui à qui on l'attribuait, et qu'un jeune homme docile en étant l'auteur, et ayant fait quelques changemens, on compte sur un peu d'indulgence. Je pense qu'alors l'ouvrage pourrait se relever. On ne risque rien à hasarder la révision. Voyez ce qui est arrivé à Oreste, et même à Zaïre. Vous pourriez, mes anges, en venir à votre honneur ; car enfin, si vous croyez la pièce passable, il faut bien qu'elle le soit.

On ne pourra refuser à *le Kain*, qui a proposé la pièce, de la rejouer ; mais enfin, si la chose était impraticable, en ce cas, je vous supplierais de redemander à *le Kain* l'exemplaire, et de vouloir bien me le renvoyer pour ce pauvre ex-jésuite.

J'attends tous les jours des livres d'Italie ; je ne perds pas assurément de vue la *Gazette littéraire*.

N. B. Mes anges, ne vous découragez pas sur le drame de l'ex-jésuite, à moins que vous n'y ayez senti du froid; car à cette maladie point de remède. 1764.

LETTRE CLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

13 de juillet.

Dieu me préserve, mon cher frère, d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique portatif!* j'en ai lu quelque chose; cela sent terriblement le fagot. Mais puisque vous êtes curieux de ces ouvrages impies, pour les réfuter, j'en chercherai quelques exemplaires, et je vous les enverrai par la première occasion.

Frère *Cramer* vous a dit qu'il y avait un vieux pédant entouré de vieux in-folio dont le nom seul fait trembler, qui travaillait de tout son cœur à un ouvrage fort honnête; frère *Cramer* a raison. Je crois que la meilleure manière de tomber sur l'*inf*... est de paraître n'avoir nulle envie de l'attaquer, de débrouiller un peu le chaos de l'antiquité, de tâcher de jeter quelque intérêt, de répandre quelque agrément sur l'histoire ancienne, de faire voir

1764. combien on nous a trompés en tout, de montrer combien ce qu'on croit ancien est moderne, combien ce qu'on nous a donné pour respectable est ridicule, de laisser le lecteur tirer lui-même les conséquences.

Il est certain qu'en rassemblant certains points de l'histoire, on peut démêler les véritables sources qu'on nous a long-temps cachées. Cela demande du temps et de la peine, mais l'objet le mérite. L'auteur m'a déjà montré quelques cahiers : il dit que l'ouvrage sera sage, qu'il dira moins qu'il ne pense, et qu'il fera penser beaucoup. Cette entreprise m'intéresse infiniment.

Je suis bien loin de songer à des tragédies. On m'a mandé que les Triumvirs dont vous me parlez sont d'un jeune ex-jésuite qui a du talent. Les jésuites avaient au moins cela de bon, qu'ils aimaient la comédie, et qu'ils en fesaient. Les jansénistes sont les ennemis de tout plaisir honnête.

Mon cher frère, quoique je sois absorbé dans des in-folio, je n'oublie pourtant pas *Corneille*. Il y a un jeune auteur qui a fait la Jeune indienne ; il s'appelle, je crois, M. de *Champfort*. Il y a un M. *Duclairon*, auteur du Cromwell. Il me semble que quiconque travaille pour le théâtre a droit à un Corneille : il faut que les disciples aient notre maître devant

les yeux. Je vous ſupplie donc de vouloir bien
avertir *Duchesne* d'envoyer prendre chez vous 1764.
deux exemplaires pour ces deux meſſieurs :
vous ferez, je crois, une très-bonne œuvre.

Eſt-il vrai que monſieur le contrôleur général
rembourſe quatre millions d'effets royaux ?
cela n'a guère de rapport à *Corneille* ; mais il
faut s'inſtruire un peu des affaires publiques.

Je ne fais rien de nouveau ; je moiſſonne
mes champs, et quelques vérités éparſes dans
de mauvais livres ; ce ſont de vieux arſenaux
dans leſquels je trouve des armes rouillées
qui ne laiſſeront pas d'être aiguiſées, et dont
je tâcherai de me ſervir avec toute la diſcrétion
poſſible.

Je gémis toujours de n'être pas aidé par
quelqu'un de nos frères ; cela fait ſaigner le
cœur. Vous ſeul me conſolez et m'encouragez.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *Ecr.
l'inf.*

1764.

LETTRE CLXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de juillet.

VOICI, mes anges, la lettre du conjuré de Turin, qui m'eſt venue après le récit que vous m'avez fait de notre défaite. Je ſuis perſuadé que M. de *Chauvelin* vous a écrit dans le même goût ; les conjurés en agiſſent rondement les uns avec les autres. Il me paraît bien difficile que mes anges, M. le duc de *Praſlin*, M. de *Chauvelin*, maman et moi (qui ſommes aſſez difficiles), nous nous ſoyons tous ſi groſſièrement trompés. Mon avis ſerait qu'au voyage de Fontainebleau, M. de *Praſlin* ourdît, ſous main, une petite brigue pour faire jouer les roués. Je préſume qu'on ne ſe ſoucie point du tout à la cour d'humilier *Poinſinet de Sivry*, et que le ton de la pièce ne déplairait pas à beaucoup d'honnêtes gens qui ſont plus familiariſés que le parterre avec l'hiſtoire romaine.

Amuſez-vous, je vous prie, à me dire ce qui a le plus révolté ce cher parterre dans l'œuvre de *Poinſinet de Sivry*.

Comment ſe porte madame l'ange ? Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CLXXIII.

1764.

AU MEME.

18 de juillet.

COMMENT se porte madame l'ange? Vous souvenez-vous de Sémiramis? comme elle fut jouée froidement; comme elle tomba à la première représentation? On dit qu'il n'y a point d'action dans les roués; il me semble qu'il y en a beaucoup, et qu'un *Pompée* un peu ferme eût fait une grande impression. Est-il vrai que *Molé* est incapable de jouer les rôles vigoureux? en ce cas, pourquoi lui avoir donné *Pompée*? l'ex-jésuite comptait que *le Kain* jouerait ce rôle. Quoi qu'il en soit, mes divins anges, *le Kain* a écrit au défroqué; et voici ma réponse que je prends la liberté de vous adresser.

Plus j'y pense, plus je crois que la pièce, jouée avec chaleur, n'aurait point refroidi. Si je me trompe, détrompez-moi; car j'aime encore plus la vérité que je n'aime les jésuites, et presque autant que j'aime mes anges à qui je suis dévoué pour toute ma vie. *V.*

1764.

LETTRE CLXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

21 de juillet.

ON m'a dit, mon cher frère, qu'une traduction d'une pièce anglaise, en trois actes, intitulée Saül et David, se débite à Paris sous mon nom. C'est un libraire, nommé *Besogne*, qui a eu cette insolence et cette malice. Je regarde ces supercheries des libraires comme des crimes de faux : on est aussi coupable de mettre sur le compte d'un auteur un ouvrage dangereux, que de contrefaire son écriture.

Je me trouve dans des circonstances épineuses où ces odieuses imputations peuvent me faire un tort irréparable, et empoisonner le reste de ma vie. Je veux bien être confesseur, mais je ne veux pas être martyr. Je vous prie, mon cher frère, au nom de l'amour de la vérité qui nous unit, de vouloir bien faire parvenir cette lettre à M. *Marin*. Il me semble qu'il vaut mieux s'adresser à ceux qui sont à portée de parler aux gens en place, que de fatiguer, par des désaveux, dans des journaux, un public qui ne vous croit pas. C'est un triste métier que celui d'homme de

lettres ; mais il y a quelque chose de plus dangereux, c'est d'aimer la vérité. 1764.

Je ne me console point de voir que ceux qui devraient combattre les uns pour les autres, sous le même drapeau, soient ou des poltrons, ou des déserteurs, ou des ennemis. La folie de *Rousseau* m'afflige. Est-il vrai que c'est à *Duclos* qu'il écrivait cette indigne lettre dans laquelle il disait que j'étais *le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs* ? y eut-il jamais une démence plus absurde ? moi, persécuter l'auteur du *Vicaire savoyard !* moi, persécuter quelqu'un ! j'ai toujours sur le cœur cette étrange calomnie. Faut-il, mon cher frère, qu'on ait à la fois les fidelles et les infidelles à combattre, et qu'on passe pour un persécuteur, tandis qu'on est soi-même persécuté ! tout cela fait saigner le cœur : l'amitié seule d'un philosophe peut guérir ces blessures.

J'attends toujours une occasion pour vous envoyer un petit paquet pour vous et pour vos intimes. Dieu nous garde de jeter le pain de DIEU aux chiens !

Si la lettre de M. *Panckoucke* m'a fait rire, celle de M. *Elie de Beaumont* m'afflige. Est-il possible qu'on perde un tel procès, et qu'on ne soit pas le fils de son père, parce que ce père a fait un voyage en Suisse ! Qu'on dise

1764. pour mettre ordre à ſes affaires, ce qui ne ſera pas aiſé. Son frère eſt toujours mon voiſin, et mène la vie du monde la plus philoſophique. Quoique les finances de la France ſoient encore plus dérangées que celles du Virtemberg, il paraît cependant qu'on a beaucoup de confiance dans le nouveau miniſtère. M. de *Laverdy* fait aſſurément mieux que ſes prédéceſſeurs, car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes eſpérances.

Je crois actuellement M. de *Lauraguais* jugé. Vous croyez bien que je m'intéreſſe au bienfaiteur du théâtre; il l'a tiré de la barbarie; et s'il y a aujourd'hui un peu d'action ſur la ſcène, c'eſt à lui qu'on en eſt redevable. Avec tout cela, on peut fort bien avoir tort avec ſa femme et avec ſoi-même; j'ai peur qu'il ne ſoit dans ce cas, et qu'il ne ſoit ni ſage ni heureux.

J'ai toujours eu envie de prendre la liberté de vous demander ce que vous penſez de l'affaire de M. de *Lalli:* on commence toujours en France par mettre un homme trois ou quatre ans en priſon, après quoi on le juge. En Angleterre, il n'aurait du moins été empriſonné qu'après avoir été condamné, et il en aurait été quitte pour donner caution, comme dans la comédie de l'Ecoſſaiſe. *La Bourdonais* fut quatre ans à la baſtille; et quand il fut

déclaré

déclaré innocent, il mourut du ſcorbut qu'il avait gagné dans ce beau château. 1764.

Je ne ſais ſi j'ai eu l'honneur de vous mander que M. *Fargès*, maître des requêtes, en opinant dans l'affaire des *Calas*, avait dit, en renforçant ſa petite voix, qu'il fallait faire rendre compte au parlement de Toulouſe de ſa conduite inique et barbare. M. d'*Agueſſeau* trouva l'avis un peu trop ferme : *Oui*, *Meſſieurs*, reprit M. *Fargès*, *je perſiſte dans mon avis ; ce n'eſt pas ici le cas d'avoir des ménagemens*. Voilà tout ce qui eſt parvenu dans ma profonde retraite.

On me parle beaucoup de vos landes qu'on a voulu défricher, et de votre mer qu'on a voulu deſſaler ; je ne croirai ni l'un ni l'autre que quand vous aurez daigné me dire ſi la choſe eſt vraie. Ces deux entrepriſes me paraiſſent également difficiles. Je ſouhaite non-ſeulement que vous deſſaliez l'Océan et la Méditerranée, mais que vous faſſiez cette expérience ſur cent vaiſſeaux de ligne.

Vous ſavez, Monſeigneur, que j'ai eu la hardieſſe de vous demander ſi, dans la Saintonge et l'Aunis, les huguenots ont des eſpèces de temples. Je vous demande bien pardon d'être ſi queſtionneur.

Daignez recevoir, avec votre indulgence ordinaire, mes queſtions, mon tendre reſpect et mon inviolable attachement. *V*.

1764.

LETTRE CLXXVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 24 de juillet.

QUOIQUE j'aye très-peu vécu à Paris, Mademoiselle, j'y ai vu retrancher au théâtre la première scène de Cinna. Je vous félicite de l'avoir rétablie, et encore plus de n'avoir point dit : *ma chère ame*. Je vous prie de vouloir bien lire les remarques sur l'épître dédicatoire qui est au-devant de Théodore : vous y verrez que je mérite, aussi-bien que M. *Huern*, les censures de maître *le Dain*; mais vous y verrez en même temps que les papes et leurs confesseurs approuvent un art que vous avez rendu respectable par vos talens et par votre mérite. J'ai passé ma vie à combattre en faveur de votre cause, et je suis presque le seul qui ait eu ce courage. Si les acteurs qui ont du talent avaient assez de fermeté pour déclarer qu'ils cesseront de servir un public ingrat, tant qu'on cessera de leur rendre les droits qui leur appartiennent, on serait bien obligé alors de réparer une si cruelle injustice. Il y a long-temps que je l'ai proposé ; mes conseils ont été aussi inutiles que mes services.

Je ne sais comment les imprimeurs allemands

ont imprimé dans les Horaces, *ſituation plus haute* au lieu de *ſituation plus touchante ;* mais ce ſont des allemands, et les Français ne feront que des Velches tant qu'ils s'obſtineront à vouloir flétrir le ſeul art qui leur faſſe honneur dans l'Europe. Médiocres et faibles imitateurs, preſque dans tous les genres, ils n'excellent qu'au théâtre, et ils veulent le déshonorer. 1764.

J'ai un aſſez joli théâtre à Ferney, mais je vais le faire abattre, ſi vous n'êtes pas aſſez philoſophe pour y venir. Vous ſeule m'avez quelquefois fait regretter Paris. Comptez que perſonne ne vous honore autant que votre, &c.

LETTRE CLXXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de juillet.

JE commence, Madame, par vous ſupplier de me mettre aux pieds de madame la maréchale de *Luxembourg*. Son protégé *Jean-Jacques* aura toujours des droits ſur moi, puiſqu'elle l'honore de ſes bontés ; et j'aimerai toujours l'auteur du *Vicaire ſavoyard*, quoi qu'il ait fait et quoi qu'il puiſſe faire. Il eſt vrai qu'il n'y a

1764. point en Savoie de pareils vicaires ; mais il faudrait qu'il y en eût dans toute l'Europe.

Il me femble, Madame, qu'au milieu de toutes vos privations vous penfez précifément comme madame de *Maintenon*, lorfqu'à votre âge elle était reine de France : elle était dégoûtée de tout, c'eft qu'elle voyait les chofes comme elles font, et qu'elle n'avait plus d'illufions. Vous fouvient-il d'une de fes lettres dans laquelle elle peint fi bien l'ennui et l'infipidité des courtifans ?

Si vous jouiffiez de vos deux yeux, je vous tiendrais bien plus heureufe que les reines, et furtout que leurs fuivantes. Maîtreffe de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'efprit, de la philofophie et des amis, je ne vois pas quel fort pourrait être au-deffus du vôtre ; mais il faut deux yeux, ou du moins un, pour jouir de la vie.

Je fais ce qui en eft, avec mes fluxions horribles qui me rendent quelquefois entièrement aveugle : je n'ai pas vos reffources ; vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite ; mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'eft infupportable.

Dieu foit béni de ce que M. le préfident *Hénault* aime le monde autant qu'il en eft aimé, et qu'il vit dans une heureufe diffipa-

tion ! J'aimerais peut-être encore mieux qu'il se partageât uniquement entre vous et lui-même ; il ne trouvera jamais de société plus charmante que ces deux-là. 1764.

On m'a dit aujourd'hui du mal de la santé de M. d'*Argenson* ; c'est le seul mal qu'on puisse dire de lui. Il ne se soucie guère que je m'intéresse à son bien-être ; mais cela ne me fait rien, et je lui serai toujours très-attaché. Il n'y a plus de santé dans le monde ; j'entends dire que mon frère d'*Alembert*, qui vous fait quelquefois sa cour, est assez mal. Celui-là est bien philosophe, et méprise souverainement les pauvres préjugés qui empoisonnent la vie. La plupart des hommes vivent comme des fous, et meurent comme des sots ; cela fait pitié.

Ne lisez-vous pas quelquefois l'histoire ? ne voyez-vous pas combien la nature humaine est avilie depuis les beaux temps des Romains ? n'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la sottise de notre nation ? et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes, dans laquelle il y a eu quelques hommes ?

Adieu, Madame ; je suis un peu malade, et je ne vois pas le monde en beau. Ayez soin de votre santé, supportez la vie, méprisez tout ce qui est méprisable, fortifiez votre ame tant que vous pourrez, digérez, conversez, dormez.

1764. J'oubliais de vous parler de *Cornélie*. C'était, à ce que dit l'hiſtoire, une aſſez ſotte petite femme qui ne ſe mêla jamais de rien. *Corneille* a très-bien fait de l'ennoblir ; mais je ne puis ſouffrir qu'elle traite *Céſar* comme un marmouſet.

Permettez-moi de croire que l'amour n'eſt pas la ſeule paſſion naturelle ; l'ambition et la vengeance ſont également l'apanage de notre eſpèce, pour notre malheur. Je ſouſcris d'ailleurs à toutes vos idées, excepté à ce que vous dites ſur l'abbé *Pellegrin* et ſa *Pélopée*. Le grand défaut de notre théâtre, à mon gré, c'eſt qu'il n'eſt guère qu'un recueil de converſations en rimes.

Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CLXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

26 de juillet.

On dit frère *Protagoras* malade : Dieu nous le conſerve, mon cher frère ; car, ſans lui et frère *Platon*, que deviendraient les initiés ?

Faudra-t-il donc que je meure ſans avoir vu les derniers tomes de cette *Encyclopédie* dont j'attends mon ſalut ? Dieu veuille que ces

derniers tomes soient cent fois plus forts que les premiers ! c'est ainsi qu'il faut répondre aux persécuteurs. 1764.

On en est en Hollande à la troisième édition de la Tolérance ; cela prouve qu'on est plus raisonnable en Hollande qu'à Paris. Par quelle fatalité craint-on toujours la raison dans votre pays ? est-ce parce que les Velches ne sont pas faits pour elle ? ou est-ce parce qu'ils la saisiraient avec trop d'empressement ? Que nos frères de Paris se consolent au moins par les progrès que fait la vérité dans les pays étrangers ; ils sont prodigieux. Presque tous les juifs portugais, répandus en Hollande et en Angleterre, sont convertis à la raison : c'est un grand pas, comme vous savez, mon cher frère, vers le christianisme. Pourquoi donc tant craindre la raison chez les Velches ? O pauvres Velches ! ne serez-vous célèbres en Europe que par l'opéra comique ?

M. *Panckoucke* est tout effaré de ce qu'une partie de sa lettre a couru ; il dit qu'il la désavouera. J'ai la lettre signée de sa main, et je la ferai contrôler comme un billet au porteur. Ce que j'ai, je crois, de meilleur à faire, c'est de vous envoyer l'original. Vous verrez qu'on ne l'a point falsifié, et vous serez à portée de convaincre les incrédules, pièces en main.

Mon cher frère aura, dans quinze jours,

1764. un petit paquet qu'un génevois, venu d'Angleterre, lui apportera. Je suis bien malade, mais je combats jusqu'au dernier moment pour la bonne cause. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXIX.

A M. LE KAIN.

Juillet.

MON cher grand acteur, le petit ex-jésuite, auteur de ce malheureux drame, m'est venu trouver; il faut encourager la jeunesse : je l'ai engagé à retravailler son ouvrage, et il doit vous être remis. Je doute fort que, malgré tous ses soins, vous trouviez un libraire qui veuille l'imprimer; il n'y a que les succès qui enhardissent les libraires. Je crois que votre intérêt serait de reprendre la pièce sans annoncer de corrections; mais, en distribuant de nouveaux rôles, il se pourrait que cette pièce bien représentée plût au moins à quelques amateurs. Je sais que le sujet n'en est pas fort touchant; je sais même que l'opéra comique, où l'on joue les contes de *la Fontaine*, et où il n'est question que de tetons, de baisers et de jouissances, inspire beaucoup de froideur pour tout spectacle sérieux; mais il y a un

petit

petit nombre de gens qui aiment les ſujets tirés de l'hiſtoire romaine ; et, ſi ce petit 1764.
nombre eſt content, vous tirerez alors quelque parti de l'impreſſion. L'auteur m'a conjuré de vous engager à ne point demander de privilége ; il vous prie encore de ſupprimer ce titre emphatique de *partage du monde*, titre qui promet trop, qui ne tient rien, et qui n'eſt pas le ſujet de la pièce. Il prétend que vous pourriez obtenir un ordre des premiers gentilshommes de la chambre pour jouer ſa pièce à Fontainebleau ; c'eſt une vraie pièce de miniſtres ; vous en donneriez quelques repréſentations à Paris, cela demanderait peu de travail. Voyez ce que vous pouvez faire; mandez-moi vos idées, afin que je les communique au jeune auteur. Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur.

Si vous voulez abſolument faire imprimer l'ouvrage du petit défroqué, je penſe qu'il faudra changer ſes *a* en *o*. Il a voulu ſuivre mon orthographe, cela lui ferait tort ; on le prendrait pour un diſciple.

N. B. Si vous prenez ce ſtérile parti d'imprimer ſans jouer, ſi vous jouez ſans imprimer, ſi vous gardez le manuſcrit du prêtre ſans imprimer ni jouer ; en un mot, quelque choſe que vous faſſiez, il vous prie de retrancher au

1764. quatrième acte, ſcène troiſième, tout ce qui eſt entre ces deux vers.

Elle coûtera cher, elle ſera fatale.

. . . .

Adieu; que mon épouſe, en apprenant mon ſort.

Plus on retranche en proſe, en vers, en tout genre, excepté en finance, moins on fait de ſottiſes.

LETTRE CLXXX.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

6 d'auguſte.

MADAME ANGE,

PUISQUE votre belle main écrit, je me flatte que vos jambes vont mieux; et c'eſt-là une de mes conſolations. Quand il fait bien beau, j'écris auſſi; mes fluxions ſur les yeux me laiſſent alors quelque relâche, et je redeviens aveugle au temps des neiges : c'eſt du moins de la variété, et il en faut un peu dans la vie. J'aime déjà votre ambaſſadeur vénitien de tout mon cœur. Je le ſupplierais d'accepter ma maiſon des Délices, où il pourrait vivre comme le ſignor *Pococurante*, et rétablir ſa ſanté à ſon

aiſe, ſi MM. les ducs de *Lorges* et de *Randan* n'avaient prévenu votre ambaſſadeur. Ils amènent des acteurs, ils veulent jouer la comédie ſur mon petit théâtre de Ferney : vous devinez combien tout cela entraîne d'embarras. Les plaiſirs bruyans ne ſont pas faits pour un vieillard malingre tel que j'ai l'honneur de l'être. J'aimerais bien mieux philoſopher paiſiblement avec M. *Tiepolo*. Je tâcherai de m'arranger pour le recevoir et pour lui plaire; je ſuis plus languiſſant que lui, et il me paraît que je lui conviens aſſez.

1764.

Je ne ſais ſi c'eſt vous, Madame, ou monſieur d'*Argental* qui a reçu un petit mémoire tiré d'Eſpagne, fort propre à figurer dans la *Gazette littéraire*. J'ai découvert un ancien Cid dont *Corneille* avait encore plus tiré que de celui de *Guilain de Caſtro*, le ſeul qu'on connaiſſe en France. C'eſt une anecdote curieuſe pour les amateurs : je voudrais bien en déterrer quelquefois de pareilles ; mais les correſpondans que *Cramer* m'avait donnés ne me fourniſſent rien. Je ne ſais s'il vous a rendu ſes devoirs à Paris. Il a bien mal fait de faire imprimer ſéparément les Commentaires ſur *Corneille*; il aurait été plus utile à la famille *Corneille* et aux *Cramer* d'augmenter le nombre des exemplaires pour les ſouſcripteurs, et de ſupprimer ſa petite édition : tout cela

1764. d'ailleurs eſt plein de fautes d'impreſſion qu'il avait promis de corriger : mais qui promet de ſe corriger ne tient jamais ſa parole en aucun genre ; il n'y a que mon petit ex-jéſuite qui ſonge ſérieuſement à ſe réformer. Il y travaille déjà ; il m'a envoyé des ſituations nouvelles, des ſentimens, des vers ; j'eſpère que vous n'en ſerez pas mécontente. Il dit qu'il veut abſolument en venir à ſon honneur, et qu'une conſpiration conduite par vous doit réuſſir tôt ou tard. J'ai été aſſez édifié de la conſtance de ce jeune défroqué. Il ne s'eſt point dépité, il ne s'eſt point découragé, il a couru ſur le champ au remède. Voici un petit mot qu'il vous ſupplie, Madame, de faire remettre au grand acteur. Le petit jéſuite ſupplie ſes anges de lui renvoyer ſa guenille ; vous en aurez bientôt une nouvelle : il n'abandonne jamais ce qu'il a commencé : il dit qu'il faut mourir à la peine ou réuſſir ; c'eſt un opiniâtre perſonnage. Voici bientôt le temps où nous allons établir la penſion de *Pierre Corneille* ; ce ſera M. *Tronchin* qui s'en chargera ; elle ne peut être en meilleures mains. L'affaire ſera plus prompte et plus nette ; c'eſt un grand plaiſir que monſieur *Tronchin* nous fait. La petite *Corneille-Dupuits* eſt à vos pieds, et moi auſſi.

Ma nièce partage tous les ſentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

LETTRE CLXXXI. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'auguste.

MON cher frère, vous fatiguerai-je encore du dépôt de mes lettres que vous avez la bonté de faire parvenir à leur destination? En voici une que je vous supplie de faire tenir à M. *Blin de Sainmore*, à qui vous avez donné un Corneille. Il a fait une petite brochure contre les préjugés de la littérature, qui me paraît assez bien, quoiqu'elle ne soit pas assez approfondie. Vous savez qu'il faut encourager tous les ennemis des préjugés.

S'il vous restait quelques exemplaires de Corneille, je vous supplierais d'en faire tenir un à M. le marquis *Albergati*, sénateur de Bologne; mais comment envoyer à Bologne? Je crois que tout va par les voitures publiques, et qu'en mettant le paquet à la diligence de Lyon, il arriverait à bon port; mais je ne veux pas vous causer un tel embarras, et abuser à ce point de votre amitié et de votre activité, deux bonnes qualités que je souhaite à frère *Thiriot*.

1764. Il faut que je vous conte que *Paliſſot* ne s'éloigne pas de vouloir ſe raccommoder avec les philoſophes. Il m'a écrit pluſieurs fois; je lui ai répondu que je ne pouvais lui pardonner d'avoir attaqué des gens de mérite, qui, pour la plupart ayant été perſécutés, devaient être ſacrés pour lui.

J'en reviens toujours à gémir avec vous de voir les philoſophes attaqués par ceux-mêmes qui devraient l'être, par ceux qui penſent comme nous, et qui auraient combattu ſous les mêmes étendards, s'ils n'avaient pas été poſſédés du démon de l'envie et de celui de la ſatire. Par quelle fureur enragée, quand on veut être ſatirique, n'exerce-t-on pas ce talent contre les perſécuteurs des gens de bien, contre les ennemis de la raiſon, contre les fanatiques ?

Dites-moi, je vous prie, ſi frère *Platon* eſt lié avec le ſecrétaire de notre académie. Je crois que ce ſecrétaire ne ſera jamais l'ennemi de la philoſophie; mais je ne crois pas qu'il veuille ſe compromettre pour elle. Nous avons des compagnons, mais nous n'avons point de guerriers.

Vous ſouvenez-vous du petit ouvrage attribué à *Saint-Evremond* ? On le réimprime en Hollande, revu et corrigé, avec pluſieurs autres pièces dans ce goût. On m'en a promis

quelques exemplaires que je ne manquerai pas de faire paſſer à mon cher frère. 1764.

Bonſoir ; je ferme ma lettre, et je vous jure que ce n'eſt pas pour être oiſif. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXXII.

A M. HELVETIUS.

13 d'auguſte.

J'AI lu deux fois votre lettre, mon cher philoſophe, avec une extrême ſenſibilité ; c'eſt ma deſtinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en anglais, et comment il eſt intitulé ; car le mot *eſprit*, qui eſt équivoque chez nous, et qui peut ſignifier l'ame, l'entendement, n'a pas ce ſens louche dans la langue anglaiſe. *Wit* ſignifie eſprit dans le ſens où nous diſons avoir de l'eſprit, et *underſtanding* ſignifie eſprit dans le ſens que vous l'entendez.

Certainement votre livre ne vous eût point attiré d'ennemis en Angleterre ; il n'y a ni fanatiques ni hypocrites dans ce pays-là ; les Anglais n'ont que des philoſophes qui nous inſtruiſent, et des marins qui nous donnent ſur les oreilles. Si nous n'avons point de

1764. marins en France, nous commençons à avoir des philoſophes ; leur nombre augmente par la perſécution même. Ils n'ont qu'à être ſages, et ſurtout être unis, comptez qu'ils triompheront ; les ſots redouteront leur mépris, les gens d'eſprit ſeront leurs diſciples. La lumière ſe répandra en France comme en Angleterre, en Pruſſe, en Hollande, en Suiſſe, en Italie même ; oui, en Italie. Vous ſeriez édifié de la multitude des philoſophes qui s'élèvent ſourdement dans le pays de la ſuperſtition. Nous ne nous ſoucions pas que nos laboureurs et nos manœuvres ſoient éclairés, mais nous voulons que les gens du monde le ſoient, et ils le ſeront ; c'eſt le plus grand bien que nous puiſſions faire à la ſociété ; c'eſt le ſeul moyen d'adoucir les mœurs que la ſuperſtition rend toujours atroces.

Je ne me conſole point que vous ayez donné votre livre ſous votre nom ; mais il faut partir d'où l'on eſt.

Comptez que la grande dame a lu les choſes comme elles ſont imprimées, qu'elle n'a point lu le mot *abominable*, et qu'elle a lu *le repentir du grand Fénélon*. Soyez sûr encore que ce mot a fait un très-bon effet ; ſoyez sûr que je ſuis très-inſtruit de ce qui ſe paſſe.

Je n'ai lu dans *Paliſſot* aucune critique des propoſitions dont vous me parlez : il faut que

ces critiques mâl-honnêtes ſoient dans quelques feuilles ou ſupplémens de feuilles qui ne me ſoient pas encore parvenus. 1764.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philoſophe, très-hardiment. Le roi doit ſavoir que les philoſophes aiment ſa perſonne et ſa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui, que le petit-fils d'*Henri IV* leur eſt cher, et que les *Damiens* n'ont jamais écouté des diſcours affreux dans nos antichambres. Nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre; je ne ſais ſi ſes tuteurs en feraient autant. Pour moi, je défriche des terres abandonnées, je deſsèche des marais, je bâtis une égliſe, je ſoulage comme vous les pauvres, et je dis hardiment, par la poſte, que le diſcours de maître *Joli de Fleuri* eſt un très-mauvais diſcours. Je prends tout le reſte fort gaiement, et j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très-beaux vers dans le poëme que vous m'avez envoyé; je ſouhaite paſſionnément d'avoir tout l'ouvrage; adreſſez-le à M. *le Normand*, ou à quelque autre contreſigneur. Vivez, penſez, écrivez librement, parce que la liberté eſt un don de DIEU, et n'eſt point licence.

Il y a des choſes que tout le monde ſait, et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on

1764. ne les dife en plaifantant. Il eft permis à *la Fontaine* de dire que cocuage n'eft point un mal, mais il n'eft pas permis à un philofophe de démontrer qu'il eft du droit naturel de coucher avec la femme de fon prochain. Il en eft ainfi, ne vous déplaife, de quelques petites propofitions de votre livre. L'auteur de la fable des abeilles vous a induit dans le piége.

Au refte, il ne faut jamais rien donner fous fon nom Je n'ai pas même fait la Pucelle; maître *Joli de Fleuri* aura beau faire un réquifitoire, je lui dirai qu'il eft un calomniateur, que c'eft lui qui a fait la Pucelle qu'il veut méchamment mettre fur mon compte.

Adieu, mon cher philofophe; je vous falue en *Platon*, en *Confucius*, vous, madame votre femme, vos enfans; élevez-les dans la crainte de DIEU, dans l'amour du roi et dans l'horreur des fanatiques, qui n'aiment ni DIEU, ni le roi, ni les philofophes

LETTRE CLXXXIII.

1764.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 d'auguste.

VOTRE ami M. *Tiepolo*, Madame, eſt arrivé très-malade. J'ai envoyé tous les jours chez lui. Je lui ai mandé que j'étais à ſes ordres. Je n'ai pu aller le voir; et voici mes raiſons. J'ai prêté les Délices à MM. les ducs de *Randan* et de *Lorges*. M. le prince *Camille* arrive; madame la préſidente de *Gourgue* et madame la marquiſe de *Jaucourt* ſont à Genève; c'eſt une proceſſion qui ne finit point. Je ſuis à deux lieues de cette ville. Si je feſais une viſite, il faudrait que j'en fiſſe cent; ma ſanté ne me le permet pas. Je paſſerais ma vie à courir, je perdrais tout mon temps, et je ne veux pas en perdre un inſtant. Les triſtes aſſujettiſſemens auxquels mes maladies continuelles me condamnent, me forcent à la vie ſédentaire. Tout ce que je puis faire, c'eſt de bien recevoir ceux qui me font l'honneur de venir dans mon hermitage. J'ai acheté aſſez cher la liberté tranquille dans laquelle je finis mes

——— jours, pour n'en faire pas le facrifice. Mon-
1764. fieur l'ambaffadeur de Venife m'a promis qu'il viendrait à Ferney ; nous aurons grand foin de l'amufer et de lui plaire ; nous le promènerons ; il verra un pays plus beau que fa Brenta, et nous lui jouerons la comédie : c'eft tout ce que je ferais pour un doge.

Je crois que vous recevrez à la fois monfieur d'*Argental* et ma lettre ; ainfi, Madame, je vais parler à tous deux de mon petit ex-jéfuite. Il m'eft venu trouver avec une lettre de M. de *Chauvelin*, l'ambaffadeur, qui perfifte toujours dans fon goût pour les roués. Je lui ai dit que votre avis était qu'ils fuffent imprimés, mais qu'il fallait en retrancher des longueurs, et même des fcènes qui font languir l'action ; qu'il fallait furtout y femer des beautés frappantes, et faire paffer l'atrocité du fujet à la faveur de quelques morceaux faillans, fortifier le dialogue, retrancher, ajouter, corriger. Il n'en a pas dormi ; il a réformé des actes entiers ; un peu de dépit, peut-être, lui a valu du génie. Il a voulu que fes anges en vinffent à leur honneur, et que ce qu'ils ont cru paffable devînt digne d'eux. Je fuis très-content des fentimens de ce pauvre diable qui paraît vous être infiniment attaché ; cela eft tout jeune et plein de bonne volonté.

Ayez donc la bonté, mes anges, de faire

retirer l'exemplaire de *le Kain* auſſi-bien que les rôles. Je conſeillerais à *le Kain* de faire imprimer l'ouvrage lui-même, et de le débiter à ſon profit; peut-être y gagnerait-il plus qu'avec un libraire. Il y a tant de gens qui ſont des recueils de toutes les pièces bonnes ou mauvaiſes, qu'on ne riſque preſque rien. D'ailleurs le petit prêtre ſerait très-fâché qu'il y eût un privilége; ces priviléges entraînent toujours des procès. C'eſt aſſez que notre grand acteur faſſe un profit honnête de cette édition. 1764.

L'auteur compte vous envoyer l'ouvrage dès qu'il ſera au net. Il ne faudra à *le Kain* qu'une permiſſion tacite. On mettra une petite préface au-devant de l'ouvrage, le tout ſous l'approbation des anges, à qui l'ex-jéſuite a voué un culte d'hyperdulie pour le moins.

Je n'ai pas la moindre facétie italienne pour fournir à la gazette. De plus, comment pourrai-je y pourvoir à préſent que j'ai les roués ſur les bras? Un petit jéſuite à conduire n'eſt pas une beſogne aiſée. Toutefois, divins anges, daignez dire dans l'occaſion un mot des dixmes. Je crains la Saint-Martin autant que les buveurs l'aiment. Je ſuis à vos pieds et au bout de vos ailes. *V.*

1764.

LETTRE CLXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 d'auguſte.

MES divins anges, j'ai montré votre lettre et votre ſavant mémoire au petit défroqué. Je lui ai dit : Vous voyez que les anges penſent comme moi. Combien de fois, petit frère, vous ai-je averti qu'il ne fallait pas qu'on envoyât *Julie* prier DIEU, quand on va aſſaſſiner les gens ; cela ſeul ferait capable de faire tomber une pièce. Je m'en ſuis bien douté, m'a-t-il répondu, et j'ai eu toujours de violens ſcrupules. Que n'avez-vous donc ſupprimé cette ſottiſe ? elle eſt corrigée, a dit le pauvre enfant, auſſi-bien que tous les endroits que vos anges reprennent. J'ai penſé abſolument comme eux, mais j'ai corrigé trop tard. Je m'étais follement imaginé que la chaleur de la repréſentation ſauverait mes fautes : je ſuis jeune, j'ai peu d'expérience, je me ſuis trompé. J'oſe croire que ſi la pièce, telle qu'elle eſt aujourd'hui, était bien jouée à Fontainebleau, elle pourrait reprendre faveur.

Je vous avoue, mes anges, que la ſimplicité, la candeur et la docilité de ce bon petit frère

m'ont attendri. Je vous envoie ſon drame que je crois aſſez paſſablement corrigé. Je le mets ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin*, et je vous en donne avis. 1764.

Je n'ai pas encore pu voir votre aimable ambaſſadeur vénitien. Il eſt malade à Genève, et moi à Ferney. Des pluies horribles inondent la campagne, et interdiſent tout voyage. J'envoie ſavoir tous les jours de ſes nouvelles.

Vous ne m'aviez pas dit que vous feriez bientôt un tour à Villars. M. le duc de *Praſlin* a ſans doute le plus beau palais qui ſoit autour de Paris, et dans la plus vilaine ſituation. On dit que tout eſt horriblement dégradé.

Je compte bien ſur ſes bontés pour nos pauvres dixmes. Gare la Saint-Martin.

Reſpect et tendreſſe.

J'oubliais de vous dire que ce pauvre ex-jéſuite a été très-fâché qu'on ait intitulé ſon drame : Le partage du monde. C'eſt un titre de charlatan.

1764.

LETTRE CLXXXV.

AU MEME.

22 d'auguste.

Vous avez probablement, divins anges, reçu le gros paquet adressé à M. le duc de *Praslin*. Vous devez être las des fatras de mon ex-jésuite. Il n'y a que vos excessives bontés, soutenues de l'amour du tripot, qui puissent combattre le dégoût que doit vous donner cette œuvre tant rapetassée. Pour moi je n'en suis plus juge, et, à force de regarder, je ne vois plus rien. Monsieur l'ambassadeur persiste toujours dans son goût pour les roués; mais il est comme moi chez des allobroges, et il se peut que, dans la disette du bon, il trouve le mauvais passable. On me mande que la pauvre comédie française est déserte, et qu'il faut que vous vous en teniez dorénavant à l'opéra comique. Vous êtes en tout sens dans le temps de la décadence. Continuez, ô Velches! Je viens de lire deux nouveaux tomes de l'*Histoire de France*. *Maimbourg*, *Daniel*, sont des *Tite-Live* en comparaison de cette rapsodie ampoulée. Tout est du même genre. Je ne veux plus rien écrire du tout, de peur que la maladie ne me gagne.

Est-il

Eſt-il vrai que le marquis, frère de la marquiſe, n'a plus les bâtimens, et que tous les artiſtes le regrettent ? Les mémoires de ce fou de *Déon* courent l'Europe. Nouvel aviliſſement pour les Velches. 1764.

Que faire ? cultiver ſon jardin; mais ſurtout conſerver ſes dixmes. Je vous implore contre la ſainte Egliſe.

LETTRE CLXXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

24 d'auguſte.

MON cher frère, je vous garderai aſſurément le ſecret ſur ce que vous me mandez du ſecrétaire. Ce n'était pas ainſi qu'en uſaient les premiers fidelles. *Pierre* et *Paul* ſe querellèrent, mais ils n'en contribuèrent pas moins à la cauſe commune. Quand je ſonge quel bien nos fidelles pourraient faire, s'ils étaient réunis, le cœur me ſaigne.

Je n'ai aſſurément nulle envie de lier aucun commerce avec le calomniateur; j'ai été bien aiſe ſeulement de vous informer qu'il commençait à ſe repentir.

Eh bien, vous voyez que, de tous les gens de lettres qui m'ont écrit que je n'avais pas

1764. affez critiqué *Corneille*, il n'y a que M. *Blin de Sainmore* qui ait pris ma défenfe. Soyons étonnés après cela que les philofophes nous abandonnent. Les hommes font prefque tous pareffeux et poltrons, à moins qu'une grande paffion ne les anime.

Je fens bien qu'on aurait pu faire un ouvrage plus inftructif que la lettre de *Sainmore*; mais il importe fort peu qu'on fe charge d'éclairer les hommes fur de mauvais vers, fur des penfées alambiquées et fauffes, fur des perfonnages qui ne font point dans la nature, fur des amours bourgeois et infipides : c'eft contre des erreurs plus importantes et plus dangereufes qu'il faudrait leur donner du contre-poifon. Ce qu'il y a de cruel, c'eft que les empoifonneurs font récompenfés, et les bons médecins perfécutés. Ne pourrai-je jamais faire avec vous quelque confultation? Vous avez d'excellens remèdes ; mais nos malades font comme M. de *Pourceaugnac* qui voulait battre fon médecin.

Adieu, mon cher frère ; vous êtes courageux, et n'êtes point pareffeux : *non fic Thiriot*, *non fic*. Ne nous rebutons pas, nous avons fait quelques cures, et c'eft de quoi nous confoler. Courage ; *écr. l'inf.*

LETTRE CLXXXVII.

1764.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 31 d'augufte.

J'APPRENDS, Madame, que vous avez perdu M. d'*Argenfon.* Si cette nouvelle eft vraie, je m'en afflige avec vous. Nous fommes tous comme des prifonniers condamnés à mort, qui s'amufent un moment fur le préau jufqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée eft plus vraie que confolante. La première leçon que je crois qu'il faut donner aux hommes, c'eft de leur infpirer du courage dans l'efprit; et puifque nous fommes nés pour fouffrir et pour mourir, il faut fe familiarifer avec cette dure deftinée.

Je voudrais bien favoir fi M. d'*Argenfon* eft mort en philofophe ou en poule mouillée. Les derniers momens font accompagnés, dans une partie de l'Europe, de circonftances fi dégoûtantes et fi ridicules, qu'il eft fort difficile de favoir ce que penfent les mourans. Ils paffent tous par les mêmes cérémonies. Il y a eu des jéfuites affez impudens pour dire que M. de *Montefquieu* était mort en imbécille, et

1764. ils s'en fesaient un droit pour engager les autres à mourir de même.

Il faut avouer que les anciens, nos maîtres en tout, avaient sur nous un grand avantage. Ils ne troublaient point la vie et la mort par des assujettissemens qui rendent l'une et l'autre funestes. On vivait du temps des *Scipions* et des *Césars*, on pensait et on mourait comme on voulait; mais, pour nous autres, on nous traite comme des marionnettes.

Je vous crois assez philosophe, Madame, pour être de mon avis. Si vous ne l'êtes pas, brûlez ma lettre; mais conservez-moi toujours un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur le tas de boue où la nature nous a mis. *V.*

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 d'auguste.

J'EUS une belle alarme ces jours passés, Monseigneur, pour votre commandant de Guienne. J'envoyai de mon lit, dont je ne sors guère, savoir des nouvelles de la brillante santé que *Tronchin* lui avait promise; il venait de recevoir ses sacremens, et de faire son

teſtament. La raiſon de cette opération ſoudaine, la voici. 1764.

Tronchin l'a condamné à ne manger que des légumes, des carottes, des féves cuites à l'eau: Monſieur, a dit M. le duc de *Lorges*, je ne peux digérer votre galimafrée, elle me fait enfler le devant et le derrière. On lui a appliqué les ſangſues pour le derrière, et on lui a fait la ponction pour le devant; les vents ont redoublé de fureur, mais les ſacremens ont un peu apaiſé la tempête, et il eſt actuellement hors de danger. M. le duc de *Randan*, ſon frère, et M. le duc de *la Trimouille*, ſont arrivés avec vingt officiers: madame *Denis* veut abſolument leur donner la comédie. Je vais recevoir mes ſacremens auſſi, pour avoir une raiſon valable de ne point faire le baladin à ſoixante et dix ans.

J'apprends dans ce moment la mort de monſieur d'*Argenſon*, et j'en ſuis plus touché que de celle de l'empereur *Iwan*, parce qu'il était plus aimable. Il va ſe raccommoder avec madame de *Pompadour*, car ils ne pouvaient bien vivre enſemble que dans l'autre monde.

J'ai le ridicule de m'intéreſſer à l'élection d'un roi de Pologne; mais je crains fort que l'aventure du prince *Iwan*, ſuppoſé qu'elle ſoit vraie, n'empêche M. *Poniatowski*, favori de l'impératrice, d'être élu roi, comme il s'en

1764. flattait. On prétend qu'il y aura un peu de trouble au fond du Nord, pendant que mon héros fait régner la paix et les plaisirs dans son beau duché d'Aquitaine. Continuez cette douce vie, et daignez vous ressouvenir avec bonté de votre vieux courtisan redevenu aveugle, qui vous présente son tendre et profond respect. *V.*

LETTRE CLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de septembre.

MES divins anges, je vous crois à présent bien établis dans votre nouvelle maison. Vous vous êtes rapprochés de M. le duc de *Praslin*, et vous avez très-bien fait. J'ai montré vîte votre dernière lettre au petit défroqué : elle ne l'a point effrayé ; c'est un ingénu personnage. Je m'étais toujours défié, m'a-t-il dit, de cette *Julie* qu'on envoyait réciter son office dans sa chambre, et de ce *Pompée* qui se disait soldat, et de bien d'autres choses sur lesquelles cependant je me fesais illusion. J'étais si rempli de la prétendue beauté de quelques situations et de quelques caractères, que j'étouffais mes remords sur le reste.

Faites choix d'un ami dont la raiſon vous guide, 1764.
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on ſent faible et qu'on veut ſe cacher.

Il m'aſſure que *Pompée* ne ſera plus ſoldat; il voit bien que ce changement en exige d'autres, et qu'il faut raccommoder le bâtiment de manière que l'architecture ne ſoit point gâtée; cela demande un peu de ſoin; il eſt prêt à s'y livrer: il dit que la deſtinée de ſon pauvre drame eſt de voyager; il ſupplie mes anges de le lui renvoyer; il veut en venir à votre honneur et au ſien; il proteſte qu'il n'omettra rien pour gagner en dernier reſſort ce procès qu'il a perdu en première inſtance; il aime à plaider quand vous prenez en main ſa cauſe; il n'en démordra pas, je connais ſa tête.

Mes anges, il me paraît que *Catherine* fournit de grands ſujets de tragédie. Un feſeur de drames aurait beaucoup à apprendre chez *Catherine* et chez *Frédéric*; mais je ne veux pas croire tout ce qu'on dit.

Quelque choſe qui ſe paſſe dans le Nord, renvoyez-nous nos roués du Midi; notre jeune homme vous en renverra d'autres; c'eſt ſa conſolation. Il eſt venu quatre-vingts perſonnes dans ſa chaumière avec MM. les ducs de *Randan*, de *la Trimouille*, non pas le *la Trimouille* de *Dorothée*, &c. &c. Madame *Denis*

1764. leur a joué *Mérope*, leur a donné une fête, et moi, je me suis mis au lit.

Vous ne m'avez pas seulement parlé du décès de M. d'*Argenson*, mon contemporain; vous ne vous souvenez pas que nous l'appelions *la chèvre*; vous ne vous souvenez de rien, pas même du prince *Iwan*.

Cependant je baise le bout de vos ailes.

LETTRE CXC.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

10 de septembre.

VOTRE estampe est digne de vous et de M. *Vanloo*, Mademoiselle; c'est un très-beau tableau qui passera à la postérité, ainsi que votre nom. La grâce que le roi vous a faite, montre que les arts ne sont pas entièrement abandonnés. Je me flatte que le roi ne fera pas la même grâce au curé de Saint-Sulpice. J'ai vu, dans quelques papiers publics, que ce prêtre avait fait banqueroute, et j'en ai été très-édifié. Ce qui est bien sûr, c'est que ce maraud-là ne m'enterrera pas. Je souhaite que vous enterriez tous ceux de Paris, et que vous ayez autant de bons acteurs qu'il y a de

curés

curés et de vicaires. Comptez, Mademoiselle, sur le véritable attachement de celui qui a l'honneur de vous écrire. 1764.

LETTRE CXCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de septembre.

Anges, conjurés, protecteurs des roués, j'ai fait lire, sans tarder, votre lettre du 3 de septembre au petit frère ex-jésuite; je lui ai donné votre mémoire. Vos anges, m'a-t-il dit, ne sont pas des sots; et sur le champ il s'est mis à refaire ce que je vous envoie, et ce que je vous supplie de me renvoyer enrichi de vos observations. Il a changé, en conséquence, le commencement du cinquième acte, et il me charge de mettre ces deux esquisses dans mon paquet. Il est convenu que les discours d'*Octave* et d'*Antoine* n'étaient que raisonnables, et ne pouvaient intéresser. J'avoue, me disait ce jeune homme avec candeur, que tout ce qui ne concerne pas le péril de *Pompée* et le cœur de *Julie* doit indisposer les spectateurs. Il faut toujours faire paraître les tyrans le moins qu'on peut. Les malheureux qu'ils oppriment, et ceux qui veulent se

1764. venger, ne peuvent trop paraître. J'avais manqué à cette règle, en m'attachant trop à développer le caractère d'*Auguste :* mais ce qui est bon dans un livre n'est pas bon dans une tragédie. Ces dissertations d'*Octave* et d'*Antoine* étouffaient toute l'action; elle semble marcher à présent avec rapidité et avec intérêt, grâce aux belles idées des anges. Il ne s'agira plus que de retoucher le tableau, et de lui donner du coloris. J'espère que les anges renverront le tout, c'est-à-dire les cinq actes, le nouveau troisième acte et le nouveau commencement du cinquième; après quoi le petit jésuite, aidé de leurs lumières, travaillera à son aise.

Les anges sont constans dans leur bonne volonté, et ils ont trouvé un petit drôle qui a mis son opiniâtreté à leur obéir.

Si je pouvais parler d'affaires, je remercîrais tendrement des bontés qu'on a pour mes dixmes; je ne conçois pas trop comment on peut séparer la cause de Genève de la mienne. Je suis trop occupé de *Pompée* pour raisonner juste sur les traités faits avec les Suisses.

Respect, tendresse, reconnaissance.

LETTRE CXCII.

1764.

AU MEME.

14 de feptembre.

DIVINS anges, vous devez avoir reçu des fatras tragiques. Permettez que je vous parle d'un fatras de profe ; c'eft un Dictionnaire philofophique portatif, qu'on m'attribue, et que jamais je n'aurai fait. Cela eft rempli de vérités hardies que je ferais bien fâché d'avoir écrites. M. *Marin* peut aifément empêcher que ce diabolique ouvrage n'entre chez les Velches. Si vous daignez lui dire ou lui faire dire un mot, je vous ferai très-obligé. Il faut furtout qu'il foit perfuadé que cette œuvre infernale n'eft point de moi. Si j'étais l'auteur de tout ce qu'on met fur mon compte, j'aurais à me reprocher plus de volumes que tous les pères de l'Eglife enfemble. Le petit ex-jéfuite eft toujours au bout de vos ailes. Il attend les cinq, plus les trois, plus la première page du cinq. Cet opiniâtre candidat dit toujours qu'il n'en démordra pas, dût-il travailler deux ans de fuite ; c'eft bien dommage que cela foit fi jeune. On a de la peine à le former ; mais fa docilité et fa patience lui tiendront lieu de talent. Vous ne fauriez croire, mes anges, combien il vous aime.

1764.

LETTRE CXCIII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 19 de ſeptembre.

MON cher frère, je reçois votre lettre du 13, par laquelle vous me demandez un Dictionnaire philoſophique portatif. Ce Dictionnaire effarouche cruellement les dévots. Je ne veux jamais qu'il ſoit de moi ; j'en écris ſur ce ton à M. *Marin* qui m'en avait parlé dans ſa dernière lettre, et je me flatte que les véritables frères me ſeconderont. On doit regarder cet ouvrage comme un recueil de pluſieurs auteurs, fait par un éditeur de Hollande. Il eſt bien cruel qu'on me nomme ; c'eſt m'ôter déſormais la liberté de rendre ſervice. Les philoſophes doivent rendre la vérité publique, et cacher leur perſonne.

J'ai fait acheter le *Portatif* à Genève ; il n'y en avait alors que deux exemplaires. Le conſiſtoire des prêtres pédans, ſociniens, l'a déféré aux magiſtrats ; alors les libraires en ont fait venir beaucoup. Les magiſtrats l'ont lu avec édification, et les prêtres ont été tout étonnés de voir que ce qui eût été brûlé, il y a trente ans, eſt aujourd'hui très-bien reçu

dans le monde. Il me paraît qu'on eſt beaucoup plus avancé à Genève qu'à Paris. Votre parlement n'eſt pas encore philoſophe. 1764.

Je voudrais bien avoir les factums des capucins. Mais pourquoi faut-il qu'il y ait des capucins ? Courage, le royaume de DIEU n'eſt pas loin : les eſprits s'éclairent, d'un bout de l'Europe à l'autre. Quel dommage, encore une fois, que ceux qui penſent de la même manière ne ſoient pas tous frères ! que ne ſuis-je à Paris ! que ne puis-je raſſembler le ſaint troupeau ! que ne puis-je mourir dans les bras des véritables frères ! *Interim*, *écr. l'inf.*

LETTRE CXCIV.

A MADAME DU BOCAGE.

Ferney, 19 de ſeptembre.

Je n'ai point voulu vous remercier, Madame, ſans avoir joui de vos bienfaits. C'eſt en connaiſſance de cauſe que je vous réitère les ſentimens d'eſtime et de reconnaiſſance que je vous avais voués dès long-temps. J'ai lu la très-jolie édition dont vous avez voulu me gratifier. Je ne connaiſſais point vos agréables lettres ſur l'Italie ; elles ſont ſupérieures à

1764. celles de madame de *Montaigu*. Je connais Conftantinople par elle, et Rome par vous; et, grâce à votre ftyle, je donne la préférence à Rome. Je ne m'attendais pas, Madame, de voir mon petit hermitage auprès de Genève, célébré par la main brillante qui a fi bien peint les vignes des cardinaux. Les grands peintres favent également exercer leurs talens fur les palais et fur les chaumières.

Soyez bien sûre, Madame, que je fuis auffi reconnaiffant qu'étonné de l'extrême bonté avec laquelle vous avez bien voulu parler de moi. Je ne nie pas que je ne fois infiniment flatté de voir mon nom dans vos lettres qui pafferont à la poftérité; mais mon cœur, j'ofe le dire, eft encore plus fenfiblement touché de recevoir ces marques d'amitié de la première perfonne de fon fexe et de fon fiècle. J'ofe dire, Madame, que perfonne n'a plus fenti votre mérite que moi; mais je ne me bornerai pas à vous admirer: j'aimais votre caractère autant que votre efprit, et l'éloignement des lieux n'a point diminué ces fentimens. Madame *Denis* les partage; elle eft pénétrée, comme moi, de ce que vous valez. Recevez les hommages de l'oncle et de la nièce. Vous êtes au-deffus des éloges, vous devez en être fatiguée. On eft bien plus sûr de vous plaire quand on vous dit qu'on vous

est très-tendrement attaché, et c'est bien certainement ce que je suis avec le plus sincère respect. *V*. 1764.

LETTRE CXCV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de septembre.

Eh bien, oui, Madame; il serait tout aussi bon, pour le moins, de n'être pas né. L'*Evangile* ne l'a dit que de *Judas*, mais l'*Ecclésiaste* l'a dit de tous les hommes: et si *Salomon* a fait l'*Ecclésiaste*, vous êtes de l'avis du plus sage et du plus voluptueux de tous les rois. Remarquez seulement que *Salomon* ne parlait ainsi que quand il digérait mal. L'abbé de *Chaulieu*, qui valait bien *Salomon*, dit:

> Bonne ou mauvaise santé
> Fait notre philosophie.

Je suis donc volontiers de votre avis quand je souffre, et nous n'aurons plus de querelles sur cet article. Je croirai avec vous qu'il eût beaucoup mieux valu au prince *Iwan* de n'être pas né, que d'être empereur au berceau pour

1764. vivre vingt-quatre ans dans un cachot, et pour y mourir de huit coups de poignard. Je serais homme à souhaiter de n'être pas né, si on m'accusait d'avoir fait le Dictionnaire philosophique; car, quoique cet ouvrage me paraisse aussi vrai que hardi, quoiqu'il respire la morale la plus pure, les hommes sont si sots, si méchans, les dévots sont si fanatiques, que je serais surement persécuté.

Cet ouvrage, que je crois très-utile, ne sera jamais de moi; je n'en ai envoyé à personne; j'ai même de la peine à en faire venir quelques exemplaires pour moi-même. Dès que j'en aurai, je vous en ferai parvenir, mais par quelle voie? je n'en sais rien. Tous les gros paquets sont saisis à la poste. Les ministres n'aiment pas qu'on envoye sous leur nom des choses dont on peut leur faire des reproches; il faut attendre l'occasion de quelques voyageurs.

Je suis indigné qu'un homme qui avait le sens commun, ait passé les cinq dernières heures de sa vie avec un prêtre; deux minutes suffisaient. S'il faut payer chez vous ce tribut à l'usage, on doit acquitter cette dette le plus vîte qu'il est possible. Je vous prie de dire à M. le président *Hénault* combien je regrette son ami.

Mais si nous avions eu le malheur de perdre

M. *Hénault*, aurait-il fallu écrire à monſieur d'*Argenſon*? Je n'ai point écrit à ſon fils, parce que ſon fils ne m'écrirait pas ſur la mort de mon père. 1764.

Savez-vous, Madame, qu'il m'en coûte infiniment d'écrire ? Je vois à peine mon papier, et je ſuis très-malade. Je vous écris parce que vous vous croyez très-malheureuſe, et que vous avez une ame forte à qui je dis quelquefois des vérités fortes ; parce que vous m'avez dit quelquefois que mes lettres vous conſolaient un moment ; parce que j'aime à vous parler des malheurs de la vie humaine, des préjugés qui l'empoiſonnent, et des horreurs ridicules dont on accompagne la mort.

Soyons philoſophes, au moins dans nos derniers jours ; ne les employons pas à nous ſacrifier aux vanités du monde, à ſuivre des fantômes, à nous éviter nous-mêmes, à nous prodiguer au dehors, à nous repaître de vent. Vivez, philoſophez avec vos amis ; qu'ils trompent le temps avec vous ; qu'ils égayent avec vous le chagrin ſecret de la vieilleſſe ; qu'ils vivent pour eux et pour vous.

Adieu, Madame ; je vous aime de loin, et je vous aimerais encore plus de près. *V.*

1764.

LETTRE CXCVI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Ferney, 21 de septembre.

J'AI été ſi occupé de mon petit ex-jéſuite, et enſuite ſi malingre, que je n'ai pas remercié votre Excellence de l'extrême bonté qu'elle a eue de daigner s'intéreſſer pour un gentilhomme ſavoyard. Ce ſavoyard, nommé M. de *la Balme*, fera tout ce qui lui plaira; il ſuivra, s'il veut, les bons conſeils de votre Excellence. Je vous préſente mes très-humbles remercîmens et les ſiens, et je reviens à mon défroqué. Il veut abſolument juſtifier la bonne opinion que vous avez eue de ſon entrepriſe; il veut que ſon drame ſoit auſſi intéreſſant que politique. Ces deux avantages ſe trouvent rarement enſemble, témoin les douze ou treize dernières pièces du grand *Corneille* qui raiſonne, qui diſſerte et qui eſt bien loin de toucher. Notre petit drôle ajoute encore qu'il faut que le ſtyle ſoit de la plus grande pureté, ſans rien perdre de la force qui doit l'animer, ce qui eſt extrêmement difficile; que toute tragédie doit être remplie d'action, mais que cette action doit toujours produire dans l'ame de grands mouvemens,

et servir à développer des sentimens qui aient toute leur étendue ; car c'est le sentiment qui doit régner, et sans lui une pièce n'est qu'une aventure froide, récitée en dialogues. Enfin, il veut vous plaire, et il vous enverra sa pièce que vous ne reconnaîtrez pas. 1764.

Malheureusement, il n'y a point de rôle ni pour mademoiselle *Clairon* de Paris ni pour celle de Turin. Je me mets aux pieds de madame *Chauvelin-Clairon*, dont il faut adorer les talens et les grâces. Que l'une et l'autre Excellence conservent leurs bontés au vieux laboureur de Ferney, qui a quitté le cothurne pour le semoir, et qui fait des infidélités à *Melpomène* en faveur de *Cérès*, mais qui ne vous en fera jamais.

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 de septembre.

Je ne manque jamais de faire lire au petit prêtre les ordres célestes des anges ; il a dévoré le dernier mandat, et voici comme il m'a parlé :

J'avais déjà travaillé conformément à leurs idées, de sorte que les derniers ordres ne sont

1764. arrivés qu'après l'exécution des premiers. On trouvera des prêtres plus favans, mais non de plus dociles.

J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir; et, fi je n'ai pas réuffi, je fuis un jufte à qui la grâce a manqué.

J'ai ôté toutes les differtations cornéliennes qui anéantiffent l'intérêt. Je refpecte fort ce *Corneille*, mais on eft sûr d'une lourde chute quand on l'imite.

Il me paraît qu'à préfent toutes les fcènes font néceffaires, et ce qui eft néceffaire n'ennuie point.

Il paraît qu'on s'eft trompé quand on a dit que la pièce manquait d'action : il fallait dire que l'action était refroidie par les difcours qu'*Octave* et *Antoine* tenaient fur l'amour, et fur le danger qu'ils ont couru.

L'action, dans une tragédie, ne confifte pas à agir fur le théâtre, mais à dire et à apprendre quelque chofe de nouveau ; à fortir d'un danger pour retomber dans un autre ; à préparer un événement, et à y mettre des obftacles. Je crois qu'il y a beaucoup de cette action théâtrale dans mon drame, de l'intérêt, des caractères, de grands tableaux de la fituation de la république romaine, que le ftyle en eft affez pur et affez vif, et qu'enfin, tous les ordres de vos divins anges ayant été exécutés,

je dois m'attendre à une réparation d'honneur, si la pièce est bien jouée. 1764.

Je présume qu'il faut obtenir qu'on la représente à Fontainebleau, et que, si elle y réussit, on sera sûr de Paris; ce n'est pas la première fois qu'on a gagné un procès perdu en première instance, témoin Brutus, Oreste, Sémiramis.

Il n'est ni de l'intérêt de *le Kain*, ni de celui de l'auteur, ni de celui des comédiens, qu'on commence par imprimer ce qui, étant tombé à la représentation, n'engagerait pas les lecteurs à jeter les yeux sur l'ouvrage.

Ainsi a parlé le jeune prêtre, et il a fini par chanter une antienne à l'honneur des anges.

J'ai commencé, comme de raison, par le tripot; je passe aux dixmes.

Je n'ai point de termes, ni en prose ni en vers, pour exprimer ma reconnaissance. J'écrirai donc à ce M. de *Fontète*.

Passons aux seigneurs *Cramer*. On a un peu gâté les Génevois; ils n'ont pas daigné seulement faire prendre les armes à leur garnison pour MM. les ducs de *Randan*, de *la Trimouille* et de *Lorges*, tandis qu'elle les prend pour un conseiller des vingt-cinq, lequel, en parlant au peuple assemblé, l'appelle mes souverains seigneurs. Ce pays-ci est l'antipode du vôtre.

Tout ce que je peux vous dire des princes en question, c'est que quand j'arrivai ils

1764. n'avaient pas de chausses, et qu'ils sont à présent fort à leur aise.

Ils m'avaient toujours fait accroire qu'ils avaient écrit à un libraire de Florence pour me faire avoir les livres italiens nouveaux. M. de *Lorenzi* m'a mandé que ce libraire n'avait pas reçu de leurs nouvelles ; c'est ce qui fait que j'ai si mal servi votre *Gazette littéraire.*

Il n'y a pas, je crois, d'autre voie que celle de M. le duc de *Praslin* pour vous faire tenir le livre infernal. Je mettrai sur votre enveloppe : *Mémoire aux anges ;* mais donnez-moi vos ordres.

LETTRE CXCVIII.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 26 de septembre.

AGRÉEZ, Monsieur, que M. de *la Vabre*, qui vous présenta l'an passé une lettre de ma part, et que vous reçûtes avec tant de bonté, ait encore l'honneur de vous en présenter une. Il vous parlera de son affaire ; mais moi je ne peux vous parler que de vous-même, de votre éloquence, des excellentes méthodes que vous avez daigné donner pour élever des jeunes gens en citoyens, et pour cultiver leur

raiſon qu'on a ſi long-temps pervertie dans les écoles. Vous me paraiſſez le procureur général de la France entière. 1764.

J'ai relu pluſieurs fois tout ce que vous avez bien voulu rendre public, et toujours avec un nouveau plaiſir. Vous ne vous contentez pas d'éclairer les hommes, vous les ſecourez. J'ai vu, dans des mémoires d'agriculture, combien vous l'encouragez dans votre patrie. Je me ſuis mis au rang de vos diſciples ; j'ai ſemé du fromental à votre exemple, et j'ai forcé les terres les plus ingrates à rapporter quelque choſe. Je trouve que *Virgile* avait autant raiſon de dire : *O fortunatos nimiùm ſua ſi bona norint!* qu'il avait de tort de quitter la vie dont il feſait l'éloge. Il renonça à la charrue pour la cour ; j'ai eu le bonheur de quitter les rois pour la charrue. Plût à Dieu que mes petites terres fuſſent voiſines des vôtres ! Les hommes qui penſent ſont trop diſperſés, et le nombre des philoſophes eſt encore bien petit ; quoiqu'il ſoit beaucoup plus grand que dans notre jeuneſſe. J'ai vu l'empire de la raiſon s'étendre, ou plutôt ſes fers devenus plus légers. Encore quelques hommes comme vous, Monſieur, et le genre-humain en vaudra mieux.

Je vous ſupplie d'être bien perſuadé du reſpect infini avec lequel je ſerai toute ma vie, &c. *Voltaire.*

1764.

LETTRE CXCIX.

A M. DAMILAVILLE.

Ce 29 de feptembre.

MON cher frère, la tempête gronde de tous côtés contre le *Portatif*. Quelle barbarie de m'attribuer un livre farci de citations de St *Jérôme*, d'*Ambroife*, d'*Auguftin*, de *Clément* d'Alexandrie, de *Tatien*, de *Tertullien*, d'*Origène*, &c. ! N'y a-t-il pas de l'abfurdité de foupçonner un pauvre homme de lettres d'avoir feulement lu aucun de ces auteurs? Le livre eft reconnu pour être d'un nommé *Dubut*, petit apprenti théologien d'Hollande. Hélas! je m'occupais tranquillement de la tragédie de Pierre le cruel, dont j'avais déjà fait quatre actes, quand cette funefte nouvelle eft venue troubler mon repos. J'ai jeté dans le feu et ce malheureux *Portatif* que je venais d'acheter, et la tragédie de Pierre, et tous mes papiers; et j'ai bien réfolu de ne me mêler que d'agriculture le refte de ma vie.

Je vous le dis, je vous le répète, ce maudit livre fera funefte aux frères, fi on perfévère dans l'injuftice de me l'attribuer. On fait comment la calomnie eft faite. Voilà fon ftyle,

dit-elle

dit-elle ; ne le reconnaiſſez-vous pas à ce tour de phraſe ? Eh ! madame l'impudente, qui vous a dit que M. *Dubut* n'a pas le même ſtyle ? eſt-il donc ſi rare de trouver deux auteurs qui écrivent dans le même goût ? eſt-il donc permis de perſécuter un pauvre innocent, parce qu'on a cru reconnaître ſa manière d'écrire ? La calomnie répond à cela qu'elle n'entend point raiſon, qu'il faut venger *Pompignan* et maître *Aliboron*, et qu'elle pourſuivra les philoſophes tant qu'elle pourra.

1764.

Oppoſez donc, mon cher frère, votre éloquence à ſes fureurs. En vérité, les philoſophes ſont intéreſſés à repouſſer des accuſations de cette nature. Non-ſeulement il faut crier, mais il faut faire crier les criailleurs en faveur de la vérité. Rien ne ferait d'ailleurs plus dangereux pour l'*Encyclopédie*, que l'imputation d'un Dictionnaire philoſophique à un homme qui a travaillé quelquefois pour l'*Encyclopédie* même ; cela réveillerait la fureur des *Chaumeix*, et le *Journal chrétien* ferait beau bruit.

Je vous prie de m'envoyer des *Remarques* imprimées depuis peu ſur l'*Encyclopédie*, en forme de lettres. C'eſt apparemment le ſecrétaire de l'envie qui a fait cet ouvrage. Mandez-moi ſi on daigne y répondre, et s'il ferait à propos que les héritiers de *Guillaume Vadé*

1764. s'égayassent sur cet animal, quand ils n'auront rien à faire ?

Je ne peux avoir sitôt le recueil que je vous ai promis ; mais est-il possible qu'il ne vienne rien de Paris dans ce goût ? Vos prophètes sont muets, les oracles ont cessé. Il y a trop peu de *Meslier*, trop peu de Sermons, et trop de fripons.

Est-il vrai que l'archevêque de Paris revient à Conflans ? il fera peut-être un mandement contre le *Portatif*, pour s'amuser ; mais il n'amusera pas le public.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

LETTRE CC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier d'octobre.

Le petit ex-jésuite, qui me vient voir souvent, m'a dit aujourd'hui : Je ne suis point content du monologue qui finit le troisième acte ; je deviens tous les jours plus difficile, à mesure que j'avance en âge et que j'approche de la majorité. Voici donc une nouvelle scène que je vous supplie de présenter à vos anges ; il est aisé de la substituer à l'autre. Je suis un

peu guéri des illusions de l'amour propre, tout jeune que je suis; mais je m'imagine qu'on pourrait facilement obtenir de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre que le drame fût joué à Fontainebleau. Une de mes craintes est qu'il ne soit mal joué, mais il faut se servir de ce qu'on a. 1764.

O mes anges! j'avoue que je n'ai prêté qu'une attention légère au discours de notre prêtre. J'avais la cervelle toute entreprise d'une requête de nos petits Etats au roi, pour obtenir la confirmation des lettres patentes d'*Henri IV*, enregistrées au parlement de Dijon, en faveur des dixmes de notre pays. Je me conforme en cela aux vues et aux bontés de M. le duc de *Praslin*, et je me flatte qu'un curé ne tiendra pas contre *Henri IV* et *Louis XV*.

Je gémis toujours devant DIEU de l'injustice criante qu'on me fait de m'attribuer un *Portatif*; vous savez quelle est mon innocence. Je me suis avisé d'écrire, il y a quelques jours, une lettre à frère *Marin*, adressée toute ouverte chez monsieur le lieutenant général de police. Dans cette lettre, je le priais d'empêcher un scélérat de libraire, nommé *Besogne*, natif de Normandie, d'imprimer l'infernal *Portatif*; je ne sais si frère *Marin* a reçu cette lettre. En attendant, je trouve vos conseils divins, et

1764. je vais engager l'auteur à vous envoyer un *Portatif* raifonnable, décent, irréprochable, et même un peu pédantefque; et fi frère *Marin* n'était pas riche, fi on pouvait lui propofer de tirer quelque avantage de l'impreffion, cela ne ferait peut-être pas mal avifé. J'en ai parlé à l'auteur qui eft proche parent de l'ex-jéfuite; en vérité, ils font tout-à-fait dociles dans cette famille-là; il lui a dit qu'il s'allait mettre à travailler, tout malade qu'il eft. Cet auteur s'appelle *Dubut*, mais il a encore un autre nom; il a étudié en théologie, et pofsède *Tertullien* fur le bout du doigt. Ce ferait bien là le cas de donner les roués; il eft bon de faire des diverfions.

Je baife le bout des ailes de mes anges en toute humilité, avec la plus vive reconnaiffance.

LETTRE CCI.

AU MEME.

3 d'octobre.

DIVINS anges, vous avez à étendre vos ailes fur deux hommes affez finguliers; c'eft le petit ex-jéfuite en vers, et le petit huguenot *Dubut* en profe. Ce *Dubut*, auteur du *Dictionnaire*, trouve vos idées et vos confeils tout

aussi bons que le jésuite, et il y défère tout aussi vîte. Il m'apporta hier un gros cahier d'articles nouveaux et d'anciens articles corrigés. Je les ai lus, je les ai trouvés à la fois plus circonspects et plus intéressans que les anciens. C'est un travailleur qui ne laisse pas d'avoir quelque érudition orientale, et qui cependant a quelquefois dans l'esprit une plaisanterie qui ressemble à celle de votre pays. S'il n'était pas si vieux et si malade, vous pourriez en faire quelque chose. 1764.

Ce serait un grand coup d'engager frère *Marin* à faire imprimer les nouveaux cahiers de frère *Dubut*. Il y aurait assurément du bénéfice; et, si on n'ose pas proposer à frère *Marin* cette rétribution, il peut en gratifier quelque ami. Il peut surtout adoucir quelques teintes un peu trop fortes, s'il y en a, ce que je ne crois pas; car *Dubut* s'est tenu par les cordons.

Dans quelques jours on enverrait le reste de l'ouvrage; il pourrait aisément être répandu dans Paris, avant que son diabolique prédécesseur fût connu. Tout ce que je puis dire sur ce livre, c'est qu'il n'est point de moi, et que ceux qui me l'attribuent sont des malavisés, des gens sans pitié, des velches.

Je voudrais que mon ami le défroqué servît son ami *Dubut*; qu'il pût faire jouer le drame des roués pour faire diversion, comme *Alcibiade*

1764. fesait couper la queue à son chien, pour empêcher les Athéniens de remarquer certaine frasque dont on commençait à parler.

Voici *Dubut* qui entre chez moi ; il ne me donne aucun repos. Il faut donc que je vous en donne, et que je finisse.

Le paquet du huguenot est adressé à M. le duc de *Praslin*.

Respect et tendresse.

LETTRE CCII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 8 d'octobre.

Il y a huit jours que je suis dans mon lit, Madame. J'ai envoyé chercher à Genève le livre que vous voulez avoir, et qui n'est qu'un recueil de plusieurs pièces dont quelques-unes étaient déjà connues. L'auteur est un nommé *Dubut*, petit apprenti prêtre huguenot. Je n'ai pu en trouver à Genève ; j'ai écrit à madame de *Florian*. Cet ouvrage est regardé, par les dévots, comme un livre très-audacieux et très-dangereux. Il ne m'a pas paru tout-à-fait si méchant ; mais vous savez que j'ai beaucoup d'indulgence.

Je n'ai pas moins d'indignation que vous de voir qu'on m'impute ce petit livre, farci de citations des pères du fecond et du troifième fiècle. Il y eft queftion du *Targum* des Juifs : la calomnie me prend donc pour un rabbin ; mais la calomnie eft abfurde, de fon naturel ; et, tout abfurde qu'elle eft, elle fait fouvent beaucoup de mal. Elle m'a attribué ce livre auprès du roi, et cela trouble ma vieilleffe qui devrait être tranquille. La nature nous fait déjà affez de mal, fans que les hommes nous en faffent encore. 1764.

Cette vie eft un combat perpétuel ; et la philofophie eft le feul emplâtre qu'on puiffe mettre fur les bleffures qu'on reçoit de tous côtés : elle ne guérit pas, mais elle confole, et c'eft beaucoup.

Il y a encore un autre fecret, c'eft de lire les gazettes. Quand on voit, par exemple, que le prince *Iwan* a été empereur à l'âge d'un an, qu'il a été vingt-quatre ans en prifon, et qu'au bout de ce temps il eft mort de huit coups de poignard, la philofophie trouve là de très-bonnes réflexions à faire, et elle nous dit alors que nous devons être heureux de tous les maux qui ne nous arrivent pas, comme la maîtreffe de l'avare eft riche de ce qu'elle ne dépenfe point.

Je cherche encore un autre fecret, c'eft

1764. celui de digérer. Vous voyez, Madame, que je me bats les flancs pour trouver la façon d'être le moins malheureux qu'il me soit possible; car, pour le mot d'heureux, il ne me paraît guère fait que pour les romans. Je souhaiterais passionnément que ce mot vous convînt.

Il y a peut-être un état assez agréable dans le monde, c'est celui d'imbécille; mais il n'y a pas moyen de vous proposer cette manière d'être; vous êtes trop éloignée de cette espèce de félicité. C'est une chose assez plaisante, qu'aucune personne d'esprit ne voudrait d'un bonheur fondé sur la sottise; il est clair, pourtant, qu'on ferait un très-bon marché.

Faites donc comme vous pourrez, Madame, avec vos lumières, avec votre belle imagination et votre bon goût; et, quand vous n'aurez rien à faire, mandez-moi si tout cela contribue à vous faire mieux supporter le fardeau de la vie. *V.*

LETTRE

LETTRE CCIII.

1764.

A M. DE BORDES, *à Lyon*.

Aux Délices, 6 d'octobre.

MADAME *Cramer* m'a parlé, Monsieur, d'une comédie remplie d'esprit et de bonnes plaisanteries. Si vous voulez quelque jour en gratifier le petit théâtre de Ferney, les acteurs et actrices tâcheront de ne point gâter un si joli ouvrage. Je serai spectateur ; car, à mon âge de soixante et onze ans, j'ai demandé mon congé, comme le vieux bon homme *Sarrazin*. Il me paraît impossible qu'avec l'esprit que vous avez, vous n'ayez pas fait une très-bonne pièce ; j'ai vu de vous des choses charmantes dans plus d'un genre. Nous vous promettrons le secret, et nous remplirons, madame *Denis* et moi, toutes les conditions que vous nous imposerez.

Permettez-moi de vous parler d'un livre nouveau qu'on m'attribue très-mal à propos ; il est intitulé Dictionnaire philosophique. L'auteur est un jeune homme assez instruit, nommé *Dubut*. C'était un apprenti prêtre qui a renoncé au métier, et qui paraît assez philosophe. Comme on prétend qu'il n'est plus permis en France de l'être, je serais très-fâché

1764. qu'on imprimât cet ouvrage à Lyon ; car je m'intéreſſe fort à ce pauvre M. *Dubut*. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire ſi en effet on imprime le Dictionnaire philoſophique dans votre ville ; au moins *Dubut* enverrait un *errata*. Il dit qu'il s'eſt gliſſé des fautes intolérables dans l'édition qui ſe débite. Il ſerait mieux qu'on n'imprimât pas ce livre ; mais, ſi on s'obſtine à en faire une ſeconde édition, *Dubut* ſouhaite qu'elle ſoit correcte. Il implore votre médiation, et je me joins à lui.

Le marquis d'*Argens* vient d'imprimer à Berlin le *Diſcours de l'empereur Julien contre les Galiléens*, diſcours, à la vérité, un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par S[t] *Cyrille*.

Vous voyez qu'on oſe dire aujourd'hui bien des choſes auxquelles on n'aurait oſé penſer il y a trente années. Des amis du genre-humain font aujourd'hui des efforts de tous côtés pour inſpirer aux hommes la tolérance, tandis qu'à Toulouſe on roue un homme pour plaire à DIEU, qu'on brûle des juifs en Portugal, et qu'on perſécute en France des philoſophes.

Adieu, Monſieur ; n'aurai-je donc jamais le plaiſir de vous revoir ? Je vous avertis que, ſi vous ne venez point à Ferney, je me traînerai à Lyon avec toute ma famille. Je vous embraſſe en philoſophe, ſans cérémonie et de bon cœur.

LETTRE CCIV.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

8 d'octobre.

CHER frère, vous me raviſſez. Comment pouvez-vous écrire des lettres de quatre pages, étant malade et chargé d'affaires ? moi, qui ne ſuis chargé de rien, j'ai bien de la peine à écrire un petit mot. Je deviens auſſi pareſſeux que frère *Thiriot*; mais je ne change pas de patron comme lui. Apparemment qu'il ſert la meſſe de ſon archevêque. Pour moi, qui ne la ſers ni ne l'entends, je ſuis toujours fidelle aux philoſophes.

J'eſpère que le petit recueil fait par M. *Dubut* ne fera de tort ni à la philoſophie ni à moi. Je voudrais que chacun de nos frères lançât, tous les ans, les flèches de ſon carquois contre le monſtre, ſans qu'on ſût de quelle main les coups partent. Pourquoi faut-il que l'on nomme les gens ? il s'agit de bleſſer ce monſtre, et non pas de ſavoir le nom de ceux qui l'ont bleſſé. Les noms nuiſent à la cauſe, ils réveillent le préjugé. Il n'y a que le nom de *Jean Meſlier* qui puiſſe faire du bien, parce que le repentir d'un bon prêtre, à l'article de la mort, doit

——— faire une grande impreſſion. Ce *Meſlier* devrait
1764. être entre les mains de tout le monde.

Nous avons converti, depuis peu, un grand ſeigneur attaché à monſieur le dauphin; c'eſt un grand coup pour la bonne cauſe. Il y a dans la province des gens zélés qui commencent à combattre avec ſuccès.

J'aurais bien voulu que des *Cahuſac*, des *Deſmahis* n'euſſent pas travaillé à l'*Encyclopédie*, qu'on ſe fût aſſocié de vrais ſavans, et non pas de petits freluquets; et qu'on n'eût pas eu la malheureuſe complaiſance d'inférer, à côté des articles des *Diderot* et des d'*Alembert*, je ne ſais quelles puériles déclamations qui déshonorent un ſi bel ouvrage. Je ſuis ſi attaché à cette belle entrepriſe, que je voudrais que tout en fût parfait; mais le bon y domine à tel point, qu'elle fera l'honneur de la nation, et qu'aſſurément on doit à M. *Diderot* des récompenſes.

On dit qu'on a donné des lettres de nobleſſe et une groſſe penſion au ſieur *Outrequin*, pour avoir arroſé le boulevard. Si je travaillais à l'*Encyclopédie*, je dirais, à l'article *Penſion*: M. *Outrequin* en a reçu une très-forte, et M. *Diderot* a été perſécuté.

Bonſoir, belle âme qui gémiſſez comme moi ſur le ſort de la philoſophie. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCV.

1764.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 d'octobre.

L'AMITIÉ d'un philofophe comme vous, Monfieur, peut confoler de toutes les fottifes qu'on fait et qu'on dit chez les Velches. Je ne connaiffais point ce M. *Robinet*, et je ne favais pas qu'il fût l'auteur du *Traité de la nature*. Il me femble que c'eft un ouvrage de métaphyfique, et je fuis bien étonné qu'un philofophe s'amufe à faire imprimer deux volumes de mes lettres. Où aurait-il pris de quoi faire ces deux volumes?

A l'égard des fix commentateurs, il faut que ce foit la troupe qui travaille au *Journal chrétien*. Elle ne me donnera fans doute que des avis charitables et fraternels; elle priera DIEU pour moi, et cela me fera beaucoup de bien.

On dit que tous les muficiens ont été à l'enterrement de *Rameau*, et qu'ils ont fait chanter un très-beau *De profundis*. Quand je mourrai, les poëtes feront contre moi des épigrammes que les dévots larderont de maudiffons. En attendant, je me recommande à vous et aux philofophes.

1764.

LETTRE CCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 d'octobre.

MADAME de *Florian* vous remettra, Madame, le livre que vous demandez, presque aussitôt que vous aurez reçu cette lettre. Vous verrez bien aisément quelle injustice l'on me fait de m'attribuer cet ouvrage; vous connaîtrez que c'est un recueil de pièces écrites par des mains différentes. Il est d'ailleurs rempli de fautes d'impression et de calculs erronés, qui peuvent faire quelque peine au lecteur. Il y a quelques chapitres qui vous amuseront, et d'autres qui demandent un peu d'attention. Si vous lisez le *Catéchisme des Japonais*, vous y reconnaîtrez aisément les Anglais, vous y verrez d'un coup d'œil que les Breuxhé sont les Hébreux, les pipastes, les papistes, *Therlu* et *Vincal*, *Calvin* et *Luther;* et ainsi du reste.

Je vous exhorte surtout à lire le *Catéchisme chinois*, qui est celui de tout esprit bien fait. En général, le livre inspire la vertu, et rend toutes les superstitions détestables.

C'eſt toujours beaucoup, dans les amertumes dont cette vie eſt remplie, d'être guéri d'une maladie affreuſe qui ronge le cœur de la plupart des hommes, et qui conduit au tombeau par des chemins bordés de monſtres. 1764.

J'ai été ſi malade, depuis deux mois, Madame, que je n'ai pu aller une ſeule fois chez madame de *Jaucourt*. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avais renoncé à tout ce qu'on appelle devoirs, comme à tout ce qu'on nomme plaiſirs.

Je prie M. le préſident *Hénault* de ſouffrir que je ne le ſépare point de vous dans cette lettre, et que je lui diſe ici que je lui ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. Il voit mourir tous ſes amis, les uns après les autres ; cela doit lui porter de la triſteſſe dans l'ame, et vous devez vous ſervir l'un à l'autre de conſolation.

Un redoublement de mes maux, qui me prend actuellement, me remet dans mon lit, et m'empêche de dicter plus long-temps combien je ſuis dévoué à tous deux. Recevez enſemble les proteſtations bien ſincères de mes tendres ſentimens, et conſervez-moi des bontés qui me ſont bien précieuſes. *V.*

1764.

LETTRE CCVII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 9 d'octobre.

QUAND la faibleſſe et les maladies augmentent, on eſt un mauvais correſpondant, et votre Excellence eſt très-indulgente, ſans doute, pour les gens de mon eſpèce. Vous ne devez point d'ailleurs regretter que je ne vous aye pas inſtruit de ce que madame de *Was* peut être. Elle eſt venue chez moi, mais je ne l'ai point vue. Je me mets rarement à table quand il y a du monde ; ma pauvre ſanté ne me le permet pas. On dit qu'elle eſt fort aimable, ce qui eſt aſſez indifférent à un pauvre malade.

Vous devriez bien engager les anges à vous faire copier les roués de la nouvelle fournée; ils vous l'enverraient par le premier courier que M. le duc de *Praſlin* ferait paſſer par Turin. Vous jugeriez ſi, en ſupprimant quelques morceaux de politique, on a pu jeter plus d'intérêt dans l'ouvrage. La politique eſt une fort bonne choſe, mais elle ne réuſſit guère dans les tragédies : c'eſt, je crois, une des raiſons pour leſquelles on ne joue plus la plupart des pièces de ce grand *Corneille*. Il faut

parler au cœur plus qu'à l'esprit : *Tacite* est fort bon au coin du feu, mais ne serait guère à sa place sur la scène. 1764.

Au reste, je suis d'autant plus fâché d'avoir renoncé au théâtre, que c'est quitter un temple où madame l'ambassadrice est adorée. Je ne peux plus être un de ses prêtres, la vieillesse et la faiblesse m'ont fait réformer. J'ai pris mon congé au même âge que *Sarrazin*, et j'ai poussé la carrière aussi loin que je l'ai pu. A combien de choses n'est-on pas obligé de renoncer ? L'âge amène chaque jour une privation ; il faut bien s'y accoutumer, et n'en pas murmurer, puisqu'on n'est né qu'à ce prix. Il y a une chose qui m'étonnera toujours ; c'est comment le cardinal de *Fleuri* a eu la rage d'être premier ministre à l'âge de soixante et quatorze ans ; cela est plus extraordinaire que de faire des enfans à cent années. Je vous souhaite ces deux ministères, et je voudrais alors faire votre panégyrique.

J'ai vu votre petit anglais qui a une maîtresse, et point de précepteur. Ils sont tous dans ce goût-là. Nous avons eu long-temps le fils de M. *Fox*. Il voyageait, à quinze ans, sur sa bonne foi, et dépensait mille guinées par mois : les Velches n'en sont pas encore là.

Je présente mes respects à leurs Excellences, et je les prie très-instamment de me conserver leurs bontés.

1764.

LETTRE CCVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC,

10 d'octobre.

Mon cher frère en *Bayle*, en *Descartes*, *Lucrèce*, &c., continuez à faire tout le bien que vous pourrez dans votre province ; soyez le digne vicaire du curé *Meslier*. Si vous aviez pu distribuer à vos voisins les trois cents jambons qu'il a laissés à sa mort, vous leur auriez fait faire une excellente chère. Il est bon de manger des truites, mais vous savez qu'il faut aussi une autre nourriture.

Il est venu des adeptes, immédiatement après votre départ ; ils cultiveront la vigne du Seigneur d'un côté, tandis que vous la provignerez de l'autre, et DIEU bénira vos soins. Ma santé s'affaiblit tous les jours ; mais je mourrai content, si j'apprends que vous servez tous les jours sur votre table de ces bons jambons du curé. Cette nouvelle cuisine est très-saine ; elle ne donne point d'indigestion, elle ne porte point au cerveau des nuages comme l'ancienne cuisine. Je suis persuadé que vous aurez toujours beaucoup de convives, et que vous n'admettrez pas les sots à vos festins.

Mille respects à tout ce qui vous environne; je mets à la tête madame votre femme et monsieur votre frère. 1764.

LETTRE CCIX.

A M. DAMILAVILLE.

12 d'octobre.

VOICI, mon cher frère, un petit mot pour frère *Protagoras*.

Je ne sais si je vous ai mandé que l'article *Messie*, du *Portatif*, était du premier pasteur de l'Eglise de Lausane. L'original est encore entre mes mains, et on en avait envoyé une copie, il y a cinq à six ans, aux libraires de l'*Encyclopédie*. Ce morceau me parut assez bien fait; vous pouvez voir si on en a fait usage. Il me semble que le même ministre, qui se nomme *Polier de Bottens*, en avait envoyé plusieurs autres.

L'article *Apocalypse* est fait par un homme d'un très-grand mérite, nommé M. *Abauzit*; et l'article *Enfer* est traduit, en grande partie, de M. *Warburton*, évêque de Glocester.

Vous voyez que l'ouvrage est incontestablement de plusieurs mains, et qu'ainsi on a très-grand tort de me l'attribuer. On m'a vérita-

1764. blement alarmé ſur cet ouvrage; ainſi ne ſoyez point étonné de la fréquence de mes lettres.

Informez-vous de ce qu'eſt devenu le *Meſſie* de *Polier;* vous verrez la vérité de vos propres yeux, et vous ſerez en droit de la perſuader aux autres ; vous verrez ſurtout, par le détail que je vous fais, qu'il y a dans toute l'Europe d'honnêtes gens, très-inſtruits, qui penſent et qui écrivent librement. Chacun, de ſon côté, combat le monſtre de la ſuperſtition fanatique; les uns lui mordent les oreilles, d'autres le ventre, et quelques-uns aboient de loin. Je vous invite à la curée; mais il ne faut pas que le tonnerre tombe ſur les chaſſeurs.

Liſez, je vous prie, les *Queſtions propoſées à qui pourra les réſoudre*, page 117, dans le *Journal encyclopédique*, du 15 de ſeptembre. L'auteur a mis par-tout, à la vérité, le mot de *bête* à la place de celui d'*homme*, mais on voit aſſez qu'il entend toujours les bêtes à deux pieds, ſans plumes. Il n'y a rien de plus fort que ce petit morceau; il ne ſera remarqué que par les adeptes; mais la vérité n'eſt pas faite pour tout le monde, le gros du genre-humain en eſt indigne. Quelle pitié que les philoſophes ne puiſſent pas vivre enſemble!

J'apprends, dans le moment, une nouvelle que je ne veux pas croire, parce qu'elle m'afflige trop pour vous. On dit qu'on ſupprime

tous les emplois concernant le vingtième. Je ne puis croire qu'on laiſſe inutile un homme de votre mérite. Mandez-moi, je vous prie, ce qui en eſt, et comptez, mon cher frère, que je m'intéreſſe plus encore à votre bien-être qu'à *écr. l'inf.* 1764.

LETTRE CCX.

AU MEME.

25 d'octobre.

J'AI parcouru, mon cher frère, la *Critique* des ſept volumes de l'*Encyclopédie*. Je voudrais bien ſavoir qui ſont les gadouards qui ſe ſont efforcés de vider le privé d'un vaſte palais dans lequel ils ne peuvent être reçus? je leur appliquerais ce que l'électeur palatin me feſait l'honneur de m'écrire au ſujet de maître Aliboron : *Tel qui critique l'égliſe de Saint-Pierre de Rome, n'eſt pas en état de deſſiner une égliſe de village.* Belles paroles, et bien ſenſées! et qui prouvent que la raiſon a encore des protecteurs dans ce monde.

Je crois que le public ne ſe ſouciera guère qu'une des îles Marianes s'appelle *Agrignon* ou *Agrigan*, ni qu'il faille prononcer *Baraſſa* ou *Boſſera*; mais je crains que les ennemis de la

1764. philofophie ne regardent cette critique comme un triomphe pour eux.

Je fuis furtout indigné de la manière dont on traite M. d'*Alembert*, page 172 et 178. Pour M. *Diderot*, il eft maltraité dans tout l'ouvrage. Ce qu'il y a de pis, c'eft que ces miférables fonnent le tocfin. Ils font bien moins critiques que délateurs; ils rappellent, à la fin du livre, quatre articles des arrêts du confeil et du parlement contre l'*Encyclopédie*; ils reffemblent à des inquifiteurs qui livrent des philofophes au bras féculier.

Voilà donc la perfécution vifiblement établie; et, fi on ne rend pas ces fatellites de l'envie auffi odieux et auffi méprifables qu'ils doivent l'être, les pauvres amis de la raifon courent grand rifque. Je ne conçois pas que, parmi tant de gens de lettres qui ont tous le même intérêt, il n'y en ait pas un qui s'empreffe à porter au moins un peu d'eau, quand il voit la maifon de fes voifins en flamme. La fienne fera bientôt embrafée, et alors il ne fera plus temps de chercher du fecours.

Je voudrais bien que M. d'*Alembert* fufpendît, pour quelques jours, fes autres occupations, et que, fans fe faire connaître, fans fe compromettre, il fît, felon fon ufage, quelque ouvrage agréable et utile, dans lequel il daignerait faire voir, en paffant, l'info-

lence, la mauvaiſe foi et la petiteſſe de ces meſſieurs. Il eſt comme *Achille* qui a quitté le camp des Grecs; mais il eſt temps qu'il s'arme et qu'il reprenne ſa lance. Je l'en prie comme le bon homme *Phœnix*, et je vous prie de vous joindre à moi. 1764.

Il eſt triſte que le Dictionnaire philoſophique paraiſſe dans ce temps-ci, et il eſt bien eſſentiel qu'on ſache que je n'ai nulle part à cet ouvrage dont la plupart des articles ſont faits par des gens d'une autre religion et d'un autre pays.

Avez-vous à Paris la *Traduction du plaidoyer de l'empereur Julien contre les Galiléens*, par le marquis d'*Argens*? il ſerait à ſouhaiter que tous les fidelles euſſent ce bréviaire dans leur poche.

Adieu, mon cher frère; recommandez-moi aux prières des fidelles, et ſurtout *écr. l'inf.*

1764.

LETTRE CCXI.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 d'octobre.

VOUS avez écrit, Madame, une lettre charmante à madame *Denis*; j'y ai vu la beauté de votre ame et la bienfesance de votre caractère: tous les *Corneille* seront heureux. Il ne m'appartient pas de l'être à mon âge de soixante et onze ans, malingre et presque aveugle au pied des Alpes : cependant je le serais, je conserverais encore ma gaieté, et je travaillerais avec l'ex-jésuite pour vous plaire, si je n'étais un peu assommé par la persécution. La clique *Fréron*, la clique *Pompignan* crie que je suis l'auteur de je ne sais quel Dictionnaire philosophique portatif, tout farci de citations des pères de l'Eglise, et des rêveries des rabbins. On sait très-bien, dans le pays que j'habite, que c'est un recueil de plusieurs auteurs, rassemblé par un libraire ignorant qui a fait des fautes absurdes; mais, à la cour, on n'est pas si bien informé. La calomnie y arrive en poste, et la vérité, qui ne marche qu'à pas comptés, a la réputation de n'y être pas trop bien reçue.

Cependant,

Cepedant, comme M. d'*Argental* eſt à Fontainebleau, la vérité a là un bon appui. 1764.
Je compte ſur les bontés de M. le duc de *Praſlin*. Pourquoi m'attribuer un livre que je renie, un recueil de dix ou douze mains différentes ? condamne-t-on les gens ſans preuve, et ſur des ſoupçons auſſi mal fondés ? Le roi eſt juſte; il ne me jugera pas ſans doute ſur des préſomptions ſi légères; et, puiſqu'il fait élever une ſtatue à *Crébillon*, il ne me fera pas brûler aux pieds de la ſtatue; car enfin, ce *Crébillon* a fait cinq tragédies, et j'en ai fait environ trente, et ſurement je n'ai point fait le *Portatif*.

Il eſt ſi vrai que le livre eſt de pluſieurs auteurs, que j'ai en main l'original d'un des articles connus depuis quelques années.

On dit qu'un nommé l'abbé d'*Eſtrées*, autrefois aſſocié avec *Fréron*, depuis généalogiſte et fauſſaire, et qui a un petit prieuré dans mon voiſinage, a donné le *Portatif* au procureur général, lequel inſtrumente. Je vous ſupplie, Madame, de communiquer cette lettre à M. d'*Argental* qui eſt à Fontainebleau.

Je n'ai pas un moment à moi; mais tous les momens de ma vie vous ſont conſacrés à tous deux avec le plus tendre reſpect. *V.*

1764.

LETTRE CCXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 d'octobre.

MON divin ange, je vous ai écrit un petit mot par M. le duc de *Praslin*; j'ai écrit à madame d'*Argental* qui vous communiquera ma lettre. Le petit ex-jésuite est toujours plein de zèle et d'ardeur, et, quand il reverra ses roués, il attendra quelque moment d'enthousiasme pour faire réussir votre conspiration. Vous connaissez l'opiniâtreté de sa docilité.

Pour moi, vieux ex-parisien et vieux excommunié, je suis toujours occupé de ce malheureux *Portatif*, qu'on s'obstine à m'imputer. Un petit abbé d'*Estrées*, dont je vous ai, je crois, parlé dans mon billet, qui a travaillé autrefois avec *Fréron*, qui s'est fait généalogiste et faussaire, qui, à ce dernier métier, a obtenu un petit prieuré dans le voisinage de Ferney, et qui a tous les vices d'un fréronien et d'un prieur; ce petit monstre, dis-je, est celui qui a eu la charité de se rendre mon dénonciateur.

Il faut que vous sachiez que ce polisson vint, l'année passée, prendre possession de son

prieuré dans une grange, en ſe diſant de la maiſon d'*Eſtrées*, promettant ſa protection à tout le monde, et ſe feſant donner des fêtes par tous les gentilshommes du pays. Je n'eus pas l'honneur de lui aller faire ma cour; il m'écrivit que j'étais ſon vaſſal pour un pré qui relevait de lui; que mes gens étaient allés chaſſer une fouine auprès de ſa grange épiſcopale; qu'il voulait bien me donner à moi perſonnellement permiſſion de chaſſer ſur ſes terres, mais qu'il procéderait, par voie d'excommunication, contre mes gens qui tueraient des fouines ſur les ſiennes. 1764.

Comme je ſuis fort négligent, je ne lui fis point de réponſe. Il jura qu'il s'en vengerait devant DIEU et devant les hommes, et il clabaude aujourd'hui contre moi chez monſieur l'évêque d'Orléans et chez monſieur le procureur général. Un fripon armé des armes de la calomnie et de la vraiſemblance peut faire beaucoup de mal.

On m'impute le *Portatif*, parce qu'en effet il y a quelques articles que j'avais deſtinés autrefois à l'*Encyclopédie;* comme *Amour*, *Amour propre*, *Amour ſocratique*, *Amitié*, &c.; mais il eſt démontré que le reſte n'en eſt pas. J'ai heureuſement obtenu qu'on remît entre mes mains l'article *Meſſie*, écrit tout entier de la main de l'auteur. Je ne vois pas ce qu'on

peut répondre à une preuve auſſi évidente.
1764. Tout le reſte eſt pris de pluſieurs auteurs connus de tous les ſavans.

En un mot, je n'ai nulle part à cette édition, je n'ai envoyé le livre à perſonne, je n'ai d'autres imprimeurs que les *Cramer* qui, certainement, n'ont point imprimé cet ouvrage. Le roi eſt trop juſte et trop bon pour me condamner ſur des calomnies auſſi frivoles, qui renaiſſent tous les jours, et pour vouloir accabler, ſur une accuſation auſſi vague et auſſi fauſſe, un vieillard chargé d'infirmités.

Je finis, mon cher ange, parce que cette idée m'attriſte; et je ne veux ſonger qu'à vos bontés qui me rendent ma gaieté.

N. Non, je ne finis pas; le roi a chargé quelqu'un d'examiner le livre, et de lui en rendre compte; c'eſt, ou le préſident *Hénault*, ou M. d'*Agueſſeau*. Je ſoupçonne que l'illuſtre abbé d'*Eſtrées* a dîné, avec le préſident, chez le procureur général dont il fait, ſans doute, la généalogie. Cet abbé d'*Eſtrées* a mandé à ſon fermier qu'il me perdrait; il a toujours ſa fouine ſur le cœur. Dieu le béniſſe!

J'ai actuellement les yeux dans un pitoyable état; cela peut paſſer, mais les méchans ne paſſeront point.

Malgré mes yeux, j'ajoute que *Montpéroux*,

résident à Genève, aurait mieux fait de me
payer l'argent que je lui ai prêté, que d'écrire 1764.
ce qu'il a écrit à M. le duc de *Praslin*.

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCXIII.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

Aux Délices, le 20 d'octobre.

A la mort de M. d'*Argenson* je ne pouvais écrire à personne, mon cher et respectable confrère; j'étais très-malade, ce qui m'arrive souvent; et je suis toujours prêt à faire l'éternel voyage qu'a fait votre ami, que nous ferons tous, et qui n'est que la fin d'un rôle ou pénible, ou insipide, ou frivole, que nous jouons pour un moment sur ce petit globe. Je ne pus alors écrire ni à vous, son illustre ami, ni à MM. de *Paulmi* et de *Voyer*.

Quelque temps après, dans une lettre que je fus obligé d'écrire, tout malade que j'étais, à madame *du Deffant*, pour une commission qu'elle m'avait donnée, je vous adressai sept ou huit lignes un peu à la hâte, mais c'était mon cœur qui les dictait. J'étais d'ailleurs très-embarrassé de l'exécution des ordres de madame *du Deffant*. Il s'agissait de lui procurer

1764. un exemplaire d'un petit livre intitulé : *Dictionnaire philosophique portatif*, imprimé à Liége ou à Bâle. C'eſt un recueil de pièces déjà connues, tirées de différens auteurs. Il y a trois ou quatre articles aſſez hardis, et je vous avoue que j'étais au déſeſpoir qu'on me les imputât. Ce qui a donné lieu à cette calomnie, c'eſt que l'éditeur a mis dans l'ouvrage une demi-douzaine de morceaux que j'avais deſtinés autrefois au *Dictionnaire encyclopédique*, comme *Amour*, *Amour propre*, *Amour ſocratique*, *Amitié*, *Gloire*, &c.

Les autres articles ſont pris par-tout. *Baptême* eſt du docteur *Midleton*, traduit mot pour mot ; *Enfer*, *Chriſtianiſme*, ſont traduits de milord *Warburton* évêque de Gloceſter. *Apocalypſe* eſt un extrait du manuſcrit curieux de M. *Abauzit*, l'un des plus ſavans hommes de l'Europe, et des plus modeſtes ; mais l'extrait eſt très-mal fait. *Meſſie* eſt tout entier du premier paſteur de l'Egliſe de Lauſane, nommé M. *Polier de Bottens*, homme de condition et de beaucoup de mérite, qui envoya cet article aux encyclopédiſtes, il y a quelques années. Cet article me paraît ſavant et bien fait. J'ai obtenu, depuis peu, qu'on m'envoyât l'original écrit de ſa main, que je poſsède.

Ainſi vous voyez, mon cher et illuſtre

confrère, que l'ouvrage n'eſt pas de moi ; mais il faudra toujours que les gens de lettres ſoient perſécutés par la calomnie ; c'eſt leur partage, c'eſt leur récompenſe. 1764.

Je pourrais, ſi je voulais, me plaindre qu'à l'âge de ſoixante et onze ans, accablé d'infirmités et preſque aveugle, on ne veuille pas me laiſſer achever ma carrière en paix ; mais je ne ſuis pas aſſez ſot pour me plaindre, et j'aime mieux rire, juſqu'au bout, des vains efforts de la clique des *Patouillets* et des *Frérons*. Vos bontés me les font oublier, mon aimable et illuſtre confrère ; et, quand je ſuis toujours un peu aimé du ſeul homme qui ait appris aux Français leur hiſtoire, je me rengorge et je ſuis toujours fier dans mes déſerts.

Vivez, pouſſez votre carrière auſſi loin que *Fontenelle*, et quand je ſerai mort, dites : J'ai perdu un admirateur.

1764.

LETTRE CCXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 22 d'octobre.

Monseigneur, mon héros, je ne fais où vous êtes ; je ne fais où eſt madame la ducheſſe d'*Aiguillon* qui m'a honoré de deux gros volumes et d'un très-joli petit billet. Permettez que je m'adreſſe à vous pour lui préſenter mes remercîmens. Souffrez que je vous parle du tripot de la comédie, qui tombe en décadence comme tant d'autres tripots. Il y a un acteur excellent, à ce qu'on dit, nommé *Aufreſne*, garçon d'eſprit, belle figure, bel organe, plein de ſentiment. Il eſt actuellement à la Haie. Auteurs et acteurs, tout eſt en pays étranger.

Je me ſouviens d'avoir vu chez moi cet *Aufreſne* qui me parut fait pour valoir mieux que *Dufreſne* ; je vous en donne avis. Monſieur le premier gentilhomme de la chambre fera ce qui lui plaira.

Il y a dans le monde quelques exemplaires d'un livre infernal, intitulé : *Dictionnaire philoſophique portatif*. Ce livre affreux enſeigne, d'un bout à l'autre, à s'anéantir devant DIEU, à pratiquer la vertu, et à croire que deux

et

et deux font quatre. Quelques dévots, comme les *Pompignans*, me l'attribuent; mais ils me font trop d'honneur. Il n'est point de moi; et, si je suis un geai, je ne me pare point des plumes des paons. Il y a un autre livre bien plus diabolique, et fort difficile à trouver; c'est le célèbre *Discours de l'empereur Julien contre les Galiléens* ou *chrétiens*, très-bien traduit à Berlin par le marquis d'*Argens*, et enrichi de commentaires curieux. Et comme vous êtes curieux de ces abominations, pour les réfuter, je tâcherai de concourir à vos bonnes œuvres, en fesant venir de Berlin un exemplaire pour vous l'envoyer, si vous me l'ordonnez.

1764.

Je conçois à présent que c'est au printemps que mon héros conduira sa très-aimable fille sur le chemin d'Italie; et, si je ne suis pas mort dans ce temps-là, je me ranimerai pour me mettre à leurs pieds. Le soussigné *V.* n'est pas dans un moment heureux pour ses yeux; il présente son respect à tâtons. *V.*

1764.

LETTRE CCXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 d'octobre.

DIVIN ange, laiſſons un moment les roués, et parlons des brûlés. Deux conſeillers du conſeil de Genève ſont venus dîner aujourd'hui chez moi ; ils ont conſtaté que le Dictionnaire philoſophique qu'on m'impute eſt de pluſieurs mains ; ils ont reconnu l'écriture et la ſignature de l'auteur de l'article *Meſſie*, qui eſt, comme vous ſavez, un prêtre. Ils ont reconnu mot pour mot l'extrait de l'article *Apocalypſe*, de M. *Abauzit*, français réfugié depuis la révocation de l'édit de Nantes, et auſſi plein d'eſprit et de mérite que d'années. Ils certifient à tout le monde que l'ouvrage eſt de pluſieurs mains. Ils ſont d'avis ſeulement qu'il ne faut pas compromettre les auteurs d'une douzaine d'articles répandus dans cet ouvrage. Tout le monde ſait que c'eſt un pauvre libraire de Lauſane, chargé d'une nombreuſe famille, et accablé de misère, à qui un homme de lettres de ce pays-là donna le recueil, il y a quelques années, par une compaſſion peut-être imprudente. En un mot, on eſt perſuadé ici que je n'ai nulle part à cette édition.

Il ferait donc bien trifte qu'on m'accusât en France d'une chofe dont on ne me foupçonne pas à Genève. 1764.

D'ailleurs, dès que j'ai vu que l'imprudence de quelques gens de lettres m'attribuait à Paris cet ouvrage, j'ai été le premier à le dénoncer dans une lettre oftenfible, écrite à M. *Marin*, et envoyée toute ouverte dans une adreffe à M. de *Sartine*.

J'ai écrit à monfieur le vice-chancelier, à M. de *Saint-Florentin* ; en un mot, j'ai fait ce que j'ai pu pour prévenir les progrès de la calomnie auprès du roi. Je fais que le roi en avait parlé au préfident *Hénault* d'une manière un peu inquiétante.

Je fuis preffé de faire un voyage dans le Virtemberg et dans le Palatinat pour l'arrangement de mes affaires, ayant prefque tout mon bien dans ce pays-là; mais je ne veux point partir que je n'aye détruit auparavant une impofture qui peut me perdre.

Vous me direz peut-être que j'aurais dû m'adreffer à M. de *Montpéroux* qui eft réfident à Genève; mais il eft tombé en apoplexie, et il a même tellement perdu la mémoire, qu'il oublie l'argent qu'on lui a prêté. Il s'enferme chez lui avec un vicaire de village, qu'il a pris pour aumônier, lequel vicaire, par parenthèfe, n'eft pas l'ami des poffeffeurs de dixmes,

et excite violemment les curés contre les
1764. ſeigneurs. Ce pauvre M. de *Montpéroux* a été piqué, je ne ſais pas pourquoi, que les articles pour la *Gazette littéraire* n'aient pas paſſé par ſes mains. C'eſt une étrange choſe que cette petite jalouſie ; mais que faire ? il faut paſſer aux hommes leurs faibleſſes. Nous nous flattons, madame *Denis* et moi, que ni M. de *Montpéroux* ni ſon vicaire turbulent n'empêcheront l'effet des bontés de M. le duc de *Praſlin* pour madame *Denis*, contre le concile de Latran.

Le grand point eſt que le roi ſoit détrompé ſur ce petit Dictionnaire qu'il ne lira aſſurément pas. Des beaux eſprits de Paris pourront dire : C'eſt lui, Meſſieurs ; voilà ſon ſtyle. Il a fait l'article *Amour* et *Amitié*, il y a cinq ou ſix ans, donc il a fait *Apocalypſe* et *Meſſie*. Le roi eſt trop bon et trop équitable pour me condamner ſur les diſcours de M. de *Pompignan*.

Croyez-vous qu'il ſoit néceſſaire que j'écrive à M. le prince de *Soubiſe* pour détromper ſa Majeſté ?

Le petit abbé d'*Eſtrées*, qui n'eſt pas aſſurément deſcendant de *Gabrielle*, emploie toutes les reſſources de ſon métier de généalogiſte pour prouver que le diable engendra *Voltaire*, et que *Voltaire* a engendré le Dictionnaire philoſophique.

Vraiment, le marquis d'*Argens* eſt bien autrement engendré du diable ; il a traduit l'admirable *Diſcours de l'empereur Julien contre les chrétiens* ; il l'a enrichi de remarques très-curieuſes, et d'un diſcours préliminaire plus curieux encore. C'eſt un ouvrage diabolique : on eſt forcé de regarder *Julien* comme le premier des hommes de ſon temps. Il eſt bien triſte qu'un apoſtat comme lui ait eu plus de vertu dans le cœur, et plus de juſteſſe dans l'eſprit, que tous les pères de l'Egliſe. Le marquis d'*Argens* s'eſt ſurpaſſé en commentant cet ouvrage. 1764.

A l'ombre de vos ailes.

LETTRE CCXVI.

AU MEME.

Aux Délices, 29 d'octobre.

J'ECRIS aujourd'hui à mon ange comme un ange de paix. Nous ſommes voiſins d'un commandeur de Malte, ſavoyard de nation, chicaneur de profeſſion. Une partie des terres de la commanderie eſt enclavée dans celle de notre gendre *Dupuits*. Le père de notre gendre, par convenance, s'était chargé de l'adminiſtration de la commanderie. Le bail eſt rompu ; le

1764. commandeur affigne notre gendre par-devant le grand confeil à Paris.

J'ai écrit à monfieur l'ambaffadeur de Malte, pour le fupplier d'engager le commandeur favoyard à s'en remettre à des arbitres. Nous avons M. le bailli de *Groflier*, dans le voifinage, qui peut être arbitre au nom de l'ordre; et M. le marquis de *Billac*, l'un des plus honnêtes hommes du monde, ferait nommé par notre gendre qui a promis d'en paffer par leur fentence.

M. le bailli de *Frpulai* m'a mandé qu'il confulterait mon ange, et certainement il ne peut pas mieux faire; quel autre confulterait-on quand il s'agit de faire du bien?

Je crois que j'ai pris trop d'alarmes fur ce livre miférablement imprimé, qu'on fait bien ici être de plufieurs mains; mais le pauvre *Montpéroux* n'a pas joué un beau rôle dans cette affaire.

On dit *le Kain* malade. On m'a parlé d'un acteur, nommé *Aufrefne*, qu'on dit très-bon; il eft à la Haie. Je l'ai entendu, il y a fix ou fept ans; il me parut alors n'avoir de défaut que celui de jouer tout. On dit qu'il s'en eft corrigé. En ce cas, ce ferait une bonne acquifition pour le tripot que Dieu béniffe, et que je ne peux plus fervir.

Je me mets bien humblement à l'ombre des ailes de mon ange.

LETTRE CCXVII.

1764.

A MONSIEUR

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

29 d'octobre.

Le *Barretti* dont vous me parlez, Monſieur, m'a bien l'air d'être de la ſecte de ces flagellans qui, dans leurs proceſſions, donnaient cent coups d'étrivières à ceux qui marchaient devant eux, et en recevaient de ceux qui étaient derrière. Si vous voulez m'envoyer une poignée de ſes verges, on pourra le payer avec uſure.

J'ai reçu la traduction de Tancrède par M. *Claudio Zucchi*, qui me paraît avoir la politeſſe d'un homme de qualité, et ne point reſſembler du tout au ſieur *Barretti*. Heureux ceux qui cultivent comme vous les lettres par goût et par grandeur d'ame ! les autres ſont des laquais qui médiſent de leurs maîtres dans l'antichambre.

Comptez toujours, Monſieur, ſur mon très-tendre reſpect. *V.*

1764.

LETTRE CCXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de novembre.

Les neiges sont sur nos montagnes, et me voilà redevenu aveugle ; Dieu soit béni !

Mon divin ange me parle de mademoiselle *Doligny* et de mademoiselle *Luzy* ; je le supplie de mander quels rôles il faut donner à l'une et à l'autre : j'exécuterai vos ordres sur le champ. En attendant, elles peuvent apprendre ceux que vous leur destinez.

M. le maréchal de *Richelieu* aura peut-être oublié qu'il m'a écrit que je pouvais disposer de tous ces rôles ; mais heureusement j'ai sa lettre, ainsi que j'ai des preuves convaincantes que le *Testament politique* n'est point du cardinal de *Richelieu*. Je brave monsieur le maréchal, et madame la duchesse d'*Aiguillon*, et M. de *Foncemagne*, et le dépôt des affaires étrangères. Je leur réponds à tous, et vous croyez bien que ce n'est pas pour leur dire des choses qui leur déplaisent. Ma réponse est bien respectueuse, bien flatteuse, mais, à mon gré, bien curieuse. J'espère qu'elle vous amusera, et que M. le duc de *Praslin* n'en sera pas

mécontent. J'y dis un petit mot ſur les livres qu'on impute à de pauvres innocens. Au reſte, mon cher ange, je n'ai point prétendu que M. le duc de *Praſlin* débûtât, dans une ſéance du conſeil, en diſant : *Le Portatif n'eſt pas de V;* mais il eſt indubitable, il eſt démontré que le *Portatif* eſt de pluſieurs mains ; et, ſi vous en doutez, je vous enverrai l'original de *Meſſie*, avec la lettre de l'auteur, toutes deux de la même écriture. Alors, étant convaincu de la vérité, vous la ferez mieux valoir ; et M. le duc de *Praſlin*, convaincu par ſes yeux, ſerait plus en droit de dire dans l'occaſion : *V.* n'a point fait le *Portatif;* il eſt de pluſieurs mains. 1764.

Je ſais qu'on fait actuellement une très-belle édition de ce *Portatif* en Hollande, revue, corrigée et terriblement augmentée. C'eſt un ouvrage très-édifiant, et qui ſera fort utile aux ames bien nées.

Au reſte, que peut-on dire à *V.* quand *V.* n'a donné cet ouvrage à perſonne, et quand il a crié le premier au voleur, comme *Arlequin* dévaliſeur de maiſons ? *V.* eſt intact ; *V.* s'enveloppe dans ſon innocence ; *V.* reprendra les roués en conſidération, quand il pourra avoir au moins la moitié d'un œil. *V.* remercie tendrement ſon ange pour notre gendre, lequel eſt aſſigné à comparoir au grand conſeil, et

1764. à plaider contre les religieux corsaires de Malte. Nous sommes très-disposés à en passer par ce que monsieur l'ambassadeur de Malte voudra. Je suis persuadé que l'ordre dépenserait beaucoup d'argent à cette affaire, et y gagnerait très-peu de chose. *V.* remercie surtout pour la grande affaire des dixmes, dans laquelle heureusement son nom ne sera point prononcé; ce nom fait un assez mauvais effet, quand il s'agit de la sainte Eglise.

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCXIX.

AU MEME.

Aux Délices, 5 de novembre.

Voici, mon cher ange, un autre procès; jugez-moi avec M. le duc de *Praslin*, et jugez le cardinal de *Richelieu*. Ce petit procès peut amuser et faire diversion. Je crois que M. le maréchal de *Richelieu*, et madame la duchesse d'*Aiguillon*, tout opiniâtres qu'ils sont, m'accorderont liberté de conscience sur le *Testament* de leur grand oncle; et je me flatte que M. de *Foncemagne*, leur avocat, ne sera pas mécontent de la discrétion avec laquelle je plaide contre lui.

Dès que mes fluxions sur mes yeux me permettront d'entrevoir le jour, je reprendrai les roués en sous-œuvre ; et, dès que vous m'aurez marqué quels rôles il faut donner à mademoiselle *Doligny* et *Luzy*, je leur enverrai les provisions de leurs charges. 1764.

Je vous supplie de remarquer que c'est une vérité certaine que le *Portatif* est de plusieurs mains ; et ce n'est pas un petit avantage pour l'affermissement du règne de la raison, que plusieurs personnes, parmi lesquelles il y a même des prêtres, aient contribué à cet ouvrage. Des conseillers de Genève en ont vu de leurs yeux des preuves démonstratives, et doivent même l'avoir mandé à M. *Cromelin* ; c'est une vérité dont personne ne doute ici. La sottise qu'on a faite à Genève n'a été qu'un sacrifice au parti de *Jean-Jacques* qui a toujours crié qu'il fallait brûler l'*Evangile*, puisqu'on avait brûlé *Emile*. Où serait donc le mal ? où serait l'inconvenance, si M. le duc de *Praslin*, convaincu de la vérité que le *Portatif* est de plusieurs mains, disait dans l'occasion : Il est de plusieurs mains ? en quoi cela pourrait-il le compromettre ? J'ai su que les *Omer* se trémoussaient beaucoup ; cette famille n'est pas philosophe. Le règne de la raison avance ; mais plus elle fait de progrès, plus le fanatisme s'arme contre elle. On ne laisse pas d'avoir

1764. quelque obligation à ceux qui combattent pour la bonne caufe, mais il ne faut pas qu'ils foient martyrs. Le fanatifme, qui a tant défolé le monde, ne peut être adouci que par la tolérance, et la tolérance ne peut être amenée que par l'indifférence. Voilà ce qui fait que les Anglais font heureux, riches et triomphans, depuis environ quatre-vingts ans. J'en fouhaite autant aux Velches.

Mes yeux en compote m'obligent à remettre mon voyage de Virtemberg et du Palatinat. Je crierai toujours fur le *Portatif* comme un aveugle qui a perdu fon bâton, pour peu que maître *Omer* inftrumente.

Refpect et tendreffe. *V.*

LETTRE CCXX.

A M. DAMILAVILLE.

7 de novembre.

MON cher frère, comptez que je ne me fuis pas alarmé mal à propos fur ce *Portatif* qu'on m'imputait, et qu'il a été néceffaire de prendre à la cour des précautions qui ont coûté beaucoup à ma philofophie. Le mal vient de ce que les frères zélés m'ont nommé d'abord.

Il faudrait que les ouvrages utiles n'appartinſſent à perſonne. On doute encore de l'auteur 1764.
de l'*Imitation* de JESUS-CHRIST. Qu'importe l'auteur d'un livre, pourvu qu'il faſſe du bien aux bonnes ames ? Je ſais, à n'en pouvoir douter, que le procureur général a ordre d'examiner le livre, et d'en pourſuivre la condamnation. C'eſt un nommé l'abbé d'*Eſtrées*, petit généalogiſte, et un peu fauſſaire de ſon métier, qui a donné l'ouvrage au procureur général. On trouve par-tout des monſtres.

Il a fallu toute la protection que j'ai à la cour, pour affaiblir ſeulement un peu l'opinion où était le roi que j'étais l'auteur de ce *Portatif*. Il ſera plus difficile d'arrêter la fureur des *Omer*. L'un d'eux a fait venir l'ouvrage, et j'ai vu des lettres de lui qui ne ſont pas d'un homme modéré. On ne pourra empêcher ces perſécuteurs de ſuivre leurs infames uſages dont on ſe moque depuis aſſez long-temps. Tout ridicules qu'ils ſont, ils ne laiſſeront pas de faire impreſſion, et même ſur l'eſprit du ſouverain qui, en voyant l'ouvrage condamné, le trouvera encore plus condamnable.

Je vous ſupplie, mon cher frère, de continuer à réparer le mal. Si quelque choſe peut arrêter la fureur des barbares, c'eſt que le public ſoit inſtruit que le livre eſt un recueil de pièces de différens auteurs, dès long-temps

1764. publiées, et que je n'ai nulle part à cette édition. L'effet des premiers bruits ne se répare presque jamais; il faut cent efforts pour détruire l'impression d'un moment.

Admirons cependant la Providence qui a suscité jusqu'à un prêtre, qui est le premier de son Eglise, pour faire un des articles *Messie*; et le fameux *Midleton*, auteur de la *Vie* de *Cicéron*, pour un autre article. Frère *Protagoras* dit qu'il ne veut rien écrire; mais, si tous les sages en avaient dit autant, dans quel état serait le genre-humain? et dans quelle horrible superstition ne serions-nous pas plongés? La superstition est, immédiatement après la peste, le plus horrible des fléaux qui puissent affliger le genre-humain. Il y a encore des sorciers à six lieues de chez moi, sur les frontières de la Franche-Comté, à Saint-Claude, pays où les citoyens sont esclaves. Et de qui esclaves? de l'évêque et des moines. Il y a quelques années que deux jeunes gens furent accusés d'être sorciers; ils furent absous, je ne sais comment, par le juge. Leur père qui était dévot, et que son confesseur avait persuadé du prétendu crime de ses enfans, mit le feu dans la grange auprès de laquelle ils couchaient, et les brûla tous deux, pour réparer auprès de DIEU l'injustice du juge qui les avait absous. Cela s'est passé dans un gros bourg appelé

Longchaumois; et cela se passerait dans Paris, s'il n'y avait eu des *Descartes*, des *Gassendi*, des *Bayle*, &c. &c. 1764.

On a donc plus d'obligation aux philosophes qu'on ne pense; eux seuls ont changé les bêtes en hommes. Le *Julien* du marquis d'*Argens* réussit beaucoup chez tous les savans de l'Europe; mais il n'est pas connu à Paris; on y craint trop pour l'erreur qui est encore chère à tant de gens.

Avez-vous entendu parler de la nouvelle édition du *Testament du cardinal de Richelieu*? On croit m'avoir démontré que ce *Testament* est authentique, mais je me sens de la pâte des hérésiarques; je n'ai jamais été plus ferme dans mon opinion, et vous entendrez bientôt parler de moi. Cela vous amusera; je m'en rapporterai entièrement à votre jugement.

Je ne sais pourquoi frère *Protagoras* ne m'écrit point; je n'en compte pas moins sur son zèle fraternel. Hélas! si les philosophes s'entendaient, ils deviendraient tout doucement les précepteurs du genre-humain.

1764.

LETTRE CCXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 de novembre.

Si vous avez été malade, mon cher Monſieur, je ſuis devenu aveugle depuis que les neiges ont couvert nos montagnes ; c'eſt ce qui m'arrive tous les ans, et bientôt je perdrai entièrement la vue. Il aurait été bien à ſouhaiter, en effet, que les trois cents petits pâtés, dont vous m'avez parlé tant de fois, euſſent été mangés à Bordeaux ; mais un gourmand, qui arrive de cette ville, m'aſſure qu'il n'a pu en trouver chez aucun pâtiſſier, et c'eſt de quoi on m'avait déjà aſſuré plus d'une fois. M. le maréchal de *Richelieu*, qui aime les petits pâtés plus que perſonne, en aurait fait ſervir à ſa table ; il faut aſſurément qu'il ſoit arrivé malheur à votre four, et qu'il n'ait pas été aſſez chaud. Je ne ſais pas pourquoi vous m'attribuez une pièce de *Grécourt*, qui n'eſt que grivoiſe, et dont vous citez ce vers :

L'amour me dreſſe ſon pupitre.

Vous devez bien ſentir que la belle choſe dont il eſt queſtion ne reſſemble point du tout à un pupitre. Ce n'eſt pas là le ton de la bonne

compagnie.

compagnie. Tous les habitans de notre petit hermitage vous font, Monſieur, les complimens les plus ſincères, ainſi qu'à monſieur votre frère. Vous ſavez avec quelle tendreſſe inaltérable je vous ſuis attaché pour toute ma vie. 1764.

LETTRE CCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de novembre.

MON gendre et moi, nous ſommes aux pieds des anges; et, avant que j'aye fermé ma lettre, je compte bien que M. *Dupuits* aura écrit celle de remercîmens qu'il vous doit, après quoi il fera de point en point tout ce que vous avez la bonté de lui conſeiller.

Je ne ſuis pas auſſi heureux que lui dans la petite guerre avec M. le maréchal de *Richelieu*, puiſque je lui ai déjà envoyé les choſes que vous voulez que je ſupprime. Il me permet, depuis quarante ans, de diſputer contre lui, et je ne me ſouviens pas d'avoir jamais été de ſon avis; mais, heureuſement, il m'a donné toujours liberté de conſcience.

Je conçois bien, mon cher ange, qu'on oublie aiſément les anciennes petites brochures

écrites à propos du *Teſtament :* il y était queſ-
1764. tion du capucin *Joſeph*, et de ſa prétendue lettre à *Louis XIII.* Je répondis, en 1750, ce que je dis aujourd'hui avoir répondu en 1750, parce que je l'ai trouvé dans mes manuſcrits reliés, écrit de la main du clerc que j'avais en ce temps-là. Comment avez-vous pu imaginer que j'euſſe voulu antidater cette réponſe? quel bien cette antidate aurait-elle pu faire à ma cauſe ? Croyez que je dis auſſi vrai ſur cette petite brochure que ſur le *Portatif.* Croyez que M. *Abauzit*, auteur de l'article *Apocalypſe* et d'une partie de *Chriſtianiſme*, eſt non-ſeulement un des plus ſavans hommes de l'Europe, mais à mon gré le mieux ſavant.

Croyez que M. *Polier*, premier paſteur de l'Egliſe de Lauſane, auteur de *Meſſie*, entend très-bien ſa matière, et ne reſſemble en rien à vos évêques qui n'en ſavent pas un mot.

Croyez que *Midleton*, ce même *Midleton* qui a fait cette belle *Vie* de *Cicéron*, a fait un excellent ouvrage ſur les miracles, qu'il nie tous, excepté ceux de NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST. C'eſt de cet illuſtre *Midleton* qu'on a traduit le conte du miracle de *Gervais* et de *Protais*, et celui du ſavetier de la ville d'Hippone. Remerciez DIEU de ce qu'il s'eſt trouvé à la fois tant de ſavans perſonnages, qui tous ont contribué à démolir le trône de

l'erreur, et à rendre les hommes plus raisonnables et plus gens de bien. 1764.

Enfin, mon cher ange, soyez bien convaincu que je suis trop idolâtre et trop enthousiaste de la vérité, pour l'altérer le moins du monde.

A l'égard du *Testament relié en marroquin rouge*, la faute en est faite. Cette petite et innocente plaisanterie pourrait-elle blesser M. de *Foncemagne*, surtout quand ce n'est pas une *viande sans sauce*, et quand j'assaisonne la raillerie d'un correctif et d'un éloge ? J'ai envoyé l'ouvrage à M. de *Foncemagne*, l'estimant trop pour croire qu'il en fût offensé.

Enfin, pourquoi voudriez-vous que je supprimasse le trait de l'hostie, et du marquis *Dupuis*, duc de la Vieuville, quand cette aventure est rapportée, mot pour mot, dans mon Essai sur l'histoire générale, tome V, page 29, édition de 1761 ? Supprimer un tel article dans ma réponse, après l'avoir imprimé dans mon Histoire, et après l'avoir envoyé à M. le maréchal de *Richelieu* lui-même ; ôter d'une édition ce qui est dans une autre, ce serait me décréditer sans aucune raison.

Vous voyez donc bien, mon cher ange, que la vérité et la convenance exigent que l'ouvrage paraisse dans Paris, dans le même état où je soupçonne que le roi l'a déjà vu ;

1764. ſans quoi je paraîtrais déſavouer les faits ſur leſquels je me ſuis fondé.

Pardonnez, je vous prie, à mes petites remontrances. L'hiſtoire deviendrait un beau recueil de menſonges, ſi l'on n'oſait rapporter ce qu'ont fait les rois et les miniſtres, il y a cent cinquante années, de peur de bleſſer la délicateſſe de leurs arrière-couſins. Je vous ſupplie donc inſtamment de vouloir bien agréer la bonté de M. *Marin*, qui veut bien faire imprimer ma réponſe à M. de *Foncemagne*, avec les dernières additions que j'ai envoyées nouvellement.

Au reſte, il réſultera de toute cette diſpute, ou que le *Teſtament du cardinal de Richelieu* n'eſt point de lui, ou que, s'il en eſt, il a fait là un bien déteſtable ouvrage. Je ſais, à n'en pouvoir douter, que le roi a lu deux fois ce *Teſtament*, il y a environ vingt ans; et je crois qu'il eſt bien important pour le royaume que le roi perde l'opinion où il peut avoir été que cet ouvrage doit être la règle de la conduite d'un prince.

Quand on m'a mandé que vous aviez bien voulu corriger quelques paſſages, j'avais cru que c'était la faute qu'on a faite d'oublier les *jeunes magiſtrats*, et de dire que les *avocats* inſtruiſent les *magiſtrats*, en oubliant *jeunes*. Que cette expreſſion, la *France eſt le ſeul pays*

souillé de cet opprobre, vous avait paru trop forte, et que c'était-là qu'il fallait ménager les termes. Je me soumets à vos lumières et à vos bontés ; et en même temps je vous demande grâce pour l'hostie de la Vieuville, pour le marroquin rouge de l'abbé de *Rothelin*, et pour l'histoire du capucin *Joseph*. Je vous supplie de vouloir bien faciliter et d'approuver la bienveillance de M. *Marin*, à qui je renouvelle mes instances de laisser imprimer l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu à vous et à lui.

1764.

LETTRE CCXXIII.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

Aux Délices, 17 de novembre.

Je ne sais si vous savez, mon cher *Gros-Chat*, que je deviens aveugle ; vous me direz que je suis très-clair-voyant sur le mérite des *Pompignans* ; je vous assure que je ne le suis pas moins sur les devoirs de l'amitié. Je vous écrirais plus souvent, si j'avais du temps et des yeux ; mais tout cela me manque : vous savez de plus que j'ai l'honneur d'avoir soixante et dix ans ; et qu'étant né très-faible, je n'acquiers pas de la force avec l'âge. On meurt en

1764. détail, ma chère amie; puissiez-vous jouir d'une meilleure santé que la mienne! Je n'ai pas la consolation d'espérer de vous revoir; nous sommes l'un et l'autre dans des hémisphères différens. J'ai un ami dans ce pays-ci, qui va souvent en Amérique, mais qui en revient comme de Versailles à Paris. Il n'en est pas de même d'un *Gros-Chat* dont la gouttière est en Champagne, et d'un aveugle posté dans les Alpes. Il faut se dire adieu, ma chère amie; cela est douloureux. Je sens que je passerais avec vous des momens bien agréables; mais nous sommes cloués, par la destinée, chacun chez nous; et, malheureusement pour nous, nos solitudes ne sont pas bien fécondes en nouvelles. Tout ce que j'espère faire, c'est de vous dire que je vous aime de tout mon cœur. Quand cela est dit, je vous le redis encore; c'est comme l'*Ave-Maria* qu'on répète; on dit qu'il ennuie la sainte Vierge, et j'ai peur d'ennuyer *Gros-Chat* par de pareilles répétitions. Que n'êtes-vous la nièce de *Corneille!* je vous aurais remariée, et vous seriez grosse actuellement, et nous vivrions ensemble le plus gaiement du monde.

Adieu, mon cher *Gros-Chat;* vivons tant que nous pourrons: mais la vie n'est que de l'ennui ou de la crême fouettée.

LETTRE CCXXIV.

1764.

A M. PIERRE ROUSSEAU,

Auteur du Journal encyclopédique.

Aux Délices, près de Genève, 19 de novembre.

IL eſt vrai, Monſieur, comme vous le dites dans votre lettre du 4 du courant, qu'on débite toujours quelque choſe ſous mon nom, comme on donne quelquefois du vin du cru pour des vins étrangers. Ceux qui font ce négoce ſe trompent encore plus qu'ils ne trompent le public; mon vin a toujours été fort médiocre, et ceux qui débitent le leur ſous mon nom ne feront pas fortune.

J'apprends que pour ſurcroit on vient d'imprimer en Hollande mes Lettres ſecrètes; je crois qu'en effet ce recueil ſera très-ſecret, et que le public n'en ſaura rien du tout. Il me ſemble que c'eſt à la fois offenſer ce public et violer tous les droits de la ſociété, que de publier les lettres d'un homme avant ſa mort, ſans ſon conſentement; mais lui imputer des lettres qu'il n'a point écrites, c'eſt le métier d'un fauſſaire. Ce recueil n'eſt point parvenu dans ma retraite; on m'aſſure qu'il eſt fort mauvais, et j'en ſuis très-bien aiſe.

1764. Je présume, au reste, que, dans ces lettres familières qu'on débite sous mon nom, il n'y en aura aucune qui commence comme celles de *Cicéron : Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise ; pour moi je me porte bien.* Ce serait-là trop clairement un mensonge imprimé.

Je conçois qu'on imprime les lettres de *Henri IV*, du cardinal d'*Ossat*, de madame de *Sévigné ; Racine* le fils a même donné au public quelques lettres de son illustre père, dont on pardonne l'inutilité en faveur de son grand nom; mais il n'est permis d'imprimer les lettres des hommes obscurs, que quand elles sont aussi plaisantes que celles que vous connaissez sous le titre de *Litteræ virorum obscurorum*.

Ne voilà-t-il pas un beau présent à faire au public, que de lui présenter de prétendues lettres très-inutiles et très-insipides, écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît pas du tout! Il faut être aussi mal-avisé pour imprimer de telles fadaises, que frivole pour les lire; aussi toutes ces paperasses tombent-elles au bout de quinze jours dans un éternel oubli; et presque toutes les brochures de nos jours ressemblent à cette foule innombrable de moucherons qui meurent après avoir bourdonné un jour ou deux, pour faire place à d'autres qui ont la même destinée.

La

La plupart de nos occupations ne valent guère mieux : et ce n'était pas un ſot que celui qui dit le premier que tout n'était que vanité, excepté la jouiſſance paiſible de ſoi-même. 1764.

La ſubſtance de tout ce que je vous dis, Monſieur, mériterait une place dans votre journal, ſi elle était ornée par votre plume.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de novembre.

Vous êtes les anges des *Corneille*, comme vous êtes les miens ; ainſi je compte que madame *Dupuits* n'eſt pas trop téméraire en ſuppliant M. d'*Argental* de vouloir bien faire rendre le paquet ci-joint à M. *Corneille*. Le marquis eſt arrivé, et il a bien promis d'envoyer les feuilles qu'on demande ; et je ne doute pas que le prince et le marquis n'ordonnent à leurs principaux officiers de faire les recherches néceſſaires dans leur chancellerie ; moyennant quoi, l'héritier du nom de *Corneille* peut ſe flatter de recevoir, dans quelques mois, un paquet ſcellé du grand ſceau.

Mes anges m'avaient tenu le cas ſecret ſur

les lettres ſecrètes; je ne les ai point lues.
1764. C'eſt un nommé *Robinet*, qui eſt allé exprès à Amſterdam. Je ne crois pas que ſon entrepriſe lui paye ſon voyage. Il prétend auſſi faire imprimer ma correſpondance avec le roi de Pruſſe ; en ce cas, il publiera de bien mauvais vers. Vous croyez bien que j'entends les miens, car ceux d'un roi ſont toujours bons.

Il me paraît que je reſſemble aſſez à un homme dont le bien eſt à l'encan. On vend tous mes effets, comme ſi j'étais décédé inſolvable ; et on fourre dans l'inventaire bien des choſes qui ne m'appartiennent pas : mais, comme je ſuis mort, ce n'eſt pas la peine de me plaindre.

Dieu béniſſe les vivans, et qu'il accorde à mes anges la vie ſempiternelle, le plus tard qu'il pourra !

LETTRE CCXXVI.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

23 de novembre.

Les hommes feraient trop heureux, mon cher frère, s'ils n'avaient à combattre que des erreurs femblables à celle qui impute au cardinal de *Richelieu* un très-ennuyeux et très-déteftable *Teftament*. Je ne crois pas qu'on ait jamais débité une morale plus pernicieufe, ni propofé de plus extravagans fyftêmes.

Monfieur *Marin* s'eft chargé de faire imprimer, avec permiffion, ma réponfe à M. de *Foncemagne*, réponfe que je crois polie et honnête. Si quelque confidération particulière, dont je ne puis avoir connaiffance, l'empêchait de faire fur cela ce qu'il m'a promis, je vous ferais, en ce cas, très-obligé de donner à *Merlin* l'exemplaire corrigé que je vous fais tenir; et je crois que M. *Marin* y donnerait volontiers fon aveu. On ne pourrait lui reprocher d'être éditeur; il n'aurait fait que ce que fa place exige de lui. Il me femble néceffaire que l'ouvrage paraiffe; je fuis dans le cas d'une défenfe légitime; il ne ferait pas bien à moi d'abandonner, fur la fin

1764. de ma vie, une opinion que j'ai ſoutenue pendant trente années. Je vous jure que je me rétracterais publiquement, ſi on me donnait de bonnes raiſons; mais il me ſemble qu'on en eſt bien loin.

Montrez, je vous en prie, cette double copie à votre ami M. de *Beaumont*. Je crois que l'article qui regarde les avocats ne lui déplaira pas; je voudrais d'ailleurs avoir ſon avis ſur le fond du procès. Je vous avoue que je ſerais tenté de propoſer à M. de *Foncemagne* de prendre une demi-douzaine d'avocats pour arbitres. Il me paraît qu'on ne peut former que deux opinions ſur cette affaire; l'une, que le *Teſtament*, attribué au cardinal, n'eſt point de lui; l'autre, que, s'il en eſt, il a fait un ouvrage impertinent. Il y a plus d'un livre reſpecté dont on pourrait en dire autant.

Tâchez, mon cher frère, d'animer frère *Protagoras*; c'eſt l'homme du monde qui peut rendre les plus grands ſervices à la cauſe de la vérité. Les mathématiques ſont fort belles; mais, hors une vingtaine de théorèmes utiles pour la mécanique et pour l'aſtronomie, tout le reſte n'eſt qu'une curioſité fatigante. Plût à Dieu que notre *Archimède* pût trouver un point fixe pour y pendre le fanatiſme.

LETTRE CCXXVII.

1764.

A M. MARIN.

24 de novembre.

Si jamais, Monſieur, quelque homme de lettres vient vous dire que ſon métier n'eſt pas le plus ridicule, le plus dangereux, le plus miſérable des métiers, ayez la bonté de m'envoyer ce pauvre homme. Il y a tantôt cinquante ans que je puis rendre bon témoignage de ce que vaut la profeſſion. Un de ſes revenant-bons eſt que chaque année on m'a imputé quelque ouvrage ou bien impertinent ou bien ſcandaleux. Je ſuis dans le cas du célèbre M. *Arnoud*, et de l'illuſtre M. *le Lièvre*, deux braves apothicaires, dont on contrefait tous les jours les ſachets et le baume de vie. On débite continuellement, ſous mon nom, de plus mauvaiſes drogues. On a fabriqué une Hiſtoire de la guerre de 1741, avec mon nom à la tête. Je ne ſais quel fripier prétend avoir trouvé mon porte-feuille; il a donné hardiment un recueil de vers tirés du *Mercure*, et cela eſt intitulé : *Mon porte-feuille retrouvé.*

M. *Robinet*, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a fait imprimer mes lettres ſecrètes qui, ſi elles ſont ſecrètes, ne devraient pas

être publiques ; et M. *Robinet* ne fera pas assu-
1764. rément fortune avec mes prétendus secrets.

En voici un autre qui donne mes Oeuvres philosophiques ; et ces Oeuvres sont d'abominables rogatons imputés autrefois à *la Métrie*, et indignes même de lui.

Quel remède à tout cela, s'il vous plaît ? je n'y vois que celui de la patience ; autrefois je m'en fâchais, j'ai pris le parti d'en rire. Je ne puis imiter les charlatans qui avertissent le public de se donner de garde de ceux qui contrefont leur élixir. Il faut subir cette destinée attachée à la littérature. Il est très-inutile de se plaindre au public qui n'a jamais plaint personne, et qui ne songe qu'à s'amuser de tout.

Il faut qu'un homme de lettres se prépare à passer sa vie entre la calomnie et les sifflets. Si vous vous plaignez à votre ami d'un libelle fait contre vous, il vous demande vîte où on le vend ; si vous êtes affligé qu'on vous impute un mauvais ouvrage, il ne vous répond pas, et il court à l'opéra comique ; si vous lui dites qu'on n'a pas rendu justice à vos derniers vers, il vous rit au nez : ainsi le mieux est toujours de rire aussi.

Je ne sais si votre *Duchesne* s'appelle *André* ou *Gui ;* mais, soit *Gui* soit *André*, il a impitoyablement massacré mes tragédies ; il les a

imprimées comme je les ai faites, avec des fautes innombrables de sa part, comme moi de la mienne. De toutes les républiques, celle des lettres est sans contredit la plus ridicule. 1764.

LETTRE CCXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de novembre.

A l'un de mes anges, ou aux deux ensemble.

Les lettres se croisent, et le fil s'embrouille. La lettre du 21 de novembre m'apprend, ou qu'on n'avait pas encore reçu les lettres patentes de mesdemoiselles *Doligny* et *Luzy*, ou qu'elles ont été perdues avec un paquet adressé, autant qu'on peut s'en souvenir, à M. de *Courteille*. Tous mes paquets ont été envoyés depuis un mois à cette adresse, excepté un ou deux à l'abbé *Arnaud* ou à *Marin*. Il serait triste qu'il y eût un paquet d'égaré. Dans ce doute, voici de nouvelles patentes.

Je vous avais mandé que M. de *Richelieu* m'avait donné toute liberté sur la distribution de ces bénéfices : si M. de *Richelieu* change d'avis, je n'en changerai point ; je crois son

1764. goût pour mademoiselle d'*Epinai* passé, et j'imagine que sa fureur de vous contrecarrer sur les affaires du tripot est aussi fort diminuée.

Je vous supplie, mes divins anges, d'assurer M. *Marin* de ma très-vive reconnaissance. Je voudrais bien pouvoir la lui marquer, et vous me feriez grand plaisir de me dire comment je pourrais m'y prendre.

Il est très-vrai que j'avais fait une balourdise énorme, en ajoutant à la réponse faite à M. de *Foncemagne* en 1750, les noms du cardinal *Alberoni* et du maréchal de *Belliste*; je fis cette sottise en corrigeant l'épreuve à la hâte. On est bien heureux d'avoir des anges gardiens qui réparent si bien de pareilles fautes. Mais je jure encore, par les ailes de mes anges, que j'ai retrouvé, parmi mes paperasses, cette lettre de 1750, écrite de la main du clerc qui griffonnait alors mes pensées; je ne trompe jamais mes anges.

On m'a mandé qu'un honnête homme, qui a approfondi la matière du *Testament*, et qui ne laisse rien échapper, a porté une sentence d'arbitre entre M. de *Foncemagne* et moi. On la dit sage, polie, instructive et très-bien motivée.

Il paraît tous les mois, sous mon nom, en Angleterre ou en Hollande, quelques livres édifians. Ce n'est pas ma faute; je ne

dois m'en prendre qu'à ma réputation de bon chrétien, et mettre tout aux pieds du crucifix. 1764.

J'ai bien peur que maître *Omer* ne veuille me procurer la couronne du martyre. Ces *Omer* ſont très-capables de joindre au *Portatif* la tragédie ſainte de Saül et David, que le ſcélérat *Beſogne*, libraire de Rouen, a imprimée ſous mon nom; *meſſieurs* pourraient bien me décréter; et, quoique je ne faſſe cas que des décrets éternels de la Providence, cette aventure ſerait auſſi embarraſſante que déſagréable. Je connais toute la mauvaiſe volonté des *Omer;* je n'ai jamais été content d'aucun *Fleuri*, pas même du cardinal, pas même du confeſſeur du roi, auteur de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique;* je ne conçois pas comment il a pu faire de ſi excellens diſcours et une hiſtoire ſi puérile.

Au reſte, je ne me porte pas aſſez bien pour me fâcher, et mes yeux ſont dans un trop triſte état pour que je revoye les roués. Je me ſers d'une drogue qui me rendra ou qui m'ôtera la vue tout-à-fait; je n'aime pas les partis mitoyens.

Mes chers anges, conſervez-moi vos céleſtes bontés. Toute ma famille ſe proſterne à l'ombre de vos ailes.

On nous parle auſſi d'une petite aſſignation de notre curé. La robe de tous côtés me

1764. perſécute ; mais je ne m'épouvante de rien. Je trouve que plus on eſt vieux, plus on doit être hardi. Je ſuis du ſentiment du vieux *Renaud* qui diſait qu'il n'appartenait qu'aux gens de quatre-vingts ans de conſpirer.

LETTRE CCXXIX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

29 de novembre.

VRAIMENT, vous ſerez très-bien reçus, Monſieur, vous et les vôtres, dans le petit château de Ferney ; et je vous réponds que, ſi j'étais jeune, je viendrais prendre madame de *Florian* à Ornoi, pour la conduire chez nous ; mais je ne lui conſeille pas d'aller en litière. Le chemin de Lyon à Genève eſt actuellement un des plus beaux du royaume ; et il faut toujours choiſir les routes les plus fréquentées et les plus longues, parce qu'on y trouve toujours plus de reſſources et plus de ſecours dans les accidens.

Nous ne nous flattons pas de vous donner la comédie ; il eſt trop difficile de trouver des acteurs.

Pour moi, j'ai fait comme *Sarrazin* ; j'ai demandé mon congé dès que j'ai eu ſoixante et dix ans.

Si mes fluxions sur les yeux continuent, je deviendrai bientôt aveugle, et je ne pourrai jouer que le rôle de *Tyrésie*. Nous avons un jésuite qui peut fort bien jouer le rôle de grand-prêtre dans l'occasion; mais cela composerait, ce me semble, une troupe assez lugubre. 1764.

Il faudra, je crois, se réduire aux plaisirs simples de la société. Genève n'en fournit guère; nous les trouverons dans nous-mêmes. Vous serez contens de M. *Dupuits* et de sa petite femme. Il a très-bien fait de l'épouser. S'il avait eu le malheur de n'être pas réformé, il était ruiné sans ressource; ses tuteurs avaient bouleversé toute sa petite fortune.

Si vous comptez aller en Languedoc, vous abrégerez beaucoup votre chemin en passant par Lyon, et nous irons au-devant de madame de *Florian*. J'espère que je serai en état de la mieux recevoir qu'à son premier voyage. Mes affaires ont été un peu dérangées depuis quelque temps; mais je me flatte qu'elles seront incessamment rétablies avec des avantages nouveaux.

Je vois avec grand plaisir que vous avez embelli Ornoi. Je répète toujours qu'on n'est véritablement bien que chez soi; et que, quand on sait se préserver un peu du poison mortel de l'ennui, on se trouve bien plus à son aise dans son château, que dans le tumulte de

1764. Paris et dans le miférable ufage de paffer une partie de fon temps dans les rues, de fortir pour ne rien faire, et de parler pour ne rien dire. Cette vie doit être infupportable pour quiconque a quarante ans paffés.

Tout Ferney fait mille tendres complimens à tout Ornoi. Autrefois les feigneurs châtelains de Picardie n'allaient guère voir les feigneurs châtelains du pays des Allobroges; mais à préfent que la fociété eft perfectionnée, on peut fans rifque faire de ces longs voyages. Vous ferez attendus avec impatience, et reçus avec tranfport.

LETTRE CCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

Je commencerai par dire que celui de mes anges qui m'a béatifié de fes réflexions fur *Octave* a la plus grande raifon du monde; et que, fi le génie du jeune homme égale la fageffe de ces confeils, l'ouvrage ne fera pas indigne du public, tout dégoûté et tout difficile qu'il eft.

Je fuis, comme vous favez, le ferviteur de M. *Chabanon*; je m'intéreffe à fes fuccès; il doit favoir avec quel plaifir je recevrai fa

Virginie. J'ai reçu *le Tuteur dupé*, de M. de *Leſtandoux;* je l'en remercierai inceſſamment. 1764.
Je prends la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour *le Kain :* voilà pour tout ce qui regarde le tripot.

Comme mes anges daignent s'intéreſſer à la nièce de *Corneille*, il eſt juſte que je leur diſe que notre enfant en a fait un autre gros comme mon poing, que nous avons mis dans une boîte à tabac doublée de coton, et qui n'a pas vécu trois heures. L'enfant-mère ſe porte bien, et toute la famille eſt aux pieds et aux ailes de mes anges.

Venons à préſent aux tracaſſeries de Genève. Le ſecrétaire d'Etat eſt venu me remercier, de la part du conſeil, de la manière impartiale et du zèle déſintéreſſé avec lequel je me ſuis conduit. J'ai eu le bonheur jusqu'à préſent d'avoir obtenu quelque confiance des deux partis, et de leur avoir fait approuver ma franchiſe ; mais je me ſuis aperçu que ce procès me fait perdre tout mon temps, et qu'il faudrait que je fuſſe à Genève, où je le perdrais encore davantage. Ni ma ſanté, ni mon goût, ni mes travaux, ne me permettent de quitter ma douce retraite. Vous ſavez, mes divins anges, que je vous ai parlé une fois d'un M. *Fabry*, ſyndic des petits Etats de mon pays de Gex, maire de la ville de Gex, qui a été long-temps

1764. employé au règlement des limites avec la Suisse et Genève; il est chargé des affaires en attendant l'arrivée de M. *Hénin*. Il m'a paru n'être pas mécontent des moyens de pacification que j'ai imaginés, et de ceux que j'ai ajoutés depuis; il m'a paru désirer de travailler sur ces principes, et de préparer l'ouvrage que M. *Hénin* doit consommer; il a cru que ce service lui mériterait les récompenses qu'il attend d'ailleurs de M. le duc de *Praslin.*

J'ai pensé, mes divins anges, que je devais lui faire le sacrifice de cette petite négociation, sans pourtant abandonner le rôle que je joue, et ce rôle est de jeter de l'eau sur les charbons ardens allumés par *Jean-Jacques;* cela me suffit, je n'en veux pas davantage. Je me flatte que M. le duc de *Praslin* agréera ma conduite, et que M. *Hénin* n'en sera pas mécontent.

Si vous voyez monsieur le coadjuteur, je vous supplie de lui dire que je suis aussi fâché que lui du train qu'ont pris les choses. On a, ce me semble, trop fatigué le roi et le ministère par des expressions pleines d'aigreur. On a hasardé de perdre jusqu'aux libertés de l'Eglise gallicane dont tous les parlemens ont toujours été si justement et si invariablement les défenseurs. Cela fait de la peine à un pauvre historien qui aime sa patrie, et qui est entièrement de l'avis de l'archevêque de Novogorod

la grande. La raison commençait à pénétrer chez les hommes, le fanatisme ecclésiastique peut l'écraser. J'en gémis jusqu'au fond de mon cœur; mais je compte toujours sur la sagesse du roi et de ses ministres qui empêcheront que ces étincelles ne deviennent un embrasement. 1764.

Pardonnez à la bavarderie du vieux suisse, qui aura toute sa vie pour vous la tendresse la plus respectueuse.

LETTRE CCXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

30 de novembre.

Mon cher frère, les auteurs du *Portatif*, dont la plupart sont à Lausane, sont un peu étonnés du bruit qu'a fait leur livre; ils ne s'y attendaient pas. Je m'attendais encore moins à en être soupçonné; mais, dès que je fus certain qu'on en avait parlé au roi en termes très-forts, et qu'on avait voulu exciter contre moi l'évêque d'Orléans, je fus obligé d'aller au-devant des coups qu'on me portait. Je me trouvais précisément alors dans des circonstances très-épineuses; j'y suis encore; mais c'est déjà beaucoup que l'on ait dit en pleine académie la vérité dont j'ai besoin. On m'avertit

1764. que les *Omer* ſe préparent à faire incendier ce *Portatif* au bas de l'eſcalier, et qu'ils veulent abſolument me l'attribuer; je ne ſais même ſi la choſe n'eſt pas déjà faite.

Je me réſigne, mon cher frère, à la volonté divine, et je m'enveloppe dans mon innocence. Le parlement velche ne voit pas plus loin que ſon nez. Il devrait ſentir combien il eſt de ſon intérêt de favoriſer la liberté de la preſſe, et que plus les prêtres ſeront décrédités, plus il aura de conſidération. Le ſénat romain ſe garda bien de condamner le livre de *Lucrèce*, et le parlement d'Angleterre ne ſoutient la liberté d'écrire, que pour affermir la ſienne.

Je n'ai point vu les *Lettres de J. J.*; on ne les connaît point encore dans notre Suiſſe. On a auſſi imprimé, ſous mon nom, des lettres ſecrètes. On dit que c'eſt un M. *Robinet* qui m'a joué ce beau tour. Si ces lettres ſont ſecrètes, il ne fallait donc pas les mettre au jour; mais on croit que ce ſecret reſtera entre M. *Robinet* et ſon imprimeur. On m'a mandé que c'eſt un recueil auſſi inſipide que ſi on avait imprimé les mémoires de mon tailleur et de mon boucher. Vous voyez qu'on me regarde comme un homme mort, et qu'on vend tous mes effets à l'encan. *Robinet* s'eſt chargé de mon pot de chambre.

J'attends

J'attends toujours des *Dumarſais*, des *Saint-Evremond*, des *Meſlier*; j'ai reçu des *Enoch*: cela n'eſt pas *publici ſaporis*. On ne trouve pas un ſeul Dictionnaire philoſophique actuellement dans toute la Suiſſe. Perſonne ne m'attribue cet ouvrage dans le pays où je vis; il n'y a que des *Frérons* qui puiſſent m'en accuſer à Paris; mais je ne crains ni les *Frérons* ni les *Pompignans*: ces malheureux ne m'empêcheront jamais de vivre et de mourir libre. 1764.

Sur ce je vous embraſſe; je ris des Velches et je plains les philoſophes. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXXXII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 de novembre.

Je vois, mon cher philoſophe, que vous avez perdu un adepte qui ſera difficile à remplacer. Ce que vous me mandez de lui, et le petit billet qu'il écrivit avant ſa mort, me donnent bien des regrets. On dit que vous avez auſſi perdu monſieur votre père; il était d'un âge à ne devoir s'attendre à vivre plus long-temps. Il n'aura pas, ſans doute, écrit un billet ſemblable à celui de votre ami. Les choſes ſe tournent bien différemment dans les

1764. têtes des hommes. Il y a l'infini entre celui qui a lu avec fruit, et celui qui n'a rien lu : le premier foule à ses pieds les préjugés, et le second en est la victime. Songez à rétablir votre santé. Pour peu que vous joigniez la sobriété à vos autres mérites, vous n'aurez pas plus besoin des médecins du corps que de ceux de l'ame. Je vous embrasse de tout mon cœur ; je vous serai attaché pour le reste de ma vie qui ne peut être bien longue. *V.*

LETTRE CCXXXIII.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, novembre.

MADAME l'ange est suppliée d'être arbitre entre M. de *Foncemagne* et moi ; si elle me condamne, je me tiens pour très-bien condamné. Je sais bien que j'ai affaire à forte partie ; car c'est plutôt contre madame la duchesse d'*Aiguillon* et M. le maréchal de *Richelieu*, que contre M. de *Foncemagne* que je plaide. Il me semble que le procès est assez curieux.

Quant au *Portatif*, je ne plaide point, et

je décline toute juridiction. Il eſt très-avéré que cet ouvrage (horriblement mal imprimé, quoiqu'il ne l'ait pas été chez les *Cramer*) eſt fait depuis pluſieurs années ; ce qui eſt très-aiſé à voir, puiſqu'à l'article *Chaîne des événemens*, page 70, il eſt parlé de ſoixante mille ruſſes en Poméranie. 1764.

Il n'eſt pas moins certain que la plupart des articles étaient deſtinés à l'*Encyclopédie*, par quelques gens de lettres, dont les originaux ſont encore entre les mains de *Briaſſon*. S'il y a quelques articles de moi, comme *Amitié*, *Amour*, *Anthropophages*, *Caractère*, *Chine*, *Fraude*, *Gloire*, *Guerre*, *Lois*, *Luxe*, *Vertu*, je ne dois répondre en aucune façon des autres. L'ouvrage n'a été imprimé que pour tirer de la misère une famille entière. Il me paraît fort bon, fort utile ; il détruit des erreurs ſuperſtitieuſes que j'ai en horreur, et il faut bénir le ſiècle où nous vivons, qu'il ſe ſoit trouvé une ſociété de gens de lettres, et dans cette ſociété des prêtres qui prêchent le ſens commun. Mais enfin, je ne dois pas m'approprier ce qui n'eſt pas de moi. L'empreſſement très-inconſidéré de deux ou trois philoſophes de Paris, de donner de la vogue à cet ouvrage, au lieu de ne le mettre qu'en des mains ſûres, m'a beaucoup nui. Enfin, la choſe a été juſqu'au roi qu'il fallait détromper ; et vous

1764. n'imagineriez jamais de qui je me suis servi pour lui faire connaître la vérité. Je n'ai pas les mêmes facilités auprès de Mᵉ *Omer*, mon ennemi, qui me désigna indignement et très-mal à propos, il y a quelques années, dans son réquisitoire contre *Helvétius*. Son frère, l'ancien intendant de Bourgogne, a fait venir le livre pour le lui remettre, et pour en faire l'usage ordinaire.

Cet usage ne me paraît que ridicule ; mais il est pour moi de la dernière importance qu'on sache bien qu'en effet l'ouvrage est de plusieurs mains, et que je le désavoue entièrement; c'est le sentiment de toute l'académie ; je lui en ai écrit par le secrétaire perpétuel. Quelques académiciens, qui avaient vu les originaux chez *Briasson*, ont certifié une vérité qui m'est si essentielle. Au reste, j'ai pris toutes mes mesures depuis long-temps pour vivre et pour mourir libre, et je n'aurai certainement pas la bassesse de demander, comme M. d'*Argenson*, la permission de venir expirer à Paris entre les mains d'un vicaire. Un des *Omer* disait qu'il ne mourrait pas content qu'il n'ait vu pendre un philosophe ; je peux l'assurer que ce ne sera pas moi qui lui donnerai ce plaisir.

Soyez bien persuadée, Madame, que d'ailleurs toutes ces misères ne troublent pas plus

mon repos que la lecture de l'*Alcoran* ou celle des pères de l'Eglise, et soyez encore plus 1764.
persuadée de mon tendre et inviolable respect.

Voulez-vous bien, Madame, donner à M. de *Foncemagne* ma réponse, dans laquelle je ne crois avoir manqué à aucun des égards que je lui dois.

Nota. Je reçois la petite lettre de M. le duc de *Praslin*. C'était, ne vous déplaise, monsieur l'évêque d'Orléans qui avait déjà parlé ; mais je préfère la protection de M. le duc de *Praslin* à celle de tout le clergé. Pour M. le duc de *Choiseul*, il m'a écrit : *Vieux suisse, vieille marmotte, vous vous agitez comme si vous étiez dans un bénitier, et vous vous tourmentez pour bien peu de chose.*

Je ne suis pas tout-à-fait de son avis.

LETTRE CCXXXIV.

A M. DE CHABANON,

Qui lui avait adressé l'Eloge de *Rameau*.

A Ferney, 9 de décembre.

Si l'on était sûr, Monsieur, d'avoir après sa mort des panégyristes tels que vous, il y aurait bien du plaisir à mourir. Vous faites de

1764. toutes façons honneur aux beaux arts. Je vois une belle ame dans tout ce que vous faites. Si tous les gens de lettres penſaient comme vous, leur état deviendrait le premier du royaume, et leurs perſécuteurs ſeraient dans la fange. Continuez à rendre honorable un mérite perſonnel que l'inſolence des pédans et la fureur des fanatiques voudront enfin avilir. Les grands artiſtes doivent être tous frères; et, ſi la famille de ces frères eſt unie, la famille des ſots ſera confondue. Nos pères, ignorans, légers et barbares, ne connaiſſaient, avant *Lulli*, que les vingt-quatre violons du roi; et, avant *Corneille*, le cardinal de *Richelieu* avait à ſes gages quatre poëtes du Pont-neuf, dignes de travailler ſous ſes ordres. Il n'y a que les cœurs ſenſibles et les eſprits philoſophes qui rendent juſtice aux vrais talens. Puiſſe cet eſprit philoſophique germer dans la nation! Après l'éloge que vous avez fait de *Rameau*, je ſerai toujours le vôtre; vous m'inſpirez un ſentiment d'eſtime qui approche bien de l'amitié; j'oſe vous demander la vôtre; les ſentimens que j'ai pour vous la méritent. Comptez que c'eſt du meilleur de mon cœur, et ſans complimens, que j'ai l'honneur d'être, &c. *V.*

LETTRE CCXXXV.

1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

JE vous écrivis, le ſamedi 8, par M. l'abbé *Arnaud*. De nouvelles proviſions pour les emplois comiques étaient dans ma lettre. Je ſoupçonne violemment monſieur l'abbé d'avoir égaré les premières. Il doit être ſi occupé de ſes deux gazettes, et ſi entouré de paperaſſes, qu'on peut ſans injuſtice le ſoupçonner d'égarer des paquets. Il a négligé deux paquets qu'on lui avait adreſſés pour moi. Je vous ſupplie de lui redemander non-ſeulement la lettre du 8 de décembre, mais celle de novembre qu'il pourra retrouver.

Vous ſavez, ſans doute, que vous avez perdu l'abbé de *Condillac*, mort de la petite vérole naturelle, et des médecins d'Italie, tandis que l'*Eſculape* de Genève aſſurait les jours du prince de Parme par l'inoculation. Nous perdons là un bon philoſophe, un bon ennemi de la ſuperſtition ; l'abbé de *Condillac* meurt, et *Omer* eſt en vie. Je me flatte qu'il n'aura pas l'impudence de faire de nouveaux réquiſitoires contre l'inoculation,

1764. après ce qui vient de fe paffer à Parme. La plupart de vos médecins ne favent que cabaler. Votre forbonne eft toujours la forbonne; je ne dis rien de votre parlement, car je fuis trop fage.

J'ignore ce qui s'eft fait à votre affemblée de pairs, s'il s'eft agi des jéfuites dont perfonne ne fe foucie, ou d'affaires d'argent après lefquelles tout le monde court, grands yeux ouverts, bouche béante.

Le marquis demande quelles feuilles il faut envoyer à M. *Pierre* pour le prince. Je vous ai déjà dit que cela eft au-deffous de lui; et *quod de minimis non curat princeps*.

On m'a envoyé un arbitrage fort honnête entre M. de *Foncemagne*, le défenfeur du préjugé, et moi pauvre avocat de la raifon. Cet arbitrage me donne un peu gain de caufe. Je ne ferais pas fâché d'avoir caffé quelques doigts à une idole qu'on admirait fans favoir pourquoi.

Mes divins anges, confervez-moi vos bontés qui font le charme de ma vie. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXXXVI.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

11 de décembre.

Ceci eſt une réponſe du 5 de décembre, reçue aujourd'hui. Il eſt bon de vérifier les dates. Je vous parlerai d'abord de l'objet le plus intéreſſant de votre lettre. Frère *Cramer* viendra chez moi dans deux jours, et je conclurai probablement avec lui la petite affaire recommandée par vous et par la philoſophie. Je ne ſuis point ſurpris que les Velches faſſent des difficultés ſur cet ouvrage ; il n'eſt plus permis d'imprimer chez eux que des almanachs et des arrêts du parlement.

Il eſt très-bon qu'on ſe ſoit défait des jéſuites, mais il ne faut pas auſſi perſécuter la raiſon, dans la crainte chimérique d'eſſuyer des reproches d'avoir ſacrifié les jéſuites à l'introduction de la raiſon en France. La fureur d'écraſer les jéſuites d'une main, et la philoſophie de l'autre, n'eſt plus l'ouvrage de la juſtice ; c'eſt celui d'un parti violent, également ennemi des jéſuites et des gens raiſonnables.

Je ſais tout ce que les omériſtes projettent,

1764. et je crois même qu'ils iront plus loin que vous ne dites ; mais celui que ces monſtres perſécutent, eſt et ſera à l'abri de leurs coups.

Un voyageur s'eſt chargé, mon cher frère, de vous apporter, dans huit ou dix jours, deux petits récueils aſſez curieux, et on trouvera le moyen de vous en faire avoir d'autres; mais il faut attendre quelque temps. La raiſon eſt une étoffe étrangère et défendue qui ne peut entrer que par contrebande. Je me ſervirais de la voie que vous m'indiquez, ſi le paquet n'était entre les mains d'un médecin anglais, que vous verrez inceſſamment à Paris.

Vous ſavez que l'abbé de *Condillac*, un de nos frètes, eſt mort de la petite vérole naturelle, immédiatement après que l'*Eſculape* de Genève avait donné des lettres de vie au prince de Parme, en l'inoculant. Vous remarquerez qu'il y avait alors une épidémie mortelle de petite vérole en Italie; elle y eſt très-fréquente; la mère du prince en était morte. Quelle terrible réponſe aux ſottiſes de votre faculté, et au réquiſitoire d'*Omer!* Ce malheureux veut-il donc que la famille royale périſſe? L'abbé de *Condillac* revenait en France avec une penſion de dix mille livres, et l'aſſurance d'une groſſe abbaye (*); il allait jouir du repos et de la fortune; il meurt, et *Omer* eſt en vie!

(*) Cette nouvelle était fauſſe.

Je connais un impie qui trouve en cette occasion la Providence en défaut. 1764.

Je voulais écrire à *Archimède-Protagoras* tout ce que je vous mande, mais je ne me porte pas assez bien pour dicter deux lettres de suite. Trouvez bon que celle-ci soit pour vous et pour lui. Dites-lui qu'il sera servi avec le plus profond secret. Vous n'avez qu'à m'envoyer incessamment l'histoire de la décadence, et sur le champ on travaillera.

Je prie instamment tous les frères de bien crier, dans l'occasion, que le *Portatif* est d'une société de gens de lettres; c'est sous ce titre qu'il vient d'être imprimé en Hollande. Je prie le philosophe *Archimède-Protagoras* de considérer combien il m'était nécessaire de combattre l'erreur où l'on était à la cour sur le *Portatif*. Je n'ai fait que ce que des gens bien instruits m'ont conseillé; j'ai prévenu, par un antidote, le poison qu'on me préparait. Je sais très-bien de quoi on est capable. La notoriété publique aurait suffi pour opérer certaines petites formalités qui ont fort déplu à *Jean-Jacques*, et qui l'ont conduit, par le plus court, à la petite vallée de Moutier-Travers.

Avouons pourtant, mes chers frères, que notre siècle est plus raisonnable que le beau siècle de *Louis XIV*. Un homme qui aurait osé alors écrire contre le *Testament politique du*

1764. *cardinal de Richelieu*, aurait été chassé de l'académie, et aurait passé pour le descendant d'un laquais d'*Erostrate*. Nous avons fait quelques pas dans le vestibule de la raison. Courage, mes frères; ouvrez les portes à deux battans, et assommez les monstres qui en défendent l'entrée. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXXXVII.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

12 de décembre.

Tout ce que vous me dites, mon cher Monsieur, sur le *Testament du cardinal de Richelieu*, est d'un vrai philosophe, et ceux qui ont pris parti pour ce *Testament* ne le sont guère; ceux qui poursuivent le *Portatif* le sont encore moins. C'est assez, d'ailleurs, qu'on m'ait imputé cet ouvrage, pour que certaines gens le persécutent. Il est de plusieurs mains. On l'a imprimé d'abord à Liége, ensuite à Amsterdam, et ces deux éditions sont très-différentes; je n'ai pas plus de part à l'une qu'à l'autre. Si on me désigne dans un réquisitoire, l'orateur méritera la peine des calomniateurs. Je suis consolé en voyant que je n'ai d'ennemis que ceux de la raison; il est digne

d'eux de perſécuter un vieillard preſque aveu- 1764.
gle, qui paſſe ſes derniers jours à défricher des déſerts, à bannir la pauvreté d'un canton qui n'avait que des pauvres, et qui, par les ſervices qu'il a rendus à la famille de *Corneille*, méritait peut-être que ceux qui veulent ſe piquer d'éloquence ne s'armaſſent pas ſi indignement contre lui : mais tel eſt le ſort des gens de lettres. Le plus dangereux des métiers de ce monde eſt donc celui d'aimer la vérité ! encore s'ils étaient unis enſemble, ils imposeraient ſilence aux méchans ! mais ils ſe dévorent les uns les autres, et les monſtres à réquiſitoire avalent les carcaſſes qui reſtent.

Ecrivez-moi, je vous prie, ce qu'on fait et ce que vous penſez. Vous m'apprendrez bien des ſottiſes, et je profiterai de vos bonnes réflexions. J'oſe compter ſur votre amitié, et vous pouvez être sûr de la mienne.

1764.

LETTRE CCXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

15 de décembre.

FRÈRE *Cramer* eſt d'accord, mon cher frère; ainſi, envoyez au plutôt l'hiſtoire de meſſieurs de *Loyola;* mais n'oubliez pas de me parler des nouveaux édits. Tous mes correſpondans me mandent d'ordinaire, quand il s'agit d'une choſe bien intéreſſante : *Je ne vous la mande pas, car vous la ſavez.* Gardez-vous bien de les imiter; dites-moi tout, car je ne fais rien.

On parle de la ſuppreſſion de tous les receveurs et contrôleurs du dixième. Je crois encore que cela ne vous regarde pas, et que votre emploi eſt à l'abri d'un nouveau règlement. Je vous prie de m'en inſtruire; je ſuis un vrai frère; je m'intéreſſe à vous ſpirituellement et temporellement.

Je crois que, dans le moment préſent, on ne s'intéreſſera guère aux rêveries du *Teſtament du cardinal de Richelieu.* Les ſottiſes préſentes occupent toujours tout le monde, et les ſottiſes paſſées n'amuſent qu'un très-petit nombre de gens oiſifs.

Les nouveaux édits retarderont probablement le beau morceau d'éloquence qu'*Omer*

prépare ; s'il eſt encore aidé par *Chaumeix*, cela ſera divin. Continuez à échauffer le génie de *Protagoras ;* DIEU le deſtine, ſans doute, à un grand apoſtolat ; il faut qu'il écraſe le monſtre. N'eſt-ce pas une choſe honteuſe qu'on ait tant reproché aux philoſophes de s'unir pour faire triompher la raiſon, et qu'aucun d'eux n'écrive en ſa faveur ? Il faudrait au moins qu'ils méritaſſent les reproches qu'on leur fait. Mourrai-je ſans avoir vu les derniers coups portés à l'hydre abominable qui empeſte et qui tue ? 1764.

Je vous embraſſe bien tendrement. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de décembre.

REMONTRE très-humblement *François de V.* l'aveugle, à ſon héros :

1°. Que ſon héros n'a pas autant de mémoire que d'imagination et de grâces ; qu'il daigna mander, le premier de ſeptembre, à ſon vieux courtiſan : *Vous êtes et ſerez toujours le maître des rôles de toutes vos pièces ; c'eſt un droit qui vous ſerait moins diſputé qu'à perſonne*,

——— *et une loi où l'on obéira en vous battant des mains;*
1764. *je le veux absolument.*

Voilà les propres paroles de monseigneur le maréchal.

2°. Que ces propres paroles étaient en réponse d'un placet présenté par l'aveugle, dans lequel ledit aveugle avait supplié son héros de lui permettre de faire une nouvelle distribution de ces rôles.

3°. Que ledit suppliant a été, depuis environ quarante ans en çà, berné par sondit héros, lequel lui a donné force ridicules le plus gaiement du monde.

4°. Que ledit pauvre diable ne mérite point du tout le ridicule d'être accusé d'avoir entrepris quelque chose de sa tête dans cette importante affaire, et qu'il n'a rien fait, rien écrit, que muni de la permission expresse de son héros, et de son ordre positif qu'il garde soigneusement.

5°. Qu'il écrivit, en conséquence, au grasseyeur *Grandval;* qu'il instruisit ledit grasseyeur de la permission de monseigneur le maréchal, et que, partant, il est clair que le berné n'a manqué à aucun de ses devoirs envers son héros le berneur.

6°. Qu'il n'a consulté en aucune manière Parme et Plaisance, sur les acteurs et actrices du tripot de Paris; mais que, sur le rapport de plusieurs farceurs, grands connaisseurs,

barbouilleurs de papier, et autres grands personnáges, il a diſtribué ſes rôles, ſelon toute juſtice, ſous le bon plaiſir de monſeigneur le maréchal et des autres gentilshommes de la chambre; ce qu'il a expreſſément recommandé dans toutes ſes lettres aux connaiſſeurs repréſentant le parterre. 1764.

7°. Qu'il n'a envoyé au graſſeyeur ſes dernières diſpoſitions ſous une enveloppe parmeſane, que pour éviter les frais de la poſte au graſſeyeur, et pour faire parvenir la lettre plus ſurement, une première ayant été perdue.

Ces ſept raiſons péremptoires étant clairement expoſées, le ſuppliant eſpère en la miſéricorde de ſon héros, et en ſes plaiſanteries.

Il ſupplie ſon héros d'examiner la choſe un moment de ſang froid, ſans humeur et ſans bons mots, et de lui rendre juſtice.

Il y a plus de quinze jours que j'ai écrit pour faire venir quatre exemplaires de ce cher *Julien l'apoſtat*, pour vous en faire parvenir un par la voie que vous m'avez ordonnée.

Vous croyez bien que j'ai reçu de mon mieux l'ambaſſadeur de madame d'*Egmont*. Je vois que votre voyage dans mon pays de neiges eſt aſſez éloigné encore; mais, ſi jamais madame d'*Egmont* veut paſſer le mont Cénis, et aller à Naples, je me ferais prêtre pour

1764. l'accompagner en qualité de ſon aumônier pouſſatin.

Je ſuis honteux de mourir ſans avoir vu le tombeau de *Virgile*, la ville ſouterraine, Saint-Pierre de Rome, et les facéties papales.

Je me mets aux pieds de mon héros avec une extrême colère, un profond reſpect, et un attachement ſans bornes. *V.*

LETTRE CCXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Vous ſaurez, mes divins anges, que M. le maréchal de *Richelieu* m'a écrit une lettre fulminante ſur la diſtribution des bénéfices du tripot. Il m'accuſe d'avoir conſpiré avec vous contre les quatre premiers gentilshommes de la chambre : je viens de le confondre par des raiſons auxquelles on ne peut répondre que par humeur et par autorité. Je lui ai envoyé la copie de ſa lettre, par laquelle il m'avait non-ſeulement permis de diſpoſer des dignités comiques, mais dans laquelle même il m'aſſurait que c'était mon droit, qu'on ne me l'ôterait jamais, et qu'il voulait que j'en uſaſſe.

Je lui ai certifié que vous n'aviez nulle part aux réſolutions que j'ai priſes, en conſéquence

de ſes ordres. Je ne ſais ce qui arrivera de cette grande affaire ; mais je n'ai pas voulu que vous ſouffriſſiez pour ma cauſe. Il ſerait injuſte qu'on vous fît une affaire d'Etat, dans le temps préſent, pour les héros du temps paſſé. Je vous ſupplie de me mander en quel état eſt cette tracaſſerie théâtrale. 1764.

Je ſoupçonne le *Portatif* d'avoir été noyé dans les flots d'édits portés en parlement ; et, quand on voudra le mettre en *lumière*, après l'aventure des édits, ce ne ſera que du réchauffé. On ne ſaura pas ſeulement de quoi il eſt queſtion, et maître *Omer* en fera pour ſon réquiſitoire.

On dit que quelques philoſophes ont ajouté pluſieurs chapitres inſolens au *Portatif*, qu'on l'a imprimé en Hollande avec ces additions irréligieuſes, qu'il s'en eſt débité quatre mille en huit jours, et que la ſacro-ſainte baiſſe à vue d'œil dans toute l'Europe. Dieu béniſſe ces bonnes gens ! ils ont rendu un ſervice eſſentiel à l'eſprit humain. On ne peut établir la tolérance et la liberté qu'en rendant la perſécution ridicule. Il faut avoir les yeux crevés, pour ne pas voir que l'Angleterre n'eſt heureuſe et triomphante que depuis que la philoſophie a pris le deſſus chez elle ; auparavant elle était auſſi ſotte et auſſi malheureuſe que nous.

1764. Il fait un temps aſſez doux dans notre grand baſſin entre les Alpes et le mont Jura; ſi cela continue, je pourrai bientôt relire les roués. Daignez me mander, je vous prie, ſi l'on a reçu au tripot quelque héros qui ait une voix ſonore, la mine fière, la contenance aſſurée, la poitrine large et remplie de ſentiment, avec des yeux pleins de feu, qui ſachent parler plus d'un langage.

J'ai lu mes lettres ſecrètes. Voilà de plaiſans ſecrets ! Le poliſſon qui a fait ce recueil n'y ſera pas une grande fortune.

Je baiſe le bout de vos ailes avec une effuſion de cœur, remplie d'onction et de la plus reſpectueuſe tendreſſe.

Comme cette lettre allait partir, je reçois celle de mon ange, du 11 de décembre. On doit avoir reçu ma réponſe au ſujet de *Luc*, envoyée ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin*. J'ai vu depuis un des meurtriers appartenans à *Luc*; il confirme ſa bonne ſanté; mais je crois qu'il ne fait rien ni pour ni contre. J'eſpère ſavoir dans peu quelque choſe de plus poſitif.

Je ſuis très-fâché de la mort de madame de *la Marche*, car on dit qu'elle était très-aimable.

J'aurai bien de la peine avec les roués. La ſcène du troiſième acte, étant toute en mines

et en gestes, pourrait devenir comique, si les personnages exprimaient en vers la crainte qu'ils ont d'être reconnus. Je crains l'arlequinade. D'ailleurs, je ferai ce que je pourrai, et non pas ce que je voudrai. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut des hommes à la comédie, et que nous en manquons. 1764.

LETTRE CCXLI.

A MONSIEUR LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 21 de décembre.

J'AI reçu par la poste, Monsieur, l'énorme poignée de verges de l'*Aristarque* ou du *Zoïle* d'Italie; mais, dans l'état où sont mes yeux, il leur est impossible de lire cet ouvrage : mes fluxions me sauvent de la *frusta*. C'est une chose prodigieuse que le nombre de journaux dont l'Europe est inondée. La rage d'imprimer des livres, et d'imprimer son avis sur les livres, est montée à un tel point qu'il faudrait une douzaine de bibliothèques du vatican pour contenir tout ce fatras. Les belles-lettres sont devenues un fléau public. Il n'y a d'autre

1764. parti à prendre que d'en uſer avec les livres comme avec les hommes ; de choiſir quelques amis dans la foule, de vivre avec eux, et de ſe ſoucier très-peu du reſte.

Mon malheur ſera toujours d'avoir vécu loin d'un ami auſſi reſpectable que vous. Ce qui me fait le plus regretter la perte de mes yeux, c'eſt de ne pouvoir plus lire l'*Arioſte* ; mais je regrette votre ſociété bien davantage.

LETTRE CCXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de décembre.

Je commence, mon cher ange, et je dois commencer toutes mes lettres par le mot de reconnaiſſance. Nous vous demandons en grâce, madame *Denis* et moi, de répéter à M. le duc de *Praſlin* ce mot qui eſt gravé dans nos cœurs pour vous et pour lui. Tandis que vous prenez des meſures politiques avec le tripot de la comédie, il y a vraiment de belles querelles dans le tripot de Genève.

Quelques conſeillers ont voulu que je vous en prévinſſe, comptant que, dans l'occaſion, vous ſerez leur médiateur auprès de M. le duc de *Praſlin*. M. *Cromelin* doit vous en parler;

mais je ne crois pas que la querelle devienne jamais assez violente pour que la France s'en mêle. Le fond en est excessivement ridicule. Permettez-moi de vous ennuyer, en vous disant de quoi il s'agit. 1764.

La république de Genève est un petit Etat, moitié démo, moitié aristocratique. Le conseil du peuple, qu'on appelle le conseil des Quinze-cents, est en droit de destituer les premiers magistrats, qu'on appelle syndics. *Jean-Jacques Rousseau* (afin que vous le sachiez) était du conseil des Quinze-cents. Les magistrats, qui exercent la justice, s'étant divertis à faire brûler les livres de *J. J.*, *J. J.* du haut de sa montagne, ou du fond de sa vallée, excita les chefs de la populace à demander raison aux magistrats de l'insolence qu'ils avaient eue d'incendier les pensées d'un bourgeois de Genève. Ils allèrent, deux à deux, au nombre d'environ six cents, représenter l'énormité du cas; et *J. J.* ne manqua pas de leur faire dire que, si on rôtissait les écrits d'un genevois, il était bien triste qu'on n'en fît pas autant à ceux d'un français. Un magistrat vint me demander poliment la permission de brûler un certain *Portatif*; je lui dis que ses confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlassent pas ma personne, et que je ne prenais nul intérêt à aucun *Portatif*.

1764. Pendant ce temps, *J. J.* fesait imprimer dans Amsterdam un gros livre bien ennuyeux pour toutes les monarchies, et qui ne peut guère être lu que par des génevois; cela s'appelle les *Lettres de la montagne*. Il y souffle le feu de la discorde, il excite tous les petits ordres de ce petit Etat les uns contre les autres; et, à la première lecture, on a cru qu'il y aurait une guerre civile. Pour moi, je crois qu'il n'y aura rien, et que le tocsin de *Rousseau* ne fera pas un bruit dangereux. S'il y a quelques coups de poing donnés, je ne manquerai pas de vous en avertir, soit pour vous amuser, soit pour vous prier d'engager M. le duc de *Praslin* à mettre le holà.

Je ne sais quel ministre de je ne sais quelle puissance ou quelle faiblesse chrétienne à la Porte ottomane, demanda un jour audience au grand visir pour lui apprendre que les troupes de son maître chrétien avaient battu les troupes d'un autre prince chrétien. Que m'importe, lui dit le visir, que le chien ait mordu le porc, ou que le porc ait mordu le chien?

Vous ne serez point le visir, dans une occasion pareille; vous serez un médiateur bienfesant.

Si M. *Cromelin* vous parle de toutes ces tracasseries, je vous prie de lui dire que je vous en ai parlé comme je le devais.

Madame

Madame d'*Argental* m'inquiéte beaucoup plus que Genève. Je ne ſais rien de pis que de n'avoir point de ſanté. Ma mie *Fournier* n'a-t-elle pas d'elle un ſoin extrême ? 1764.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCXLIII.

A M. DAMILAVILLE.

26 de décembre.

J'AI reçu, mon cher frère, l'*Hiſtoire de la deſtruction*, qui eſt l'ouvrage de la raiſon et de l'eſprit, mais qui ne ſera pas enregiſtré. J'ai reçu auſſi l'autre ouvrage qui l'a été, mais qui, ce me ſemble, ne vaut pas l'autre. *Cramer* va faire, avec grand plaiſir, tout ce que vous avez recommandé. Vous me paraiſſez juger auſſi bien de la déraiſon en finances que du galimatias en théologie. Une des grandes conſolations de ma vie, c'eſt que j'ai retrouvé toujours ma façon de penſer dans tout ce que vous m'avez écrit; cela eſt aſſez à l'honneur de la philoſophie. Le bon ſens parle le même langage. Les géomètres font, dans tout l'univers, les mêmes démonſtrations, ſans s'être donné le mot.

Voici un petit mot de lettre pour *Archimède-Protagoras*, dont l'ouvrage m'a enchanté. Que

1764. j'aime sa précision, sa force et sa plaisanterie! qu'il est sage et hardi! qu'il est le contraire de *Jean-Jacques!*

Ce *J. J.* vient de traiter le conseil de Genève, comme il a traité *Christophe de Beaumont.* Il veut mettre le feu dans sa patrie avec les étincelles du bûcher sur lequel on a brûlé son *Emile.* Je crois qu'il s'attirera quelque méchante affaire. Il n'est ni philosophe ni honnête homme; s'il l'avait été, il aurait rendu de grands services à la bonne cause.

Je suis étonné que le médecin anglais ne soit pas encore arrivé à Paris, et qu'il ne vous ait pas rendu le petit paquet; apparemment qu'il s'amuse à tuer des français en chemin. Savez-vous que *Marc-Michel Rey*, imprimeur de *Jean-Jacques*, a eu l'abominable impudence de mettre sous mon nom le *Jean Meslier*, ouvrage connu de tout Paris pour être de ce pauvre prêtre; le *Sermon des cinquante*, de *la Métrie*; l'*Examen de la religion*, attribué à *Saint-Evremond*, &c. Tout a été incendié à la Haie avec le *Portatif*; voilà une bombe à laquelle on ne s'attendait point.

Je prends toutes les mesures nécessaires pour détruire tant de calomnies; mais j'ai grand'peur qu'*Omer* ne se réveille au bruit de la bombe. Il serait triste qu'on vînt m'enfumer dans mon terrier à l'âge de soixante et onze ans. Madame

Denis, ma nièce, a écrit à d'*Ornoi*, son neveu, conseiller au parlement, et lui a insinué d'elle-même qu'il devait aller, si cela était nécessaire, parler à *Omer* au palais, et lui dire que, s'il fait une sottise, il ne doit pas au moins me nommer dans sa sottise; qu'il offenserait, sans raison, une famille nombreuse qui sert le roi dans la robe et dans l'épée; qu'il est sûr que le *Portatif* n'est point de moi, et que cet ouvrage est d'une société de gens de lettres, très-connus dans les pays étrangers.

1764.

Vous avez vu mon d'*Ornoi* à l'occasion d'une certaine Olimpie; seriez-vous homme à le voir à l'occasion d'un certain *Portatif*? pourriez-vous l'encourager, s'il a besoin qu'on l'encourage? Vous êtes un vrai frère qui secourez, dans l'occasion, les frères opprimés.

On doit avoir actuellement les édits; j'en suis curieux, comme d'une pièce nouvelle. Mandez-moi, je vous prie, si cette pièce réussit, ou si elle est sifflée. L'arbitrage ne fera pas une grande sensation, on est las de toutes ces disputes; et, quand il s'agit de sottises présentes, on se soucie fort peu de celles qui sont attribuées au cardinal de *Richelieu*.

Il y a d'autres sottises qui doivent être l'objet éternel de l'attention des frères; partant, *écr. l'inf.*

1764.

LETTRE CCXLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mémoire pour Pierre Corneille du Pont-Marie, au sujet de Pierre Corneille, auteur de Cinna.

MES anges, protecteurs des deux *Pierre*, sont priés humblement de considérer :

Que, le roi ayant souscrit pour deux cents exemplaires, M. de *la Borde* ayant favorisé cette entreprise avec toute la générosité possible, et ayant payé d'avance la moitié de la souscription de sa Majesté, il demande aujourd'hui la délivrance de ces deux cents exemplaires, après nous avoir flattés que le roi n'en prendrait qu'une douzaine.

Il est certain que le roi n'a que faire de ces deux mille quatre cents volumes qui composent les deux cents exemplaires souscrits par sa Majesté.

Si le roi en prend cinquante, c'est beaucoup. Ne pourrait-on pas engager le roi, ou ses ayans-cause, à faire présent de ces cent cinquante exemplaires restans, à *Pierre Corneille* du Pont-Marie ? cela pourrait composer une somme de trois cents louis d'or pour ledit *Pierre*. Mais, pour lui procurer cet avantage,

il ne faudrait pas baiſſer le prix. On pourrait dépoſer les volumes entre les mains de quelque homme intelligent et fidelle, qui, moyennant un profit honnête, ſe chargerait de la vente. On pourrait même, du produit, faire une petite rente ſur la tête de M. *Pierre* et de ſa femme. Je ſoumets ma propoſition aux lumières et aux bontés de mes anges, et je leur demande bien pardon de ne leur envoyer aujourd'hui que trois mémoires. 1764.

N. B. Les exemplaires ſont en chemin.

LETTRE CCXLV.

A M. GILLI,

Sur la compagnie des Indes.

MONSIEUR,

Je crois que le mot d'adminiſtration ſignifie manutention, geſtion. Les directeurs de la compagnie des Indes, demeurant à Paris, ne peuvent gérer dans l'Inde; et il eſt impoſſible qu'un conſeil, qui donne des ordres de ſi loin, puiſſe être reſponſable à Paris des malverſations, des négligences et des démarches inconſidérées qu'on peut faire dans la province de Carnate.

1764. En ouvrant le mémoire de la compagnie des Indes, contre M. *Dupleix*, je trouve ces mots à la page 161 des pièces justificatives : D'*Almède ; compte de ses friponneries.*

Je trouve à la page 153 : Compte des révérends pères jésuites pour 67490 livres ; plus 6000 livres ; et, si j'étais jansénifte, je pourrais demander où St *Ignace* a pris cette somme.

La page 95 du mémoire m'apprend qu'un domestique d'un conseiller de Pondichéri, qui était devenu receveur général de la province, a commis une infinité de *brigandages*.

Je me flatte que, quand je lirai le reste du mémoire, je trouverai quelques autres articles aussi délicats. En attendant, si vous savez l'anglais, je vous exhorte à lire, dans *Pope*, l'*Histoire de sir Balaam*. Le diable voulait absolument acquérir l'ame de sir *Balaam ;* il ne trouva point de meilleur secret, pour s'en assurer, que de le faire supercargo de la compagnie des Indes de Londres.

Que voulez-vous qu'on pense lorsque l'on voit la faction de M. *Dupleix* accuser le conquérant de Madrass d'infames rapines, le faire enfermer à la bastille avant qu'il ait été entendu, et faire perdre à la France tout le fruit de la conquête ?

Enfin, il est évident que M. *Dupleix* lui-même est accusé de malversations dans le

mémoire de la compagnie des Indes, tandis qu'il redemande une ſomme de treize millions. 1764.
Je ne connais point M. *Dupleix*, je n'ai point connu M. de *la Bourdonaie*, je ſais ſeulement que l'un a pris Madraſs, et que l'autre a ſauvé Pondichéri.

Il eſt bien vrai, Monſieur, comme vous le dites, que l'un n'aurait pu défendre Pondichéri, ni l'autre prendre Madraſs, ſi on ne leur avait fourni des forces ſuffiſantes; mais, en vérité, aucun hiſtorien, depuis *Hérodote* juſqu'à *Hume*, ne s'eſt aviſé d'obſerver que ceux qui ont pris ou défendu des villes, aient reçu des ſoldats et des munitions des puiſſances pour leſquelles ils combattaient : la choſe parle d'elle-même; on ne fait ni on ne ſoutient de ſiége, ſans quelques dépenſes et quelques ſecours préalables.

J'ajoute encore qu'on peut prendre et ſauver des villes et des provinces, et faire de très-grandes fautes. Vous en reprochez d'importantes à M. *Dupleix*, qui en a reproché à M. de *la Bourdonnaie*, lequel en a reproché à d'autres. Le ſieur *Amat* eſt accuſé de ne s'être pas oublié à Madraſs, et le ſieur *Amat* a accuſé pluſieurs perſonnes de ne s'être pas oubliées ailleurs. Enfin, votre général eſt à la baſtille; c'eſt donc vous, bien plus que moi, qui vous plaignez de *brigandages*.

1764. Il y en a donc eu ; les lois divines et humaines permettent donc de le dire. Ces brigandages ne peuvent avoir été commis que dans l'Inde où vos nababs donnent des exemples peu chrétiens, et où les jésuites font des lettres de change.

Il résulte de tout cela que l'administration dans l'Inde a été extrêmement malheureuse, et je pense que notre malheur vient en partie de ce qu'une compagnie de commerce dans l'Inde doit être nécessairement une compagnie guerrière. C'est ainsi que les Européans y ont fait le commerce depuis les *Albuquerque*. Les Hollandais n'y ont été puissans que parce qu'ils ont été conquérans. Les Anglais, en dernier lieu, ont gagné, les armes à la main, des sommes immenses que nous avons perdues ; et j'ai peur qu'on ne soit malheureusement réduit à être oppresseur ou opprimé. Une des causes principales de nos désastres, est encore d'être venus les derniers en tout, à l'occident comme à l'orient, dans le commerce comme dans les arts ; de n'avoir jamais fait les choses qu'à demi. Nous avons perdu nos possessions et notre argent dans les deux Indes, précisément de la même manière dont nous perdîmes autrefois Milan et Naples.

Nous avons été toujours infortunés au dehors. On nous a pris Pondichéri deux fois,

Québec

Québec quatre ; et je ne crois pas que de long-temps nous puiſſions tenir tête, en Aſie et en Amérique, aux nations nos rivales. 1764.

Je ne ſais, Monſieur, comment l'éditeur du livre dont vous me faites l'honneur de me parler, a mis huit lieues au lieu de vingt-huit, pour marquer la diſtance de Pondichéri à Madraſs. Pour moi, je voudrais qu'il y en eût deux cents, nous ſerions plus loin des Anglais.

Je vous avoue, Monſieur, que je n'ai jamais conçu comment la compagnie d'occident avait prêté réellement cent millions au roi, en 1717. Il faudrait qu'elle eût trouvé la pierre philoſophale. Je ſais qu'elle donna du papier ; et je vous avoue que j'ai toujours regardé l'aſſignation de neuf millions, que le roi nous donne par an, comme un bienfait. Je ne ſuis pas directeur, mais je ſuis intéreſſé à la choſe, et je dois au roi ma part de la reconnaiſſance.

Je ſuis fâché que nous ayons eu quatre cents cinquante canons à Pondichéri, puiſqu'on nous les a pris. Les Hollandais en ont davantage, et on ne les leur prend point, et ils proſpèrent, et leurs actionnaires ſont payés ſur le gain réel de la compagnie. Je ſouhaite que nous en faſſions beaucoup, que nous dépenſions moins, et que nous ne nous

mêlions de faire des nababs que quand nous
1764. aurons assez de troupes pour conquérir l'Inde.

Au reste, Monsieur, ne vous comparez point aux Juifs. On peut faire des complimens à un honnête et estimable juif, sans être extrêmement attaché à la semence d'*Abraham;* mais, quand je vous dirai que je suis très-attaché à votre personne, et que je regarde tous les directeurs de notre compagnie comme des hommes dignes de la plus grande considération, je ne vous ferai pas un vain compliment.

Je sais qu'on travaille actuellement à des recherches historiques assez curieuses. On doit y insérer un chapitre sur la compagnie des Indes. On m'assure que vous en serez content; et, si vous voulez avoir la bonté de fournir quelques mémoires curieux à la même personne à qui vous avez bien voulu envoyer votre paquet, on ne manquera pas d'en faire usage. Celui qui y travaille n'a pour objet que la vérité et son plaisir; il vous aura double obligation.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, &c.

LETTRE CCXLVI.

1764.

A M. DAMILAVILLE.

31 de décembre.

Les gens de bien, et ſurtout mon cher frère, doivent ſavoir que *Jean-Jacques* a fait un gros libelle contre la parvuliſſime république de Genève, dans l'intention de ſoulever le peuple contre les magiſtrats. Le conſeil de Genève eſt occupé à examiner le livre, et à voir quel parti il convient de prendre.

Dans ce libelle, *J. J.*, fâché qu'on ait brûlé *Emile*, m'accuſe d'être l'auteur du Sermon des cinquante. Ce procédé n'eſt pas aſſurément d'un philoſophe ni d'un honnête homme. Je voudrais bien ſavoir ce qu'en penſe monſieur *Diderot*, et s'il ne ſe repent pas un peu des louanges prodiguées à *Jean-Jacques* dans l'*Encyclopédie*. Vous remarquerez que, pendant que *J. J.* feſait cette belle manœuvre à Genève, il feſait imprimer le Sermon des cinquante, et d'autres brochures, par ſon libraire d'Amſterdam, *Marc-Michel Rey*, ſous le titre de *Collection complète des œuvres de M. de V.* Cela peut être adroit, mais cela n'eſt pas honnête.

1764. Mon cher frère avait bien raison de me dire, quand Jean-Jacques maltraita si fort les philosophes dans son roman d'*Emile*, que cet homme était l'opprobre du parti. Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu le paquet du médecin anglais. Ce médecin aurait dû faire l'opération de la transfusion à *J. J.*, et lui mettre d'autre sang dans les veines ; celui qu'il a est un composé de vitriol et d'arsenic. Je le crois un des plus malheureux hommes qui soient au monde, parce qu'il est un des plus méchans.

Omer travaille à un réquisitoire pour le Dictionnaire philosophique. On continue toujours à m'attribuer cet ouvrage auquel je n'ai point de part. Je crois que mon neveu, qui est conseiller au parlement, l'empêchera de me désigner.

Voilà, mon cher frère, toutes les nouvelles que je sais. La philosophie est comme l'ancienne Eglise, il faut qu'elle sache souffrir pour s'affermir et pour s'étendre.

Je crois qu'on commence aujourd'hui l'édition de *la Destruction*. C'est un livre qui ne sera point brûlé, mais qui fera autant de bien que s'il l'avait été.

J'embrasse tendrement mon cher frère, et je me recommande à ses prières, dans les tribulations où les méchans m'ont mis. Les

orages ſont venus des quatre coins du monde, et ont fondu ſur ma petite barque que j'ai bien de la peine à ſauver. 1764.

Fin du Tome neuvième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

G.

H.

L.

M.

Fin de la Table du tome neuvième.



